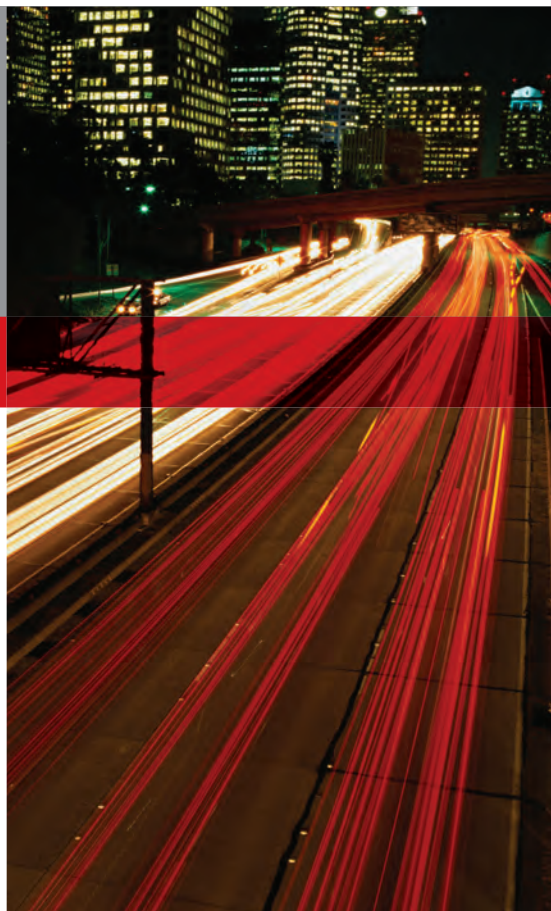




TOYOTA C-HR BEV

2 0 2 6



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- A Hawaï:

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2026 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC :

Toyota Canada Inc. est heureuse d'offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d'œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d'information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu'elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Index illustré	Recherche par illustration	
Pour la sûreté et la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales: siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Système du véhicule électrique	Lecture des informations relatives à la recharge (Rubriques principales: Système du véhicule électrique, méthodes de recharge)	2
Informations et témoins concernant l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales: compteurs, écrans multifonctions)	3
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales: Clés, portes, sièges, lève-vitres électriques)	4
Conduite	Manoeuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales: Démarrage du système du véhicule électrique, systèmes d'aide à la conduite)	5
Équipements intérieurs	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales: climatiseur, dispositifs de rangement)	6
Entretien et soin	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales: intérieur et extérieur, ampoules)	7
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales: décharge de la batterie 12 V, crevaison)	8
Spécifications du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales: Liquides, pression de gonflage des pneus)	9
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	10
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

2 TABLE DES MATIÈRES

Pour votre information	6
Lecture de ce manuel	15
Comment rechercher	17
Index illustré	18

1 Pour la sûreté et la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	28
Pour une conduite en toute sécurité	29
Ceintures de sécurité	31
Coussins gonflables SRS.....	36
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	45

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants	51
Sièges de sécurité enfant	52

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect	68
----------------------	----

1-4. Système antivol

Système d'antidémarrage	73
Alarme	74

2 Système du véhicule électrique

2-1. Système du véhicule électrique

Caractéristiques du système du véhicule électrique	78
Précautions relatives au système du véhicule électrique	82
Conseils de conduite d'un véhicule électrique à batterie.....	88
Autonomie	90

2-2. Charge

Équipement de recharge	92
------------------------------	----

Verrouiller et déverrouiller le connecteur de recharge CA	94
Méthodes de recharge	97
Conseils sur le mode de recharge.....	99
Choses à savoir avant de charger	101
Comment utiliser la recharge CA	105
Comment utiliser la recharge CC	110
Utilisation de la fonction de programme de recharge	116
Utilisation du préconditionnement de la batterie	124
Utilisation du mode My Room	128
Lorsque la recharge ne peut pas être effectuée	132
Système Plug & Charge.....	146
Comment utiliser le système Plug & Charge	146
Lorsque le système Plug & Charge ne peut pas être utilisé normalement.....	148

3 Informations et témoins concernant l'état du véhicule

3-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement.....	152
Jauges et instruments.....	157
Écran multifonctionnel.....	161
Contenu affiché	162
Consommation électrique ..	167

4 Avant de prendre le volant

- 4-1. Informations relatives aux clés**
 Clés 170
 Clé numérique 173
- 4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes**
 Portes latérales 175
 Hayon à commande électrique 181
 Système d'accès et de démarrage mains libres 192
- 4-3. Réglage des sièges**
 Sièges avant 198
 Sièges arrière 199
 Appui-têtes 202
- 4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs**
 Volant 205
 Rétroviseur intérieur 206
 Rétroviseurs extérieurs 207
- 4-5. Ouverture, fermeture des vitres**
 Lève-vitres électriques 211
- 4-6. Réglages préférés**
 Mémorisation de la position de conduite 215
 Mes réglages 219

5 Conduite

- 5-1. Avant de prendre le volant**
 Conduite du véhicule 223
 Chargement et bagages 231
 Limites de charge du véhicule 234
 Conduite avec une caravane/remorque 235

Remorquage avec les 4 roues au sol 236

5-2. Procédures de conduite

Contact d'alimentation (allumage) 237
 Position de changement de vitesse 242
 Levier de clignotants 249
 Frein de stationnement 250
 Maintien des freins 254

5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares 257
 AHB (feux de route automatiques) 260
 Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 263
 Commande de lave-phares 266

5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages .. 268
 Toyota Safety Sense 3.0 270
 Moniteur de conduite 279
 PCS (système de sécurité de pré-collision) 282
 LTA (aide au suivi de voie) . 295
 LCA (aide au changement de voie) 301
 LDA (alerte de sortie de voie) 305
 PDA (assistance proactive à la conduite) 312
 FCTA (avertissement de trafic transversal avant) 318
 RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 321
 Régulateur de vitesse actif 324
 Régulateur de vitesse 336

Système d'arrêt de conduite d'urgence	340	Système de climatisation automatique	408
Assistance dans les embouteillages	343	Volant chauffant/sièges chauffants	418
BSM (surveillance de l'angle mort).....	350	6-2. Utilisation des éclairages intérieurs	
Assistance à la sortie du véhicule en sécurité	356	Liste des éclairages intérieurs	420
Système intuitif d'aide au stationnement	361	6-3. Utilisation des rangements	
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	369	Liste des rangements.....	423
RCD (détection de la caméra arrière)	375	Équipements du compartiment à bagages	426
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	379	6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs	
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule).....	385	Pare-soleil électronique	430
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)	387	Autres équipements intérieurs	432
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule).....	389	Prise d'alimentation (120 VCA 1500 W)	445
Mode neige	391	Lorsque la prise d'alimentation (120 VCA 1500 W) ne peut pas être utilisée correctement	453
Systèmes d'aide à la conduite	391	Mécanisme d'ouverture de porte de garage.....	455
5-5. Conseils de conduite			
Conseils de conduite hivernale	398		
Précautions relatives aux véhicules utilitaires	401		
6 Équipements intérieurs		7 Entretien et soin	
6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage		7-1. Entretien et soin	
Commande ALL AUTO (ECO)	406	Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule	464
		Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule	469
		7-2. Entretien	
		Prescriptions d'entretien.....	473
		Entretien général.....	474
		7-3. Entretien à faire soi-même	
		Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	478
		Capot	481
		Positionnement du cric.....	482
		Compartiment moteur	484

Pneus.....	492
Remplacement du pneu	506
Pression de gonflage des pneus	510
Roues.....	513
Filtre de climatisation	515
Pile de la clé électronique ..	517
Vérification et remplacement des fusibles.....	520
Réglage des phares	522
Ampoules	523

8 En cas de problème

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse	526
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	527
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte ...	528

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué.....	530
Si vous suspectez un problème	535
Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche.....	536
Si un message d'avertissement s'affiche	549
En cas de crevaison.....	556
Si le système EV ne démarre pas	568
Si vous perdez vos clés	570
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement ..	571
Si la batterie 12 V est déchargée	573
Si votre véhicule surchauffe	578
Si le véhicule est bloqué	580

9 Spécifications du véhicule

9-1. Spécifications

Données d'entretien	584
Informations relatives aux pneus	592

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	603
----------------------------------	-----

9-3. Initialisation

Systèmes à initialiser	617
------------------------------	-----

9-4. Logiciel libre/à code source ouvert

Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert	618
---	-----

10 Pour les propriétaires

10-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	620
--	-----

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes)	622
Index alphabétique.....	625

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Vous pouvez donc trouver des explications pour les équipements non installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent les informations contenues dans ce manuel incomplètes et/ou inexactes. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue des produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à Toyota app.

www.toyota.com/owners

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, un tel remodelage aura un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que le Toyota Safety Sense 3.0 et il existe un risque qu'ils ne

fonctionnent pas correctement ou qu'ils fonctionnent dans des situations où ils ne devraient pas fonctionner.

Risque de cyberattaque

L'installation d'appareils électroniques et de radios accroît le risque de cyberattaques via les pièces installées, ce qui peut mener à des accidents imprévus et à des fuites d'informations personnelles. Toyota ne garantit aucunement les problèmes provoqués par l'installation de produits qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système EV
- Toyota Safety Sense 3.0
- Système de freinage antiblo-cage
- Système de coussins gon-flables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des pré-cautions à prendre ou des ins-

tructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concession-naire Toyota.

Les pièces et câbles haute ten-sion des véhicules électriques à batterie émettent approximative-ment la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conven-tionnels ou que les appareils électroniques à usage domes-tique, malgré leur blindage élec-tromagnétique.

Des bruits indésirables peuvent se produire pendant la réception de la radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des don-nées du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordina-teurs sophistiqués qui enre-gistrent certaines données concernant les commandes et le fonctionnement du véhicule.

n Données enregistrées par les ordinateurs^{*1}

^{*1}: Les données enregistrées varient selon la classe du véhi-cule et les options dont il est équipé.

Certaines données, comme celles qui suivent, sont enregis-trées en fonction du moment de fonctionnement et de l'état de chaque fonction.

- Données de base relatives au comportement du véhicule (régime moteur électrique, actionnement de la pédale d'accélérateur/de frein, vitesse du véhicule, etc.)
- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistré pendant le fonctionnement du système, comprend les données de base relatives au comportement du véhicule)
- Données des capteurs du système d'aide à la conduite
- Données d'image (images provenant des caméras avant, arrière, de la périphérie du véhicule et du moniteur de conduite)*²

*²: Le véhicule possède plusieurs caméras. Pour de plus de détails concernant la méthode d'enregistrement des images des caméras, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Informations sur la localisation

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images provenant de l'intérieur du véhicule.

De même, les informations personnelles pouvant être utilisées pour identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) ne sont pas enregistrées.

n **Utilisation des données et informations personnelles enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0**

L'état d'activation de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'image (images provenant des caméras avant/arrière) ainsi que les informations de position sont enregistrés par Toyota Safety Sense 3.0 dans les situations suivantes. Toyota obtient ces informations lorsque le véhicule est amené chez le concessionnaire ou lorsqu'il est envoyé aux serveurs Toyota.

- Dans certaines collisions ou situations assimilables à des collisions
- Lorsque vous conduisez sur des routes avec certaines situations de circulation, telles que des embouteillages, des routes de mauvaise qualité, des conditions météorologiques défavorables, etc.
- Lorsque vous roulez sur certaines routes, telles que des routes récemment ouvertes ou étendues
- Après le démarrage du système EV, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site

www.toyota.com/privacyvts/.

n Dispositions et utilisation des données par des tiers

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour l'analyse des collisions, le diagnostic des dysfonctionnements, la conduite automatisée, les technologies liées à la sécurité avancée et à la carte (technologie, développement des produits, amélioration des produits, etc.) et les produits et services qui utilisent les données (cartes utilisées pour la conduite automatisée et les technologies de sécurité avancée, l'analyse des conditions de conduite, l'analyse de l'environnement de conduite, tel que l'infrastructure routière, la communication des conditions de circulation, etc. Ci-après dénommés "services individuels".)

De plus, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance à la clientèle en rapport avec une collision, une analyse de collision ou une résolution.

Dans les situations telles que les suivantes, Toyota peut divulguer les données enregistrées à un tiers :

- Lorsque le consentement du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné
- A la demande officielle de la

police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale

- Quand il doit être utilisé par Toyota dans un procès
- Lorsque les données doivent être utilisées à des fins de recherche après un traitement afin que les données ne soient pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule spécifique

En plus de ce qui précède, Toyota peut divulguer les données enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes:

- Lorsque le consentement séparé du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné. Cela inclut les situations où l'utilisateur s'abonne à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées sur le véhicule, où le fournisseur a obtenu le consentement de l'utilisateur pour fournir des données à un tiers
- Lorsque vous fournissez des données à une société impliquée dans des logiciels de conduite autonome, etc., à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produits, amélioration de produits, etc.) de technologies liées à la conduite automatique, à la sécurité avancée et à la carte

- Lors de la fourniture de données d'image et d'informations sur la position à une société impliquée dans la création de cartes, etc. à des fins de technologies de recherches et de plans de développement
- Lorsque vous fournissez des données d'image et des informations de position à un gouvernement local pour l'entretien des routes, etc.
- Lors de la fourniture de données d'image traitées et d'informations sur la position à des services individuels de communication des conditions de circulation
- Lors de la fourniture de données d'images enregistrées à proximité d'un incendie ou d'une autre zone où des services d'intervention d'urgence sont déployés, à un service de lutte contre les incendies d'une administration locale ayant conclu un contrat séparé avec Toyota

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données relatives à la période de fonctionnement du système ne sont pas disponibles.

Si vous souhaitez mettre fin à la collecte des données de Toyota Safety

Sense 3.0 par les serveurs Toyota à des fins de recherche et de développement et de fourniture de données à des services individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Mention concernant la couverture de garantie des pièces du marché secondaire et recyclées (pour les propriétaires résidant aux États-Unis)

Au sens de la loi Magnusson-Moss sur la garantie, 15 U.S.C. s.2301 et suivants, il est illégal que les fabricants de véhicules à moteur annulent la garantie d'un véhicule à moteur ou refusent la couverture de la garantie uniquement parce qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule ou parce qu'une personne autre que le fournisseur de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules à moteur neufs achetés uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser la couverture de la garantie et facturer les réparations d'un véhicule, s'il découvre qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été installée de manière incorrecte et a

entraîné des dommages sur une autre pièce du véhicule, qui autrement aurait été couverte par la garantie. Selon la Federal Trade Commission, un constructeur doit démontrer qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée ou un service effectué par une personne autre qu'un fournisseur de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule qui autrement aurait été couverte par la garantie, avant de refuser la couverture de la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un constructeur d'annuler la garantie d'un véhicule à moteur ou de refuser la couverture de la garantie, si le constructeur fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le constructeur a obtenu une dérogation de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont com-

portés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur enfonçait-il (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de

l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulcation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque :

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut :

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'infor-

mations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables,

les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les piles de la télécommande du verrouillage centralisé, et les piles des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

“QR code”

Le mot “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.

Symboles de mise en garde apposés sur les composants haute tension

Des étiquettes indiquant le niveau de prudence requis peuvent être apposées sur les composants haute tension, par exemple le module de commande de puissance.

Chaque symbole de mise en garde indique ce qui suit :

Symboles	Significations
	Indique un danger
	Indique une pièce sous haute tension

Symboles	Significations
	Indique que le composant ne doit pas être touché
	Indique une pièce à haute température

AVERTISSEMENT

n Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

**AVERTISSEMENT****n Précautions générales concernant la sécurité des enfants**

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

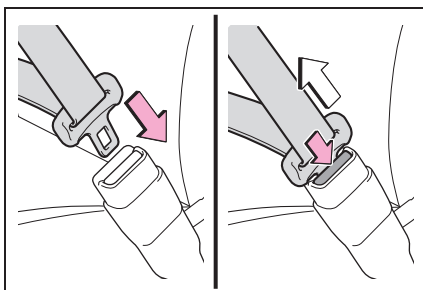
Lecture de ce manuel

Explication des symboles utilisés dans ce manuel

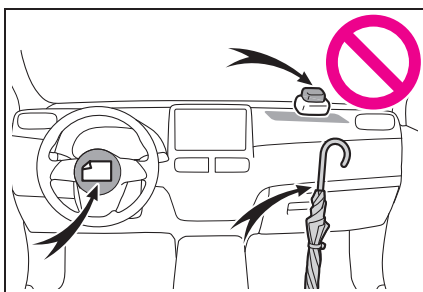
Symboles dans le présent manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.
	NOTE: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.
1 2 3...	Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Symboles dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

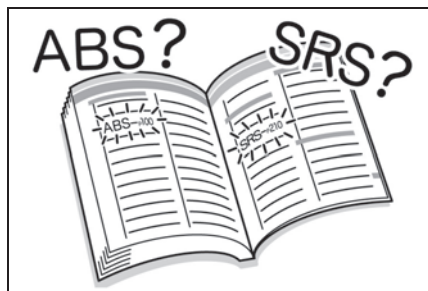


Symboles	Significations
	Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.
	Signifie Ne ... pas, Ne faites pas ceci ou Évitez que ceci ne se produise.

Comment rechercher

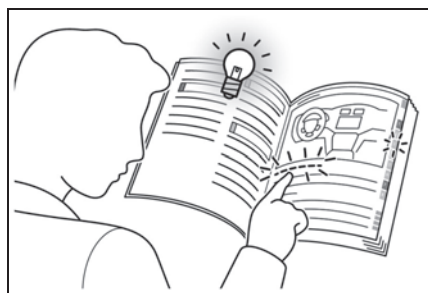
n Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.622



n Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.18



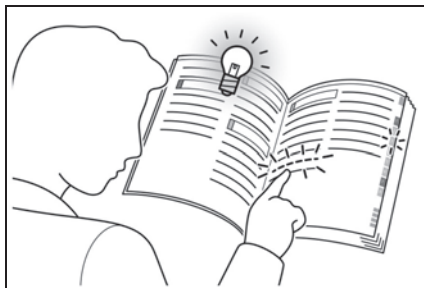
n Recherche par symptôme ou son

- Que faire si... (Résolution des problèmes): →P.622



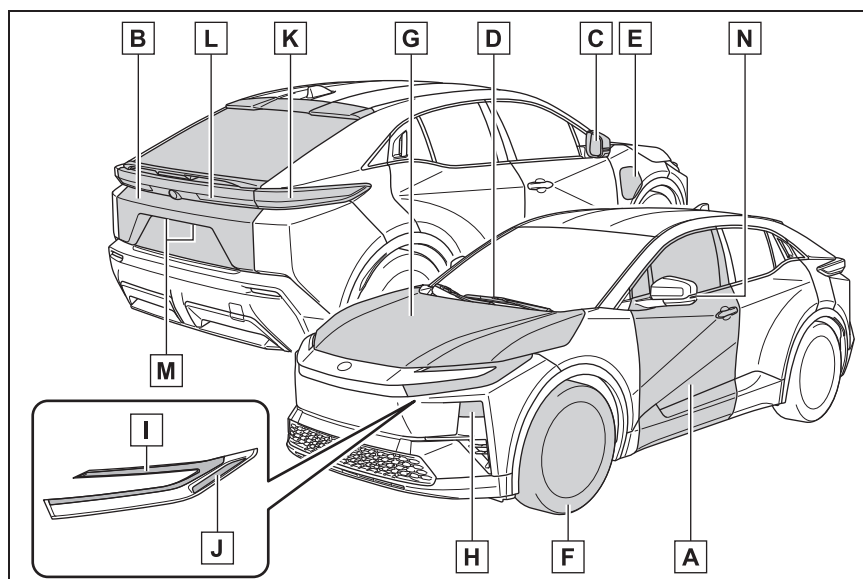
n Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



Index illustré

n Extérieur



A	Portes latérales	P.175
	Verrouillage/déverrouillage	P.175
	Ouverture/fermeture des vitres latérales.....	P.211
	Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique	P.571
	Messages d'avertissement.....	P.549
B	Hayon	P.181
	Verrouillage/déverrouillage	P.182
	Ouverture/fermeture du hayon.....	P.183
	Hayon à commande électrique	P.183
	Messages d'avertissement.....	P.549
C	Rétroviseurs extérieurs	P.207
	Réglage de l'angle du rétroviseur	P.207
	Rabattement des rétroviseurs.....	P.208
	Désembuage des rétroviseurs	P.411
D	Essuie-glaces de pare-brise	P.263
	Précautions relatives à la période hivernale	P.398

Pour éviter le gel (dégivrage des essuie-glaces de pare-brise) P.412

Précautions relatives aux stations de lavage (essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie) P.466

E Couvercles de port de recharge P.92

Méthodes de recharge P.97

F Pneus P.492

Taille/pression de gonflage de pneu P.590

Pneus hiver/chaînes à neige P.398

Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus P.492

Faire face à une crevaison P.556

G Capot P.481

Ouverture P.481

Faire face à une surchauffe P.578

Messages d'avertissement P.549

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

(Méthode de remplacement: P.523)

H Phares/éclairage de jour P.257

I Éclairages de jour/feux de stationnement P.257

Clignotants P.249

J Feux de gabarit avant P.257

K Feux arrière P.257

Clignotants P.249

Feux de stop

Feux de gabarit arrière

L Feux arrière P.257

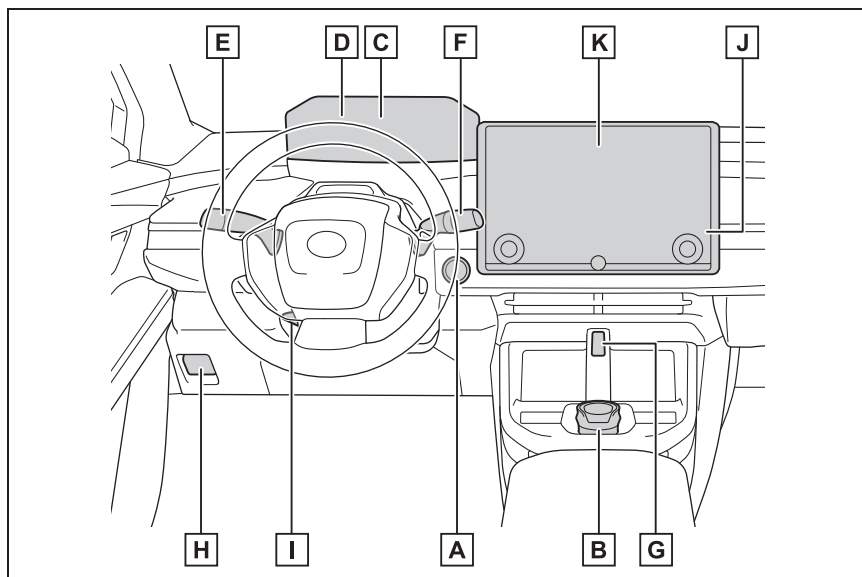
Feu de recul

Passage de la position de changement de vitesse sur R P.242

M Éclairages de plaque d'immatriculation P.257

N Clignotants latéraux P.249

n Tableau de bord



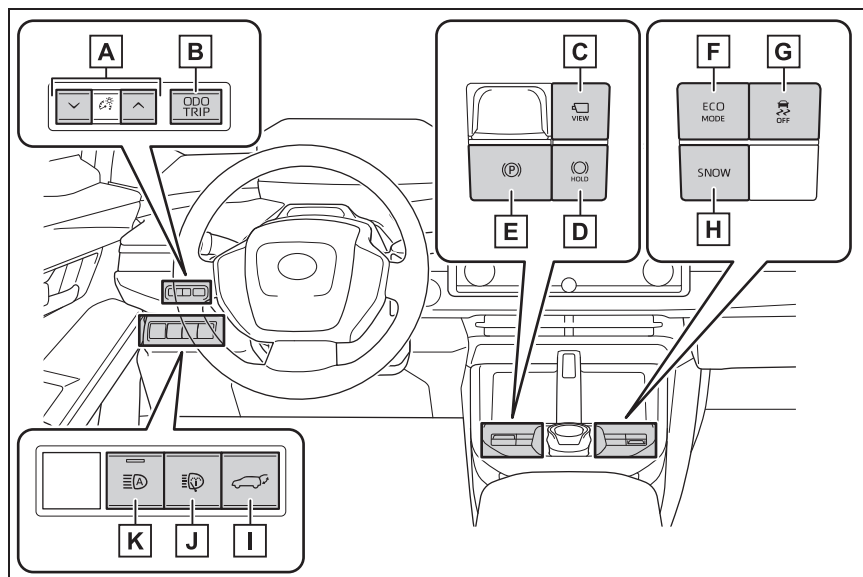
- A Contact d'alimentation P.237**
 Démarrage du système EV/changement des modes P.237
 Arrêt d'urgence du système EV P.527
 Lorsque le système EV ne démarre pas..... P.568
 Messages d'avertissement..... P.549
- B Sélecteur de vitesses rotatif P.242**
 Changement de la position de changement de vitesse P.243
 Précautions relatives au remorquage P.530
- C Instruments P.157**
 Lecture des instruments/réglage des éclairages du tableau de bord P.157
 Témoins d'avertissement/témoins indicateurs P.152
 Lorsque les témoins d'avertissement s'allument..... P.536
- D Écran multifonctionnel P.161**
 Affichage P.161
 Lorsque les messages d'avertissement s'affichent P.549

E	Levier de clignotants	P.249
	Commande de phares	P.257
	Phares/feux de stationnement/feux arrière/feux de gabarit avant/feux de gabarit arrière/éclairages de plaque d'immatricula- tion/éclairages de jour P.257	
F	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise	P.263
	Utilisation	P.263
	Appoint en liquide de lave-vitre	P.491
	Lave-phares* ¹	P.263
	Messages d'avertissement.....	P.549
G	Commande de feux de détresse.....	P.526
H	Levier de déverrouillage du capot.....	P.481
I	Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et télescopique	P.205
	Ajustement	P.205
J	Système de climatisation	P.408
	Utilisation	P.408
	Désembuage de la lunette arrière.....	P.411
K	Système de Multimédia	*²

*¹: Sur modèles équipés

*²: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

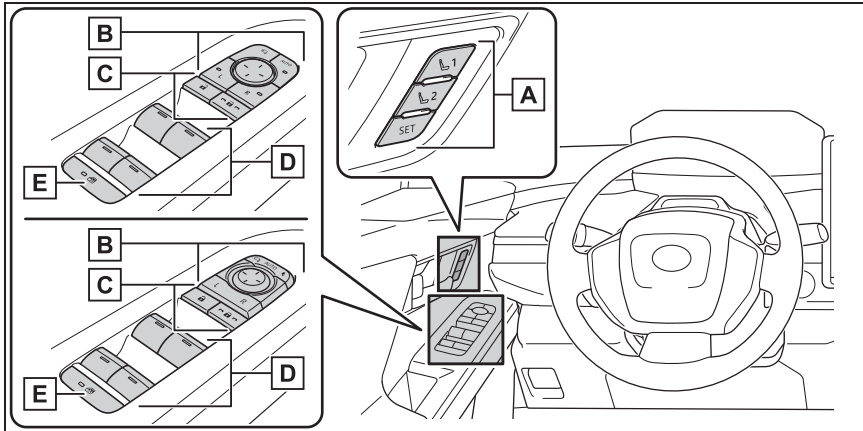
n Commandes



- A** Commandes de réglage d'éclairage du tableau de bord P.160
- B** Commande "ODO TRIP" P.159
- C** Commande de caméra^{*1, 2}
- D** Commande de maintien des freins P.254
- E** Commande de frein de stationnement..... P.250
 - Appliquer/relâcher P.250
 - Précautions relatives à la période hivernale P.399
 - Avertisseur sonore/message d'avertissement P.536, P.549
- F** Commande "ECO MODE" P.247
- G** Commande VSC OFF (contrôle de la stabilité du véhicule)P.393
- H** Commande de mode "SNOW" P.391
- I** Commande de hayon à commande électrique..... P.183
- J** Commande de lave-phares^{*1}..... P.266
- K** Commande de feux de route automatiques P.260

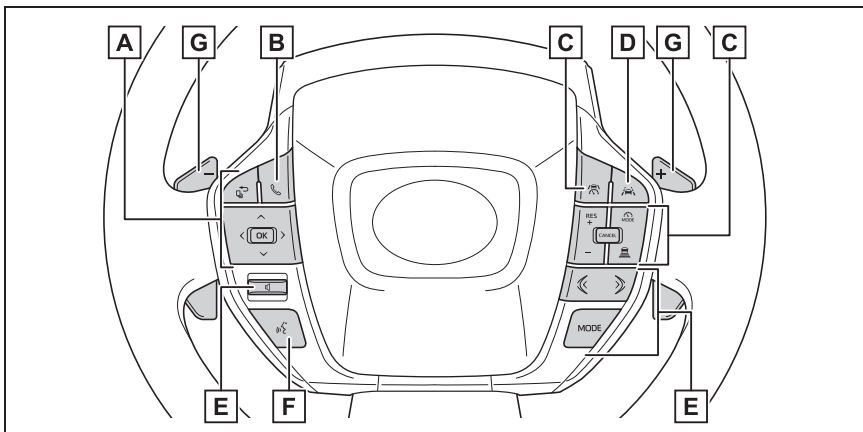
^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".



- A** Commandes de mémorisation des positions* P.215
- B** Commandes de rétroviseurs extérieurs P.207
- C** Commandes de verrouillage des portes..... P.178
- D** Commandes de lève-vitres électriques P.211
- E** Commande de verrouillage des vitres P.214

*: Sur modèles équipés



- A** Commandes de réglage des instruments..... P.162
- B** Commande TEL* P.162
- C** Commande de régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse actif..... P.324

Régulateur de vitesse P.336

D **Commande LTA (aide au suivi de voie)..... P.295**

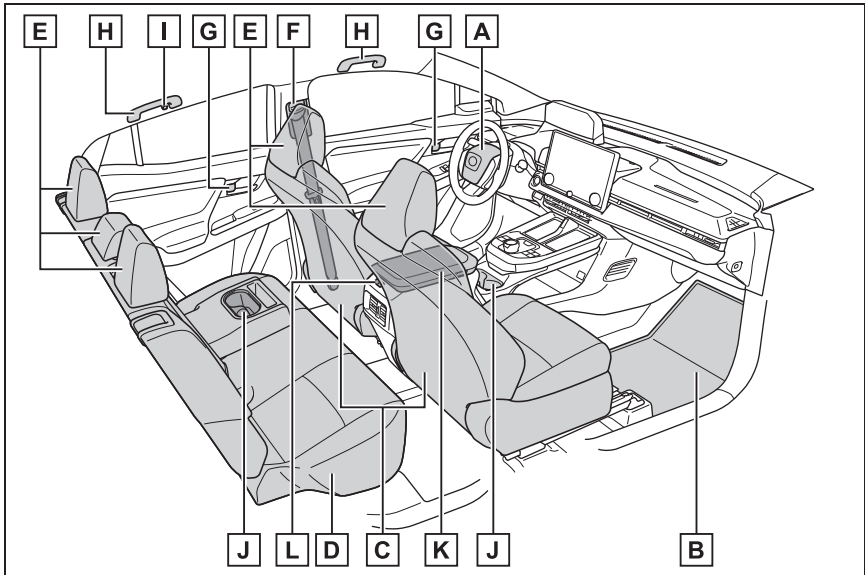
E **Commandes de télécommande du système audio ***

F **Commande d'activation vocale***

G **Palettes de changement de vitesses P.248**

*: Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

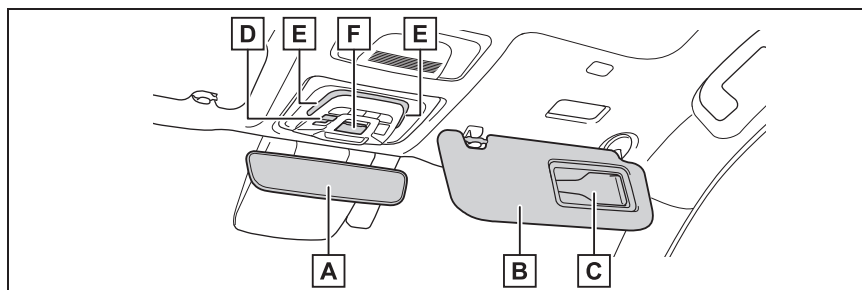
n Intérieur



A Coussins gonflables SRS	P.36
B Tapis de sol.....	P.28
C Sièges avant	P.198
D Sièges arrière	P.199
E Appuie-têtes	P.202
F Ceintures de sécurité	P.31
G Boutons de verrouillage intérieurs	P.178
H Poignées de maintien	P.445
I Crochets à vêtements.....	P.444
J Porte-gobelets.....	P.424
K Rangement de console.....	P.424
L Commandes de siège chauffant arrière *	P.419

* : Sur modèles équipés

n Plafond



A	Rétroviseur intérieur.....	P.206
B	Pare-soleil	P.432
C	Miroirs de courtoisie.....	P.432
D	Commandes de pare-soleil électronique* ¹	P.430
E	Éclairage intérieur* ²	P.421
	Éclairages individuels	P.422
F	Bouton "SOS"	P.68

*¹: Sur modèles équipés

*²: L'illustration représente l'avant, mais ils sont également équipés à l'arrière.

Pour la sûreté et la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant **28**

Pour une conduite en toute sécurité..... **29**

Ceintures de sécurité **31**

Coussins gonflables SRS **36**

Système de classification de l'occupant du siège passager avant **45**

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants..... **51**

Sièges de sécurité enfant **52**

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect **68**

1-4. Système antivol

Système d'antidémarrage **73**

Alarme..... **74**

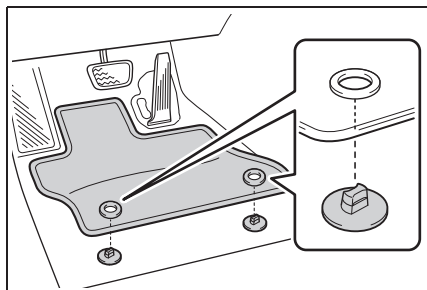
Avant de prendre le volant

Respectez les précautions suivantes avant de démarrer le véhicule afin de garantir la sécurité pendant la conduite.

Installation de tapis de sol

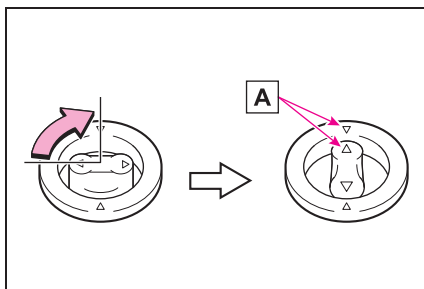
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation

(clip) pour bien positionner les tapis de sol.



Alignez toujours les repères Δ **A**.

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

I N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.

I Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.

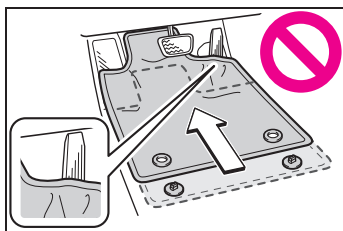
I Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.

⚠ AVERTISSEMENT

- I N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- I Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

n Avant de prendre le volant

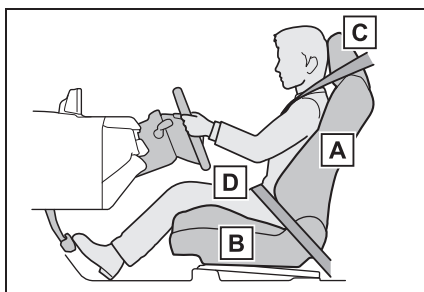
- I Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.



- I Avec le système EV arrêté et la position de changement de vitesse sur P, enfoncez chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que cela n'interfère pas avec le tapis de sol.

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- A** Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P.198)
- B** Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.198)
- C** Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles.

(→P.202)

- D** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.32)



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- I Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.

- I Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.

- I Ne placez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.

- I Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.

- I Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue. De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P.32)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.52)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement l'arrière du véhicule en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P.206, 207)

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Port de la ceinture de sécurité

Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.

Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.

Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.

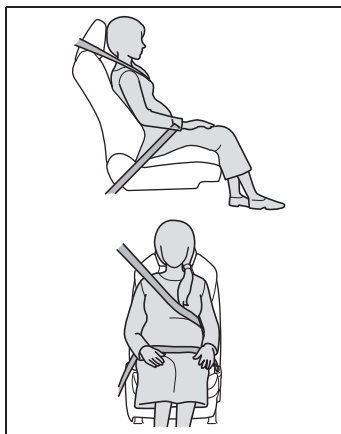
Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.

Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.

Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.

Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

n Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

n Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)



AVERTISSEMENT

n Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

→P.61

n Détérioration et usure des ceintures de sécurité

| N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.

| Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.

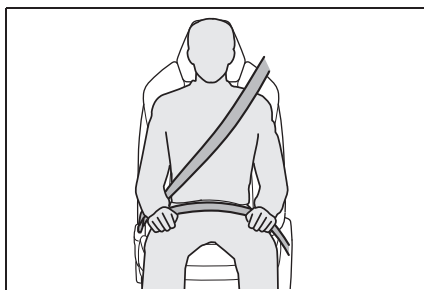
| Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

| Remplacez l'ensemble de siège, y compris les ceintures, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.

| N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.



- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

n Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

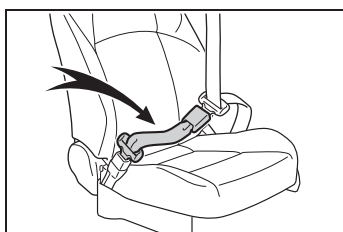
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

- |** Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.52)
- |** Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions

concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.31)

n Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

n Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- ! N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- ! N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.

! L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.



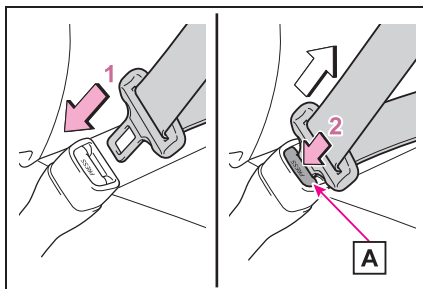
NOTE

n Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité.

Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité



- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage **A**.

n Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

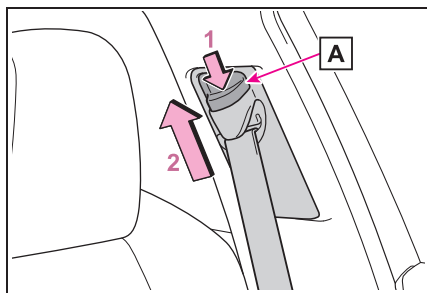
En cas de choc ou d'arrêt brusque,

l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

n Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquent à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus.

Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)



- 1 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.
- 2 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut.

Montez ou descendez le dispositif

de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



AVERTISSEMENT

n Ancrage d'épaule réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embarquée brutale ou d'accident.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent ou un retournement, les prétensionneurs rétractent les ceintures de sécurité des sièges avant et des sièges arrière latéraux pour retenir solidement les occupants.

Les prétensionneurs ne fonctionnent pas en cas d'impacts frontaux ou latéraux mineurs ou d'impacts arrière.

n Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

n Contrôle lié au PCS

Si le PCS (système de sécurité de pré-collision) détermine que la pro-

babilité d'une collision avec un véhicule est élevée, les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont prêts à fonctionner.

**AVERTISSEMENT****n Prétensionneurs de ceinture de sécurité**

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque ou d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

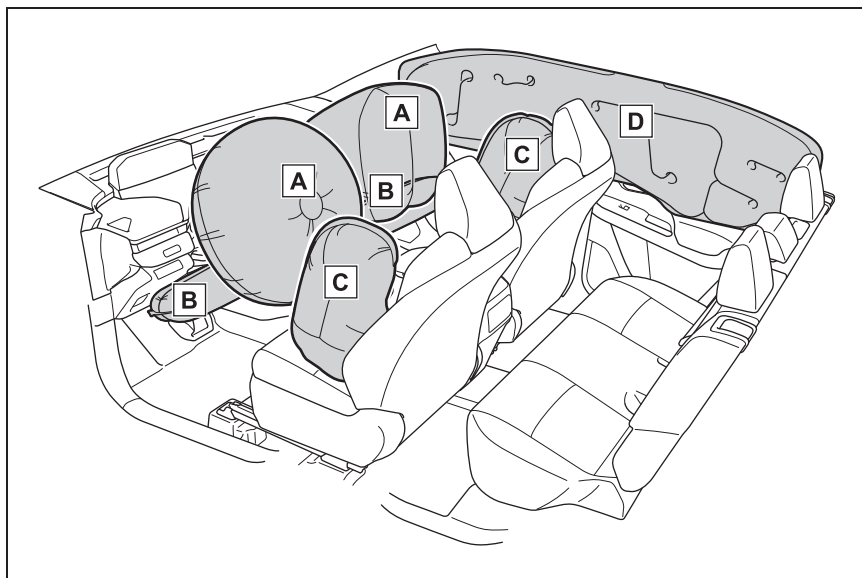
I Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas fonctionner en cas de collision.

I Si un prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS



- A** Coussins gonflables frontaux SRS (Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS)

Contribuent à réduire l'impact au niveau de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant

- B** Coussins gonflables de genoux SRS

Permettent de réduire le choc pour le conducteur et le passager avant

- C** Coussin gonflable latéral SRS

Contribuent à réduire l'impact au niveau du thorax des occupants des sièges avant

- D** Coussins gonflables rideaux SRS

- Contribuent à réduire l'impact au niveau de la tête des occupants des sièges avant et des sièges arrière latéraux
- Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble des capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

n En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- | Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison de l'extrême rapidité du déploiement (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- | Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- | Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les éléments autour des coussins gonflables peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- | Le pare-brise peut se fendre.
- | Le système EV est arrêté. (→P.86)
- | Toutes les portes se déverrouillent. (→P.176)
- | Les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement. (→P.392)

- | Les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. (→P.421)
- | Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P.526)

n Appel de détresse

- | Pour les abonnés Safety Connect, si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un Safety Connect au centre de secours, l'informant de l'emplacement du véhicule.
- Quand un coussin gonflable SRS s'est déployé
- Quand un prétensionneur de ceinture de sécurité s'est activé
- Lorsque le véhicule a subi un choc dépassant un certain seuil

Des services d'intervention d'urgence peuvent être dépêchés même si l'agent ne répond pas aux appels.

n Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient en cas d'impact frontal

- | Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une

vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable):

- Coussins gonflables frontaux SRS
- Coussins gonflables de genoux SRS

| Le seuil auquel les coussins gonflables SRS se déploient est plus élevé que la normale dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
- Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion

| Selon le type de collision, seuls les éléments suivants peuvent se déployer:

- Prétensionneurs de ceinture de sécurité

| Les coussins gonflables SRS du siège du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables SRS du siège du passager avant peuvent se déployer même si le siège n'est pas occupé, si des bagages y sont posés.

| En cas de collision frontale particulièrement grave, les coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit peuvent également se déployer.

n Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact latéral

| Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg]

entrant en collision avec l'habitacle du véhicule perpendiculairement à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]):

- Coussin gonflable latéral SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS

| En cas de collision latérale, quel que soit le côté impacté, les coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit se déploient tous les deux.

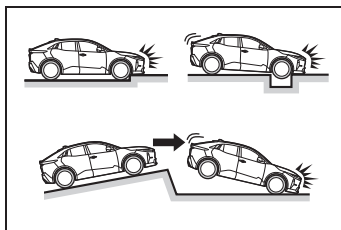
| Si le véhicule est impliqué dans un tonneau, les coussins gonflables SRS se déploient:

- Les deux coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit

n Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact sur le dessous du véhicule

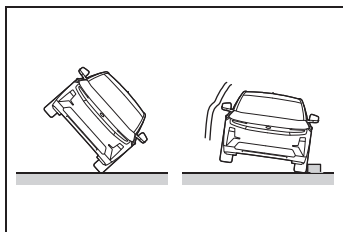
| Les coussins gonflables suivants peuvent se déployer si le dessous du véhicule entre en collision avec un objet dur:

- Coussins gonflables frontaux SRS
- Coussins gonflables de genoux SRS
- Coussin gonflable latéral SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS



| Les coussins gonflables suivants peuvent se déployer si le véhicule s'incline de façon importante ou s'il subit un choc violent en heurtant un trottoir, etc.:

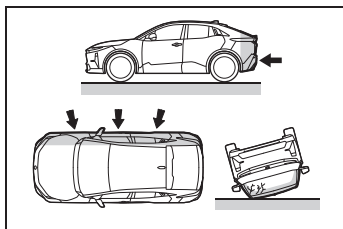
- Coussins gonflables rideaux SRS



n Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS ne se déploient pas

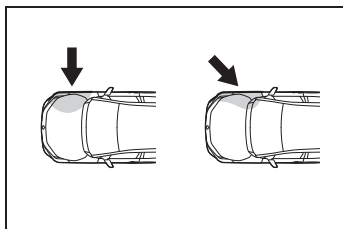
l Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors de collisions latérales ou arrière, si le véhicule se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, si cette collision entraîne une décélération brusque et suffisante, les coussins gonflables SRS peuvent se déployer.

- Coussins gonflables frontaux SRS
- Coussins gonflables de genoux SRS



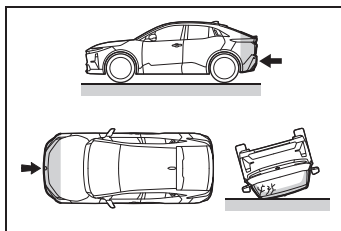
l Les coussins gonflables SRS suivants peuvent ne pas se déployer si le véhicule est percuté à un certain angle ou en cas de collision latérale avec une zone du véhicule autre que l'habitacle:

- Coussin gonflable latéral SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS



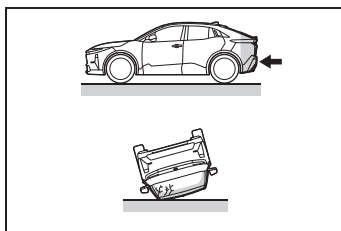
l Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors de collisions avant ou arrière, si le véhicule se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite:

- Coussin gonflable latéral SRS



l Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors de collisions arrière, si le véhicule se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale ou latérale à vitesse réduite:

- Coussins gonflables rideaux SRS

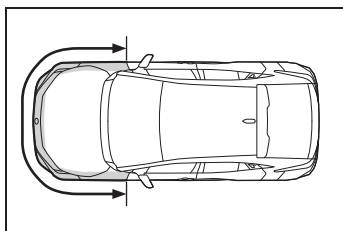


n A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les situations suivantes, le véhicule nécessite d'être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

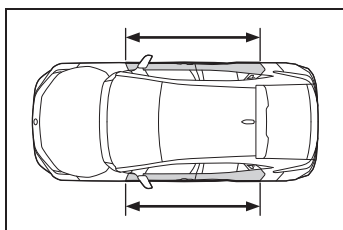
- l Lorsque l'un des coussins gonflables SRS s'est déployé
- l Lorsque l'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour provoquer le déploiement d'un des coussins gonflables SRS suivants:
- Coussins gonflables frontaux SRS

- Coussins gonflables de genoux SRS



- l Lorsque le véhicule est partiellement endommagé, déformé ou percé au niveau d'une porte ou de sa zone environnante, ou a été impliqué dans une collision qui n'était pas assez grave pour provoquer le déploiement d'un des coussins gonflables SRS suivants:

 - Coussin gonflable latéral SRS
 - Coussins gonflables rideaux SRS



- l Lorsque la section de la garniture du volant, la planche de bord à proximité du coussin gonflable SRS du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord présente des rayures, des fissures ou toute autre détérioration.
- l Lorsque la surface d'un siège renfermant un coussin gonflable latéral SRS est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.
- l Lorsque la partie d'un montant avant, d'un montant arrière ou d'une garniture (capitonnage) du rail latéral du toit qui recouvre un coussin gonflable rideau SRS présente des rayures, des fissures ou toute autre détérioration.



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- l Le conducteur et tous les passagers doivent porter correctement leur ceinture de sécurité. Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.
- l Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, tout particulièrement si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si votre position de conduite actuelle vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur, vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.

**AVERTISSEMENT**

- Inclinez légèrement le dossier de siège. Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.
- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou. Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle du véhicule avec les pédales et le volant, et en préservant la vue des commandes du tableau de bord.

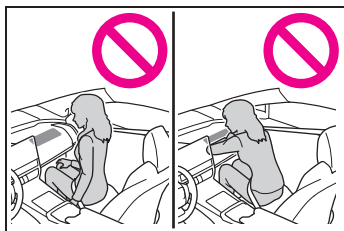
I Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à une boucle de ceinture de sécurité du passager avant sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, le système de coussins gonflables SRS détermine que le passager avant a attaché sa ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas bouclée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent ne pas se déployer correctement lors d'une collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité correctement en cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité.

I Le coussin gonflable frontal SRS se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, tout particulièrement si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable, avec le dossier réglé de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.

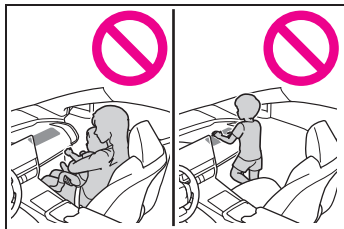
⚠ AVERTISSEMENT

Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P.52)

Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

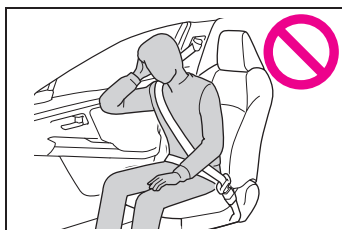


Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.

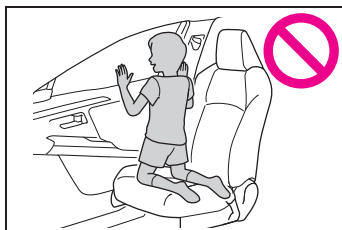


Les occupants des sièges avant ne doivent en aucun cas tenir d'objets sur leurs genoux.

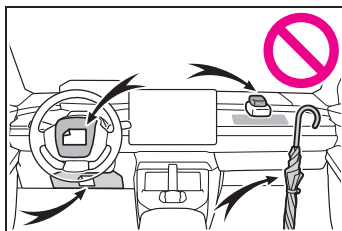
Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux ou arrière.



Ne laissez personne s'agenouiller sur un siège en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

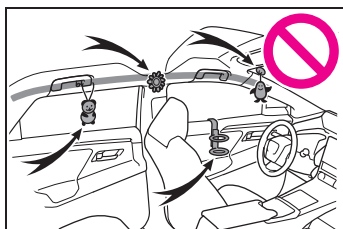


Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.



⚠ AVERTISSEMENT

- Ne fixez rien à des emplacements tels que les portes, la vitre du pare-brise, les vitres latérales, les montants avant ou arrière, des rails latéraux de toit et des poignées de maintien. (À l'exception de l'étiquette de limitation de vitesse →P.560)



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Ces éléments peuvent se transformer en projectiles si les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.
 - Si un cache en vinyle est fixé sur la zone où le coussin gonflable de genoux SRS se déploie, veillez à le retirer.
 - N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS de se déployer correctement, peuvent désactiver le système ou entraîner le déploiement involontaire des coussins gonflables SRS, ce qui peut éventuellement occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux composants des systèmes de coussins gonflables SRS, aux portes avant ou à leur zone adjacente. En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
 - Ne touchez aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils peuvent être chauds.
 - Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
 - Si un composant renfermant un coussin gonflable SRS est endommagé ou fissuré, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.
 - Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du siège du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

**AVERTISSEMENT**

n Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer involontairement, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

| Dépose, repose, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS

| Réparation, dépose ou modification des pièces suivantes ou de leurs alentours

- Volant
- Tableau de bord
- Planche de bord
- Sièges
- Garnissage des sièges
- Montants avant
- Montants latéraux
- Montants arrière
- Rails latéraux de toit
- Panneaux de portes avant
- Garniture de porte avant
- Haut-parleurs de porte avant
- | Modifications des panneaux de portes avant (par exemple, perçage de trous dans les panneaux)
- | Réparation ou modification des pièces suivantes ou de leurs alentours
- Aile avant

- Pare-chocs avant
- Côtés de l'intérieur du véhicule
- | Installation des pièces suivantes ou accessoires
- Pare-buffle ou pare-kangourou
- Chasse-neige
- Treuils
- Porte-bagages de toit
- | Modifications de la suspension du véhicule
- | Installation d'appareils électroniques, tels que des émetteurs/récepteurs radios mobiles (émetteurs RF) et des lecteurs CD
- | Modifications apportées à votre véhicule pour les personnes atteintes d'un handicap physique

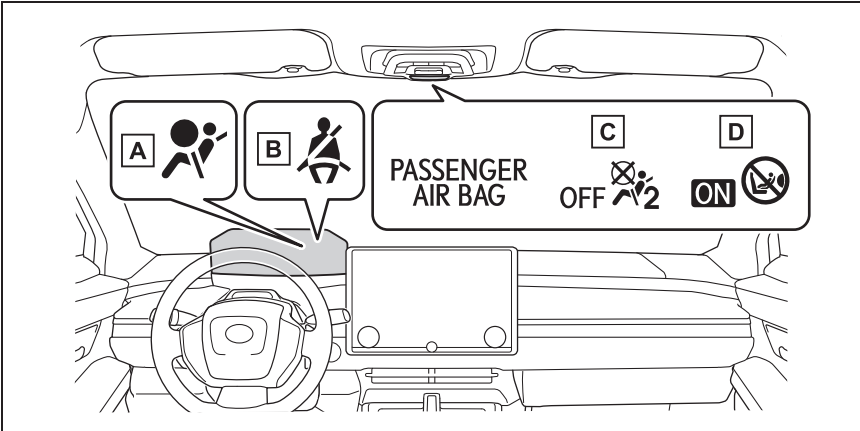
Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable du passager avant SRS
- Coussin gonflable de genoux du passager avant SRS

Composants du système



- A Témoind d'avertissement SRS
- B Témoind de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
- C Témoind indicateur “AIR BAG OFF”
- D Témoind indicateur “AIR BAG ON”

Conditions et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

n Adulte*1

Témoind indica- teur/d'avertisse- ment	Témoind indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoind d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoind de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt*2 ou clignote- ment*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

n **Enfant**^{*4}

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON" ^{*4}
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt ^{*2} ou clignotement ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé ^{*4}
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

n **Siège de sécurité enfant avec bébé**^{*5}

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ^{*6}
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt ^{*2} ou clignotement ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

n **Inoccupé**

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

n Dysfonctionnement du système

Témoin indica- teur/d'avertisse- ment	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

- *1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas reconnaître cette personne comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.
- *2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.
- *3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.
- *4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège modulable, le système peut ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.
- *5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P.52)
- *6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P.54)

**AVERTISSEMENT**

n Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Portez correctement votre ceinture de sécurité.

I Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.

**AVERTISSEMENT**

- I Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploient pas, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- I Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (par ex. poche de dossier de siège).
- I N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- I Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- I Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.
- I N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- I Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- I Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.54)
- I Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.

**AVERTISSEMENT**

- I Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- I Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- I N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- I Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Conduite en compagnie d'enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le volant, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques. (→P.179, 214)
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

n Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer un siège de sécurité enfant dans le véhicule, des précautions doivent être respectées, différents types de siège de sécurité enfant, ainsi que des méthodes d'installation, etc. indiqués dans ce manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant qui ne peut pas utiliser correctement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à suivre la méthode d'installation figurant dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité.

Table des matières

Points à retenir: P.52

Siège de sécurité enfant: P.54

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant: P.54

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

- Fixé avec une ceinture de sécurité: P.57
- Fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant: P.62

- Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure): P.65

Points à retenir

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis ainsi qu'au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

- Donnez la priorité et respectez les avertissements, ainsi que les lois et réglementations relatives aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.



AVERTISSEMENT

n Lorsqu'un enfant est présent dans le véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

I Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement retenu avec une ceinture de sécurité ou assis dans un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour en savoir plus sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel.

I Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.

I Tenir un enfant dans vos bras ou le faire tenir par une autre personne ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'habitacle du véhicule.

n Manipulation du siège de sécurité enfant

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

I Si le véhicule subit un choc important lors d'un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité enfant présente des dommages qui ne sont pas facilement visibles. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le siège de sécurité.

I Veuillez à respecter toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant et à fixer correctement le siège.

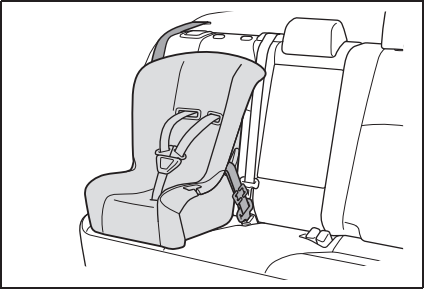
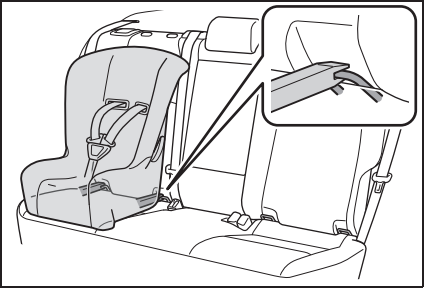
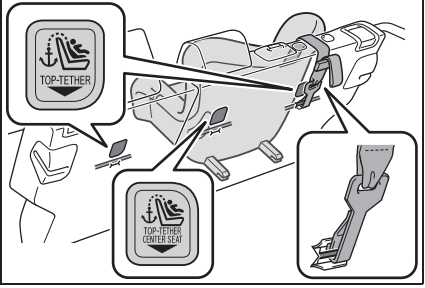
I Veuillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.

I S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre.

Siège de sécurité enfant

n Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant

Vérifiez dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant l'installation du siège de sécurité enfant.

Méthode d'installation		Page
Fixation au moyen de la ceinture de sécurité		P.57
Fixation au moyen de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant		P.62
Fixation au moyen de pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)		P.65

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

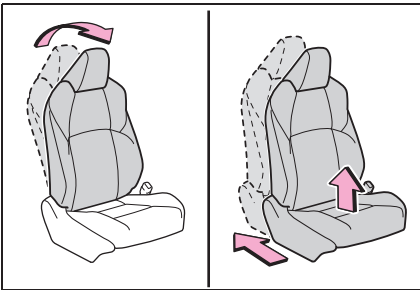
n Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé sur un

siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez les sièges de sécurité enfant sur les sièges arrière. Lorsque l'installation d'un siège

de sécurité enfant sur un siège passager avant est inévitable, réglez le siège comme suit et installez le siège de sécurité enfant.

- Réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus relevée.
- Placez le siège avant sur la position la plus reculée. Si la hauteur du siège du passager peut être ajustée, déplacez-le jusqu'à la position la plus haute.
- Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. Sinon, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.



AVERTISSEMENT

n Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force engendrée par le déploiement rapide du coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.

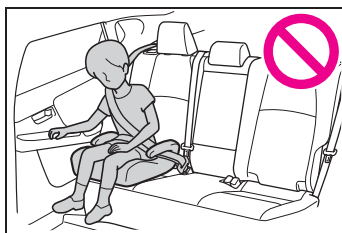
I Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant.

! AVERTISSEMENT

- I Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, placez le dossier de siège sur la position la plus droite possible, reculez le siège au maximum, et levez le siège sur la position la plus haute, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.



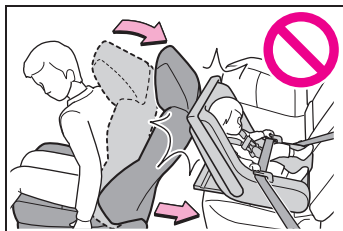
- I Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans le siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.



- I Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- I Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

n **Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)**

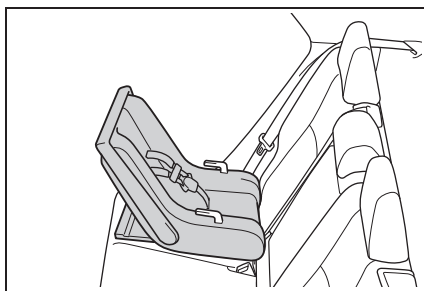
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

n **Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable**

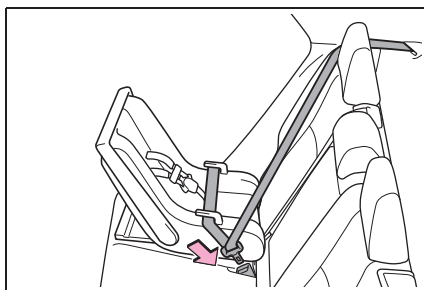
1 Réglez le siège arrière.

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

2 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

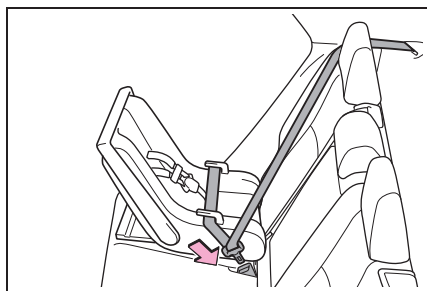


3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



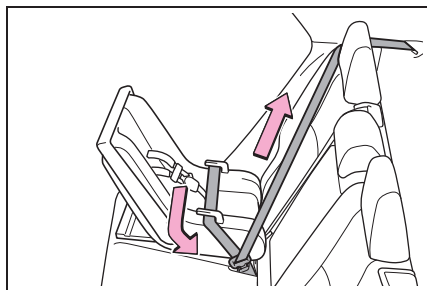
4 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée,

la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 5** Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



- 6** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.61)

**n Type face à la route —
Siège modulable**

- 1** Réglez le siège.

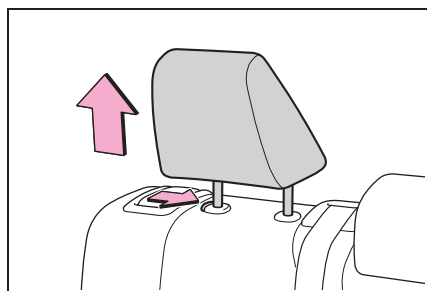
- Lors de l'utilisation du siège passager avant

Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.54 pour le réglage du siège passager avant.

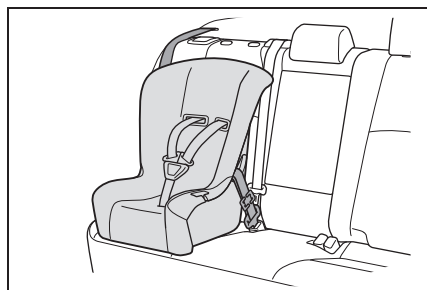
- Lors de l'utilisation du siège arrière

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

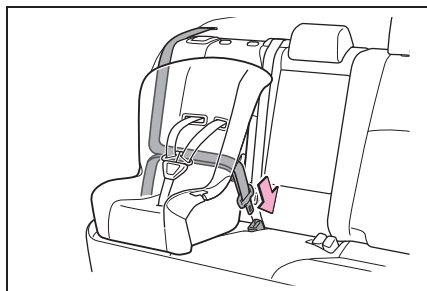
- 2** Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.203)



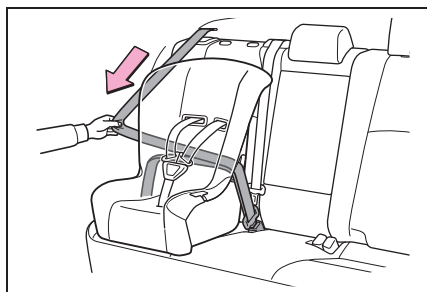
- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.



- 4** Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



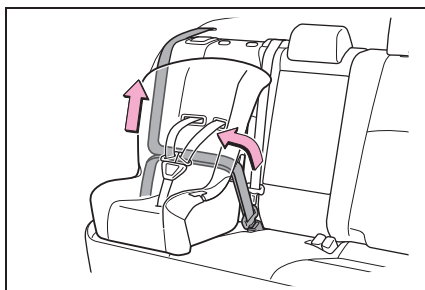
- 5** Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 6** Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne

peut plus être déroulée.

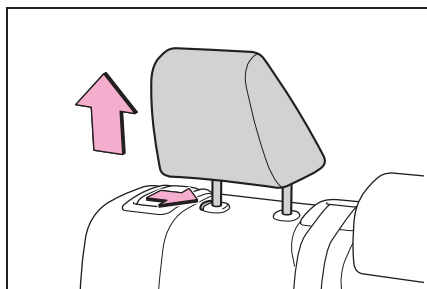


- 7** Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.65)
- 8** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balanciez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.61)

n Siège rehausseur

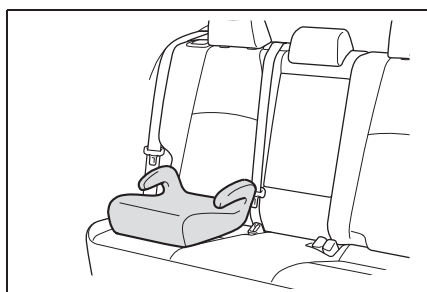
- 1** Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.54 pour le réglage du siège passager avant.
- 2** Type avec dossier haut: Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré,

retirez l'appuie-tête.
(→P.203)

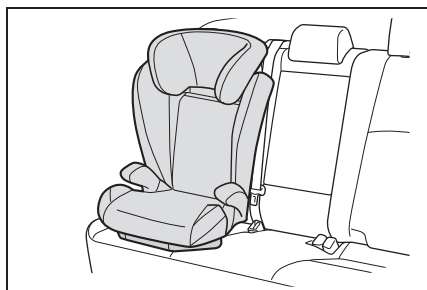


- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

► Type rehausseur



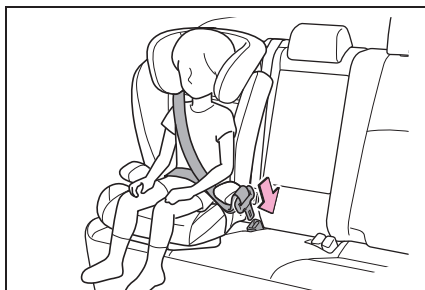
► Type avec dossier haut



- 4** Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le

fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P.31)

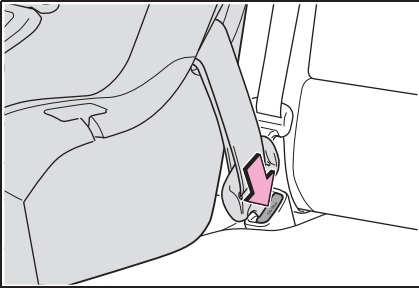


- n Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité**

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Lorsque vous détachez la boucle, le siège de sécurité enfant peut se lever brusquement en raison du rebond du coussin de siège. Détachez la boucle tout en retenant le siège de sécurité enfant.

Étant donné que la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, remplacez-la lentement sur la position de rangement.

**AVERTISSEMENT****n En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- I Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.
- I Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- I Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- I Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.

I Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.

I Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

I Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans le siège central arrière, mettez les deux coussins de siège dans la même position et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Les dossiers de siège doivent être réglés à la même inclinaison. Sinon, le siège de sécurité enfant ne peut pas être solidement attaché et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

AVERTISSEMENT

I Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

n En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P.34)

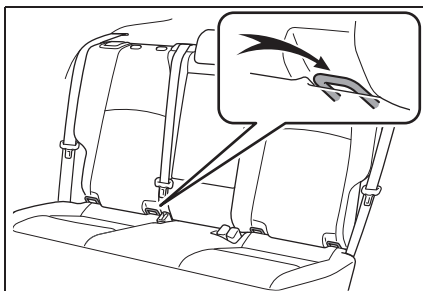
n N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Siège de sécurité enfant fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

n Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les sièges latéraux arrière.



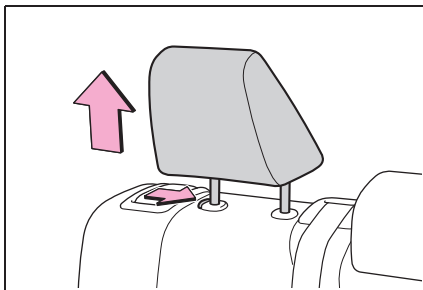
n Lors de l'installation sur les sièges latéraux arrière

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

1 Réglez le siège.

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

2 Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.203)

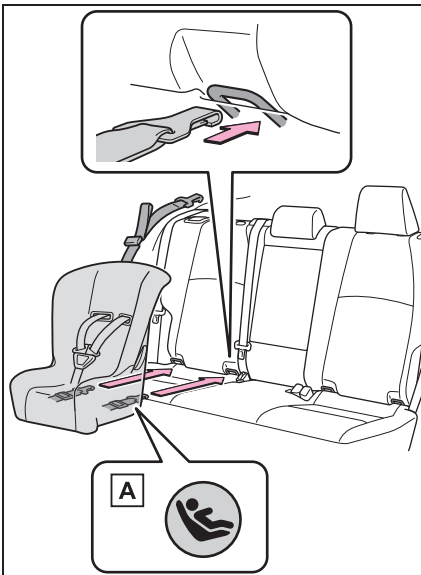


- ▶ Avec des fixations inférieures flexibles

3 Arrimez les crochets des fixations inférieures aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A** indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

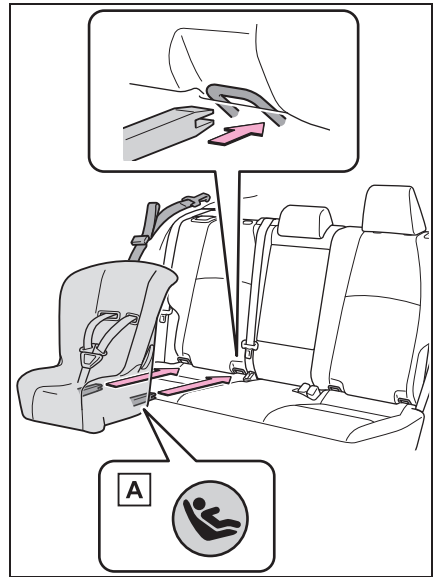
- ▶ Avec des fixations inférieures rigides

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A**

indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

4 Si le siège de sécurité enfant

est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.65)

5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balangez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.61)

n Lors de l'installation sur le siège central arrière

Aucun point d'ancrage LATCH

n'est présent sur le siège central arrière. Toutefois, les points d'ancrage LATCH intérieurs des sièges latéraux, qui sont espacés de 16,54 in. (420 mm), peuvent être utilisés si les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant permettent l'utilisation de ces points d'ancrage avec l'espace-ment d'ancrage indiqué.

Les sièges de sécurité enfant équipés de fixations inférieures rigides ne peuvent pas être installés sur le siège central. Ce type de siège de sécurité enfant peut être uniquement installé sur le siège latéral.

n Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.



AVERTISSEMENT

n En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.

I Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

I Ne fixez jamais deux fixations de siège de sécurité enfant au même point d'ancrage. Lors d'une collision, un point d'ancrage peut ne pas être suffisamment résistant pour maintenir deux fixations de siège de sécurité et peut se rompre. Si les points d'ancrage LATCH sont déjà utilisés, utilisez la ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant sur le siège central.

I Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

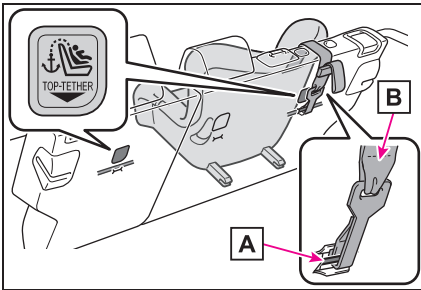
Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

n Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont fournies pour chaque siège arrière.

Utilisez les pattes d'ancrage pour fixer la sangle de retenue supérieure.

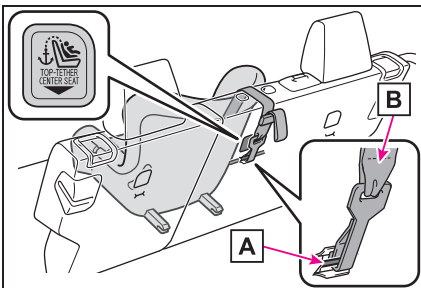
► Sièges arrière latéraux



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

► Siège central arrière



A Patte d'ancrage

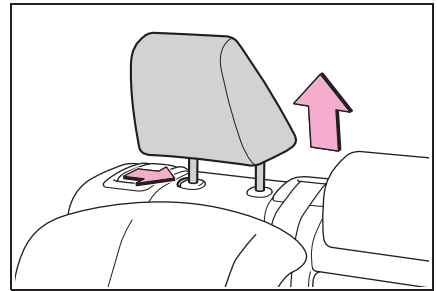
B Sangle de retenue supérieure

n Fixation de la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

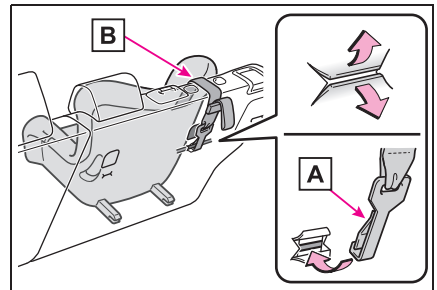
► Sièges arrière latéraux

1 Retirez l'appuie-tête.
(→P.203)



2 Fixez le clip de fixation sur le dispositif d'ancrage et serrez la sangle d'ancrage supérieure.

Assurez-vous que la sangle d'ancrage supérieure est solidement attachée. (→P.61)



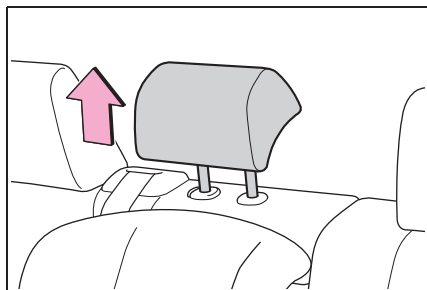
A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

► Siège central arrière

- 1 Les appuie-têtes doivent être réglés sur la position la plus haute.

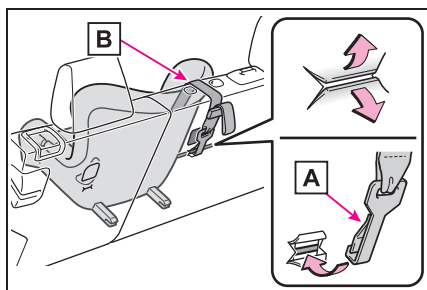
Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant ou de la sangle supérieure et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.203)



- 2 Fixez le clip de fixation sur le dispositif d'ancrage et serrez la sangle d'ancrage supérieure.

Assurez-vous que la sangle d'ancrage supérieure est solidement attachée.

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à ce que la sangle de retenue supérieure passe sous l'appuie-tête.



A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

n Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

n En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- ! Attachez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.
- ! Ne fixez pas la sangle supérieure à autre chose que la patte d'ancrage.
- ! Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- ! Siège central arrière: Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, une fois l'appuie-tête relevé puis la patte d'ancrage fixée, ne baissez pas l'appuie-tête.



NOTE

n Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Lorsque vous ne les utilisez pas, veillez à fermer le cache. S'il reste ouvert, le cache peut être endommagé.

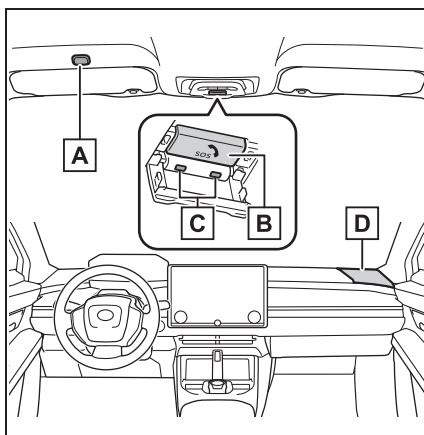
Safety Connect

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données du système de positionnement global (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

Composants du système



- A** Microphone
- B** Bouton "SOS"
- C** Témoins indicateurs à LED
- D** Haut-parleur

Services

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Automatic Collision Notification*

Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P.70)

*: Brevet américain N° 7,508,298 B2

- Stolen Vehicle Location

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.70)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet de mettre les conducteurs en relation avec le centre de traitement. (→P.71)

● Enhanced Roadside Assistance

Offre aux conducteurs divers services d'assistance sur la route. (→P.71)

Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour tout complément d'informations sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, appelez le centre d'appels approprié ci-après ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

n Informations sur les services Safety Connect

| Il est impossible d'effectuer des appels téléphoniques à l'aide de la technologie Bluetooth® pendant que le système Safety Connect est activé et en cours d'utilisation.

| La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection

de modèles Toyota (uniquement dans les états contigus des États-Unis). La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel du dispositif télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option sélectionnée et de l'emplacement.

| Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance et Stolen Vehicle Location sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, au Porto-Rico et au Canada, et le service Enhanced Roadside Assistance est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.

| Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance, Stolen Vehicle et Enhanced Road Assistance ne fonctionnent pas dans les îles Vierges des États-Unis. Pour les véhicules vendus en premier lieu dans les îles Vierges des États-Unis, aucun service Safety Connect ne fonctionne à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des îles Vierges des États-Unis.

| Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et le dispositif n'est pas compatible TTY.

n Langues

Le centre de traitement Safety Connect propose son assistance en

plusieurs langues. Les messages du serveur vocal du système Safety Connect sont disponibles en anglais, en espagnol et en français. Veuillez indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

n Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Vous risquez de ne pas pouvoir contacter le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = dysfonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = service Safety Connect non actif

Services Safety Connect

n Automatic Collision Notification

En cas de déploiement d'un quelconque coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

n Stolen Vehicle Location

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et à retrouver le véhicule. Après avoir déposé plainte à la police, appelez le centre d'appels au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les messages du serveur vocal pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver un véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect, dans certains cas, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

n Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond détermine la localisation de votre véhicule, estime l'urgence et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

n Enhanced Roadside Assistance

L'Enhanced Roadside Assistance ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui

peut prêter son aide dans bien des cas: remorquage, crevaisson, etc. Pour une description complète des services Enhanced Roadside Assistance et des limitations auxquelles ils sont soumis, veuillez vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité pour Safety Connect

Important ! Lisez les informations sur l'exposition aux signaux radioélectriques qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect;

Le système Safety Connect installé dans votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté une directive relative à l'exposition aux radiofréquences RF, avec des niveaux de sécurité pour les téléphones mobiles. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique.

Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

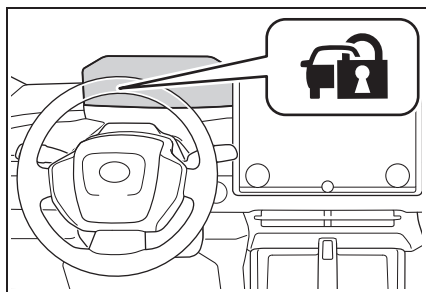
Système d'antidémarrage

Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système EV si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Utilisation du système



Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact d'alimentation pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois que le contact d'alimentation est placé sur

ACC ou ON pour indiquer que le système a été désactivé.

n Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

n Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- l Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- l Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé enregistrée dans le système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule



NOTE

n Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Une porte ou un hayon verrouillé est déverrouillé ou ouvert par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/désactivation/arrêt du système d'alarme

n Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

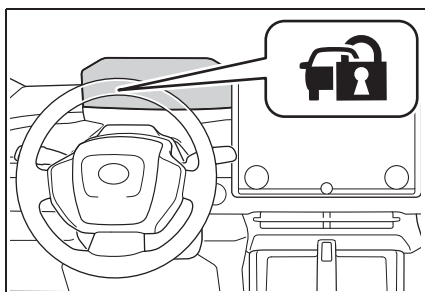
Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

n Réglage

Fermez les portes, le hayon et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.



n Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système EV. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

n Armement de l'alarme

Vous pouvez armer l'alarme si toutes les portes sont fermées même si le capot est ouvert.

n Entretien du système

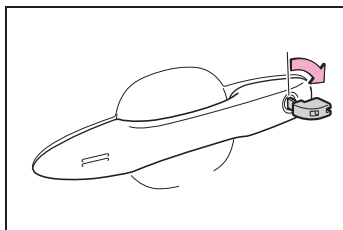
Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

n Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher

dans les situations suivantes:
(Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

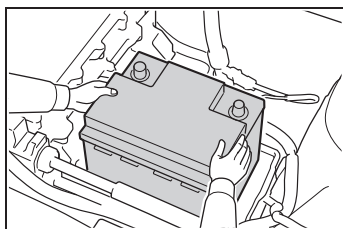
- Les portes sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.



- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte, le hayon ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- Recharge ou remplacement de la batterie 12 V lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.575)



n Verrouillage des portes lié à l'alarme

Dans les situations suivantes, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est activée.

- Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V.

NOTE

n Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Pré-alarme

Si une porte est déverrouillée avec la clé mécanique alors que l'alarme est en cours de déclenchement, la pré-alarme retentit pendant 10 secondes.

Si la porte est à nouveau verrouillée ou si la pré-alarme est arrêtée pendant ces 10 secondes, une alarme se déclenche.

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver ou arrêter la pré-alarme:

- Fermez les portes et verrouillez toutes les portes au moyen du système d'accès intelligent ou de la télécommande du verrouillage centralisé.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système EV. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

Système du véhicule électrique

2

2-1. Système du véhicule électrique

Caractéristiques du système du véhicule électrique **78**

Précautions relatives au système du véhicule électrique **82**

Conseils de conduite d'un véhicule électrique à batterie **88**

Autonomie **90**

2-2. Charge

Équipement de recharge **92**

Verrouiller et déverrouiller le connecteur de recharge CA **94**

Méthodes de recharge ... **97**

Conseils sur le mode de recharge **99**

Choses à savoir avant de charger **101**

Comment utiliser la recharge CA **105**

Comment utiliser la recharge CC **110**

Utilisation de la fonction de programme de recharge **116**

Utilisation du préconditionnement de la batterie **124**

Utilisation du mode My Room **128**

Lorsque la recharge ne peut pas être effectuée **132**

Système Plug & Charge **146**

Comment utiliser le système Plug & Charge **146**

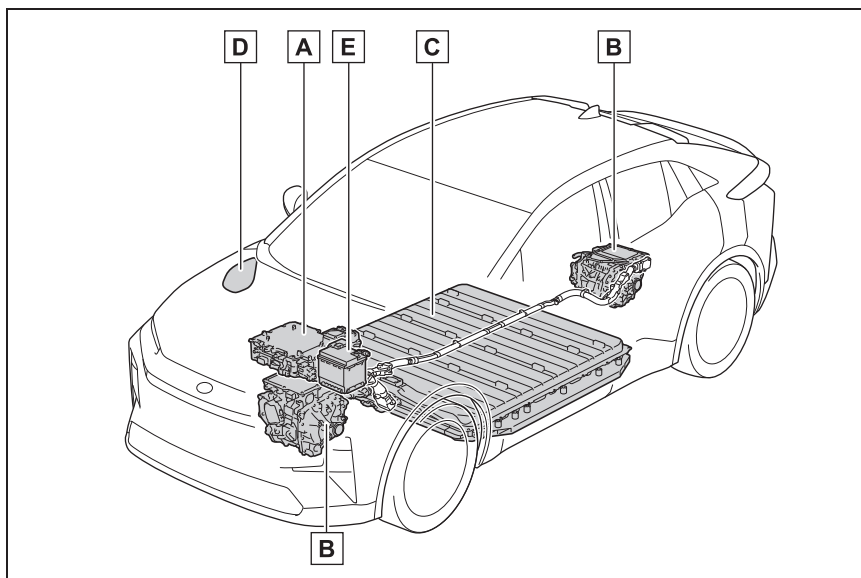
Lorsque le système Plug & Charge ne peut pas être utilisé normalement ... **148**

Caractéristiques du système du véhicule électrique

Les véhicules électriques à batterie diffèrent considérablement des véhicules conventionnels.

Ils utilisent l'électricité chargée dans une batterie de traction pour entraîner le moteur électrique. Étant donné que les véhicules électriques à batterie fonctionnent en utilisant de l'électricité, ils n'émettent pas d'émissions, telles que de CO₂ (dioxyde de carbone) et de NOx (oxyde d'azote). Les véhicules électriques à batterie sont des véhicules respectueux de l'environnement.

Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- A** ESU: Unité d'alimentation électrique (chargeur embarqué de batterie de traction/convertisseur CC/CC)
- B** eAxe (Moteur traction/Onduleur/Boîte-pont(avant/arrière^{*}))
- C** Batterie de traction
Fournit l'électricité au moteur électrique.

D Port de charge**E** Batterie 12 V

Fournit l'électricité à plusieurs systèmes du véhicule, comme les coussins gonflables SRS, les phares, les essuie-glaces, etc.

*: Modèles AWD uniquement

n Lors du freinage (freinage régénératif)

Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie de traction.

L'autonomie de la conduite peut être augmentée en utilisant activement ce freinage régénératif pour stocker de l'électricité dans la batterie de traction.

Charge

Le véhicule électrique à batterie fonctionne grâce à l'électricité reçue d'une source d'énergie externe et stockée dans la batterie de traction. Aussi bien les stations de recharge publiques que les prises domestiques peuvent être utilisées pour la recharge. Les procédures sont différentes du réapprovisionnement conventionnel d'un véhicule. Veillez donc à lire attentivement ce qui suit.

- Équipement de recharge (→P.92)
- Choses à savoir avant de charger (→P.101)
- Comment recharger votre véhicule (→P.105, 110)

- Lorsque la recharge ne peut pas être effectuée normalement (→P.132)

n Freinage régénératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement avec la recharge de la batterie de traction.

- I Vous relâchez la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec la position de changement de vitesse sur D.
- I Vous appuyez sur la pédale de frein tout en conduisant avec la position de changement de vitesse sur D.

n Charge de la batterie 12 V

La batterie 12 V est chargée par la batterie de traction lorsque le système EV fonctionne ou lorsque la batterie de traction est en cours de charge.

Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant une longue période, la charge de la batterie 12 V est peut-être devenue faible à cause d'une auto-décharge. Si cela se produit, appliquez les bonnes procédures. (→P.573)

n Lorsque vous n'utilisez pas le véhicule pendant une longue période de temps

- I Si vous n'allez pas utiliser le véhicule pendant une longue période de temps, chargez la batterie de traction une fois par mois. La batterie de traction est ainsi protégée d'une baisse de tension

extrême due à une autodécharge.

- I Si vous n'allez pas utiliser le véhicule pendant une longue période de temps, la batterie 12 V doit être chargée à partir de la batterie de traction afin de réduire le risque de décharge de la batterie de 12 V. Dans ce cas, il se peut que le ventilateur de refroidissement se mette à fonctionner, toutefois, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- I Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger, ne laissez pas le couvercle du port de recharge ouvert, ni le câble de recharge connecté au véhicule. Lorsqu'il n'est pas nécessaire que le câble de recharge soit connecté, laissez-le déconnecté du véhicule.

n **Charge de la batterie de traction**

Veillez à maintenir un niveau de charge de la batterie de traction adapté à vos besoins de conduite.

Si la batterie de traction est complètement déchargée, le véhicule ne peut pas être conduit du tout.

Lorsque la batterie devient faible, chargez-la aussi vite que possible.

n **Si la batterie de traction est faible**

- I Si la batterie de traction est faible, le témoin d'avertissement de la charge de la batterie de traction s'allume ou clignote et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.536)
- I Si la batterie de traction est complètement déchargée, le système EV ne peut pas être démarré et la conduite ne sera pas possible. Lorsque la batterie de traction devient faible, chargez-la aussi vite que possible.

n **Bruits et vibrations particuliers à un véhicule électrique**

Comme il n'y a pas de bruit ni de vibration du moteur, il est facile de croire que le véhicule électrique à

batterie est éteint alors qu'il est en fait toujours en marche, comme l'indique l'indicateur "READY" allumé. Pour des raisons de sécurité, assurez-vous de toujours régler la position de changement de vitesse sur P et serrez le frein de stationnement lorsque vous êtes stationné.

Avant et après avoir démarré le système EV, les bruits et vibrations suivants peuvent se produire.

Cependant, ces sons et/ou vibrations ne sont pas les signes d'un dysfonctionnement:

- I Un bruit de fonctionnement du système de freinage peut venir de la partie avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- I Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur ou compartiment à bagages.
- I Des bruits du relais électrique peuvent provenir du compartiment moteur, au démarrage ou à l'arrêt du système EV.
- I Des bruits de fonctionnement du relais, comme un claquement ou un léger cliquetis, émis par la batterie de traction, dans les cas suivants:
 - Au démarrage ou à l'arrêt du système EV
 - Lorsque la recharge commence ou est terminée
 - Lorsque le véhicule est conduit pour la première fois après avoir chargé la batterie de traction en utilisant une recharge CC
- I Bruits possibles dus au freinage régénératif lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou que la pédale d'accélérateur est relâchée.
- I Des bruits du fonctionnement du ventilateur de refroidissement viennent du radiateur.
- I Des bruits de fonctionnement du système de climatisation (compresseur de climatisation, moteur

de soufflerie).

n Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

n Lorsque l'écran multifonctionnel affiche "Anomalie système alerte acoustique du véhicule Voyez votre concessionnaire"

Il existe un risque d'anomalie dans le système d'avertissement acoustique du véhicule. Contactez votre concessionnaire Toyota.

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Un son changeant en fonction de la vitesse de conduite est émis afin d'avertir les personnes se trouvant à proximité que le véhicule approche. Ce bruit est perceptible à l'intérieur du véhicule. Le signal sonore s'arrête lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 23 mph (37 km/h).

n Système d'avertissement acoustique du véhicule

Dans les cas suivants, le système d'avertissement acoustique du véhicule peut être difficilement audible pour les personnes se trouvant à proximité.

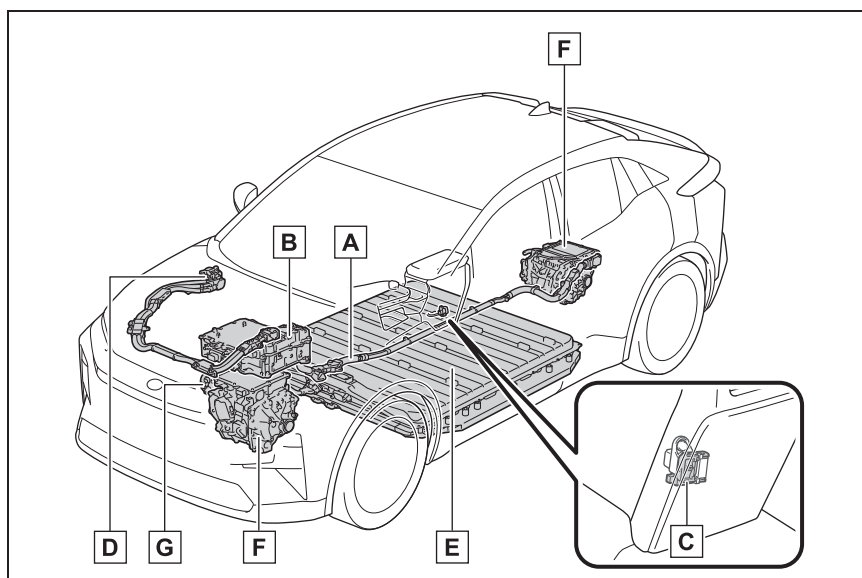
- | Dans un environnement très bruyant
- | En cas de vent ou de pluie

De plus, étant donné que le système d'avertissement acoustique du véhicule est installé à l'avant du véhicule, il peut être plus difficile à entendre depuis l'arrière du véhicule par rapport à l'avant.

Précautions relatives au système du véhicule électrique

Faites attention aux composants haute tension (environ 300 V ou plus), comme la batterie de traction, l'unité d'alimentation électrique, les câbles haute tension oranges et le moteur électrique, ainsi qu'aux composants haute température, comme le radiateur de refroidissement, qui sont fournis avec le véhicule électrique à batterie. Lisez attentivement les descriptions suivantes avant d'utiliser le système EV et manipulez correctement le système EV. Notez que des étiquettes d'avertissement avec une marque ⚠ sont apposées sur les composants haute tension, pour vous rappeler qu'une manipulation prudente est nécessaire.

Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- A** Câbles haute tension (orange)
- B** ESU: Unité d'alimentation électrique (chargeur embarqué de batterie de traction/convertisseur CC/CC)

- C** Prise de service
- D** Entrée de recharge
- E** Batterie de traction
- F** eAxe (Moteur traction/Onduleur/Boîte-pont(avant/arrière*))
- G** Compresseur de climatisation

*: Modèles AWD uniquement

n Ondes électromagnétiques

I Les pièces et les câbles haute tension des véhicules électriques à batterie comportent un blindage électromagnétique et émettent donc approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou les appareils électroniques domestiques.

I Votre véhicule peut causer des interférences sonores au niveau de certaines pièces pour radio d'autres marques.

n Batterie de traction (Batterie lithium-ion)

La batterie de traction a une durée de vie limitée.

La capacité de la batterie de traction (la capacité de tenir une charge) diminue avec le temps et son utilisation, de la même façon que les autres batteries rechargeables. La mesure dans laquelle la capacité se réduit change considérablement en fonction de l'environnement (température ambiante, etc.) et des conditions d'utilisation, comme la façon dont le véhicule est conduit et la façon dont la batterie de traction est rechargée.

Il s'agit d'une caractéristique naturelle des batteries au lithium-ion, et il ne s'agit pas d'un mauvais fonctionnement. De plus, même si l'autonomie diminue lorsque la capacité de la batterie de traction diminue, la performance du véhicule ne diminue pas considérablement.

Afin de réduire la possibilité de perte de capacité, suivez les instructions signalées à la P.103, "Réduction de capacité de la batterie de traction".

n Démarrage du système EV dans un environnement extrêmement froid

Lorsque la batterie de traction est extrêmement froide (au-dessous d'environ -22°F [-30°C]) sous l'effet de la température extérieure du véhicule, il peut s'avérer impossible de démarrer le système EV. Dans ce cas, essayez de démarrer le système EV à nouveau une fois que la température de la batterie de traction augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.



AVERTISSEMENT

n Précautions haute tension

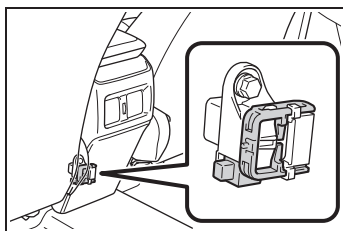
Le véhicule possède des systèmes CC et CA haute tension, ainsi qu'un système 12 V.

Les systèmes de haute tension CC et CA sont très dangereux et ils peuvent provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

I Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles (orange) ou leurs connecteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

- I Ne touchez pas aux composants sous haute tension. Ils sont extrêmement chauds, particulièrement après avoir conduit.
- I La prise de service est située sous le rangement de console. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et est soumis à un courant haute tension.



n Précautions relatives aux accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles:

- I Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr pour prévenir tout accident ultérieur. Tout en appuyant sur la pédale de frein, serrez le frein de stationnement et déplacez la position de changement de vitesse sur P pour arrêter le système EV. Ensuite, relâchez lentement la pédale de frein.
- I Ne touchez pas les pièces, câbles (orange) et connecteurs haute tension.
- I Si des câbles électriques sont exposés à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il existe un risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.

I Ne touchez pas la batterie de traction si du liquide s'en écoule ou y adhère. Si l'électrolyte (électrolyte à base de carbonate organique) de la batterie de traction entre en contact avec les yeux ou la peau, il peut entraîner une cécité ou des lésions cutanées. Dans l'éventualité peu probable où il entre en contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau, et consultez un médecin immédiatement.

I Si de l'électrolyte fuit de la batterie de traction, n'approchez pas du véhicule. Même dans l'éventualité peu probable où la batterie de traction est endommagée, la structure interne de la batterie empêche la fuite d'une grande quantité de l'électrolyte. Cependant, s'il y a une fuite d'électrolyte, des vapeurs seront émises. Ces vapeurs sont irritantes pour la peau et les yeux et peuvent provoquer une intoxication aigüe en cas d'inhalation.

I N'approchez pas des éléments en combustion ou dont la température est élevée de l'électrolyte. L'électrolyte peut s'enflammer et provoquer un incendie.

I Si le véhicule électrique à batterie prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.

**AVERTISSEMENT**

I Si votre véhicule doit être remorqué, veillez à le transporter avec les roues avant (modèles 2WD) ou avec les quatre roues (modèles AWD) soulevées. Si le véhicule est remorqué avec les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) en contact avec le sol, l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement. (→P.530)

I Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si une fuite de liquide (autre que l'eau du système de climatisation) est décelée sur le sol, la batterie de traction peut avoir été endommagée. Quittez le véhicule dès que possible.

En outre, contactez votre concessionnaire Toyota au sujet de la fuite décelée sur le sol. Même dans le cas d'un accident léger, la batterie de traction et les pièces autour peuvent être endommagées. En cas d'accident, faites contrôler la batterie de traction par un concessionnaire Toyota.

n Batterie de traction

I Votre véhicule est équipé d'une batterie lithium-ion scellée.

I Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie de traction. Afin d'éviter des accidents, les batteries de traction qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais de votre concessionnaire Toyota. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie. À moins que la batterie ne soit correctement récupérée, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Ne mettez pas au rebut ou ne jetez par la batterie de traction de façon illégale, ce qui présente un danger pour l'environnement, ou quelqu'un peut toucher une pièce haute tension, provoquant un choc électrique.
- La batterie de traction est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule électrique à batterie. Si la batterie de traction est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'un choc électrique, un dégagement calorifique ou de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire. Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé, car il est possible que la personne recevant le véhicule ne soit pas informée des dangers de ces modifications.

**AVERTISSEMENT**

I Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie de traction n'ait été retirée, il existe un danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles et les connecteurs haute tension. Si votre véhicule doit être mis au rebut, la mise au rebut de la batterie de traction doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie de traction n'est pas mise au rebut correctement, elle risque de causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

I Pour plus d'informations sur les points de collecte des batteries de traction, sur les données de contact ou sur les procédés de recyclage, contactez votre concessionnaire Toyota.

n Précautions pendant la conduite

I Faites particulièrement attention aux alentours du véhicule. À cause de l'absence de bruit du moteur, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route et véhicules aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de l'approche du véhicule, soyez donc extrêmement prudent lorsque vous conduisez. Par conséquent, prenez des précautions supplémentaires lorsque vous conduisez, même si le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé.

I Si la zone du plancher du véhicule subit un choc ou un impact important en conduisant, arrêtez le véhicule en lieu sûr et vérifiez la partie inférieure du véhicule. S'il y a des dommages de la batterie de traction ou des fuites de liquide, cela peut provoquer un incendie de véhicule, etc. Ne touchez pas au véhicule et contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. Même si vous n'observez aucun dommage sous le plancher, la batterie de traction peut être endommagée. Si le dessous du véhicule a subi un impact, faites contrôler la batterie de traction par votre concessionnaire Toyota.

n Modifications

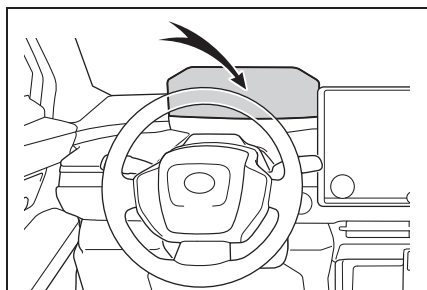
Ne faites aucune modification pour abaisser la hauteur du véhicule. La batterie de traction située sous le plancher peut entrer en contact avec le sol lorsque la hauteur du véhicule est abaissée. Si la batterie de traction est endommagée, un incendie de véhicule peut se produire et entraîner la mort ou des blessures graves.

Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par les capteurs d'impact, le système d'arrêt d'urgence arrête le système EV et coupe le courant haute tension. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système EV, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système EV ou qu'une action incorrecte est tentée.



Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions. (→P.139, 549)

n Si un témoin d'avertissement s'allume, qu'un message d'avertissement s'affiche, ou que la batterie 12 V est débranchée

Le système EV risque de ne pas démarrer.

Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

n Lorsque la batterie de traction est complètement déchargée

Si le système EV ne peut pas être démarré parce que la batterie de traction est complètement déchargée, redémarrez le système après avoir réalisé une recharge CA ou une recharge CC. Pendant la recharge, il est conseillé de charger la batterie de traction jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de la charge de la batterie de traction

s'éteigne afin d'assurer une distance à parcourir suffisante.

Conseils de conduite d'un véhicule électrique à batterie

Contrairement aux véhicules conventionnels, l'efficacité de la consommation d'électricité des véhicules électriques à batterie diminue s'ils sont conduit sur des autoroutes (ou des routes nationales) ou à des vitesses moyennes élevées, ce qui peut entraîner une réduction de la distance pouvant être parcourue. Par conséquent, si la charge restante de la batterie de traction est faible, évitez de trop vous fier à la possible distance pouvant être parcourue affichée et de conduire sur des autoroutes (ou des routes nationales). En conduisant le véhicule à des vitesses modérées, la consommation électrique de la batterie de traction peut être contrôlée.

Les conseils de conduite suivants contribueront à réduire la consommation de la batterie et à augmenter l'autonomie.

Utilisation de la position de changement de vitesse

Placez la position de changement de vitesse sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu de circulation, ou lorsque la circulation est dense, etc. Placez la position de changement de vitesse sur P lors d'un stationnement. Lorsque vous déplacez la position de changement de vitesse sur N pendant la conduite, il n'y a aucun effet positif sur la consommation électrique. Sur la position N, la batterie de traction ne peut pas être chargée. De plus, lors de l'utilisation du système de climatisation, etc., l'électricité de la batterie de traction est consommée. (→P.243)

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées à cause des embouteillages, les longs temps d'attente aux feux de signalisation ainsi que la conduite sur des pentes raides entraînent une consommation électrique élevée. Dans le but d'éviter ces situations dans la mesure du possible, consultez les prévisions de circulation avant de prendre la route. Si le véhicule est conduit dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre

au véhicule d'avancer lentement et éviter une utilisation excessive de la pédale d'accélérateur. Cela permet de minimiser une consommation inutile d'électricité.

Lors du freinage

Assurez-vous de freiner doucement et au moment opportun. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Conduite sur les autoroutes (ou routes nationales)

Maîtrisez et maintenez le véhicule à une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher l'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

- N'utilisez la climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, une consommation électrique excessive peut être réduite.

En été: Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode de recyclage d'air. De cette

manière, vous réduisez la sollicitation du système de climatisation et donc la consommation électrique.

En hiver: Il faut éviter un chauffage excessif ou inutile. Aussi, la consommation électrique peut être réduite en évitant d'utiliser le chauffage de manière excessive.

- Lorsque la commande ALL AUTO (ECO) de la commande de fonctionnement de la climatisation est activée, le système de climatisation privilégie l'utilisation du chauffage direct, tel que les sièges chauffants, pour réchauffer l'environnement des occupants et réduire la consommation électrique de la climatisation.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation électrique accrue.

Étant donné que les pneus neige peuvent être à l'origine d'un coefficient de frottement important, leur utilisation sur des routes sèches peut entraîner une consommation électrique accrue. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraîne une consommation électrique accrue. Évitez de transporter des bagages inutiles.

Autonomie

L'autonomie affichée sur l'écran multifonctionnel, etc. indique la distance de référence sur laquelle la conduite est possible, et la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Valeur affichée

Une valeur selon laquelle un niveau suffisant de performance du véhicule peut être assuré et qui est estimée à partir de la charge restante de la batterie de traction, de l'état de la batterie de traction, de la température extérieure, etc., et qui est affichée sur l'écran multifonctionnel. (→P.157)

Lorsque la température extérieure est basse, le rendement de la batterie de traction peut diminuer, ce qui peut entraîner une diminution de la distance pouvant être parcourue. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Chargez la batterie de traction plus tôt que d'habitude.

Conseils pour augmenter l'autonomie

La distance pouvant être parcourue varie en grande mesure

en fonction de la manière de conduire le véhicule, des conditions de la route, de la météo, de la température extérieure, de l'utilisation des composants électriques ainsi que du nombre d'occupants.

La distance pouvant être parcourue peut être prolongée, si les conseils suivants sont suivis:

- Maintenez une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède pour éviter toute accélération et décélération inutiles
- Accélérez et décélérez le véhicule aussi doucement que possible
- Conduisez, le plus souvent possible, à des vitesses modérées et en maintenant une vitesse constante
- Réglez le système de climatisation sur une température modérée et évitez d'utiliser en excès les fonctions de chauffage et de refroidissement.
- Utilisez des pneus de la taille spécifiée et gonflés à la pression de pneu spécifiée
- N'ajoutez pas de charge superflue dans le véhicule

Affichage lorsque la recharge est terminée

Ce qui suit indique que la

recharge a été effectuée correctement.

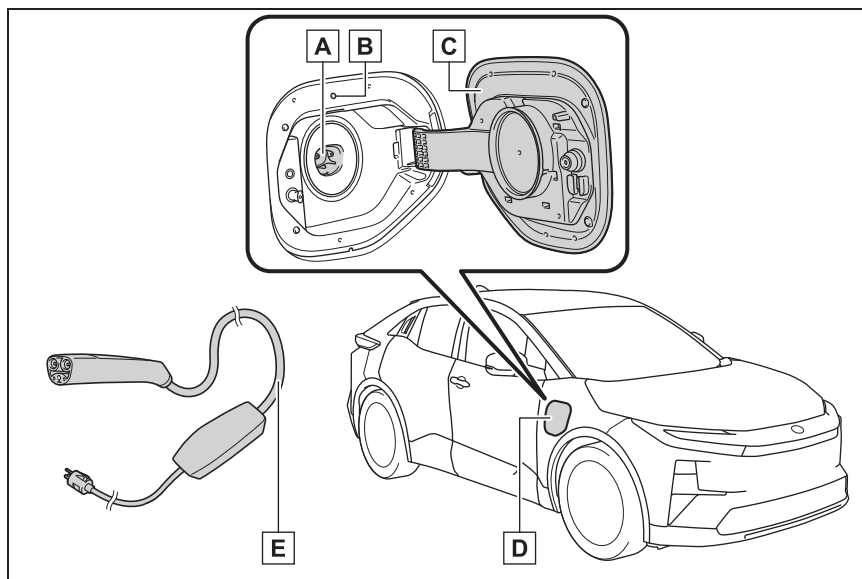
- Le témoin de recharge s'éteint
- Lorsqu'une porte est ouverte et que le contact d'alimentation est éteint, "Chargement terminé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.100)

Quel que soit le type de source d'alimentation ou si la fonction du programme de recharge est utilisée, la recharge est effectuée si ce qui précède peut être confirmé.

Messages relatifs à la recharge : →P.139

Équipement de recharge

Équipement de recharge et noms



- A** Entrée de recharge
- B** Voyant de recharge (→P.93) et témoin d'entrée de recharge
- C** Couvercle du port de recharge (→P.92)
- D** Port de charge
- E** Câble de recharge CA*

*: Il s'agit d'un exemple pour l'explication, qui peut différer de l'élément réel. Vous pouvez acheter le câble de charge CA chez votre concessionnaire Toyota. Pour une manipulation correcte et les précautions à prendre pour le câble de recharge CA, reportez-vous au manuel d'utilisation qui l'accompagne.

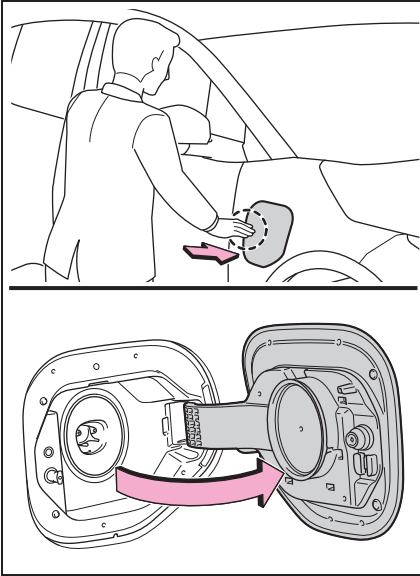
Ouverture/fermeture du couvercle du port de recharge

n Ouverture

Ouvrez légèrement le couvercle du port de recharge en

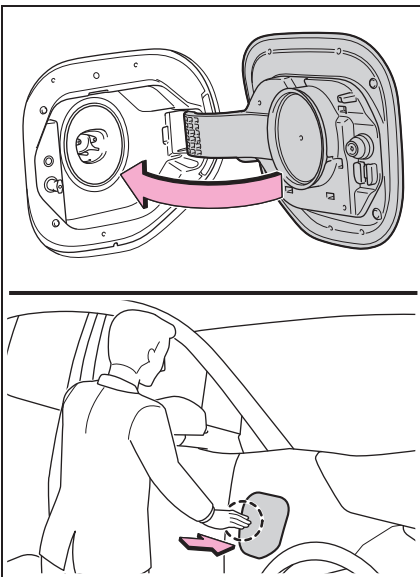
appuyant sur le bord arrière de celui-ci. (position montrée sur l'illustration)

Ouvrez complètement le couvercle du port de recharge à la main.



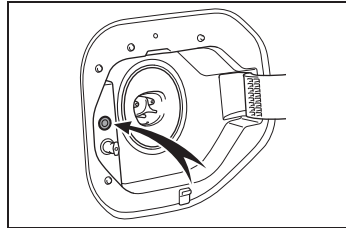
n Fermeture

Déplacez le couvercle du port de recharge jusqu'à la position d'ouverture légère et ensuite appuyer sur le bord arrière (position indiquée sur l'illustration) pour le fermer.



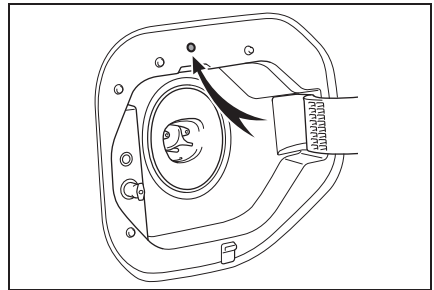
n Au sujet de la commande de détection d'ouverture/fermeture du couvercle du port de recharge

Lorsque le couvercle du port de recharge est ouvert, ne touchez pas à la commande de détection d'ouverture/fermeture du couvercle du port de recharge (position montrée sur l'illustration). Si vous touchez accidentellement la commande, le véhicule peut indiquer une information incorrecte.



Témoin de recharge

Le motif lumineux/clignotant change pour informer l'utilisateur de l'état de recharge de la façon suivante.



Motif d'éclairage/de clignotement	État du véhicule
Allumé	<ul style="list-style-type: none">• Recharge en cours*1• Le chauffage de la batterie de traction (→P.97) fonctionne
Clignotement normal*2	Lorsque le programme de recharge est enregistré (→P.116) et que le câble de recharge CA est connecté au véhicule
Clignote rapidement*2	Lorsque la recharge ne peut pas être effectuée en raison d'un dysfonctionnement d'une source d'alimentation ou du véhicule, etc. (→P.133)

*1: Le témoin s'assombrit lorsque la recharge est terminée.

*2: Clignote pendant un certain temps, puis s'éteint.

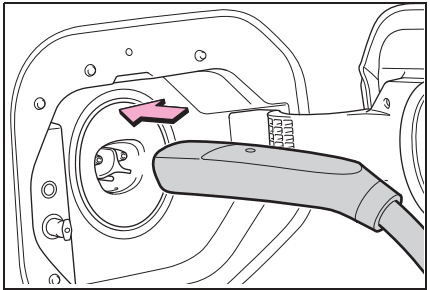
Verrouiller et déverrouiller le connecteur de recharge CA

Permet d'empêcher que le connecteur de charge CA ne se débranche lors de la charge ou soit manipulé frauduleusement, par exemple qu'une autre personne que l'utilisateur retire le câble de recharge.

Verrouiller et déverrouiller le connecteur de recharge CA

n Verrouiller le connecteur de recharge

Le connecteur de recharge est automatiquement verrouillé lorsqu'il est inséré dans l'entrée de recharge.

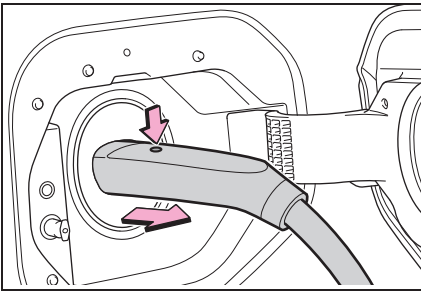


n Déverrouiller le connecteur de recharge

Le connecteur de recharge CA est déverrouillé lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage tout en portant la clé électronique sur vous ou

lorsque les portes sont déverrouillées.

Lorsque la recharge est interrompue, le connecteur de recharge CA est déverrouillé lorsque les portes sont déverrouillées au moyen du système de clé intelligente ou de la télécommande du verrouillage centralisé.



n Fonction de verrouillage du connecteur de recharge CA

Si le connecteur de recharge CA est verrouillé/déverrouillé à plusieurs reprises, il risque de ne pas fonctionner temporairement pour protéger le système de recharge CA. Dans ce cas, attendre un peu avant de brancher à nouveau le connecteur de recharge CA à l'entrée de recharge.

La goupille de verrouillage du connecteur peut se déplacer lorsque le véhicule roule ou lorsque le connecteur de recharge CA est retiré, il ne s'agit cependant pas d'un dysfonctionnement.

La fonction de verrouillage du connecteur de recharge CA ne garantit pas que le vol du câble de recharge CA sera évité et n'est pas nécessairement efficace pour tous les méfaits.

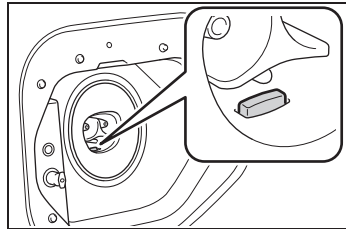
n Fonction de sécurité pour le déverrouillage

Après le déverrouillage de toutes les portes, si les portes sont à nouveau verrouillées ou que 180 secondes environ se sont écoulées avant le retrait du connecteur de recharge CA, ce dernier sera à nouveau verrouillé.

n Lorsque le connecteur de recharge CA ne peut pas être inséré dans l'entrée de recharge

Vérifiez que la goupille de sécurité du connecteur ne soit pas prolongée.

Si la goupille de sécurité du connecteur est prolongée, le verrou du connecteur fonctionne. Déverrouillez les portes à l'aide du système d'accès intelligent avec démarrage ou de la télécommande sans fil et déverrouillez le verrou du connecteur de recharge CA, puis vérifiez que la goupille de sécurité ne soit pas déployée.



n Si le connecteur de recharge CA ne peut pas être déverrouillé

Si le connecteur de charge CA ne peut pas être déverrouillé même si vous portez la clé électronique sur vous, déverrouillez les portes pour déverrouiller le connecteur.

Si le connecteur de recharge CA ne peut pas être déverrouillé par les opérations normales, ou si le bouton de déverrouillage fonctionne mal et que le connecteur de recharge CA ne peut pas être déverrouillé, le connecteur de recharge CA peut être déverrouillé à l'aide de l'une des méthodes suivantes.

- I Effectuez les opérations de déverrouillage des portes 3 fois à l'aide de la télécommande du verrouillage centralisé ou des commandes de verrouillage des portes.
- I Arrêtez la recharge sur l'affichage des instruments (→P.110).

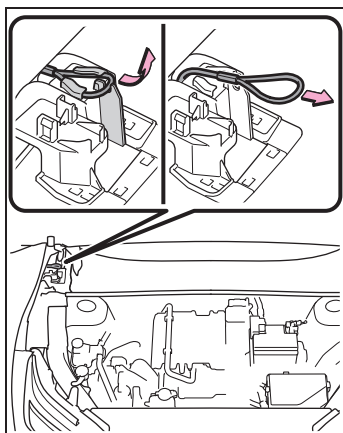
Si le connecteur de charge CA ne peut pas être déverrouillé même après avoir effectué les opérations ci-dessus, ce connecteur de charge CA peut être déverrouillé à l'aide du câble de déverrouillage d'urgence.

Ne déverrouillez le connecteur de recharge CA de cette manière qu'en cas de situation d'urgence.

Si le problème n'est pas résolu, faites immédiatement contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

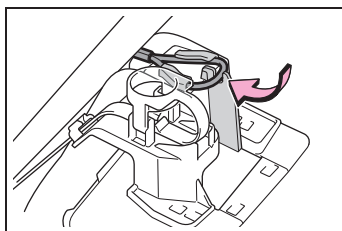
- 1 Ouvrez le capot. (→P.481)
- 2 Tirez sur le câble de déverrouillage d'urgence.

Le connecteur de recharge CA est débloqué et il peut être retiré.



- 3 Après avoir déverrouillé le connecteur de recharge CA,

fixez l'œillet du câble de déverrouillage d'urgence à l'attache.



NOTE

n Lors du verrouillage du connecteur de recharge CA

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un dysfonctionnement du système de verrouillage du connecteur de recharge.

- I Vérifier que le connecteur de recharge CA est compatible avec ce véhicule.
Un connecteur de recharge de type différent ou un connecteur de recharge avec une pièce d'insertion endommagée ou déformée peut ne pas être verrouillé.
- I N'appliquez pas de force excessive sur le connecteur de recharge CA une fois qu'il est inséré.
Lors du retrait du connecteur de recharge CA, veiller à déverrouiller le connecteur de recharge CA.

Méthodes de recharge

Les méthodes suivantes peuvent être utilisées pour recharger la batterie de traction.

Types de méthodes de recharge

n Recharge CA (→P.105)

Il s'agit d'une méthode de charge utilisée lors d'une recharge à partir d'une prise CA avec le câble de recharge CA ou lors d'une recharge en utilisant un chargeur CA.

En programmant l'horaire de recharge, vous pouvez effectuer la recharge à la date et à l'heure souhaitées. (→P.116)

n Recharge CC (→P.110)

Il s'agit d'une méthode de recharge qui utilise un chargeur CC conforme aux normes SAE J 3400.

La batterie de traction peut être rechargée plus rapidement qu'avec une recharge CA.

SAE est l'abréviation de standards industriels publiés par la Society of Automotive Engineers.

Fonctions liées à la charge

Ce véhicule est équipé de plusieurs fonctions associées à la charge.

n Mode My Room (→P.128)

Lorsque le câble de recharge est connecté au véhicule, des composants électriques tels que le système de climatisation ou le système audio peuvent être utilisés avec une source d'alimentation externe*.

*: En fonction de la situation, l'électricité de la batterie de traction peut être consommée.

n Chauffage de la batterie de traction

Lorsque la température extérieure est basse et que le câble de recharge est connecté au véhicule, cette fonction réchauffe automatiquement la batterie de traction jusqu'à ce qu'elle atteigne une certaine température.

- Le fonctionnement de cette opération s'arrête automatiquement lorsque le câble de recharge est débranché ou lorsque le câble de recharge est branché au véhicule pendant approximativement 3 jours.
- Lorsque le programme de recharge est défini (→P.116), il s'active selon l'heure de

début de la recharge.

n **Commande du réchauffement de la batterie de traction**

Cette commande fonctionne lorsque le câble de recharge reste connecté au véhicule pendant 3 jours approximativement et que le chauffage de la batterie de traction s'arrête automatiquement. Elle isole automatiquement la batterie de traction à des températures extrêmement basses.

- Cette commande s'arrête 31 jours après que le câble de recharge soit branché, même s'il est toujours connecté au véhicule.
- Lorsque cette commande fonctionne, les réglages du programme de recharge sont ignorés et la recharge démarre.

n **Refroidisseur de batterie de traction**

Lorsque la batterie de traction est chaude et que le câble de recharge CA est connecté au véhicule, cette fonction refroidit la batterie de traction pour la protéger.

Cette fonction peut s'activer si vous conduisez continuellement à de grandes vitesses, comme sur des autoroutes ou des routes nationales, ou pendant la recharge CC.

n **Utilisation du mode My room pendant la recharge CC**

→P.129

n **Chauffage de la batterie de traction**

- | Le chauffage de la batterie de traction peut fonctionner lorsque la recharge n'est pas effectuée.
- | Lorsque le chauffage de la batterie de traction fonctionne, le témoin de recharge s'allume.
- | Lorsque le chauffage de la batterie de traction fonctionne pendant la recharge, le temps de recharge peut être plus long que la normale.
- | La charge restante de la batterie de traction diminue lorsque le chauffage de la batterie de traction fonctionne, il peut être nécessaire de recharger à nouveau la batterie de traction afin de compléter la charge restante.

n **Refroidisseur de batterie de traction**

- | Le témoin de recharge s'allume pendant que le refroidisseur de la batterie de traction est en veille ou en marche.
- | Lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible, le refroidisseur de la batterie de traction peut ne pas fonctionner, même si la température de la batterie de traction est élevée.
- | Lorsque les conditions suivantes sont réunies alors que le refroidisseur de la batterie de traction est en marche, la fonction de refroidissement s'arrête.
 - Le capot est ouvert.
 - Le contact d'alimentation est placé sur ACC ou ON.
 - La position de changement de vitesse est placée sur une position autre que P.
 - La charge restante de la batterie de traction passe en dessous d'un certain niveau.

- I Le refroidisseur de la batterie de traction fonctionne en utilisant l'énergie fournie par la batterie de traction et par une source d'énergie externe.
- Lorsque le refroidisseur de batterie de traction fonctionne, le chargeur le reconnaît comme la batterie en cours de charge. Cette fonction s'active lorsqu'un chargeur entraînant des frais est branché au véhicule, des frais de recharge doivent être payés.

Conseils sur le mode de recharge

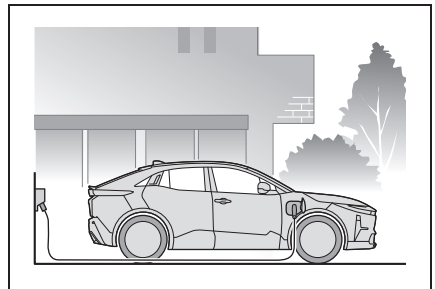
Cette section explique les méthodes d'utilisation de la fonction de recharge pour ce véhicule et vérifie les informations relatives à la recharge.

Recharger systématiquement

Pour permettre l'utilisation du véhicule électrique à batterie, nous vous recommandons de charger systématiquement le véhicule.

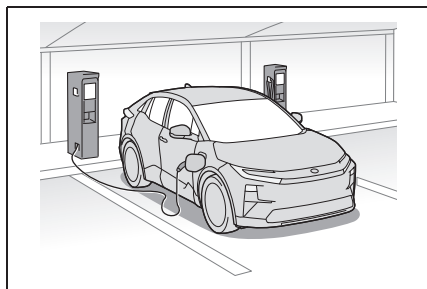
n Avant de quitter la maison

Pour utiliser le véhicule électrique, rechargez la batterie de traction à la maison avant de partir.



n Sur le chemin vers votre destination ou à destination

Lorsque le niveau de charge restante de la batterie de traction est bas, rechargez la batterie dans la station de recharge la plus proche.



n Après le retour à la maison

Pour conduire la prochaine fois, rechargez la batterie de traction.

Les réglages du programme de recharge vous permettent de recharger la batterie de traction à l'heure souhaitée, par exemple tard le soir ou tôt le matin. De plus, le programme de recharge peut être réglé pour recharger automatiquement la batterie de traction tous les jours ou à la même heure certains jours. (→P.116)

Vérification des informations relatives à la recharge

Les informations relatives à la recharge sont affichées et peuvent être consultées sur l'écran multifonctionnel.

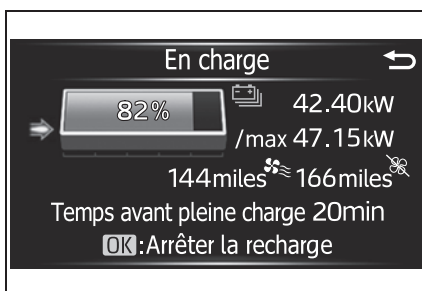
n Pendant la charge

Lorsqu'une porte est ouverte, pendant la recharge, alors que le contact d'alimentation est coupé, l'état de la charge en cours et la durée approximative de charge restant jusqu'à ce

que la charge soit terminée s'affichent pendant un certain temps.

Le temps de recharge réel et la puissance de charge peuvent varier en fonction de conditions telles que la capacité restante de la batterie de traction, la température extérieure et les caractéristiques du chargeur.

Le temps nécessaire pour compléter la recharge peut ne pas être affiché si le courant de charge de la batterie de traction devient plus faible et si le temps de charge s'allonge.



n Après la recharge est terminée

Lorsqu'une porte est ouverte et que le contact d'alimentation est éteint une fois la recharge terminée, un message détaillant les résultats de la recharge s'affiche pendant un certain temps.

De plus, un message s'affiche si une opération qui arrête la recharge est effectuée ou si une situation où le chargement ne peut pas être effectué se produit.

Lorsqu'un message s'affiche, suivre les instructions affichées à l'écran. (→P.139)

Choses à savoir avant de charger

Veillez à lire attentivement les précautions suivantes avant de recharger la batterie de traction.

n Fonctions de sécurité

- | Le système EV ne démarre pas lorsque le câble de recharge est fixé au véhicule, même si le contact d'alimentation est actionné.
- | Si le câble de recharge est connecté alors que l'indicateur "READY" est allumé, le système EV s'arrêtera automatiquement et la conduite ne sera pas possible.



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives à la charge

Les personnes ayant des stimulateurs cardiaques implantables ou des stimulateurs cardiaques de thérapie de resynchronisation cardiaque ne doivent pas effectuer la procédure de charge. Demandez à quelqu'un d'autre de le faire.

- | Ne vous approchez pas du chargeur, du câble de recharge et du véhicule pendant la recharge.

La procédure de recharge peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.

- | Ne restez pas dans le véhicule pendant la recharge.

La procédure de recharge peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.



AVERTISSEMENT

I N'entrez pas dans le véhicule (y compris dans le compartiment à bagages) pour y récupérer quelque chose, ni à toute autre fin.
La procédure de recharge peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.

n Lorsque le câble de recharge est connecté au véhicule

Ne placez pas le levier de vitesses sur une autre position que P.

Dans le cas peu probable où le câble de recharge aurait été endommagé, la position de changement de vitesse pourrait passer de P à une autre position et le véhicule pourrait se déplacer, ce qui pourrait entraîner un accident.

n Précautions de charge

Ce véhicule a été conçu pour permettre la recharge à partir une source d'alimentation externe à l'aide d'un câble de recharge CA à utiliser exclusivement avec des prises CA domestiques standard. Cependant, le véhicule est très différent des appareils électriques domestiques standards dans les domaines suivants; une utilisation incorrecte pourrait provoquer un incendie ou un choc électrique, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

I Lors de la recharge, une grande quantité de courant circule pendant un certain laps de temps.

I En fonction de l'environnement de recharge, effectuez la recharge en extérieur.



NOTE

n Précautions de charge

Pour charger correctement, suivre la procédure après avoir lu l'explication ci-dessous. La recharge ne doit être effectuée que par des conducteurs titulaires de permis qui comprennent bien la procédure de recharge.

I Ne laissez pas les personnes qui n'ont pas l'habitude de faire la recharge, comme des enfants, effectuer la recharge sans surveillance.

I Lors de la recharge avec un chargeur, suivre les procédures d'utilisation de chaque chargeur.

Confirmez les éléments suivants avant de recharger

Avant de recharger, vérifiez toujours les éléments suivants.

- Le frein de stationnement est serré. (→P.250)
- Le contact d'alimentation est placé sur arrêt. (→P.237)
- Les éclairages tels que les phares, les feux de détresse, les éclairages intérieurs, etc. sont éteints.

Si les commandes de ces éclairages sont activés, ces fonctionnalités consomment de l'électricité et le temps de recharge augmente.

n Durant la recharge

I L'heure de début de recharge peut varier selon l'état du véhicule, mais cela n'indique pas un dys-

fonctionnement.

- | Durant la recharge, des bruits peuvent être émis près de la batterie de traction selon le fonctionnement du système de climatisation ou du refroidisseur de la batterie de traction (→P.98).
- | En fonction des conditions des ondes radio, de l'interférence peut se faire entendre à la radio.

n Lors d'une recharge à l'aide d'une borne de recharge publique, vérifiez le réglage de la fonction de programme de recharge.

- | Lorsque le programme de recharge est enregistré, désactivez la fonction temporairement ou activez "Charger". (→P.117)
- | Lorsque l'horaire de chargement est activé, la recharge ne démarre pas même si le câble de charge CA est branché. De plus, des frais peuvent être exigés en raison de la connexion du câble de charge CA.

n Réduction de capacité de la batterie de traction

La capacité de la batterie de traction se réduit graduellement lorsqu'elle est en utilisation. La vitesse de ce déclin varie en fonction des conditions environnementales et la façon à laquelle le véhicule est utilisé. Suivre les précautions suivantes peut aider à supprimer le déclin de la capacité de la batterie de traction.

- | Éviter de stationner le véhicule dans des zones à température élevée, sous la lumière directe du soleil, lorsque la batterie de traction est complètement chargée.
- | Éviter d'accélérer et de ralentir fréquemment et soudainement.
- | Éviter de conduire à une vitesse élevée.
- | Utilisez autant que possible la fonction de programmation de recharge afin de complètement

charger la batterie de traction avant de démarrer. (→P.116)

- | Éviter les recharges CC fréquentes

De plus, si la capacité de la batterie de traction se réduit, la distance pouvant être parcourue se réduit. Toutefois, le rendement du véhicule ne se réduit pas considérablement.

n Lorsque le niveau de charge restante de la batterie de traction est faible après la recharge

Dans les situations suivantes, la charge restante de la batterie de traction après la fin de la recharge peut être inférieure à la normale afin de protéger la batterie de traction (l'autonomie après une recharge complète peut être plus courte).*

- | La recharge est effectuée lorsque la température extérieure est basse ou élevée
- | La recharge est effectuée immédiatement après une conduite à forte charge ou sous une chaleur extrême

Dans n'importe quelle autre situation, si la charge restante de la batterie de traction est significativement plus basse que la normale après la fin de la recharge, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*: Lorsque cela se produit, même si l'affichage de charge restante de la batterie de traction indique qu'elle est complètement chargée, la charge restante se réduira plus rapidement que normalement.

n Lorsque la quantité de charge envoyée à batterie de traction baisse

Lorsque la puissance de charge envoyée à la batterie de traction devient faible en raison de l'utilisation de la climatisation ou du fonc-

tionnement du chauffage de la batterie de traction, la quantité de recharge envoyée à la batterie de traction ou la charge restante de la batterie de traction peut diminuer.

n Certification

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes:

(1) Ce dispositif ne doit pas produire d'interférences gênantes, et

(2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes interférences reçues, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

n Le temps de recharge peut augmenter

Dans les situations suivantes, le temps de recharge peut être plus long que la normale :

- | Dans des températures très chaudes ou très froides.
- | Lorsque la batterie de traction devient chaude, par exemple immédiatement après une conduite à charge élevée.
- | Le véhicule consomme beaucoup d'électricité, par exemple lorsque les phares sont allumés, etc.
- | Lors de l'utilisation de "Mode My room". (→P.128)
- | Lorsque le capot est ouvert pendant la charge
- | Il y a une coupure de courant pendant la charge.
- | Lors du réglage de l'alimentation électrique avec le chargeur.
- | Il y a une baisse de la tension de la source d'alimentation externe.
- | La charge de la batterie 12 V est faible, par exemple parce que le véhicule est resté inutilisé pendant une longue période.
- | Lorsque la limite supérieure du courant de charge est modifiée dans le réglage du courant de

charge du véhicule (→P.107)

- | Lorsque le chauffage de la batterie de traction fonctionne. (→P.98)
- | Lorsque le refroidisseur de la batterie de traction est utilisé avant la recharge. (→P.98)
- | Lorsque la prise génère de la chaleur en raison d'une connexion desserrée, etc.
- | Lorsque la recharge CC est utilisée fréquemment et à plusieurs reprises.
- | Lorsque le réglage "Puiss. charge CC" n'est pas "Max".
- | Lorsque la température des pièces associées à la charge est élevée.

n Puissance de recharge CA

Ce véhicule peut être chargé jusqu'à environ 11 kW.

Toutefois, en fonction du chargeur CA ou du câble de charge CA utilisé, la recharge électrique peut être limitée.

Comment utiliser la recharge CA

Cette section explique la procédure de recharge de la batterie de traction à l'aide d'un câble de recharge CA.

Lorsque vous utilisez un chargeur CA, veuillez à consulter les instructions d'utilisation sur le chargeur CA.

Lorsque le programme de recharge est enregistré, assurez-vous que "Charger maintenant" est allumé avant la recharge. (→P.122)



NOTE

n Lorsque vous utilisez les pièces associées à la recharge CA

Pour éviter d'endommager les pièces connexes à la recharge CA, respectez les précautions suivantes.

- I** Lorsque vous retirez le câble de charge CA, vérifiez que le connecteur de charge CA est déverrouillé.
- I** Ne faites pas subir de vibrations au connecteur de charge CA pendant la charge. La charge peut être arrêtée.
- I** N'insérez rien d'autre que le connecteur de charge CA dans l'entrée de charge.

I Ne démontez pas, ne réparez pas ou ne modifiez pas l'entrée de charge. Lorsque l'entrée de recharge doit être réparée, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Précautions de charge

→P.102

Lors de la charge

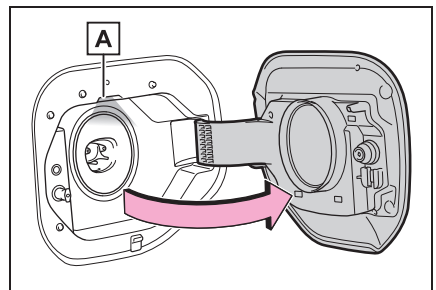
- 1** Préparez le câble de charge CA.
- 2** Insérez la fiche du câble de recharge CA dans la prise de la source d'alimentation externe.

Veillez à tenir le corps de la fiche et de l'insérer fermement dans la prise.

Si le véhicule est doté d'une commande à distance, activez la commande.

- 3** Ouvrez le couvercle du port de recharge. (→P.92)

Le voyant d'entrée de recharge **A** s'allume.

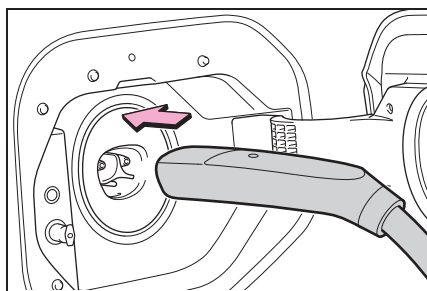


- 4** Insérez le connecteur de charge CA dans l'entrée de charge.

Alignez la position du guide sur la

partie inférieure du connecteur de charge CA, et poussez le connecteur de charge CA tout droit dans l'entrée de charge aussi loin que possible.

Lorsque le connecteur de recharge CA est inséré bien droit le plus loin possible, il se verrouille automatiquement. (→P.94)



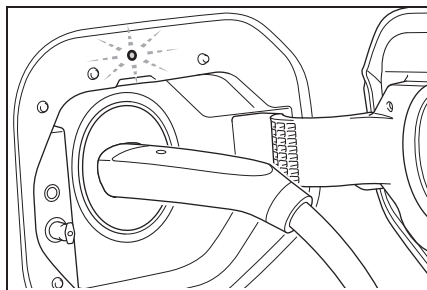
- 5** Confirmez que le témoin de charge du port de charge est allumé.

La recharge ne commencera pas si le témoin de charge ne s'allume pas lorsque le connecteur de recharge CA est inséré. (→P.93)

Si le témoin de charge clignote, le programme de recharge est enregistré. (→P.116)

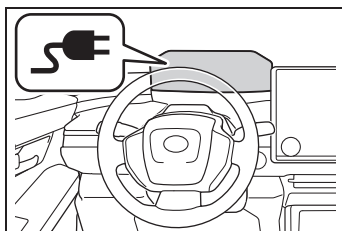
Le témoin de charge s'éteint lorsque la recharge est terminée.

Le témoin de charge s'éteint également lorsque la recharge est interrompue pour quelque raison que ce soit avant d'être terminée. Dans ce cas, reportez-vous à P.132.



n **Lors de la connexion du connecteur de recharge CA**

Si la porte est ouverte ou le contact d'alimentation est mis sur ON avec le connecteur de recharge CA connecté, le témoin du câble de recharge s'allume pour avertir que le connecteur de recharge CA est connecté.



- n** Si le témoin indicateur de charge du port de charge clignote après avoir connecté le câble de charge CA

Le programme de recharge (→P.116) est enregistré et la charge ne peut pas être effectuée. Pour annuler la charge à l'aide du programme de recharge et commencer à charger, effectuez l'une des procédures suivantes.

- I Activez "Charger maintenant" (→P.122)
- I Lorsque le témoin indicateur de charge clignote, retirez et rebranchez le connecteur de recharge CA immédiatement. Le réglage du courant de charge et la limite de recharge seront temporairement initialisés. (→P.107)

- n** Lorsque le connecteur de recharge CA ne peut pas être inséré dans l'entrée de recharge

→P.95

n **Fonctions de sécurité**

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, la recharge ne commencera pas même si le câble de charge CA est connecté.

De même, la recharge sera inter-

rompue si le connecteur de recharge CA est déverrouillé pendant la recharge. Lorsque vous redémarrez la charge, effectuez l'une des opérations suivantes et vérifiez que l'indicateur de recharge du port de charge s'allume.

- I Retirez et réinsérez le connecteur de recharge CA
- I Verrouillez les portes

n **Le temps de recharge peut augmenter**

→P.104

n **Pour la recharge à l'aide d'un connecteur de charge CA conforme aux normes SAE J 1772**

Utilisez un adaptateur fourni par Toyota.

Lorsque vous l'utilisez, respectez les instructions du manuel fourni avec l'adaptateur et effectuez l'opération en toute sécurité.

Si un adaptateur est branché entre l'entrée de charge et le connecteur de recharge CA, le connecteur de recharge CA ne peut pas être verrouillé.

n **Si votre disjoncteur se déclenche durant la recharge**

La limite supérieure du courant de recharge peut être changée sur l'affichage multimédia.

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnal. véhic."
- 3 Sélectionnez "Chargement".
- 4 Sélectionnez "Courant de charge".
- 5 Sélectionnez "32A", "24A", "16A" ou "8A".^{*1}

Pendant la recharge, le courant de charge maximal est limité à la valeur de courant définie ou à une valeur inférieure.^{*2}

Si le disjoncteur se déclenche même après avoir chargé la limite supérieure du courant de recharge,

vérifiez si l'alimentation branchée répond aux conditions de recharge spécifiées.

Bien que le réglage du courant de charge puisse être modifié même pendant la recharge, il peut s'écouler un certain temps avant que la modification ne soit effective.

Si vous modifiez le réglage de courant de recharge pendant la recharge, vous risquez de faire papilloter vos éclairages domestiques ou de déclencher un disjoncteur.

^{*1}: Même si le réglage du courant de charge est modifié dans le menu Personnaliser, la charge est effectuée à 12 A ou moins en cas de recharge à 120 V.

^{*2}: Limiter le courant de recharge prolonge le temps de recharge.

n **Modification des réglages "Limite de charge"**

Il est possible de modifier la limite supérieure de la capacité de charge sur l'affichage multimédia.

La valeur de la limite supérieure choisie est la même pour la recharge CA et la recharge CC.

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnal. véhic."
- 3 Sélectionnez "Chargement".
- 4 Sélectionnez "Limite de charge".
- 5 Sélectionnez "Complet", "90%", "80%", "70%", "60%" ou "50%".

Si le réglage est modifié pendant la recharge CC, la charge peut s'arrêter à cause du fonctionnement de la minuterie du chargeur CC et la batterie de traction ne sera pas complètement chargée.

n **Pour initialiser temporairement le réglage du courant de charge et la limite de recharge**

Retirez le connecteur de charge CA dans les 15 secondes suivant son branchement, puis rebranchez-le

immédiatement. Le réglage du courant de charge et la limite de recharge seront temporairement initialisés.

De plus, si la procédure ci-dessus est effectuée alors que le témoin de recharge clignote normalement et que le programme de charge est enregistré, l'option, "Charger maintenant" est activée. (→P.106)



AVERTISSEMENT

n Lors de la charge

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident inattendu, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Avant de charger, vérifiez que l'entrée de charge n'est pas déformée, endommagée ou corrodée, et vérifiez que l'entrée est exempte de corps étrangers tels que la saleté, la neige et la glace.

S'il y a de la saleté ou de la poussière dans ces zones, éliminez-les complètement avant d'insérer le connecteur de recharge CA.

I Ne touchez pas les bornes du connecteur de charge CA et de la prise de charge avec des objets métalliques pointus (aiguilles, etc.) ou avec vos mains, et ne les court-circuitiez pas avec des corps étrangers.

I Afin d'arrêter la charge à la station de charge, suivez les instructions du chargeur CA.

I Si de la chaleur, de la fumée, des odeurs, du bruit ou d'autres anomalies sont remarquées pendant la charge, arrêtez immédiatement de charger.

I Ne chargez pas le véhicule pendant un orage.

I Empêchez le câble de charge CA d'être coincé dans la porte ou le hayon.

I Veillez à brancher le câble de recharge CA à une prise accessible et n'utilisez pas de rallonge.

I Fermez le capot avant d'utiliser le système de charge. Le ventilateur de refroidissement peut commencer à fonctionner soudainement. Les mains et les vêtements peuvent se prendre dans les pièces rotatives si on les touche ou s'en approche (en particulier une cravate ou une écharpe) et entraîner une blessure grave.

n Chargeur embarqué de batterie de traction

Le chargeur de batterie de traction à bord est situé dans le compartiment moteur. Assurez-vous d'observer les précautions suivantes concernant le chargeur de batterie de traction embarqué. Le non-respect de ces précautions peut entraîner la mort ou des blessures graves telles que des brûlures et des chocs électriques.

I Le chargeur de batterie de traction embarqué est chaud pendant la charge. Ne touchez pas le chargeur de batterie de traction à bord, car cela pourrait entraîner des brûlures.

I Ne démontez pas, ne réparez pas ou ne modifiez pas le chargeur de batterie de traction à bord. Lorsque le chargeur de batterie de traction embarqué doit être réparé, consultez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

n Lors de la charge

N'insérez pas la fiche dans l'entrée de charge.

L'entrée de charge peut être endommagée.

n Utilisation d'un générateur électrique privé

N'utilisez pas de générateurs électriques privés comme source d'alimentation pour la recharge.

Cela peut rendre la recharge instable, la tension peut être insuffisante et l'opération de recharge peut s'arrêter.

Du bruit peut être perçu en provenance du compartiment moteur, même si la charge peut se poursuivre.

n Station de recharge

En raison de l'environnement dans lequel se trouve l'équipement électrique, la recharge peut être instable à cause du bruit, la tension peut être insuffisante et l'opération de recharge peut s'arrêter.

Après la recharge

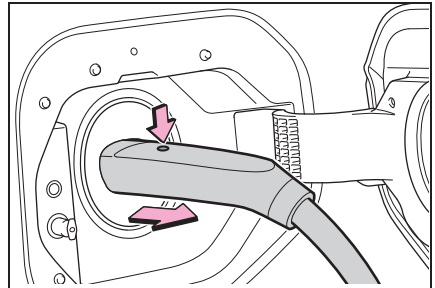
- 1 Arrêtez la recharge sur l'écran des instruments ou déverrouillez le connecteur de recharge CA en appuyant sur le bouton de déverrouillage. (→P.94)

Si le connecteur de recharge CA est retiré puis immédiatement rebranché, la recharge ne pourra plus être arrêtée sur l'affichage des instruments. Dans ce cas, si le connecteur de recharge CA est retiré, la recharge pourra être arrêtée sur l'affichage des instruments la prochaine fois.

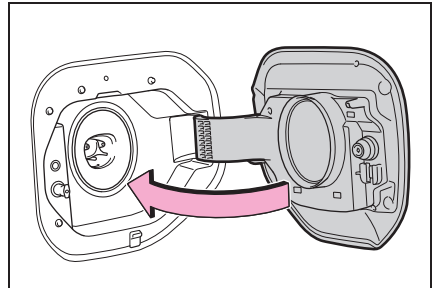
Si le bouton de déverrouillage est enfoncé durant la charge (pendant que le témoin de charge est allumé), la charge est interrompue.

- 2 Veillez à tenir le corps du connecteur de recharge CA et à le tirer vers vous.

Si la commande d'arrêt de charge est enfoncée durant la charge (pendant que le témoin de recharge est allumé), la charge est interrompue.



- 3 Fermez le couvercle du port de recharge.

**n Lorsque la température extérieure est basse ou élevée**

Le niveau indiqué sur la jauge SOC (État de la recharge) (→P.157) peut baisser légèrement lorsque le contact d'alimentation est mis sur ON, même si la charge est terminée et que la batterie de traction est complètement rechargée. Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

n Lorsque vous arrêtez la recharge sur l'affichage des instruments

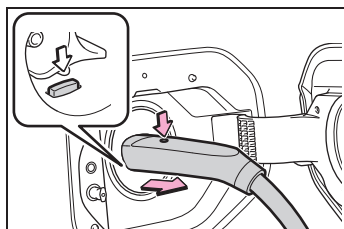
1 Lorsque l'état de charge est affiché sur l'écran multifonctionnel, appuyez sur "OK" sur les commandes de réglage des instruments.

2 Sélectionnez "Oui".

La recharge s'arrête.

n Lors du retrait du connecteur de recharge CA

Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller le connecteur de charge CA, puis après avoir confirmé qu'il est bien déverrouillé, tirez le connecteur de charge CA vers vous.



n Si le connecteur de recharge CA ne peut pas être déverrouillé

→P.95

 NOTE

n Après la recharge

Après avoir retiré le connecteur de recharge CA de l'entrée de recharge, veillez à fermer le couvercle du port de recharge.

Si vous laissez le couvercle du port de recharge ouvert, de l'eau ou des corps étrangers peuvent pénétrer dans l'entrée de recharge, ce qui pourrait endommager le véhicule.

Comment utiliser la recharge CC

Cette section explique la procédure de recharge CC de la batterie de traction.

Lorsque vous utilisez un chargeur CC, veillez à consulter les instructions d'utilisation du chargeur CC.

L'utilisation du "Préconditionnement de la batterie" permet d'ajuster la température de la batterie de traction à un niveau optimal pendant la recharge CC. Maintenir la batterie de traction à une température optimale permet de réduire le temps de charge. (→P.124) (sur modèles équipés)

AVERTISSEMENT

n Lors de l'utilisation d'un chargeur CC

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident inattendu, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Utilisez un chargeur CC conforme aux normes SAE J 3400.

⚠ AVERTISSEMENT

! L'emploi d'un adaptateur permet d'utiliser un chargeur CC conforme aux normes SAE J 1772.

Utilisez uniquement un adaptateur de conversion fourni par Toyota.

Lorsque vous utilisez un chargeur CC, respectez les instructions du manuel fourni avec le chargeur CC et effectuez l'opération en toute sécurité.

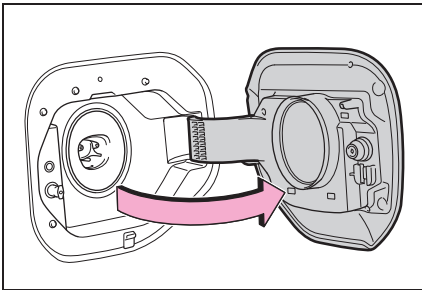
! N'utilisez pas un câble de recharge de plus de 30 mètres.

Confirmez les éléments suivants avant de recharger

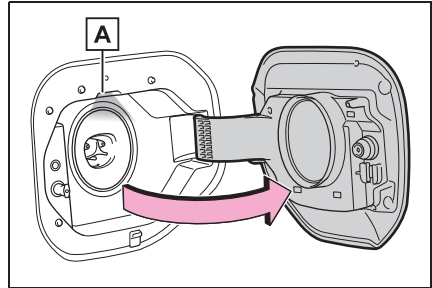
→P.102

Lors de la charge

- 1 Ouvrez le couvercle du port de recharge. (→P.92)



- 2 Le voyant d'entrée de recharge **A** s'allume.

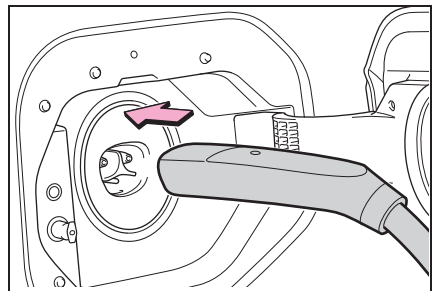


- 3 Insérez le connecteur de recharge CC dans l'entrée de charge.

Insérez le connecteur de recharge CC et il se verrouille automatiquement.

La forme et le traitement du connecteur de recharge CC sont différents en fonction du type de chargeur CC.

Réalisez les opérations en suivant les procédures de manipulation du chargeur CC.



- 4 Actionnez le chargeur CC et commencez la recharge.

Suivez les procédures de manipulation du chargeur CC pour commencer la recharge.

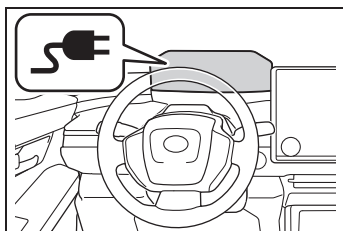
La recharge commence après le contrôle du système.

Arrêtez la recharge en suivant les procédures de manipulation du chargeur CC, lorsque vous désirez

interrompre la recharge CC.

n Lors de la connexion du connecteur de recharge CC

Si la porte est ouverte ou le contact d'alimentation est mis sur ON avec le connecteur de recharge CC connecté, le témoin du câble de recharge s'allume pour avertir que le connecteur de recharge CC est connecté.



n Le temps de recharge peut augmenter

→P.104

n Lorsque le connecteur de recharge CC ne peut pas être inséré dans l'entrée de recharge

→P.95

n Si un message indiquant une erreur du véhicule du côté du chargeur CC s'affiche

Même si un message indiquant une erreur du véhicule du côté du chargeur CC (ex. erreur véhicule décelée, erreur véhicule s'est produite, etc.) s'affiche, il n'y a probablement pas de problème de véhicule, mais une possible erreur de communication entre le chargeur CC et le véhicule. Dans ce cas, il peut y avoir un dommage (mauvais contact) de la borne du connecteur de recharge CC.

S'il n'y a pas de problèmes avec le véhicule, contactez le gestionnaire de l'installation du chargeur CC.

n Durant la recharge CC

l L'état de la charge en cours peut être consulté sur l'écran multifon-

tionnel.

- l Le temps de charge réel peut différer de celui affiché sur le chargeur CC pendant la recharge.
- l Dans certains cas, il se peut que la radio ne soit pas entendue à cause du bruit pendant la recharge CC.
- l Lorsque la batterie est presque complètement chargée, la vitesse de recharge diminue et il faut plus de temps pour compléter la recharge.
- l En fonction des spécifications du chargeur, la recharge s'arrêtera avant d'être complète.
- l Le temps nécessaire pour compléter la recharge peut changer ou la recharge peut s'arrêter avant d'atteindre la limite supérieure de la capacité de charge, à cause de la charge restante dans la batterie de traction, la température extérieure, les spécifications du chargeur, etc.
- l Lors de la recharge CC à l'aide d'un adaptateur, le temps nécessaire pour terminer la recherche peut varier ou la recharge peut s'arrêter en fonction de la température extérieure ou de l'utilisation.
- l Il est conseillé d'éviter des recharges CC fréquentes pour éviter une perte de la capacité de la batterie de traction.
- l Quittez rapidement l'espace de recharge CC pour laisser la place à d'autres utilisateurs une fois la recharge CC terminée.
- l Si la recharge CC est réalisée alors que la batterie de traction est très froide, comme par temps froid, de la vapeur peut s'échapper du compartiment moteur ou de la condensation peut se former sur le capot. Ceci est provoqué parce que la chaleur, générée lorsque la batterie de traction est chaude, entraîne une évaporation de la neige, du verglas ou du

givre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

- I La quantité de charge est corrigée lorsque la batterie de traction est entièrement chargée, par conséquent le niveau restant de 100 % de la batterie de traction peut ne pas être affiché.
- I Pendant la charge en courant continu (CC), lorsque la batterie de traction est à peu près complètement chargée, il peut être indiqué que la charge restante de cette batterie est à 100 %, à cause de la correction du niveau de charge, ce qui provoque l'arrêt de la charge.

n **Comment régler la puissance de recharge CC**

Vous pouvez changer la limite de puissance de la recharge CC sur l'affichage multimédia.

- I Opérations de réglage sur l'affichage multimédia

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnal. véhic."
- 3 Sélectionnez "Chargement".
- 4 Sélectionnez "Puiss. charge CC".
- 5 Choisissez entre "Max", "125kW", "100kW", "75kW", "50kW".

La puissance maximale pendant la recharge est limitée à la puissance choisie ou moins. Si vous choisissez "Max", le véhicule sera rechargé avec la puissance maximale à laquelle il peut être rechargé.

n **Modification des réglages "Limite de charge"**

→P.107

n **Si les réglages de limite de puissance de recharge CC et "Limite de charge" ne peuvent pas être modifiés**

Retirez le connecteur de recharge CC et remettez-le en place immédiatement pendant que l'indicateur

de recharge clignote en blanc. Les réglages sont rétablis à leurs réglages par défaut.

Les réglages repasseront aux réglages personnalisés la prochaine que vous effectuerez la recharge.

Si le connecteur de recharge CC est verrouillé immédiatement après avoir été inséré, appuyez sur la touche  de la télécommande du verrouillage centralisé ou sur le commutateur de déverrouillage de porte côté conducteur à 3 reprises, à un intervalle d'une seconde environ, pour arrêter la recharge CC, puis retirez le connecteur de recharge CC.

AVERTISSEMENT

n **Avertissements pour la recharge CC**

Prenez soin de respecter les consignes suivantes lorsque vous utilisez la recharge CC.

Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- I Vérifiez que le chargeur CC et l'entrée de recharge ne sont pas endommagés. Si l'entrée de recharge est endommagée, n'effectuez pas la recharge CC et faites-la contrôler immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

- I Ne touchez pas les bornes du connecteur de recharge CC ou de l'entrée avec des objets métalliques pointus (fils et aiguilles), et ne laissez pas un court-circuit se produire avec des objets étrangers.

- I N'insérez rien d'autre que le connecteur de recharge CC dans l'entrée de recharge.



AVERTISSEMENT

- I Vérifiez que le câble de recharge CC n'est pas enroulé ou coincé sous des objets lourds.
- I Ne branchez pas un adaptateur de conversion, une rallonge, etc. autre que celui fourni par Toyota entre le connecteur de charge CC et la prise de charge.
- I Lorsque la recharge CC est interrompue, suivez les procédures de manipulation du chargeur CC. Arrêtez immédiatement la recharge CC lorsqu'il y a apparition de chaleur, de fumée, de bruits ou d'odeurs étranges, etc. pendant la recharge.
- I Vérifiez que le connecteur de recharge CC et l'entrée de recharge ne présentent pas de corps étrangers, de neige ou de glace. Si quoi que ce soit adhère à la prise, veuillez à enlever tous ces éléments avant de brancher le connecteur de recharge CC.
- I Ne rechargez pas le véhicule s'il y a possibilité d'éclairs. Si vous voyez un éclair pendant la recharge du véhicule, ne touchez pas le véhicule ni le câble de recharge CC.
- I Ne mouillez pas les bornes de l'entrée de recharge.

I Fermez le capot lorsque vous utilisez la recharge CC. Le ventilateur de refroidissement peut commencer à fonctionner soudainement. N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur. À défaut, vos mains ou vos vêtements peuvent se retrouver coincés, ce qui peut occasionner des blessures graves.

n Lors de la connexion du connecteur de recharge CC

- I Suivez les procédures de manipulation du chargeur CC pour brancher le connecteur de recharge CC. Si le connecteur n'est pas branché correctement, le système ne reconnaît pas la connexion et il se peut que le système EV démarre.
- I Ne retirez pas le connecteur de recharge CC de l'entrée de charge durant la recharge CC. Après avoir utilisé le chargeur CC pour arrêter la recharge, retirez le connecteur de recharge CC de l'entrée de charge.



NOTE

n Pendant la recharge CC

Veillez à suivre les procédures de manipulation du chargeur CC. Si les procédures ne sont pas suivies correctement, le véhicule et le chargeur CC peuvent être endommagés.

Après la recharge

- 1 Actionnez le chargeur CC et arrêtez la recharge.

Le connecteur de recharge CC se déverrouillera lorsque la recharge

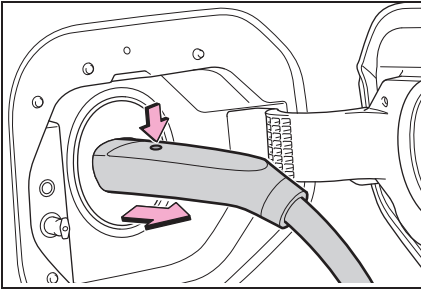
sera terminée, si vous avez la clé électronique sur vous ou si les portes sont déverrouillées.

2 Débranchez le connecteur de recharge CC.

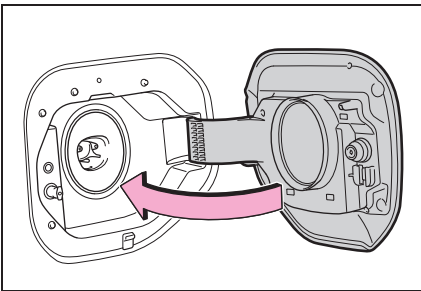
La forme et le traitement du connecteur de recharge CC sont différents en fonction du type de chargeur CC.

Réalisez les opérations en suivant les procédures de manipulation du chargeur CC.

Remettez le connecteur de recharge CC à sa place initiale.



3 Fermez le couvercle du port de recharge.



n Si le système EV ne démarre pas après la recharge CC et que le système EV démarre après avoir enfoncé le contact d'alimentation

Si le contrôle du système n'est pas réalisé correctement après la recharge CC, le système EV peut ne pas démarrer, même si le contact d'alimentation est enfoncé tout en

appuyant sur la pédale de frein.

Si le système EV démarre lorsque vous appuyez de nouveau sur le contact d'alimentation, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

n Lorsque la recharge CC ne peut pas être arrêtée

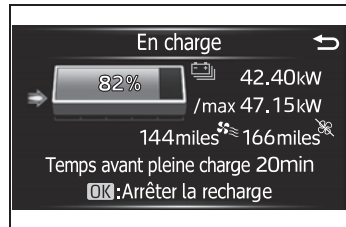
Si la recharge ne peut pas être arrêtée du côté du chargeur CC à cause d'un dysfonctionnement, etc.

Le bouton de verrouillage de porte sur la télécommande du verrouillage centralisé, ou à côté du siège du conducteur.

Vous pouvez aussi arrêter la recharge CC en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la porte trois fois à des intervalles de 1 seconde.

n Lorsque vous arrêtez la recharge à l'aide du bouton d'arrêt de recharge

1 Appuyez sur "OK" sur les commandes de réglage des instruments lorsque l'état de charge s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



2 Sélectionnez "OUI" et appuyez sur "OK" pour arrêter la recharge.

Si le connecteur de recharge CC est retiré et réinséré immédiatement alors que le témoin de charge clignote en vert, il est impossible d'arrêter la recharge en utilisant "Arrêter la recharge". Pour arrêter la recharge, retirez le connecteur de recharge CC.

- n Si le connecteur de recharge CC ne peut pas être déverrouillé

→P.95

- n **Après la recharge CC**

Même si la batterie de traction est rechargée jusqu'à la valeur maximale de recharge définie, le niveau de recharge affiché sur le chargeur CC peut être inférieur au niveau réel.



AVERTISSEMENT

- n **Précautions après la recharge CC**

Une fois la recharge complétée, veuillez à débrancher le connecteur de recharge CC de l'entrée de recharge avant de démarrer le système EV.

Si le véhicule est démarré alors que le connecteur est encore branché, cela pourrait provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

- n **Précautions à suivre après la recharge CC**

Veuillez à fermer le couvercle du port de recharge après avoir enlevé le connecteur de recharge CC de la prise de recharge.

Utilisation de la fonction de programme de recharge

La recharge CA peut être effectuée à l'heure souhaitée en enregistrant le programme de recharge.

- n **Réglages de date et d'heure**

Le programme de recharge s'exécute selon le jour et l'heure indiqués sur l'écran multimédia. Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Réglages de la fonction de programme de recharge

Lors de l'enregistrement du programme de recharge, les paramètres suivants peuvent être modifiés.

- n **Sélectionnez le mode de recharge**

L'un des deux modes de recharge suivants peut être choisi.

- "Commencer"

Commence la recharge à l'heure définie et termine la recharge lorsqu'elle est complète.

- "Démarrer et arrêter"

La recharge CA s'effectue conformément à l'heure de démarrage et à l'heure d'arrêt

programmées.

n Réglage répété

Le calendrier de charge périodique peut être défini en sélectionnant le jour de la semaine souhaité. Choisissez un ou plusieurs jours de la semaine pour programmer votre recharge.

n Activez et désactivez "Charger maintenant"

Pour commencer la recharge sans modifier le réglage du programme de recharge, activez "Charger maintenant" pour annuler temporairement le programme de recharge et activer la recharge après avoir branché le connecteur de recharge CA.*

*: Si le connecteur de recharge CA est débranché lorsque le programme de recharge est réglé et que "Charger maintenant" est activé, "Charger maintenant" s'éteint.

n "Prochain évén."

Sur les programmes de recharge enregistrés, le programme de recharge le plus proche après l'actuel est appelé "Prochain évén."

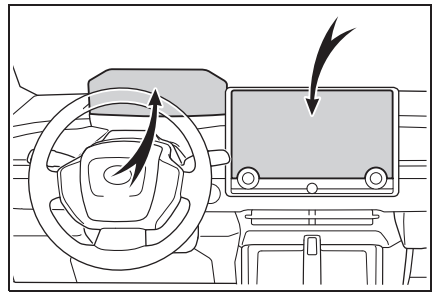
Pour le programme de recharge, la recharge CA se fait conformément au prochain événement.

Enregistrement du programme de recharge

Le programme de recharge peut être enregistré sur l'affichage multimédia.

Seul "Charger" peut être réglé sur l'écran multifonctionnel.

- Sur l'écran multifonctionnel : →P.119
- Fonctionnement de l'affichage multimédia : →P.120



n Fonction de programme de recharge

Le calendrier de charge ne peut pas être défini pendant la conduite.

Un maximum de 15 horaires de recharge peut être enregistré.

Si le mode de recharge est réglé sur "Démarrer et arrêter" et si l'heure de démarrage et l'heure de fin sont programmées au même moment, la recharge est effectuée pendant 24 heures à compter de l'heure de démarrage.

La fonction de programme de recharge ne peut pas être utilisée pendant la recharge CC.

n Pour s'assurer du bon fonctionnement de la fonction de programme de recharge

Vérifiez les éléments suivants.

118 2-2. Charge

- | Ajustez l'horloge sur l'heure correcte

Pour de plus amples détails, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

- | Le jour de la semaine est réglé correctement

Pour de plus amples détails, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

- | Vérifiez que le contact d'alimentation est sur arrêt

- | Après avoir enregistré le programme de recharge, connectez le connecteur de recharge CA

L'heure de début de la recharge est déterminée en fonction du programme de recharge au moment où le connecteur de recharge CA a été connecté.

- | Branchez le connecteur de recharge CA avant l'heure de démarrage

Lorsque le mode de recharge est réglé sur “Commencer”, si vous branchez le connecteur de recharge CA après l'heure de démarrage, le prochain programme de recharge sera référencé.

Lorsque le mode de recharge est “Démarrer et arrêter”, si vous branchez le connecteur de recharge CA après l'heure de démarrage, la recharge commence immédiatement et la charge s'effectue jusqu'à l'heure d'arrêt.

- | Après avoir connecté le connecteur de recharge CA, vérifiez que l'indicateur de recharge du port de charge clignote (→P.93)

- | N'utilisez pas de prise dotée d'une fonction de coupure d'alimentation (y compris une fonction de programmation de la charge)

Utilisez une prise qui fournit de l'électricité en continu. Pour les prises dont l'alimentation est coupée en raison d'une fonction de programmation de la charge etc., la charge peut ne pas être effectuée conformément au plan si l'alimentation est coupée pendant le temps réglé.

n **Lorsque le connecteur de recharge CA reste connecté au véhicule**

- | Lorsque le mode de recharge est réglé sur “Commencer”, même si plusieurs programmes de recharge consécutifs sont enregistrés, la recharge suivante ne sera pas effectuée conformément au programme de recharge jusqu'à ce que le connecteur de recharge CA soit retiré et reconnecté une fois la charge terminée. De plus, lorsque la batterie de traction est complètement chargée, la recharge selon le programme de recharge ne sera pas effectuée.

- | Si l'heure d'arrêt de la recharge est atteinte avant que la batterie de traction ne soit complètement chargée et que le mode de recharge est réglé sur “Démarrer et arrêter”, le programme de recharge le plus proche après l'heure d'arrêt est mis à jour comme prochain programme de recharge et la recharge est répétée jusqu'à ce que la batterie soit complètement chargée.

n **Opération d'appairage au smartphone**

Après avoir consulté Toyota App, il est possible d'utiliser l'application pour téléphone intelligent afin de modifier les réglages du programme de recharge.

Pour plus de détails sur Toyota Apps, reportez-vous à <http://www.toyota.com/connected-services> aux États-Unis

et à <http://www.toyota.ca/connected> au Canada.

n Lorsque les horaires de charge sont ignorés

Lorsque les opérations suivantes sont effectuées alors que le calendrier de charge est en veille, le calendrier de charge est temporairement annulé et la charge est démarrée.

l Lorsque vous activez "My Room Mode" (→, P.128)

l Lorsque vous activez "Charger maintenant" (→P.119, 122)

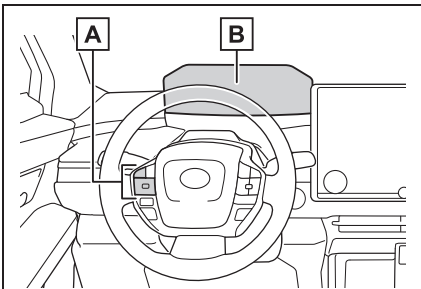
l Lors d'une opération qui annule temporairement la recharge à l'aide du programme de recharge (→P.106)

n Chauffage de la batterie de traction (→P.97)/Refroidisseur de la batterie de traction (→P.98)

En fonction de la température de la batterie de traction, le chauffage de la batterie de traction ou le refroidisseur de la batterie de traction peut s'activer et le témoin de charge peut s'allumer lorsque le programme de recharge attend la recharge.

Opérations de réglage sur l'écran multifonctionnel

Lorsque le programme de recharge est activé, utilisez les commandes de réglage des instruments.



A Commandes de réglage des instruments (→P.162)

B Écran multifonctionnel

n Activez "Charger"

► Opération sur l'écran "Ferm. affichage"

1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

L'écran "Ferm. affichage" s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (Si la porte est ouverte en attendant le programme de recharge, le même écran sera affiché.)

2 Appuyez sur OK pour activer "Charger".

À chaque fois que vous appuyez sur "OK", "Charger" bascule entre activé et désactivé.

Une fois les opérations de réglage terminées, la recharge démarre lorsque le connecteur de recharge CA est connecté.

(→P.105)*

*: Si le connecteur de recharge CA est débranché lorsque le programme de recharge est réglé et que "Charger" est activé, "Charger" s'éteint.

Si "Charger" ne peut pas être activée même après avoir effectué les opérations ci-dessus, retirez le connecteur de recharge CA pendant que le témoin indicateur de charge clignote à vitesse normale, puis rebranchez-le immédiatement.

Si l'opération est effectuée, le réglage du courant de charge et

la limite de recharge sera temporairement initialisé. (→P.107)

Opérations de réglage sur l'affichage multimédia

Pour en savoir plus sur la manière d'utiliser l'affichage multimédia, reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Les opérations de réglage liées au calendrier de charge sont effectuées sur l'écran "Horaire de charge".

n Affichage de l'écran "Horaire de charge"

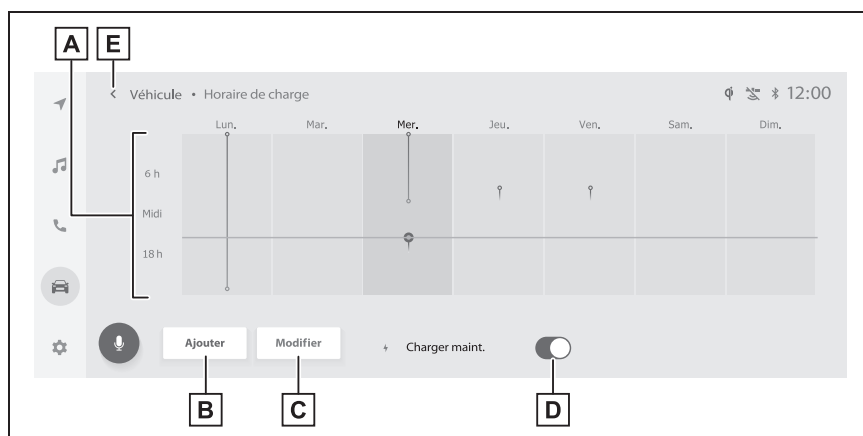
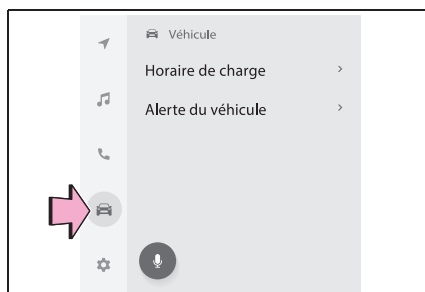
1 Placez le contact d'alimentation sur ON.

n Comment lire l'écran "Horaire de charge"

Il n'est pas possible de modifier les réglages de programme de recharge en mode ACC.

2 Appuyez sur  puis sur "Horaire de charge" dans le menu secondaire.

L'écran "Horaire de charge" s'affiche.



A Programmes de recharge

Affiche le programme de recharge d'une semaine dans une liste à l'aide d'icônes.

B Bouton "Ajouter"

Appuyez pour ajouter un nouvel élément au programme de recharge. (→P.121)

C Bouton “Modifier”

Appuyez pour modifier ou supprimer des éléments enregistrés dans le programme de recharge. (→P.122)

D Bouton “Charger maintenant”

À chaque fois que vous appuyez sur le bouton, “Charger maintenant” bascule entre les états activé/désactivé. (→P.122)

E Bouton de retour

Appuyez pour fermer l'écran “Horaire de charge”.

n Enregistrement du programme de recharge

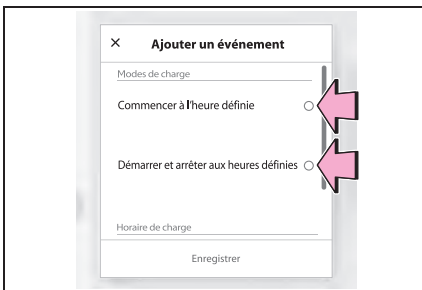
1 Affichez l'écran de “Horaire de charge”. (→P.120)

2 Appuyez sur “Ajouter”.

L'écran “Ajouter un événement” s'affiche à l'écran.

3 Sélectionnez le mode de recharge.

Sélectionnez le bouton sur la ligne “Heure de début” ou “Démarrer et arrêter aux heures définies”.



4 Utilisez l'écran “Heure de début” et sélectionnez l'heure souhaitée, puis sélectionnez OK .

Lorsque le mode de recharge est “Heure de début”, réglez l'heure de début de la recharge.

Lorsque le mode de recharge est “Démarrer et arrêter aux heures définies”, réglez aussi l'heure de fin de la recharge.

5 Lorsque vous activez les paramètres répétés, sélectionnez le jour souhaité, puis sélectionnez OK .

Chaque fois que vous sélectionnez le jour, le réglage répété pour le jour sélectionné bascule entre les états activé/désactivé.

Lorsqu'il est activé, la case à cocher est mise en surbrillance et le programme de recharge est répété ce jour-là. Il est possible d'activer plus d'un jour.

6 Une fois que les opérations de réglage sont terminées. Sélectionnez “Sauvegarder”.

Le programme de recharge est ajouté à la liste et une icône est ajoutée à l'écran “Horaire de charge”.

n Activation/désactivation des programmes de recharge

1 Affichez l'écran de “Horaire de charge”. (→P.120)

2 Appuyez sur “Modifier”.

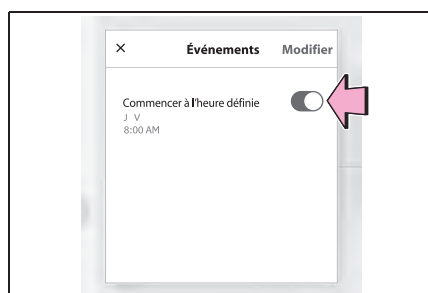
L'écran “Événements” s'affiche à l'écran.

3 À partir des éléments affichés à l'écran, appuyez sur activé ou désactivé sur la ligne du

programme de recharge que vous souhaitez modifier.

Si le programme de recharge que vous souhaitez modifier n'est pas affiché à l'écran, faites défiler la liste vers le haut et le bas pour l'afficher.

À chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le programme de recharge bascule entre les états activé/désactivé.



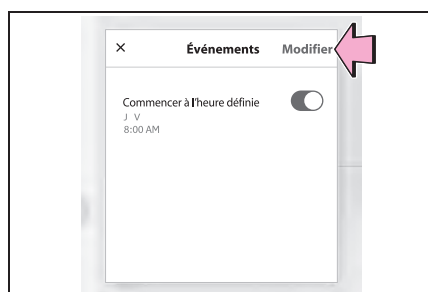
n Modifier des programmes de recharge enregistrés

1 Affichez l'écran de "Horaire de charge". (→P.120)

2 Appuyez sur "Modifier".

L'écran "Événements" s'affiche à l'écran.

3 Appuyez sur "Modifier" sur l'écran "Événements".



4 À partir des éléments affichés à l'écran, appuyez sur "Modifier" sur la ligne du pro-

gramme de recharge que vous souhaitez modifier.

● Changement des éléments enregistrés:

Modifiez les réglages souhaités comme décrit à partir de l'étape **3** de la procédure "Enregistrement du programme de recharge". (→P.121)

Lorsqu'un réglage est changé, cette icône sur le calendrier change aussi.

● Suppression des éléments enregistrés:

Appuyez sur "Supprimer".

Un message de confirmation de la suppression s'affiche.

Appuyez sur "Supprimer" pour supprimer le programme de recharge sélectionné.

Lorsqu'un programme de recharge est supprimé, son icône est aussi supprimée de l'écran "Horaire de charge".

n Activation de "Charger maintenant"

1 Affichez l'écran de "Horaire de charge". (→P.120)

2 Appuyez sur "Charger maintenant".

À chaque fois que vous appuyez sur le bouton, "Charger maintenant" bascule entre les états activé/désactivé.

Une fois les opérations de réglage terminées, la recharge démarre lorsque le connecteur de recharge CA est connecté. (→P.105)

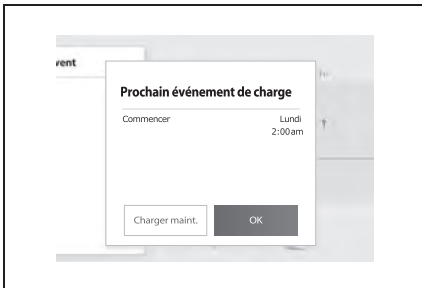
Si “Charger maintenant” ne peut pas être activée même après avoir effectué les opérations ci-dessus, retirez le connecteur de recharge CA pendant que le témoin indicateur de charge clignote à vitesse normale, puis rebranchez-le immédiatement.

Si l'opération est effectuée, le réglage du courant de charge et la limite de recharge sera temporairement initialisé. (→P.107)

n Affichage du prochain événement

Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

Le prochain événement est affiché en fonction des réglages du programme de recharge.*



* : Si le contenu multimédia personnalisé “Personnalisation de l'ACC” n'est pas sur OFF, le dernier écran ne s'affiche pas. Dans ce cas, vérifiez les réglages multimédia.

En appuyant sur “OK”, vous fermez l'écran du prochain événement de recharge.

En appuyant sur “Charger maintenant”, la recharge est activée.

n Lorsque tous les programmes de recharge sont désactivés

L'icône n'est pas affichée à l'écran “Horaire de charge”.

L'icône s'affiche si vous activez “Événements” sur l'écran.

n Lorsque les opérations de réglage du calendrier de charge sont annulées

Lorsque le véhicule est dans les conditions suivantes, les opérations de réglage du calendrier de charge sont annulées.

- l Le contact d'alimentation est éteint avant que les paramètres ne soient confirmés
- l Le véhicule démarre
- l Un affichage avec une priorité plus élevée que celle du paramètre de planification de charge est affiché

n Lorsque le programme de recharge est modifié pendant la recharge

Si le programme de recharge est modifié, le Prochain événement est mis à jour et la recharge peut s'arrêter. Après la modification du programme de recharge, veuillez vérifier Prochain événement.

Si vous souhaitez poursuivre la recharge, activez “Charger maintenant”.



NOTE

n Pendant l'opération de réglage

Si vous réalisez l'opération de réglage alors que le système EV est arrêté, faites attention à ce que la batterie de 12 V ne se décharge pas.

Utilisation du préconditionnement de la batterie*

*: Sur modèles équipés

En réglant le préconditionnement de la batterie à l'avance, avant la recharge CC, la température de la batterie de traction est ajustée au niveau optimal pour la charge. Le temps de charge peut être raccourci en amenant la batterie de traction à la température optimale pour la recharge.

- L'autonomie peut être raccourcie étant donné que la puissance électrique est utilisée pour ajuster la température de la batterie de traction.
- Le préconditionnement de la batterie peut ne pas être disponible lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Ce qu'il est possible de faire avec les réglages de préconditionnement de la batterie.

Les réglages de préconditionnement de la batterie vous permettent de configurer les fonctions suivantes :

Le préconditionnement de la

batterie peut être configuré via l'affichage multimédia.

- “Préconditionnement de la batterie” (→P.125)

Lorsqu'il est activé, le “Préconditionnement de la batterie” débute et ajuste la température de la batterie de traction.

- “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” (→P.125)

Lorsqu'une station de recharge CC est définie comme destination dans le système de navigation, le “Préconditionnement de la batterie” s'allume automatiquement en fonction de l'estimation de l'heure d'arrivée.

- Cela peut ne pas fonctionner en fonction de la manière dont la navigation est réglée sur le système de navigation ou la station de recharge CC.
- En fonction des conditions de circulation et du style de conduite, l'ajustement de la température peut ne pas être terminé à l'heure d'arrivée.
- “Préconditionnement de la batterie programmé” (→P.125)

En réglant l'heure de départ, la température de la batterie de traction est ajustée au préalable à un niveau optimal pour la charge.

Cette fonction permet à la batterie d'être prête à tolérer des

vitesses de recharge plus rapides.

Activation/désactivation de “Préconditionnement de la batterie”

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON et affichez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .
- 3 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie”.
- 4 Sélectionnez “Généralités”.
- 5 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie”.



“Préconditionnement de la batterie” bascule entre activé et désactivé à chaque fois que vous appuyez sur le bouton.

Activation/désactivation de “Préconditionnement de la batterie avec la navigation”

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON et affichez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .

- 3 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie”.
- 4 Sélectionnez “Généralités”.
- 5 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie avec la navigation”.



“Préconditionnement de la batterie avec la navigation” bascule entre activé et désactivé à chaque fois que vous appuyez sur le bouton.

Lorsque “Préconditionnement de la batterie avec la navigation” est activé et qu'une station de recharge CC est réglée comme destination dans le système de navigation, “Préconditionnement de la batterie” est automatiquement activé.

Réglage du “Préconditionnement de la batterie programmé”

n Configuration du programme

Le préconditionnement au départ sera effectué selon le jour et l'heure affichés dans le système multimédia.

Lorsque vous essayez de configurer le préconditionnement au départ, vérifiez les paramètres du programme pour vous assurer qu'il est réglé sur le bon jour

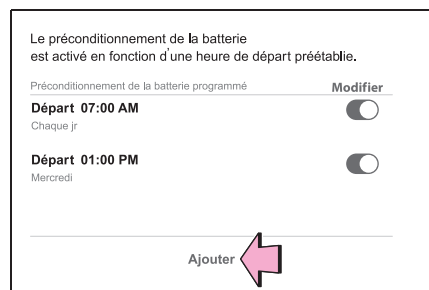
et corrigez-les s'ils sont incorrects.

Si le contenu du programme est incorrect, le préconditionnement au départ ne fonctionnera pas correctement.

Pour en savoir plus sur la manière d'utiliser l'affichage multimédia, reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE"

n Enregistrement du "Préconditionnement de la batterie programmé"

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON et affichez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez  sur l'affichage multimédia pour afficher l'écran de menu.
- 3 Sélectionnez "Horaire".
- 4 Sélectionnez "Ajouter".



- 5 Utilisez l'écran pour régler l'heure souhaitée, puis appuyez sur "OK".



- 6 Sélectionnez le jour de la semaine souhaitée pour activer le réglage répété, puis appuyez sur "OK".



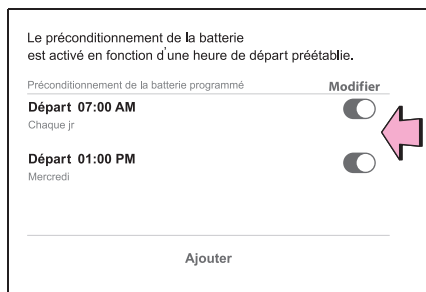
À chaque fois que vous cochez ou décochez la case, le réglage répété pour le jour de la semaine sélectionné est activé ou désactivé.

- 7 Lorsque tous les réglages sont terminés, appuyez sur "Sauvegarder".

n Changement des réglages du "Préconditionnement de la batterie programmé"

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON et affichez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .

- 3 Sélectionnez “Préconditionnement de la batterie”.
- 4 Sélectionnez “Horaire”.
- 5 Dans la liste qui s'affiche, appuyez sur le bouton pour activer/désactiver le réglage de préconditionnement souhaité.



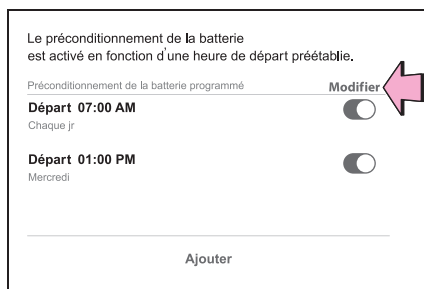
Si le réglage de préconditionnement que vous souhaitez activer/désactiver n'est pas affiché à l'écran, faites défiler la liste vers le haut et le bas pour l'afficher.

À chaque fois que vous sélectionnez ce bouton, le réglage de préconditionnement bascule entre activé et désactivé.

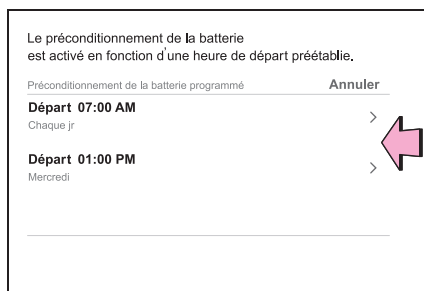
n Modification du contenu enregistré dans “Préconditionnement de la batterie programmé”

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON et affichez l'écran de menu.
- 2 Sélectionnez .
- 3 Sélectionnez “Horaire”.

4 Sélectionnez “Modifier”.



- 5 Dans la liste des éléments affichés à l'écran, appuyez sur les réglages de préconditionnement pour lesquels vous souhaitez modifier le contenu enregistré.



- Lorsque vous changez le contenu enregistré :

Modifiez les paramètres comme vous le souhaitez en suivant les étapes à partir de l'étape 5 de la section “Enregistrement de “Préconditionnement de la batterie programmé”.

- Lorsque vous supprimez des éléments enregistrés : Appuyez sur “Supprimer”

Un message s'affiche pour confirmer la suppression.

Appuyez sur “Supprimer” pour supprimer le programme de recharge

sélectionné.

Utilisation du mode My Room

Lorsque le câble de recharge est connecté au véhicule, des composants électriques tels que le système de climatisation ou le système audio peuvent être utilisés avec une source d'alimentation externe.

Démarrage du mode My Room

- 1 Connectez le câble de recharge au véhicule et commencez à charger.

Recharge CA: →P.105

Recharge CC: →P.110

- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON pendant la recharge.

Les réglages du mode My Room s'affichent automatiquement sur l'affichage multimédia.

- 3 Sélectionnez "Oui".

Le mode My Room s'active et il est possible d'utiliser le système de climatisation, le système audio, etc.

Sélectionnez "Non" lorsque le mode My Room n'est pas utilisé.

Pour désactiver le mode My Room, mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

Le mode My Room se désactive automatiquement lorsque la recharge CC est complétée.

n Affichage multimédia pendant la recharge

Après que le contact d'alimentation a été mis sur ON pendant la recharge, il se met automatiquement sur arrêt si le mode My Room n'est pas sélectionné dans les 100 secondes qui suivent environ.

n Événements pouvant se produire lors de l'utilisation du mode My Room

- | Lorsque la charge restante de la batterie de traction atteint la limite inférieure, le mode My Room s'arrête automatiquement. Dans ce cas, le système de climatisation, le système audio, etc., ne peuvent pas fonctionner tant que la charge restante de la batterie de traction n'augmente pas. Placez le contact d'alimentation sur arrêt, puis utilisez le mode My Room une fois que la charge restante de la batterie de traction augmente.
- | La durée de recharge de la batterie de traction s'allonge.
- | Du bruit peut être perçu de la radio en fonction des conditions des ondes radio.
- | La zone adjacente au chargeur de batterie de traction à bord dans le compartiment moteur peut s'échauffer.
- | Le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (jaune) peut s'allumer, sans qu'il s'agisse d'un dysfonctionnement.

n Affichage d'un message d'avertissement

Lorsque vous essayez de lancer le mode My Room ou que le mode My Room est en cours d'utilisation, si un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel, reportez-vous au tableau correspondant et effectuez les procédures de correction appropriées.

- | Lors de la recharge de la batterie en mode normal, la quantité de charge est contrôlée de manière à ce que la batterie ne soit pas complètement rechargée afin de garder le mode My Room.

n Utilisation du mode My room pendant la recharge CC

- | Lors de l'utilisation du mode My Room durant la recharge CC, le niveau de charge à la fin de la recharge est plus faible que lorsque ce mode n'est pas utilisé. En outre, lors de la recharge CC dans des températures extérieures basses et très humides, les vitres peuvent s'embuer. L'activation des fonctions de refroidissement et de déshumidification (→P.128) déshumidifie l'intérieur du véhicule et élimine la buée sur les vitres. Dans ce cas, le contrôle de la température de la batterie de traction est interrompu et la quantité de charge peut diminuer.
- | Lorsque la batterie est complètement chargée, le système quitte le mode My Room.
- n Lorsque le mode My Room est utilisé alors que la batterie de traction est complètement rechargée**

Lorsque le mode My Room est utilisé alors que la batterie de traction est complètement rechargée, la puissance électrique de la batterie de traction peut être consommée. Dans ce cas, la recharge peut être de nouveau effectuée.

Message	Procédure de correction
"Bat tract trop faible pr "My Room Mode""	La charge restante de la batterie de traction est insuffisante pour démarrer le mode My Room. Attendez que la charge restante de la batterie de traction augmente, puis démarrez le mode My Room.
"My Room Mode arrêté suite faible niveau bat tract."	La charge restante de la batterie de traction est insuffisante. Arrêtez d'utiliser le mode My Room et rechargez la batterie de traction.
"Arrêt "My Room Mode" si batt bas. Réd utilis puiss. Pour continuer utilisation de "My Room Mode""	<p>Lorsque la consommation électrique du mode My Room dépasse le niveau de charge, le niveau de charge de la batterie de traction devient trop faible.*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si la consommation électrique du véhicule ne peut être améliorée, le mode My Room sera désactivé. • Lorsque vous souhaitez continuer d'utiliser le mode My Room, désactivez le système de climatisation, le système audio, etc., pour augmenter la charge restante de la batterie de traction.

*: En mode My Room, il est possible de consulter les informations relatives à la puissance électrique restante sur l'affichage multimédia.

**AVERTISSEMENT****n Avertissements concernant l'utilisation du mode My Room**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Ne laissez pas des enfants, des personnes nécessitant des soins, ni des animaux à l'intérieur du véhicule. La température à l'intérieur du véhicule peut augmenter ou baisser en raison de fonctions telles que la coupure automatique. Les enfants, les personnes nécessitant des soins ou les animaux laissés à l'intérieur du véhicule peuvent souffrir d'insolation, de déshydratation ou d'hypothermie. De plus, étant donné qu'il est possible de faire fonctionner les essuie-glaces, etc., un actionnement accidentel peut se produire, ce qui peut entraîner un accident.

I Utilisez le mode après avoir vérifié suffisamment la sécurité aux alentours du véhicule.

Lorsque la recharge ne peut pas être effectuée

Lorsque la recharge ne démarre pas, bien que vous ayez suivi la procédure normale, vérifiez chacun des éléments suivants.

Si un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel, reportez-vous également à P.139.

Lorsque la recharge ne peut pas être effectuée

Reportez-vous au tableau suivant et exécutez la procédure de correction adéquate.

n **Le témoin de charge du port de recharge ne s'allume pas, même si le connecteur de recharge CA est branché.**

Cause possible	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CA n'est pas correctement connecté à l'entrée de recharge	<p>Contrôler l'état de connexion du connecteur de recharge CA.</p> <ul style="list-style-type: none">• Lors du branchement du connecteur de recharge CA, insérez-le correctement.• Après avoir connecté le connecteur de recharge CA, vérifiez que le témoin de charge du port de recharge est allumé. <p>Si le témoin de charge du port de recharge ne s'allume pas, même si le connecteur de recharge CA est bien connecté, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système. Arrêtez immédiatement la recharge et contactez votre concessionnaire Toyota.</p>
La batterie de traction est déjà entièrement chargée	Lorsque la batterie de traction est entièrement chargée, la recharge n'est pas effectuée.

Cause possible	Procédure de correction
La charge restante de la batterie de traction dépasse la limite de recharge définie de la capacité de charge	Passez à un réglage de limite de recharge plus élevé que la capacité de charge restante actuelle et recommencez la recharge.
Le chargeur CA ne fonctionne pas	Veuillez contacter le gestionnaire de votre installation en cas de problème avec le chargeur CA.

n Le témoin de recharge du port de recharge clignote et la recharge ne peut pas être effectuée.

Cause possible	Procédure de correction
Lorsque le témoin de charge du port de recharge clignote normalement* : Le programme de recharge est enregistré	Lorsque vous souhaitez recharger selon le programme de recharge, attendez l'heure définie. Pour commencer la recharge, activez "Charger". (→P.122)
Lorsque le témoin de recharge du port de recharge clignote rapidement* : Défaillance d'une source d'alimentation externe ou du véhicule	Lorsqu'une porte est ouverte alors que le contact d'alimentation est sur arrêt, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.

* : Consultez P.93 pour plus de détails sur l'indicateur de recharge du port de recharge qui s'allume et clignote.

Lorsque la recharge CC ne peut pas être effectuée normalement

n La recharge CC ne démarre pas

Cause possible	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CC n'est pas correctement connecté au véhicule.	Contrôler l'état de connexion du connecteur de recharge CC et vérifiez qu'il est verrouillé.
Le connecteur de recharge CC n'est pas correctement verrouillé.	<p>Si la recharge CC ne commence pas, même si le connecteur de recharge CC est bien branché, il peut y avoir un dysfonctionnement avec le chargeur CC ou dans le système de recharge.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de dysfonctionnement du chargeur CC, contactez le gestionnaire de la station de recharge. • S'il n'y a pas de dysfonctionnement du chargeur CC, il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.
Erreur décelée par le chargeur CC ou par le contrôle du système du véhicule.	<p>Il y a peut-être un dysfonctionnement du chargeur CC ou du système de recharge.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de dysfonctionnement du chargeur CC, contactez le gestionnaire de la station de recharge. • S'il n'y a pas de dysfonctionnement du chargeur CC, il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota. • Si le système EV ne peut pas être démarré, contactez votre concessionnaire Toyota.
La puissance du chargeur CC s'éteint.	Consultez le gérant de la station de recharge et vérifiez l'état de la puissance.

Cause possible	Procédure de correction
La batterie de traction est déjà entièrement chargée	Lorsque la batterie de traction est entièrement chargée, la recharge CC ne peut pas être effectuée.
Le système EV a démarré.	Lorsque le système EV a démarré, la recharge CC ne peut pas commencer. Aussi, si la position de changement de vitesse n'est pas sur P, la recharge CC ne peut pas être effectuée.
La limite supérieure de la capacité de charge est inférieure à la charge restante de la batterie de traction	Réglez la limite supérieure de la capacité de charge à une valeur plus élevée que la charge restante actuelle de la batterie de traction, puis effectuez à nouveau la procédure de recharge.
La recharge CC a été effectuée à plusieurs reprises	Après avoir attendu quelques minutes après le démarrage du système EV, arrêtez le système EV et effectuez à nouveau la recharge.

n Lorsque la recharge CC est interrompue

Cause possible	Procédure de correction
La minuterie pour le chargeur CC fonctionne.	En fonction du type de chargeur CC, la minuterie peut être programmée pour arrêter la recharge après un certain temps. Consultez le gérant de la station de recharge.
La puissance pour le chargeur CC est éteinte.	Vérifiez l'état de la puissance du chargeur CC. En cas de doute sur l'état de la puissance, contactez le responsable de la station de recharge.

Cause possible	Procédure de correction
La température de la batterie de traction est extrêmement élevée ou basse.	La recharge CC ne peut pas être réalisée dans des environnements où la température est extrêmement élevée ou extrêmement basse. Rechargez la batterie de traction lorsque la température s'est stabilisée.
Erreur décelée par le chargeur CC ou par le contrôle du système du véhicule.	Il y a peut-être un dysfonctionnement du chargeur CC ou du système de recharge. <ul style="list-style-type: none">• En cas de dysfonctionnement du chargeur CC, contactez le gestionnaire de l'installation.• S'il n'y a pas de dysfonctionnement du chargeur CC, il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.• Si le système EV ne peut pas être démarré, contactez votre concessionnaire Toyota.
Température élevée des pièces liées à la recharge	Si la température des pièces liées à la recharge est élevée, la recharge CC peut ne pas être possible. Patientez un moment et ensuite rechargez à nouveau.
Les composants électriques, comme le système de climatisation, s'arrêtent de fonctionner lorsque la batterie de traction est presque complètement chargée.	Laissez les composants électriques, comme le système de climatisation, éteints, et ensuite réalisez la procédure de recharge CC à nouveau.

n Si le système EV ne démarre pas après une recharge CC

Cause possible	Procédure de correction
La vérification du système de charge n'a pas été réalisée correctement après la recharge CC.	Effectuez un contrôle du système en suivant les procédures de P.115. S'il n'est pas possible de terminer le contrôle du système correctement même après avoir effectué ces procédures, contactez votre concessionnaire Toyota.
Le connecteur de recharge CC est toujours connecté.	Pour des raisons de sécurité, le système EV ne peut pas être démarré lorsque le connecteur de recharge CC est connecté. (→P.101) Débranchez le connecteur de recharge CC immédiatement dès que la recharge est complétée.
Le système de recharge CC est défaillant	<ul style="list-style-type: none">• En fonction du type de dysfonctionnement, le système EV peut être démarré après avoir terminé la vérification du système de charge. (→P.115)• Si le système EV ne peut pas être démarré, contactez votre concessionnaire Toyota.

Lorsque la fonction du programme de recharge ne fonctionne pas normalement

Reportez-vous au tableau suivant et exécutez la procédure de correction adéquate.

n La recharge ne démarre pas à l'heure souhaitée

Cause possible	Procédure de correction
L'heure ou le jour de la semaine n'est pas réglé correctement dans le véhicule.	Réglez l'heure et le jour de la semaine corrects.

Cause possible	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CA n'est pas connecté au véhicule	Avant d'utiliser le programme recharge, branchez le connecteur de recharge CA.
Le connecteur de recharge CA a été connecté après l'heure réglée	<p>Branchez le connecteur de recharge CA avant l'heure réglée dans "Commencer".</p> <p>Lorsque le mode de recharge est réglé sur "Démarrer et arrêter", la batterie de traction se charge même si l'heure de démarrage est passée, si le connecteur de recharge CA est branché avant l'heure d'arrêt.</p>

n La recharge commence, même si le programme de recharge est enregistré

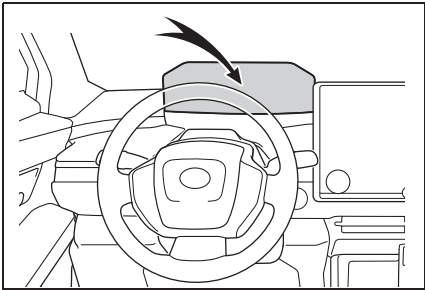
Cause possible	Procédure de correction
"Charger" est activé	Lorsque la recharge est effectuée selon le programme de recharge, réglez "Charger" à OFF. (→P.122)
L'horaire de recharge est réglé à OFF	Vérifier que le programme de recharge n'est pas désactivé. (→P.121)
Le mode de recharge est réglé sur "Démarrer et arrêter" et le connecteur de recharge CA a été branché entre l'heure de démarrage et l'heure d'arrêt	Lorsque le mode de recharge est "Démarrer et arrêter", brancher le connecteur de recharge CA après l'heure de démarrage entraîne la réalisation de la recharge jusqu'à l'heure d'arrêt. Vérifiez le programme de recharge.

Cause possible	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CA a été retiré et réinséré alors que l'indicateur de recharge du port de recharge clignotait	Si le connecteur de recharge CA est retiré et réinséré alors que le témoin de charge clignote, le programme de recharge est annulé (→P.106). Retirez temporairement le connecteur de recharge CA, puis le rebrancher.
La température extérieure est basse et la commande de réchauffement de la batterie de traction (→P.98) est en marche	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la commande de réchauffement de la batterie de traction est en marche, les programmes de recharge sont ignorés et le chargement commence. Pour protéger la batterie de traction, laisser la recharge se poursuivre. • Lorsque la batterie 12 V a été retirée, puis rebranché, le réglage du programme de recharge peut être désactivé à cause du réglage initial du système de commande de température de la batterie d'entraînement, même si la température extérieure n'est pas basse. Dans ce cas, après avoir conduit le véhicule à quelques reprises, les réglages initiaux du système seront complétés et les réglages du programme de recharge seront activés lorsque la température extérieure n'est plus basse.

Lorsqu'un message relatif à la recharge s'affiche

Lorsqu'une porte est ouverte et que le contact d'alimentation est éteint, après la recharge, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque cela se produit, suivez les instructions affichées à l'écran.



n Si “Chargement arrêté en raison du retrait du connecteur de chargement” est affiché

Cause possible	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CA est retiré lors de la recharge CA	Lorsque le connecteur de recharge CA est débranché pendant la recharge CA, celle-ci s'arrête. Si vous souhaitez recharger complètement la batterie de traction, rebranchez le connecteur de recharge CA.
Après avoir entièrement chargé la batterie de traction, le connecteur de recharge CA est retiré alors que la batterie de traction est à nouveau en cours de recharge, car des fonctions consommant de l'électricité* ont été utilisées et la charge restante est maintenant réduite.	
Le bouton de déverrouillage du connecteur de recharge CA a été enfoncé durant la recharge CA	Lorsque le bouton de déverrouillage est enfoncé durant la recharge CA, elle s'interrompt. Pour continuer la recharge, rebranchez le connecteur de recharge CA.

* : L'électricité est consommée lors du fonctionnement du chauffage de la batterie de traction (→P.97)

n Si “Chargement terminé Charge limitée par la température de la batterie” est affiché

Cause possible	Procédure de correction
La fonction de recharge a été interrompue pour protéger la batterie de traction, car elle est restée chaude pendant un certain temps.	Laisser la batterie de traction refroidir et recommencer la recharge si la recharge n'a pas atteint la quantité souhaitée.

n Si “Chargement arrêté Vérifier la source de chargement” est affiché

Cause possible	Procédure de correction
Problème d'alimentation provenant d'une source d'alimentation externe	<p>Vérifiez les éléments suivants.</p> <ul style="list-style-type: none">• La prise est fermement insérée.• Aucune rallonge électrique ou prise multiple n'est utilisée.• La commande à distance n'est pas désactivée.• Branché à une ligne électrique dédiée.• Absence de coupure de courant.• Que les disjoncteurs ne se sont pas déclenchés. <p>Si toutes les conditions ci-dessus sont remplies, la prise électrique est peut-être défectueuse. Contacter un électricien et demander une inspection.</p> <p>Si la recharge ne peut pas être effectuée, même s'il n'y a pas de problème avec le chemin de la source d'alimentation, il peut y avoir un dysfonctionnement du système. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

Cause possible	Procédure de correction
La recharge CA est arrêtée par le chargeur CA	<p data-bbox="431 269 948 421">En fonction des spécifications du chargeur CA, la recharge peut être annulée par une coupure de l'alimentation électrique. La charge peut être arrêtée dans les situations suivantes.</p> <p data-bbox="431 439 969 499">Reportez-vous aux méthodes opérationnelles du chargeur CA.</p> <ul data-bbox="431 505 974 817" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 505 974 565">• Le bouton d'arrêt de la recharge est enfoncé sur le chargeur.<li data-bbox="431 571 974 657">• Recharge annulée par la fonction de désactivation du programme de recharge du chargeur CA<li data-bbox="431 663 974 749">• Le chargeur CA n'est pas compatible avec la fonction du programme de recharge du véhicule<li data-bbox="431 755 974 817">• Vérifiez s'il est possible de recharger avec un autre chargeur CA. <p data-bbox="431 829 916 923">Si la recharge ne peut pas être effectuée même en utilisant un autre chargeur CA, contactez votre concessionnaire Toyota.</p>

Cause possible	Procédure de correction
Le chargeur CA n'est pas compatible avec le véhicule	Vérifiez s'il est possible de recharger avec un autre chargeur CA. Si la recharge ne peut pas être effectuée même en utilisant un autre chargeur CA, contactez votre concessionnaire Toyota.
Le chargeur CC ne fonctionne pas correctement.	Si le message ci-dessus s'affiche alors que la recharge CC ne s'est pas arrêtée, le chargeur CC est peut-être endommagé, n'utilisez donc pas le chargeur CC.
Le chargeur CC n'est pas compatible avec le véhicule.	Vérifiez qu'il est possible de recharger avec un autre chargeur CC. Si le message reste affiché et que la charge ne peut pas être effectuée malgré l'utilisation d'un autre chargeur CC, conduisez le véhicule pendant plusieurs kilomètres, puis rechargez la batterie de traction avec un autre chargeur CC.

n **Si “Chargement arrêté Vérifier la source de chargement” est affiché**

Cause possible	Procédure de correction
L'alimentation est consommée par les composants électriques du véhicule	Vérifiez les éléments suivants, puis effectuer le chargement de nouveau. <ul style="list-style-type: none">• Si les phares et le système de son sont allumés, éteignez-les.• Mettre le contact d'alimentation sur arrêt. Si la charge ne peut pas être effectuée, même après avoir effectué ce qui précède, il se peut que la batterie 12 V ne soit pas suffisamment chargée. Utilisez le système EV pendant environ 15 minutes ou plus pour recharger la batterie 12 V.

n Si “Anomalie du système de chargement Voir le manuel du propriétaire” est affiché

Cause possible	Procédure de correction
Un dysfonctionnement s'est produit dans le système de recharge	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n Si “Température de la batterie traction basse Le système a priorisé le chargement pour préserver la condition de batterie” est affiché

Cause possible	Procédure de correction
La commande de chauffage de la batterie de traction est enclenché (→P.97)	<p>Lorsque le témoin de contrôle de la batterie de traction est enclenché, le calendrier de recharge n'est pas utilisé et la recharge est effectuée.</p> <p>Il s'agit d'un contrôle pour protéger la batterie de traction, et non un dysfonctionnement.</p>

n Si “Chargement arrêté Limite de temps atteinte” est affiché

Cause possible	Procédure de correction
La recharge CC n'a pas été complétée dans le délai imparti avec le chargeur CC.	<ul style="list-style-type: none"> En fonction du type de chargeur CC, la minuterie peut être programmée pour arrêter la recharge après un certain temps. Consultez le gérant de la station de recharge. <p>En fonction des conditions du véhicule, le temps de recharge peut être plus long qu'à la normale et la recharge CC peut ne pas être complétée dans le délai imparti.</p> <ul style="list-style-type: none"> Lorsque la climatisation, les phares, le système audio, etc. sont allumés, la consommation électrique du véhicule peut augmenter. Réalisez la recharge CC après avoir éteint tous ces éléments. La température de la batterie de traction peut être basse. Réalisez la recharge CC après avoir chauffé la batterie de traction.

n **Si “Chargement arrêté Vérifiez la source de charge ou le véhicule” est affiché**

Cause possible	Procédure de correction
Un dysfonctionnement s'est produit dans le système de verrouillage du connecteur.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système Plug & Charge

Avant d'utiliser le système, lisez les instructions pour l'utiliser correctement.

Système Plug & Charge

Le système simplifie la procédure de paiement des frais de recharge (authentification de facturation) en permettant un paiement automatique et le début de la recharge CC simplement par l'insertion du connecteur de recharge CC.

Pour utiliser ce système, un chargeur CC* est nécessaire (le véhicule n'est pas équipé d'un chargeur CC).

*: Utilisez un chargeur CC compatible avec le système Plug & Charge et conforme à la norme ISO 15118.

Comment utiliser le système Plug & Charge

Avant d'utiliser le système Plug & Charge, lisez les instructions ci-dessous pour l'utiliser correctement.

Confirmez les éléments suivants avant d'utiliser Plug & Charge

Assurez-vous de confirmer ce qui suit.

- L'application des services à distance de Toyota est contractée.
- Plug & Charge est paramétré sur On. (P.146)

Commencer à utiliser Plug & Charge

→P.110

Il n'est pas nécessaire d'utiliser le chargeur CC.

Les paiements sont automatiquement traités à l'aide des informations contractuelles stockées dans le véhicule.

n Opérations de réglage sur l'affichage multimédia

Les réglages du système Plug & Charge peuvent être effectués sur l'affichage multimédia.

I Utilisation sur l'affichage multimédia :

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Brancher et charger".

L'écran de sélection du mode de charge/alimentation s'affiche.

- 3 Sélectionnez le bouton d'activation/de désactivation du système "Brancher et charger".

Pour le désactiver, appuyez à nouveau sur la touche.

**NOTE****n Lors de la revente du véhicule**

Si le contrat Plug & Charge n'a pas encore expiré, les fonctionnalités peuvent être utilisées par quelqu'un d'autre, par exemple en cas de revente du véhicule. Pour éviter cela, les données du contrat doivent être effacées du véhicule.

Lorsque le système Plug & Charge ne peut pas être utilisé normalement

Lorsque la recharge ne démarre pas, bien que vous ayez suivi la procédure normale, ou bien si un messages d'erreur s'affiche, vérifiez chacun des éléments suivants.

Lorsque la recharge CC ne peut pas être effectuée normalement

Reportez-vous au tableau suivant et exécutez la procédure de correction adéquate.

n Impossible de démarrer la recharge avec Plug & Charge

Cause possible	Procédure de correction
Plug & Charge n'est pas configuré	Configurez le système Plug & Charge sur l'affichage multimédia (→P.146).
Les données du contrat Plug & Charge ont été effacées du véhicule	Vérifiez l'état du contrat et installez le certificat de contrat à l'aide de l'application sur téléphone intelligent.

Lorsque Plug & Charge ne peut pas être configuré normalement

Reportez-vous au tableau suivant et exécutez la procédure de correction adéquate.

n Les réglages ne peuvent pas être modifiés sur l'affichage multimédia, l'écran multifonctionnel ou l'application pour téléphone intelligent

Cause possible	Procédure de correction
Le connecteur de recharge CC est connecté	Retirez le connecteur de recharge CC et essayez de modifier le réglage.

Lorsqu'un message relatif à Plug & Charge s'affiche

Lorsqu'une porte est ouverte alors que le contact d'alimentation est

sur arrêt après la recharge, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si l'un des messages suivants s'affiche, suivez le message et effectuez les procédures de correction adéquates.

n **Si “Échec du système Plug & Charge Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Cause possible	Procédure de correction
Échec de l'authentification avec Plug & Charge	<p>Si ce message est affiché, rebranchez la prise de recharge puis réessayez la recharge.</p> <p>Si la recharge ne démarre toujours pas, désactivez le paramètre Plug & Charge et recommencez la recharge.</p> <p>Si la recharge ne démarre toujours pas, contactez le gestionnaire de l'installation.</p> <p>Pour utiliser à nouveau Plug & Charge, activez le paramètre Plug & Charge.</p>

Informations et témoins concernant l'état du véhicule

3

3-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement..... **152**

Jauges et instruments. **157**

Écran multifonctionnel. **161**

Contenu affiché **162**

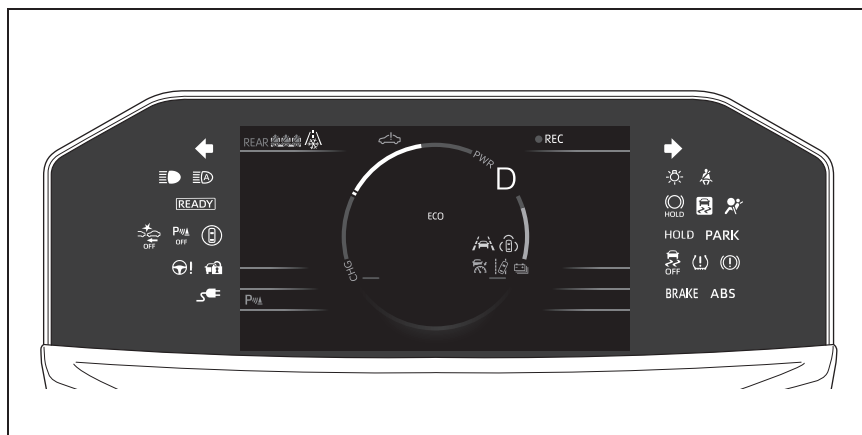
Consommation électrique
..... **167**

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments, des rétroviseurs extérieurs et de la console de toit informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Témoins et témoins d'avertissement affichés sur le combiné d'instruments

À titre explicatif, les illustrations suivantes montrent tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.



Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

BRAKE Témoind d'avertissement du système de freinage*¹
(États-Unis)(→P.536)

(!) Témoind d'avertissement du système de freinage*¹
(Canada)
(Rouge) (→P.536)

(!) Témoind d'avertissement du système de freinage*¹
(Jaune) (→P.536)

(+) Témoind d'avertissement du système de charge*²
(→P.537)

(!) Témoind indicateur de dysfonctionnement du système EV*¹ (→P.537)

(!) Témoind d'avertissement SRS*¹ (→P.537)

ABS Témoind d'avertissement ABS*¹ (→P.538)
(États-Unis)



Témoin d'avertissement
ABS*¹ (→P.538)



Témoin d'avertissement
de mauvais usage de la
pédale*² (→P.538)



Témoin d'avertissement
du système de direction
assistée électrique*¹
(→P.539)



Témoin d'avertissement
du système de direction
assistée électrique*¹
(→P.539)



Témoin d'avertissement
de charge de la batterie de
traction (→P.539)



Témoin de rappel de cein-
ture de sécurité du
conducteur et du passager
avant (→P.539)



Témoins de rappel de
ceinture de sécurité des
passagers arrière
(→P.540)



Témoin d'avertissement
de pression des pneus*¹
(→P.541)



Témoin LDA (→P.541)



Témoin LTA (→P.541)



Témoin PDA (→P.542)



Témoin d'informations
relatives à l'aide à la
conduite*¹ (→P.542)



Témoin de désactivation
du système intuitif d'aide
au stationnement*¹
(→P.543)



Témoin de régulateur de
vitesse (→P.543)



Témoin de régulateur de
vitesse actif (→P.543)



Témoin d'avertissement
PCS*¹ (→P.544)



Témoin de perte d'adhé-
rence*¹ (→P.544)



Témoin de frein de station-
nement (→P.544)
(Clignote)



Témoin de frein de station-
nement (→P.544)
(Clignote)



Témoin d'activation du
système de maintien des
(Clignote) freins*¹ (→P.545)

*¹: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteindront une fois le système EV démarré, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*²: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

⚠ AVERTISSEMENT

n Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité, tel que les témoins d'avertissement ABS et SRS, ne s'allume pas au démarrage du système EV, cela peut signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure de vous offrir leur protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P.249)



(États-Unis)

Témoin des phares
(→P.257)



(Canada)

Témoin de feux arrière
(→P.257)



Témoin de feux de route
(→P.259)



Témoin AHB (→P.260)



Témoin d'avertissement
PCS*^{1, 2} (→P.282)



(Vert)

Témoin PDA (→P.312)



(Blanc)

Témoin PDA (→P.312)



(Vert)

Témoin de régulateur de
vitesse (→P.336)



(Blanc)

Témoin de régulateur de
vitesse (→P.336)



(Vert)

Témoin de régulateur de
vitesse actif (→P.324)



(Blanc)

Témoin de régulateur de
vitesse actif (→P.324)



Témoins de rétroviseurs
extérieurs*⁴ (→P.350, 356,
369)



(Jaune
[cligno-
tant])

Témoin LDA (→P.305)



(Vert)

Témoin LDA (→P.305)



(Blanc)

Témoin LDA*³ (→P.305)



(Jaune)

Témoin LDA OFF*^{2, 3}
(→P.305)



(Vert)

Témoin LTA (→P.295)



(Jaune
[cligno-
tant])

Témoin LTA (→P.295)



(Blanc)

Témoin LTA (→P.295)



Témoin d'information
d'assistance à la
conduite*^{1, 2} (→P.350,
369, 375, 379)

	Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement ^{*1, 2} (→P.362)
	Témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement ^{*5} (→P.361)
	Témoin de perte d'adhérence ^{*1} (→P.392)
(Clignote)	
	Témoin VSC OFF ^{*1, 2} (→P.393)
	Témoin du câble de recharge (→P.100)
	Témoin indicateur du système d'accès et de démarrage mains libres ^{*6} (→P.237)
	Témoin "READY" (→P.237)
	Témoin de frein de stationnement (→P.250)
(États-Unis)	
	Témoin de frein de stationnement (→P.250)
(Canada)	
	Témoin de veille du système de maintien des freins ^{*1} (→P.254)
	Témoin d'activation du système de maintien des freins ^{*1} (→P.254)
	Témoin de température extérieure basse ^{*7} (→P.159)
	Témoin de sécurité (→P.73, 74)
	Témoin "AIR BAG ON/OFF" ^{*1, 8} (→P.45)
	Témoin de mode éco (→P.247)

	Témoin de mode neige (→P.391)
	Témoin REC (sur modèles équipés) (→P.343)
	Témoin de feux de stop (→P.155)

^{*1}: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteindront une fois le système EV démarré, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

^{*3}: Sauf pour Porto Rico

^{*4}: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.

^{*5}: Sur modèles équipés

^{*6}: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

^{*7}: Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, ce témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

^{*8}: Ce témoin s'allume sur la console du pavillon.

n Témoin de feux de stop

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stop s'allument lors de l'actionnement de la pédale de frein ou de l'utilisation du système d'assistance à la conduite.

n **Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement**

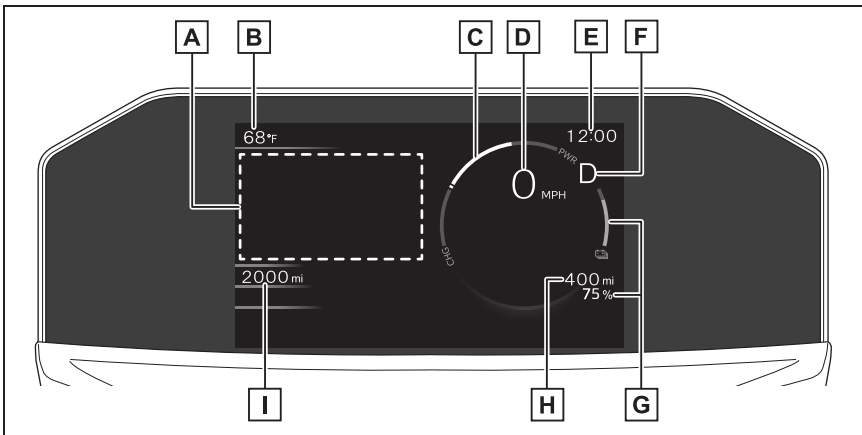
Véhicules avec témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement (→P.361) : Les témoins s'éteignent lorsque la position de changement de vitesse est déplacée sur R, que la fonction de système intuitif d'aide au stationnement soit activée ou désactivée.

Jauges et instruments

Les instruments affichent différentes informations relatives à la conduite.

Affichage des instruments

n Emplacements des jauges et instruments



Les unités de mesure risquent de différer en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule. (→P.161)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement. (→P.549)

L'affichage/le masquage de l'écran multifonctionnel peut être modifié. (→P.159)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C).

C Indicateur de puissance (→P.158)

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système EV.

D Compteur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

E Montre

Ajuste automatiquement l'heure en utilisant les informations de l'heure GPS (horloge GPS). Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL

158 3-1. Combiné d'instruments

MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

F Témoin de position de changement de vitesse/puissance de freinage régénératif (→P.242)

G Jauge SOC (état de charge)

Affiche la quantité de charge restante dans la batterie de traction.

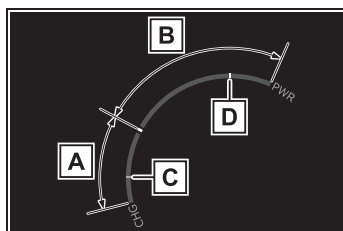
H Autonomie

Affiche l'autonomie avec la charge restante. (→P.242)

Lorsque le système de climatisation fonctionne,  et l'autonomie avec le système de climatisation activé sont affichés.

I Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.159)

n Indicateur de puissance



A Zone de charge

Affiche l'état de la régénération^{*1}.

L'énergie régénérée est utilisée pour charger la batterie du système EV (batterie de traction).

B Zone de puissance

Affiche la puissance du système EV (force d'accélération) pendant la conduite.

C Affichage des indications de limitations^{*2} de la régénération^{*1}

Dans les situations suivantes, le freinage régénératif est limité, et les indications de ces limitations sont affichées dans la zone de charge.

- Lorsque la batterie de traction possède une grande quantité de charge et ne peut plus être régénérée
 - Lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement élevée ou extrêmement basse
- D** Affichage d'indication des limitations de la puissance^{*2}

Dans les situations suivantes, la puissance est limitée, et les indications de ces limitations sont affichées dans la zone de charge.

- Lorsque la batterie de traction possède une grande quantité de charge et ne peut plus produire de l'énergie
- Lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement élevée ou extrêmement basse

^{*1}: Le terme "Régénération" désigne ici la conversion de l'énergie cinétique en énergie électrique.

^{*2}: Cette image est fournie à titre de référence, la restriction réelle peut donc varier en fonction de l'état du véhicule.

n Affichage de la température extérieure

- I Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- I Lorsque "--" s'affiche, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- I Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, le témoin  clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

n Affichage à cristaux liquides

→P.161



AVERTISSEMENT

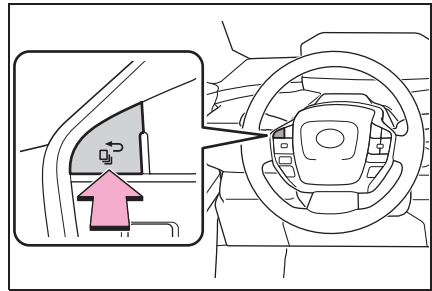
n Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, il y a un retard entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et la puissance de freinage régénératif qui s'affiche sur l'écran. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau, ce qui provoque un freinage régénératif rapide et excessif, et même un accident pouvant entraîner la mort ou des blessures.

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel peut être affiché ou masqué.



Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

n Affichage des éléments

● Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

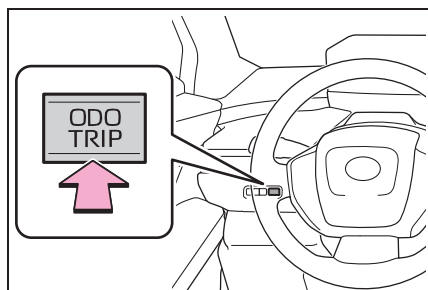
● Totalisateur partiel A/Totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

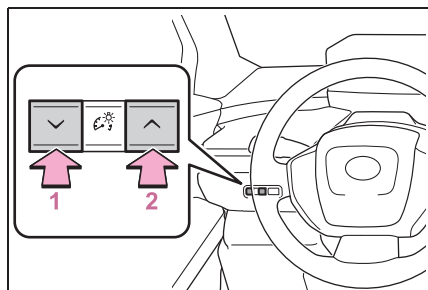
n Changement de l'affichage

L'affichage change à chaque fois que vous appuyez sur la commande. De plus, lorsque vous maintenez la commande enfoncée pendant l'affichage du totalisateur partiel, la distance parcourue peut être remise à "0".

réglé lorsque l'environnement est clair (en journée, etc.) ou sombre (la nuit, etc.).

**Réglage de la commande d'éclairage du tableau de bord**

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



1 Plus sombre

2 Plus clair

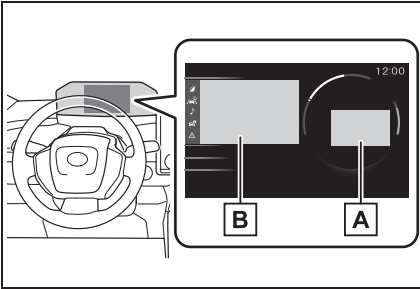
n Réglage de l'éclairage du tableau de bord

Le niveau de luminosité peut être

Écran multifonctionnel

Écran et icônes de menu

n Affichage



A Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants fonctionnent et qu'un icône de menu autre que



est sélectionné:

- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.305)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.295)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.301)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P.321)
- Régulateur de vitesse actif (→P.324)
- Régulateur de vitesse (→P.336)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.312)

B Zone d'affichage de contenu

Les icônes de menu sur l'écran multifonctionnel permettent d'afficher diverses informations relatives à la conduite. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et

d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

n Icônes de menu

Les icônes de menu apparaissent lorsque vous appuyez sur **^** ou **v** sur la commande de réglage des instruments.



Écran d'informations relatives à la conduite (→P.163)



Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.164)



Affichage lié au système audio (→P.164)



Écran d'informations du véhicule (→P.164)



Affichage d'un message d'avertissement (→P.549)

n Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.



AVERTISSEMENT

n Précautions d'usage pendant la conduite

Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.



AVERTISSEMENT

I Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

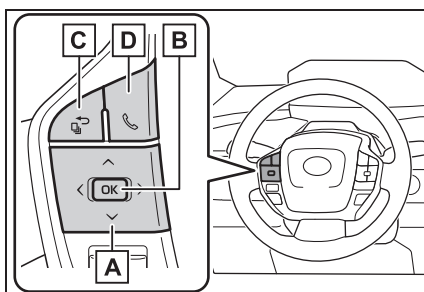
n **Écran d'informations par temps froid**

→P.159

Contenu affiché

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



- A** **^ / v** : Sélection des icônes de menu, défilement de l'écran et déplacement du curseur
- < / >** : Modification du contenu affiché, défilement de l'écran et déplacement du curseur
- B** Appuyez sur : Valider/Régler
Maintenez enfoncé : Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables
- C** Revenir à l'écran précédent
- D** Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Affichage des informations relatives à la conduite

Les informations relatives à la conduite sont affichées sur les écrans suivants.

- Écran multifonctionnel
- Affichage multimédia

Les éléments affichés diffèrent selon l'écran.

Contenu des informations relatives à la conduite

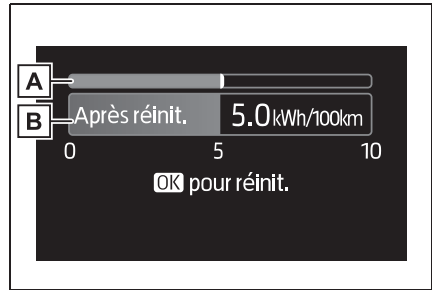
n Affichage des éléments

- Moyenne totale (Consommation électrique moyenne [après la remise à zéro])
- Moyenne du trajet (Consommation électrique moyenne [après le démarrage])

n Moyenne totale (Consommation électrique moyenne [après la remise à zéro])

Affiche la consommation électrique moyenne depuis la réinitialisation de l'affichage.

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Consommation électrique actuelle

Affiche la consommation électrique actuelle instantanée.

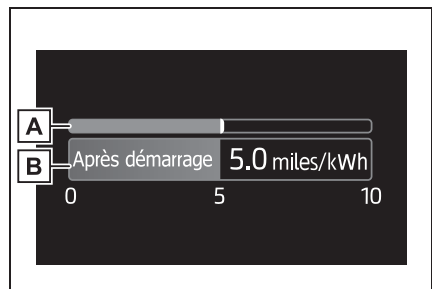
B Moyenne totale

Pour réinitialiser l'affichage de la consommation électrique moyenne, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

n Moyenne du trajet (Consommation électrique moyenne [après le démarrage])

Affiche la consommation électrique de carburant depuis le démarrage du système EV.

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Consommation électrique actuelle

Affiche la consommation électrique actuelle instantanée.

[B] Moyenne du trajet

Pour réinitialiser l'affichage de la consommation électrique moyenne, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

n Consommation électrique

Il s'agit d'une valeur numérique qui représente le taux de consommation d'électricité et correspond au taux de consommation de carburant des véhicules à moteur à essence. Dans cette voiture, le nombre de kilomètres parcourus (miles/kWh) par kilowattheure d'électricité (1 kWh) est affiché sur chaque écran sous la mention "coût de l'électricité".

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

n Informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.305)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.295)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.301)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

(→P.321)

- Régulateur de vitesse actif (→P.324)
- Régulateur de vitesse (→P.336)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.312)

n Affichage lié au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

Affichage lié au système audio

L'état de fonctionnement du système audio peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

Écran d'informations du véhicule

n Affichage des éléments

Les éléments suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

- Informations relatives à la conduite
- Affichage de l'état de la batterie

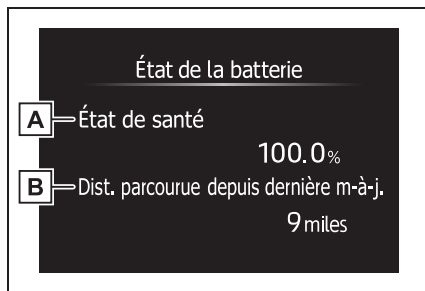
n Informations relatives à la conduite

Utilisez les informations affichées à titre de référence uniquement.

- “Vitesse moyenne” : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l’affichage
- “Temps écoulé” : Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l’affichage

n Affichage de l’état de la batterie

Affiche l’état de dégradation de la batterie de traction.



A “État de santé”

Le niveau actuel de la batterie de traction affiché sous la forme de la capacité de charge mesurée comparée à la capacité initiale de charge complète.

B “Dist. parcourue depuis dernière m-à-j.”

Lors de la livraison du véhicule ou après une réparation chez le concessionnaire, la valeur par défaut (40727 miles/65535 km) peut s’afficher dans “Dist. parcourue depuis dernière m-à-j.”.

Cette valeur est remise à zéro après la mise à jour de la valeur “État de santé”.

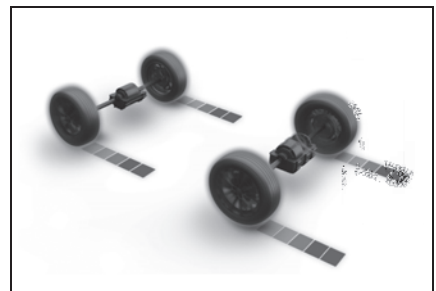
Affichage de l’état de fonctionnement de l’AWD (modèles AWD)

L’affichage de l’état de fonctionnement de l’AWD peut apparaître sur l’affichage multimédia.

n L’affichage de l’état de fonctionnement de l’AWD sur l’affichage multimédia

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez “Transmission intégrale”.

n État de fonctionnement de l’AWD



Affichage de la répartition du couple: Affiche l’état d’entraînement de chaque roue en 6 échelons de 0 à 5.

L’illustration utilisée est donnée à titre d’exemple, et peut différer de l’image réellement affichée sur l’écran multifonctionnel ou l’affichage multimédia.

Pression des pneus

La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'affichage multimédia.

n Affichage de la pression des pneus sur l'affichage multimédia

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Pression des pneus".

n Pression de gonflage des pneus

→P.495

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

n Suggestion d'activation du hayon à commande électrique

Si le système du hayon à commande électrique est désactivé (réglage sur  désactivé) et que vous actionnez la commande de hayon à commande électrique située sur le tableau de bord, un message de suggestion s'affiche, demandant si

vous souhaitez activer le système de hayon à commande électrique. Pour activer le système de hayon à commande électrique, sélectionnez "Oui".

Après avoir activé le système de hayon à commande électrique, appuyez à nouveau sur la commande de hayon à commande électrique pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique.

n Suggestion d'activation des phares

Si la commande des phares est dans une position autre que  ou AUTO et que la vitesse du véhicule est au moins 3 mph (5 km/h) pendant un certain temps lorsque l'environnement est sombre, un message de suggestion s'affiche.

n Suggestion d'extinction des phares

Si les phares restent allumés pendant un certain temps après la mise sur arrêt du contact d'alimentation, un message de suggestion s'affiche.

n Personnalisation

La fonction de suggestion peut être activée/désactivée. (Fonctions personnalisables: →P.604)

Consommation électrique

Les informations relatives à la consommation électrique peuvent être affichées sur le système multimédia.

Consommation

n Procédure d'affichage

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

n Écran de consommation électrique actuelle

Si un écran autre que l'écran de consommation électrique actuelle s'affiche, appuyez sur "Actuel".

Utilisez la consommation électrique moyenne affichée comme référence.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

- A** Réinitialisation des données de consommation
- B** Consommation électrique au cours des 15 dernières minutes
- C** Consommation électrique actuelle
- D** Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système EV.
- E** Temps de déclenchement
- F** Temps écoulé depuis le démarrage du système EV.

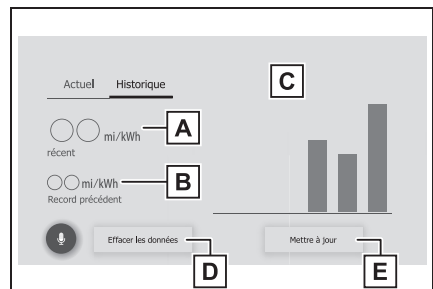
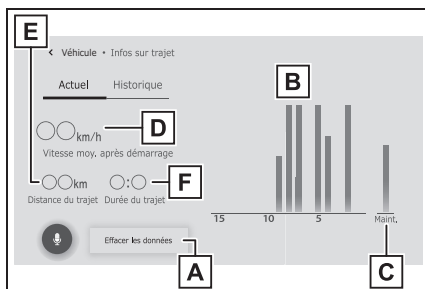
Utilisez la consommation électrique moyenne affichée comme référence.

n Écran de l'historique

Si un écran autre que l'écran de l'historique s'affiche, appuyez sur "Historique".

Utilisez la consommation électrique moyenne affichée comme référence.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.



- A** Consommation électrique la

plus récente

- B** Meilleure consommation électrique enregistrée
- C** Enregistrement de la dernière consommation électrique
- D** Réinitialisation des données de l'historique
- E** Mise à jour des dernières données relatives à la consommation moyenne d'électricité

n Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la consommation électrique la plus récente en sélectionnant "Mettre à jour" pour mesurer à nouveau la consommation électrique actuelle.

n Réinitialisation des données

Les données de consommation électrique peuvent être supprimées en sélectionnant "Effacer les données".

n Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité d'électricité restante.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation électrique moyenne.

Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Avant de prendre le volant

4

4-1. Informations relatives aux clés

Clés..... **170**

Clé numérique..... **173**

4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales **175**

Hayon à commande électrique **181**

Système d'accès et de démarrage mains libres
..... **192**

4-3. Réglage des sièges

Sièges avant **198**

Sièges arrière..... **199**

Appuie-têtes **202**

4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant **205**

Rétroviseur intérieur.... **206**

Rétroviseurs extérieurs
..... **207**

4-5. Ouverture, fermeture des vitres

Lève-vitres électriques
..... **211**

4-6. Réglages préférés

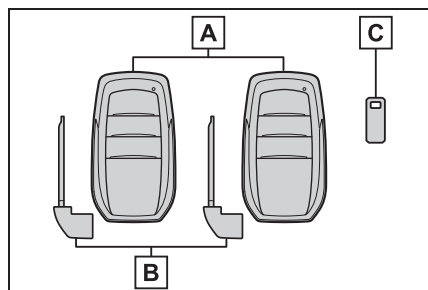
Mémorisation de la position de conduite..... **215**

Mes réglages **219**

Clés

Types de clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



A Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.192)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé

B Clés mécaniques

C Plaque du numéro de clé

n En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

n Usure de la pile de la clé électronique

- l La durée de vie standard de la pile

est de 1 à 2 ans.

- l Lorsque la pile devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système EV.
- l Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de pile. (→P.193)
- l Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P.517)
- Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
- La zone de détection se réduit.
- Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.

Vous pouvez remplacer la pile vous-même (→P.517). Cependant, comme il existe un risque d'endommagement de la clé électronique, il est recommandé de faire effectuer le remplacement par votre concessionnaire Toyota.

- l Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
 - Lampes de table
 - Plaques à induction

n Remplacement de la pile

→P.517

n Confirmation du numéro de la clé enregistrée

Le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

n Si un message relatif à l'état de la clé électronique ou au mode de contact d'alimentation, etc., s'affiche

Pour éviter que la clé électronique ne reste coincée à l'intérieur du véhicule, que vous ne laissiez le véhicule avec la clé électronique sur vous sans mettre le contact d'alimentation sur OFF ou que d'autres passagers ne retirent involontairement la clé du véhicule, etc., un message invitant l'utilisateur à confirmer l'état de la clé électronique ou le mode du contact d'alimentation peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel. Dans ces situations, suivez immédiatement les instructions affichées à l'écran.

n Si "Pile de clé faible Remplacez la batterie de clé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

La pile de la clé électronique est presque usée. Remplacez la pile de la clé électronique. (→P.517)

n Si "Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Ce message s'affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l'extérieur, pendant environ 10 jours après l'enregistrement d'une nouvelle clé électronique.

Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été

enregistrée.



NOTE

n Pour éviter d'endommager les clés

- | Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- | N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- | Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- | N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- | Ne démontez pas les clés.
- | Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé électronique.
- | Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson à induction ou un équipement médical électrique comme par exemple un équipement de traitement à basse fréquence.

n Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.



NOTE

n En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés

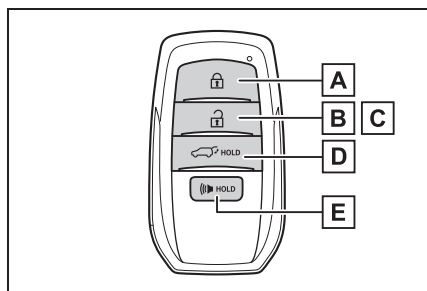
→P.571

n En cas de perte d'une clé électronique

→P.570

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés électroniques sont équipées de la télécommande du verrouillage centralisé suivante:



- A** Verrouille toutes les portes (→P.175)
- B** Déverrouille toutes les portes (→P.175)
- C** Ouvre les vitres latérales* (→P.175)
- D** Ouvre et ferme le hayon à commande électrique (→P.183)
- E** Déclenche l'alarme (→P.172)

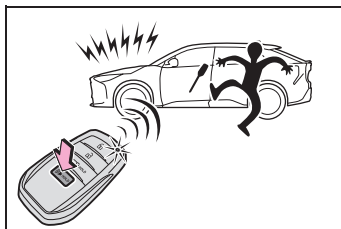
*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concession-

naire Toyota.

n Mode panique de prévention du vol

Si vous appuyez sur  pendant plus de 1 seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.



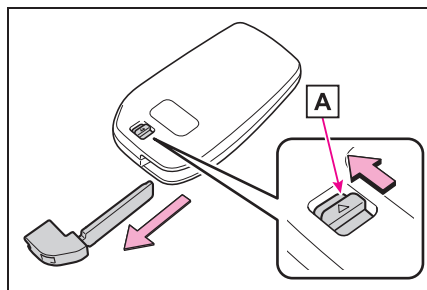
Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites coulisser le levier de déverrouillage **A**, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer. Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique.

Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas nor-

malement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P.571)



n Si vous perdez vos clés mécaniques

→P.570

n En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

Clé numérique

Un smartphone peut être utilisé à la place d'une clé électronique du véhicule en installant l'application de clé numérique dédiée sur un smartphone. En outre, la clé numérique peut être partagée avec votre famille ou vos amis à l'aide de l'application de clé numérique.

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour utiliser la clé numérique, vous devez installer Toyota App. Enregistrez le véhicule dans le profil de Toyota App du client, abonnez-vous aux services à distance et inscrivez-vous à la Clé numérique.

Précautions relatives à la Clé numérique

- Une Clé numérique peut être utilisée lorsque le smartphone et le serveur peuvent communiquer. La Clé numérique devient inutilisable si le smartphone n'est pas connecté à Internet. Assurez-vous toujours de ne pas laisser la clé électronique dans le véhicule si vous vous déplacez dans un lieu aux communications incertaines.

- Si la batterie du smartphone est déchargée, il ne peut pas servir de Clé numérique. Si le niveau de la batterie est faible, veillez à charger le smartphone avant de sortir.
- La Clé numérique est associée au système d'accès et de démarrage mains libres. Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans le réglage personnalisé du véhicule, la Clé numérique est également désactivée.
- Selon l'environnement des ondes radio, la Clé numérique risque de ne pas pouvoir être utilisée. →P.196
- Lors du transfert de propriété du véhicule, assurez-vous de supprimer les Clés numériques.
- Si le véhicule n'est pas utilisé pendant 14 jours ou plus, la Clé numérique ne se connecte pas automatiquement. Il peut donc s'écouler un certain temps avant que le système ne fonctionne après avoir touché une poignée de porte.
- Une partie des services peut être interrompue pendant un certain temps en raison de la maintenance du serveur. Les Clés numériques enregistrées peuvent toutefois être utilisées pendant la maintenance.

- Un smartphone équipé de l'application Clé numérique peut verrouiller et déverrouiller les portes, démarrer le système EV et effectuer d'autres opérations de la même façon que la clé électronique du véhicule. Faites particulièrement attention à ne pas perdre ou vous faire voler le smartphone.

Si le smartphone est perdu ou volé, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous amenez votre véhicule à un concessionnaire Toyota pour un contrôle ou des réparations, veillez à apporter une clé électronique.
- Avec la clé numérique seule, aucune lampe du véhicule ne s'allume lorsque vous vous approchez du véhicule. En outre, avec la clé numérique seule, il n'est pas possible d'utiliser certaines fonctions, par exemple la fonction de fermeture et de verrouillage du hayon à commande électrique, etc.

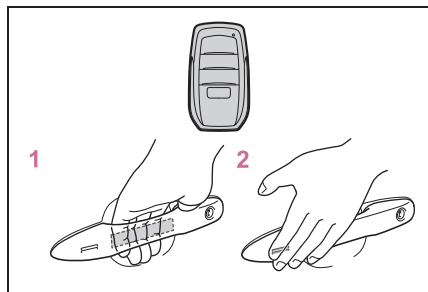
Portes latérales

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule au moyen de la fonction d'accès mains libres, de la télécommande du verrouillage centralisé ou des commandes de verrouillage des portes.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

n Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



- 1** Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Le fait de tenir la poignée de porte conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portes. Saisissez la poignée de porte du passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vous devez toucher le capteur situé

au dos de la poignée.

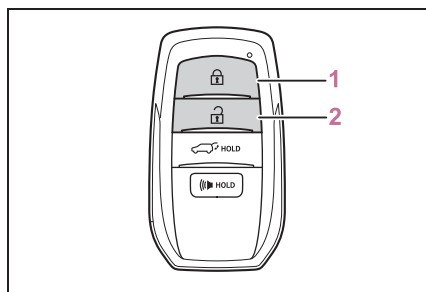
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

- 2** Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur le côté de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés.

n Télécommande du verrouillage centralisé



- 1** Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

- 2** Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes. Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres.*

*: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

n Activation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé. Effectuez la manœuvre de commutation dans le véhicule ou à environ 3,2 ft. (1 m) du véhicule.

- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez  ,  ou  appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant  appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel/Bip	Fonction de déverrouillage
 <p>Extérieur: Émet 3 bips</p>	<p>Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.</p> <p>Le fait de saisir la poignée de la porte passager avant déverrouille toutes les portes.</p>
 <p>Extérieur: Émet deux bips</p>	<p>Le fait de saisir une poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.</p>

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur  , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.) En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P.74)

n Système de déverrouillage des portes en cas de détection d'impact

Dans l'éventualité où le véhicule subit un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne fonctionne pas.

n Signaux de fonctionnement

Portes:

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

Vitres latérales:

La manœuvre des vitres latérales est confirmée par un signal sonore.

n Fonction de sécurité

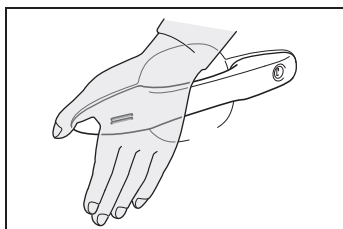
Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule. (Toutefois, en fonction de l'emplacement de la clé électronique, elle peut être détectée comme étant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule peut être déverrouillé.)

n Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte

Lorsqu'il n'est pas possible de ver-

rouiller la porte même en touchant du doigt le capteur de verrouillage situé sur la surface de la poignée de porte, touchez le capteur de verrouillage avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



n **Avertisseur sonore de porte ouverte**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

n **Armement de l'alarme**

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P.74)

n **Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P.194

n **Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

l Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.571)

l Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P.517)

n **Si la batterie 12 V est déchargée**

Les portes ne peuvent pas être verrouillées et déverrouillées à l'aide du

système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Verrouillez ou déverrouillez les portes à l'aide de la clé mécanique.

(→P.571)

n **Fonction de rappel de siège arrière**

l Pour vous rappeler de ne pas oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes.

- Le système EV démarre dans un délai de 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système EV.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.

l La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

l La fonction de rappel de siège arrière peut être activée/désactivée. (→P.605)

n **Personnalisation**

Les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage avec une clé) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P.605)

**AVERTISSEMENT****n Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.

Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

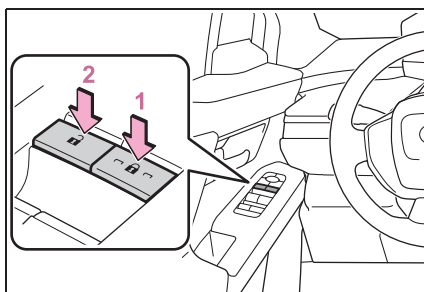
- I Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- I Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.
Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.
- I Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

n Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

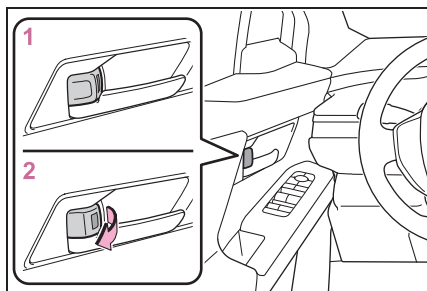
n Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé et de l'actionnement des lève-vitres électriques

Actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas les enfants actionner la télécommande du verrouillage centralisé. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur**n Utilisation de la commande de verrouillage des portes**

- 1** Verrouille toutes les portes
- 2** Déverrouille toutes les portes

n Utilisation des boutons de verrouillage intérieurs



- 1 Verrouille la porte
- 2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

n Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage. (→P.179)
- 2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact d'alimentation est sur ACC ou ON, ou que la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et la porte peut être verrouillée.

n Avertisseur sonore de porte ouverte

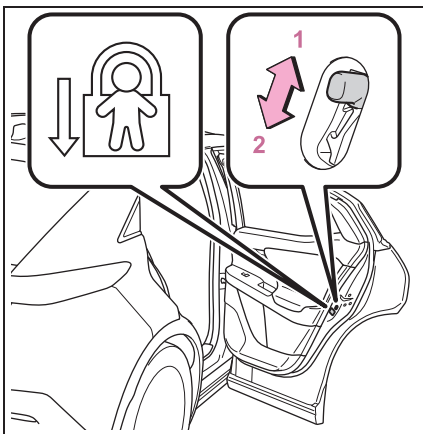
Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), un signal sonore retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portes ou le capot ne sont pas complètement fermés. La(les) porte(s) ou le capot ouvert s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

n Lorsque toutes les portes sont verrouillées à l'aide de la fonction d'entrée ou de la télécommande du verrouillage centralisé

- Les portes ne peuvent pas être déverrouillées à l'aide de la commande de verrouillage des portes.
- Les commandes de verrouillage des portes peuvent être réinitialisées en déverrouillant toutes les portes à l'aide de la fonction d'entrée ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.



- 1 Déverrouillage
- 2 Verrouillage

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P.605.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous choisissez une position de changement de vitesse autre que P.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous choisissez la position de changement de vitesse P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes sont automatiquement déverrouillées lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 45 secondes environ qui suivent la mise sur arrêt du contact d'alimentation.

Hayon à commande électrique

Le hayon à commande électrique peut être ouvert au moyen de la commande d'ouverture du hayon à commande électrique, du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.



AVERTISSEMENT

n Avant de prendre le volant

Assurez-vous que la porte arrière électrique est complètement fermée. Si le hayon à commande électrique n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir accidentellement pendant la conduite et de provoquer un accident.

n Précautions pendant la conduite

I Gardez toujours le hayon à commande électrique fermé pendant la conduite.

Si le hayon à commande électrique est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident.

I Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque, d'embardée ou de collision, elles risquent d'être grièvement blessées, voire tuées.

n Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages.

Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.

I Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique.

Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon à commande électrique, lequel risque de se refermer sur les mains, les bras, la tête ou le cou de l'enfant.

n Fonctionnement du hayon à commande électrique

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Retirez toute charge lourde du hayon à commande électrique, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon à commande électrique risquerait de se refermer brusquement juste après son ouverture.

I Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon à commande électrique, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.

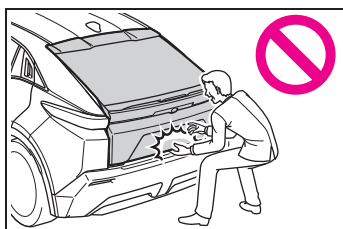
⚠ AVERTISSEMENT

Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon à commande électrique.

En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon à commande électrique, car il risque de bouger brusquement en cas de vent fort.

Le hayon peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert, alors que le véhicule se trouve dans une pente à fort pourcentage. Assurez-vous que le hayon est sécurisé avant d'utiliser le compartiment à bagages.

Lorsque vous fermez le hayon à commande électrique, prenez particulièrement garde à ne pas vous coincer les doigts, etc.



Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon à commande électrique pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon à commande électrique pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.

Ne tirez pas sur la tige du hayon (→P.190) pour fermer le hayon et ne vous suspendez pas à la tige du hayon.

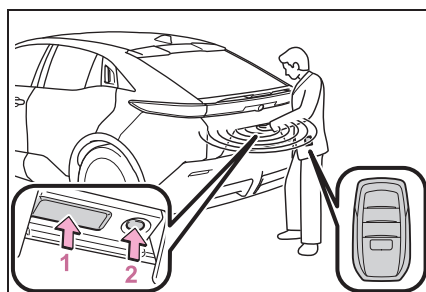
En effet, vous pourriez vous coincer les mains ou la tige du hayon pourrait casser, provoquant un accident.

Si le hayon à commande électrique est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, aux bras, au cou ou à la tête des personnes. Lors de la pose d'un accessoire sur le hayon à commande électrique, il est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

Déverrouillage et verrouillage du hayon à commande électrique depuis l'extérieur

n Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



1 Déverrouille toutes les portes

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

2 Verrouille toutes les portes
Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

n Télécommande du verrouillage centralisé

→P.175

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

n Commande de verrouillage des portes

→P.178

Ouverture/fermeture du hayon à commande électrique

n Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

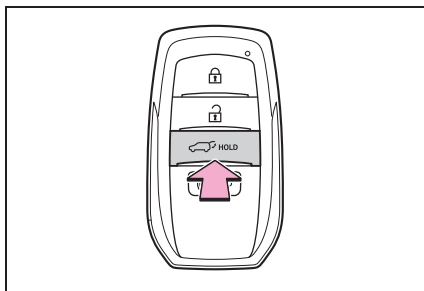
Maintenez la commande appuyée pendant environ 1 seconde.

Le hayon à commande électrique s'ouvre/se ferme automatiquement.

Le hayon à commande électrique peut être actionné lorsqu'il est verrouillé*.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon à commande électrique est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue. Le fait de maintenir la commande appuyée à nouveau pendant environ 1 seconde actionne le hayon à commande électrique dans le sens inverse.

*: L'ouverture du hayon à commande électrique lorsqu'il est verrouillé peut être désactivée au moyen d'un réglage personnalisé. (→P.605)



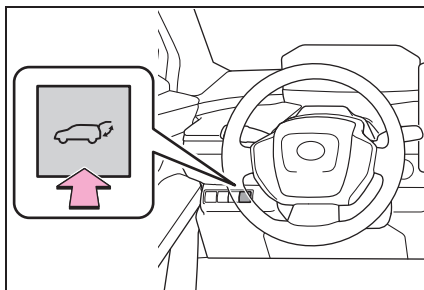
n Au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le tableau de bord

Maintenez la commande appuyée.

Le hayon à commande électrique s'ouvre/se ferme automatiquement.

Déverrouillez le hayon avant de l'actionner.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon à commande électrique est en cours d'ouverture/de fermeture, vous provoquez l'arrêt de l'opération. Lorsque la commande est enfoncée et maintenue enfoncée à nouveau pendant l'arrêt de l'opération, le hayon effectue l'opération inverse.



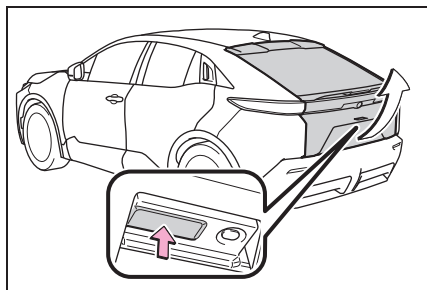
n Ouverture du hayon au moyen de la commande de mécanisme d'ouverture du hayon

Quand le hayon est déverrouillé: Appuyez sur la commande d'ouverture du hayon.

Quand le hayon est verrouillé: Tout en portant la clé électronique sur vous, maintenez la commande de mécanisme d'ouverture du hayon appuyée.

Le hayon à commande électrique s'ouvre automatiquement.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours d'ouverture, vous provoquerez l'arrêt de l'opération. Une nouvelle pression sur la commande entraîne l'ouverture automatique du hayon.



n Au moyen de la commande de hayon à commande électrique sur le hayon lui-même

● Fermeture

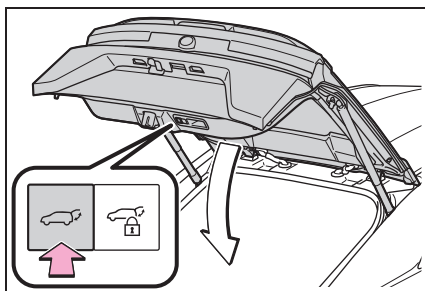
Appuyez sur la commande.

Le hayon à commande électrique se ferme automatiquement.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon est en cours de

fermeture, vous provoquerez l'arrêt de l'opération.

Lorsque la commande est enfoncée à nouveau pendant l'arrêt de l'opération, le hayon effectue l'opération inverse.



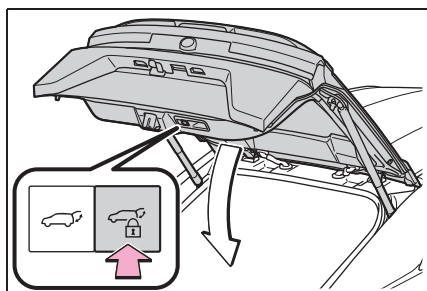
● Fermez le hayon et verrouillez toutes les portes (fonction de fermeture et de verrouillage)

Muni d'une clé électronique, fermez toutes les portes sauf le hayon, appuyez sur la commande  au bas du hayon.

Un signal sonore différent de celui normal retentit, puis le hayon à commande électrique commence à se fermer automatiquement.

Lorsque le hayon à commande électrique est fermé, toutes les portes se verrouillent simultanément et des signaux de fonctionnement indiquent que toutes les portes ont été verrouillées.

Si vous appuyez sur la commande  alors que le hayon à commande électrique est en cours de déplacement, l'opération est interrompue. Lorsque la commande  est enfoncée à nouveau pendant l'arrêt de l'opération, le hayon se ferme.

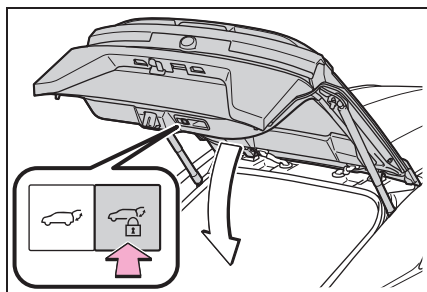


- Fermez le hayon et verrouillez toutes les portes (fonction de fermeture et de verrouillage [walk away])*

*: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

- 1 Muni d'une clé électronique, fermez toutes les portes sauf le hayon, appuyez sur la commande  au bas du hayon.

Un signal sonore différent du signal normal retentit et la fonction de fermeture et de verrouillage (walk away) se met en veille.



- 2 Alors que le signal sonore retentit, éloignez-vous du hayon.

Lorsque le capteur détecte que vous êtes éloigné de la porte arrière, les feux de détresse clignotent et le signal sonore retentit. Selon la direction dans laquelle

vous vous éloignez du hayon, l'emplacement et la façon dont vous tenez la clé électronique ou les circonstances, il se peut qu'elle ne soit pas détectée correctement.

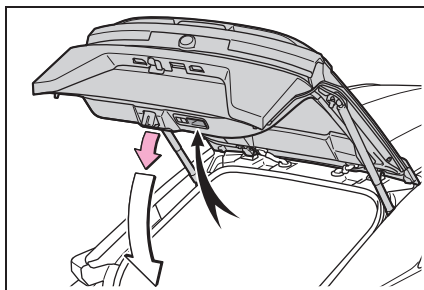
Toutes les portes autres que le hayon seront verrouillées, et une fois le hayon fermé, le hayon arrière sera également verrouillé. Lorsque toutes les portes ont été fermées et verrouillées, le signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent.

L'état de veille est annulé si vous ne vous éloignez pas du hayon pendant 30 secondes. Pour réactiver la fonction, recommencez la procédure depuis le début.

Si vous appuyez sur la commande après l'arrêt du fonctionnement du hayon, la fonction de fermeture et de verrouillage (walk away) se remet en veille.

n Fermeture du hayon à l'aide de la poignée de hayon

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée de hayon; un signal sonore se déclenche, et le hayon se ferme automatiquement.



n Éclairage de compartiment à bagages

- 1 L'éclairage de compartiment à bagages s'allume lorsque le hayon s'ouvre.

- 2 Lorsque le contact d'alimentation

est sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement après un délai de 20 minutes.

n Mécanisme de fermeture du hayon

Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement.

Quel que soit l'état du contact d'alimentation, le mécanisme de fermeture du hayon s'active.

n Conditions de fonctionnement du hayon à commande électrique

Le hayon à commande électrique s'ouvre et se ferme automatiquement dans les conditions suivantes:

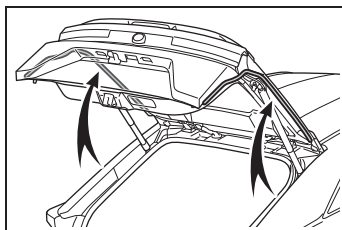
- I Lorsque le système du hayon à commande électrique est activé. (→P.191)
- I Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, en plus de ce qui précède pour les opérations d'ouverture, le hayon fonctionne dans les conditions suivantes:
 - Le frein de stationnement est serré
 - La pédale de frein est enfoncée
 - La position de changement de vitesse est sur P.

n Fonctionnement du hayon à commande électrique

- I Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que le hayon s'ouvre/se ferme.
- I Lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé, le hayon à commande électrique ne fonctionne pas, mais il peut être ouvert et fermé manuellement.
- I Lorsque le hayon à commande électrique s'ouvre automatiquement, si une anomalie due à des personnes ou objets est détectée, le fonctionnement s'interrompt.

n Fonction de protection anti-pincement

Des capteurs sont installés des deux côtés du hayon à commande électrique. Si un objet quelconque s'oppose à la fermeture du hayon à commande électrique, celui-ci inverse automatiquement son sens de manœuvre ou s'arrête.



n Fonction de protection anti-abaissement

Si, pendant la manœuvre d'ouverture automatique du hayon à commande électrique, vous lui opposez une force excessive, la manœuvre d'ouverture s'arrête pour éviter que le hayon à commande électrique ne se ferme soudainement.

n Fermeture assistée du hayon

Si le hayon est abaissé manuellement lorsque le hayon est arrêté sur une position ouverte, le hayon se ferme automatiquement et complètement.

n Fonction de verrouillage de réserve du hayon

Cette fonction réserve le verrouillage de toutes les portes, au préalable, lorsque le hayon à commande électrique est ouvert.

Lorsque l'action suivante est effectuée, toutes les portes à l'exception du hayon à commande électrique sont verrouillées, puis le hayon à commande électrique est également verrouillé lors de sa fermeture.

- 1 Fermez toutes les portes, à l'exception du hayon.
- 2 Pendant la fermeture électrique du hayon à commande électrique, verrouillez les portes à

l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres depuis les portes latérales (→P.175) ou de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P.175)

Les signaux de fonctionnement indiqueront que toutes les portes ont été fermées et verrouillées (→P.176).

l Si la clé électronique est placée à l'intérieur du véhicule après le démarrage d'une opération de fermeture via la fonction de verrouillage de réserve de porte, la clé électronique risque d'être verrouillée à l'intérieur du véhicule.

l Si le hayon à commande électrique ne se ferme pas complètement à cause du fonctionnement de la fonction de protection anti-pincement, etc., lorsque le hayon se ferme automatiquement après l'actionnement du verrouillage de réserve de porte, la fonction de verrouillage de réserve de porte est désactivée et toutes les portes se déverrouillent.

l Avant de quitter le véhicule, veillez à ce que toutes les portes soient fermées et verrouillées.

n **Fonction de fermeture et de verrouillage**

Lorsque le hayon à commande électrique est ouvert, cette fonction ferme le hayon à commande électrique et verrouille toutes les portes simultanément.

Lorsque les procédures suivantes sont effectuées et qu'aucune clé électronique du véhicule ne se trouve à l'intérieur du véhicule, toutes les portes se verrouillent lorsque le hayon à commande électrique est complètement fermé.

- 1 Fermez toutes les portes, à l'exception du hayon à commande électrique.
- 2 Muni d'une clé électronique, appuyez sur la commande  située sur la partie inférieure du

hayon à commande électrique (→P.184).

Un signal sonore différent de celui normal retentit, puis le hayon à commande électrique commence à se fermer automatiquement. Lorsque le hayon à commande électrique est fermé, toutes les portes se verrouillent simultanément et des signaux de fonctionnement indiquent que toutes les portes ont été verrouillées.

n **Situations dans lesquelles la fonction de fermeture et de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, la fonction de fermeture et de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement:

l Si vous appuyez sur la commande



sur la partie inférieure du hayon à commande électrique (→P.184) avec une main qui tient une clé électronique

l Si vous appuyez sur la commande



sur la partie inférieure du hayon à commande électrique (→P.184) lorsque la clé électronique se trouve dans un sac, etc. posé sur le sol

l Si vous appuyez sur la commande



sur la partie inférieure du hayon à commande électrique (→P.184) et que la clé électronique ne se trouve pas à proximité du véhicule.

n **Au rebranchement de la batterie 12 V**

Pour garantir le fonctionnement normal du hayon à commande électrique, fermez le hayon manuellement.

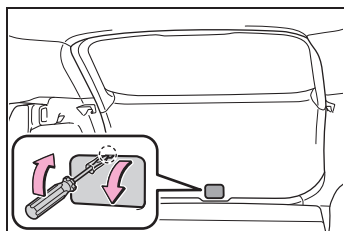
n **Si le mécanisme d'ouverture du hayon à commande électrique est inopérant**

Il est possible de déverrouiller le hayon à commande électrique

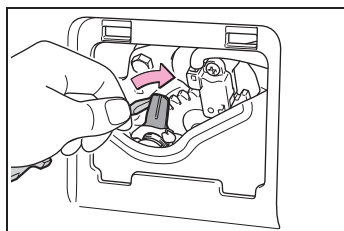
depuis l'intérieur.

1 Retirez le cache.

Pour éviter tout dommage, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



2 Déplacez le levier.



3 Installez le cache.

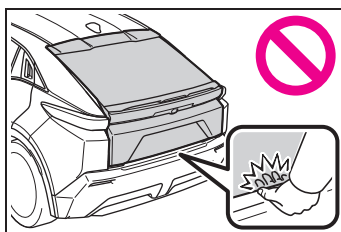
n Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (Fonctions personnalisables: →P.605)

! AVERTISSEMENT

n Mécanisme de fermeture du hayon

I Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Prenez garde à ne pas vous pincer les doigts ou autre dans le hayon, sous peine de fractures ou d'autres blessures graves.



I Utilisez de prudence lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé.

n Hayon à commande électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.

I Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon

**AVERTISSEMENT**

- I Si le système de hayon à commande électrique est désactivé alors que le hayon est actionné automatiquement, le fonctionnement automatique est interrompu. Le hayon doit alors être actionné manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer de manière inattendue.
- I Si les conditions d'actionnement du hayon à commande électrique ne sont plus remplies, un signal sonore peut se déclencher et l'ouverture ou la fermeture du hayon peut être interrompue. Le hayon doit alors être actionné manuellement. Prenez des précautions supplémentaires lorsque le véhicule est en pente, car le hayon risque de s'ouvrir ou de se fermer brusquement.
- I En côte, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture. Assurez-vous que le hayon est complètement ouvert et sécurisé.
- I Dans les situations suivantes, le hayon à commande électrique peut détecter une anomalie et le fonctionnement automatique peut être interrompu. Dans ce cas, le hayon doit être actionné manuellement. Prenez d'autant plus garde dans cette situation, car le hayon peut s'ouvrir ou se fermer brusquement.
- Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle

- Lorsque la tension de la batterie 12 V chute brusquement, par exemple lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON ou que le système EV est démarré pendant le fonctionnement automatique

- I Si le hayon à commande électrique est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de ne pas pouvoir fonctionner et de tomber en panne, ou de se refermer brusquement après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, aux bras, au cou ou à la tête de quelqu'un. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, contactez votre concessionnaire Toyota pour en savoir plus.

n Fonction de protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- I N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- I La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.
- I La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.

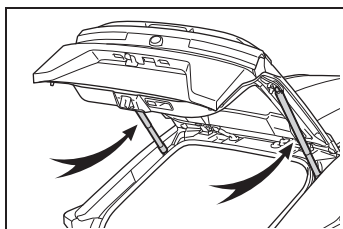


NOTE

n Tiges du hayon

Le hayon est muni de tiges qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de causer des dommages à la tige de hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.



I Ne fixez aucun corps étranger, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la baguette de la tige.

I N'appuyez pas sur la baguette de la tige avec des gants ou tout autre article textile.

I Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon à commande électrique.

I Ne posez pas la main sur la tige et ne forcez pas dessus latéralement.

n Pour éviter tout dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon

Ne forcez pas excessivement sur le hayon pendant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Le fait de forcer excessivement peut causer un dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon.

n Pour éviter d'endommager le hayon à commande électrique

I Assurez-vous de l'absence de glace entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si le hayon à commande électrique est actionné en cas de charge excessive, ceci peut causer un dysfonctionnement.

I Ne forcez pas excessivement sur le hayon pendant le fonctionnement du hayon à commande électrique.

I Prenez garde à ne pas endommager les capteurs (situés sur les bords droit et gauche du hayon à commande électrique) avec un couteau ou tout autre objet coupant. Si le capteur est déconnecté, le hayon à commande électrique ne se ferme pas automatiquement.

n Fonction de fermeture et de verrouillage

Lors de la fermeture du hayon à commande électrique au moyen de la fonction de fermeture et de verrouillage, un signal sonore différent de celui normal retentit avant que l'opération ne démarre.

Pour vérifier que l'opération a démarré correctement, vérifiez qu'un signal sonore différent de celui normal a retenti.

En outre, lorsque le hayon à commande électrique est complètement fermé et verrouillé, des signaux de fonctionnement indiquent que toutes les portes ont été verrouillées.

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que les signaux de fonctionnement ont été actionnés et que toutes les portes sont verrouillées.

Désactivation du système de commande de hayon électrique

Les réglages du hayon à commande électrique peuvent être modifiés depuis l'écran des réglages de l'affichage multimédia. (→P.605)

Lorsque les réglages du hayon à commande électrique ont été modifiés, ils ne sont pas réinitialisés même si le contact d'alimentation est placé sur arrêt.

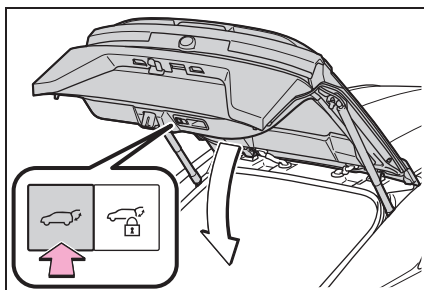
Pour rétablir les réglages précédents, il faut utiliser à nouveau l'écran des réglages de l'affichage multimédia.

Réglage de la position d'ouverture du hayon à commande électrique

La position d'ouverture du hayon à commande électrique peut être réglée.

- 1 Arrêtez le hayon dans la position souhaitée. (→P.183)
 - 2 Maintenez la commande de hayon à commande électrique sur le hayon appuyée pendant 2 secondes.
- Une fois les réglages terminés, le signal sonore retentit 4 fois.
 - A la prochaine ouverture du hayon, le hayon s'arrête sur

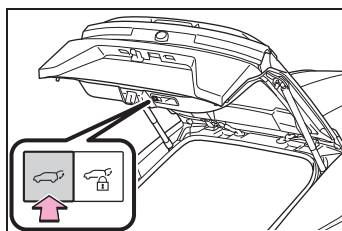
cette position.



n Rétablissement de la position d'arrêt automatique du hayon à commande électrique aux réglages initiaux

Maintenez la commande de hayon à commande électrique sur le hayon appuyée pendant 7 secondes.

Une fois que le signal sonore a retentit 4 fois, il retentit deux fois supplémentaires. A la prochaine ouverture du hayon à commande électrique, il s'ouvre à la position définie par les réglages initiaux.



n Personnalisation

La position d'arrêt automatique de l'ouverture du hayon à commande électrique peut également être modifiée à partir de l'affichage multimédia. (→P.605)

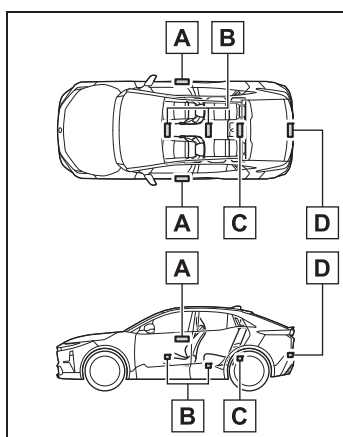
Lorsque la position d'arrêt a été réglée à la fois par la commande d'ouverture/fermeture du hayon à commande électrique côté véhicule et par l'affichage multimédia, la priorité sera donnée à celui qui a été défini en dernier.

Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouille et déverrouille les portes (→P.175)
- Verrouille et déverrouille le hayon (→P.175)
- Démarre le système EV (→P.237)

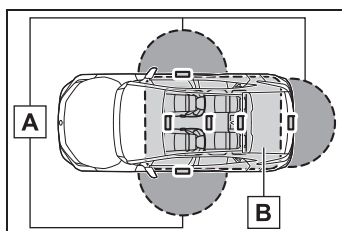
n Emplacement des antennes



- A** Antennes extérieures à l'habitacle
- B** Antennes internes à l'habitacle
- C** Antenne à l'intérieur du compartiment à bagages

- D** Antenne externe au compartiment à bagages

n Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)



- A** Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) des poignées de portes avant et de la commande de mécanisme d'ouverture du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

- B** Lors du démarrage du système EV ou du changement des modes du contact d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

n Si une alarme retentit ou un message d'avertissement s'affiche

Une alarme retentit et des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour éviter des accidents ou le vol du véhicule, résultant d'une erreur d'utilisation. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché.

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

- l Lorsqu'une alarme extérieure retentit une fois pendant 5

secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

- l Lorsque l'alarme intérieure retentit de manière répétée

Situation	Procédure de correction
Vous avez placé le contact d'alimentation sur ACC alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact d'alimentation était sur ACC).	Placez le contact d'alimentation sur arrêt et fermez la porte du conducteur.
Le contact d'alimentation a été mis sur arrêt alors que la porte du conducteur était ouverte.	Fermez la porte du conducteur.

- n **Si "Clé détectée dans le véhicule" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule. Récupérez la clé électronique laissée

dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

- n **Fonction d'économie de la batterie**

La fonction d'économie de la pile est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- l Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
- La clé électronique a été laissée près du véhicule pendant un certain temps.
- Le système de clé intelligente n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours ou plus.
- l Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

- n **Placement d'une clé électronique en mode d'économie de la pile**

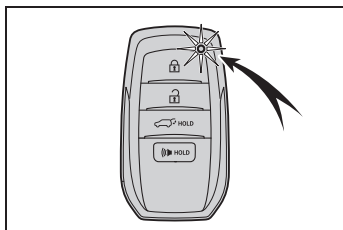
- l Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  appuyé.

Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction,

appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



Il est possible de régler en mode d'économie de pile les clés électroniques qui ne seront pas utilisées pendant de longues périodes.

n En cas d'arrêt de la clé électronique

Si la position de la clé électronique n'a pas changé pendant un certain temps, par exemple lorsque la clé électronique est laissée quelque part, son fonctionnement s'arrête pour réduire la décharge de la pile.

Dans ce cas, la fonction peut automatiquement être restaurée en changeant la clé de position, par exemple en la levant.

n Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P.571)

- | Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- | Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute

autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique

- | Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil
 - | Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support similaire
 - | Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
 - | Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
 - Radio portable, téléphone mobile, téléphone sans fil ou autres dispositifs de communication sans fil
 - Clé électronique d'un autre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
 - | Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière
 - | Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques
 - | Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payante où des ondes radio sont émises
- n **Remarque sur la fonction d'accès mains libres**
- | Même si la clé électronique se

trouve à portée effective (péri-mètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:

- La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
- La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, dans le coffre à bagages, sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque le système EV est démarré ou que le mode du contact d'alimentation est modifié.
- La clé électronique est bloquée par le corps d'une personne se trouvant entre la clé électronique et le véhicule lorsque la porte est déverrouillée.
- | Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte ou de la boîte à gants lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- | Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- | Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système EV si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- | Les portes risquent de se déverrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- | Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- | Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- | Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
- | Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.193)
- | Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction-

nel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

- l Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner.

- l Si vous vous approchez soudainement du véhicule ou actionnez brusquement la poignée de porte, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer de nouveau sur la poignée de la porte.

- l Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

n Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- l Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- l Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres.
- l Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P.193)

n Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont

vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement.

(L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

n Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

- l Si les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées, effectuez les opérations suivantes.
 - Approchez la clé électronique de la poignée de porte et effectuez une opération de verrouillage ou de déverrouillage.
 - Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées en effectuant les opérations ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.571)

Cependant, si la clé mécanique est utilisée alors que le système d'alarme est armé, l'avertissement retentit. (→P.74)

- l Si le système EV ne peut pas être démarré, reportez-vous à P.572

n Personnalisation

Les réglages (par ex. le système d'accès et de démarrage mains libres) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P.606)

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé par un réglage personnalisé, reportez-vous aux explications relatives aux opérations suivantes.

- l Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P.175, 571)
- l Démarrage du système EV et changement de mode du contact d'alimentation: →P.572

I Arrêt du système EV: →P.239



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

I Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.192)

Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

I Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio.

Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

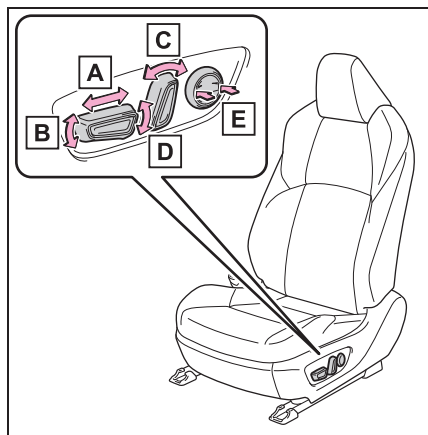
Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

Les sièges peuvent être réglés (dans le sens de la longueur, de la verticale, etc.). Réglez le siège pour garantir une posture de conduite correcte.

Procédure de réglage

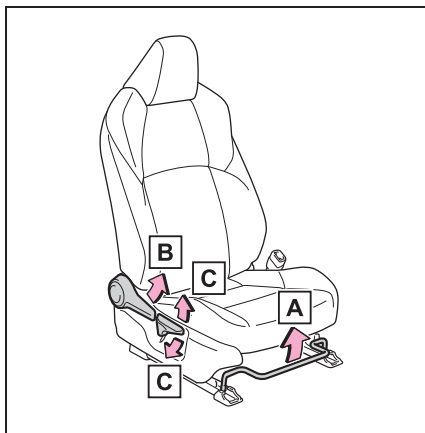
- Siège électrique (siège conducteur et siège passager)



- A** Commande de réglage de la position du siège
- B** Commande de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)
- C** Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- D** Commande de réglage de la hauteur verticale
- E** Commande de réglage du

soutien lombaire (siège conducteur uniquement)

- Siège manuel (siège passager)



- A** Levier de réglage de la position du siège
- B** Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- C** Levier de réglage de la hauteur verticale

n Lors du réglage du siège

- l Assurez-vous que les passagers ou les objets environnants ne sont pas en contact avec le siège.
- l Prenez soin lorsque vous réglez le siège que l'appuie-tête n'entre pas en contact avec le plafond et le pare-soleil.

n Système d'accès assisté (sur modèles équipés)

Le siège conducteur se déplace en fonction du mode du contact d'alimentation et de l'état de la ceinture de sécurité du conducteur.
(→P.215)

⚠ AVERTISSEMENT

n Lors du réglage de la position du siège

- ! Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- ! Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- ! Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.
- ! Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

n Réglage du siège

Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

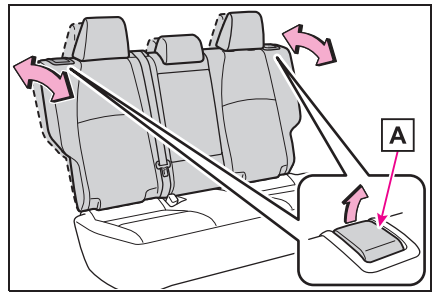
Sièges arrière

Les leviers permettent de régler l'inclinaison et de rabattre le dossier des sièges.

Procédure de réglage

Tirez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

A, et réglez l'inclinaison du dossier de siège.



⚠ AVERTISSEMENT

n Lors de l'activation du dossier de siège

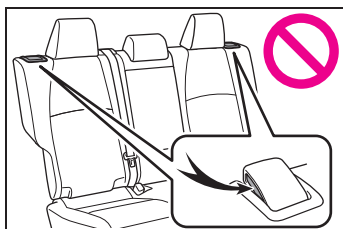
Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- ! Prenez garde à ne pas heurter les autres passagers avec le dossier de siège.
- ! Ne placez pas vos mains à proximité de pièces mobiles ou entre les sièges, et assurez-vous qu'une partie de votre corps ne reste coincée.

**AVERTISSEMENT**

Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position. Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, le marquage rouge est visible. Assurez-vous que le marquage rouge n'est pas visible.



Rabattement des dossiers de sièges arrière

n Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr.

Serrez fermement le frein de stationnement (→P.250) et mettez le levier de vitesses sur P. (→P.243)

2 Ajustez la position du siège avant et l'angle du dossier. (→P.198)

Selon la position du siège avant, si le dossier est rabattu vers l'arrière, cela peut gêner le fonctionnement du siège arrière.

3 Abaissez l'appuie-tête du siège central arrière. (→P.202)

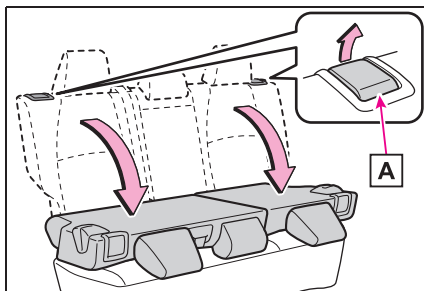
4 Rangez l'accoudoir de la banquette arrière s'il est déployé. (→P.444)

Cette étape n'est pas nécessaire lorsque seul le siège gauche est

utilisé.

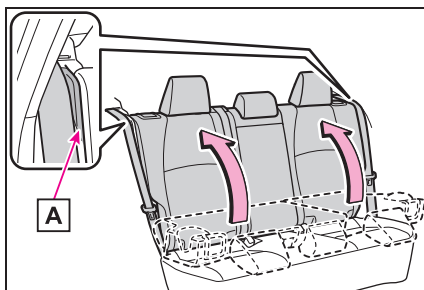
n Rabattement des dossiers de sièges arrière

Tout en tirant le levier de réglage **A** de l'inclinaison du dossier de siège, rabattez le dossier.



n Retour en position normale des dossiers de sièges arrière

Pour éviter que la ceinture de sécurité se coince entre le siège et l'intérieur du véhicule, faites passer la ceinture de sécurité à l'extérieur du guide de ceinture de sécurité **A**, puis ramenez fermement le dossier de siège en position de verrouillage.



**AVERTISSEMENT****n Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

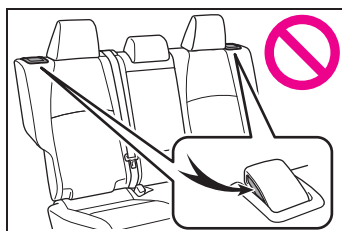
- | Ne tentez pas de rabattre les dossiers de siège en conduisant.
- | Arrêtez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et déplacez la position de changement de vitesse sur P.
- | Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.
- | Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.
- | N'actionnez pas le siège arrière s'il est occupé.
- | Veillez à ne pas vous coincer les pieds ou les mains dans les pièces mobiles ou les articulations des sièges pendant leur fonctionnement.
- | Ne laissez pas les enfants actionner le siège.

n Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- | Veillez à ce que le dossier de siège soit fermement verrouillé dans sa position en le poussant doucement vers l'avant et l'arrière. Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, le marquage rouge est visible sur le levier de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le marquage rouge n'est pas visible.



- | Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

⚠ AVERTISSEMENT

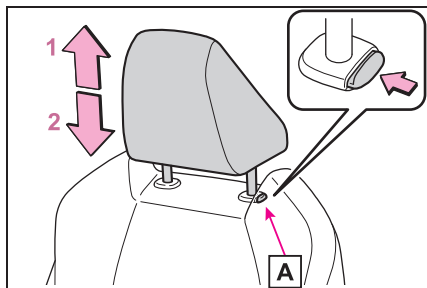
n Précautions concernant les appuie-têtes

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- 1 Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- 1 Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- 1 Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- 1 Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.
- 1 Assurez-vous que les appuie-têtes des sièges arrière sont bien verrouillés en les poussant vers le haut et vers le bas avant de les utiliser.

Réglage vertical

n Sièges avant



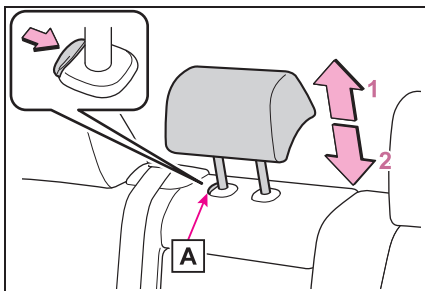
1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

n Siège central arrière



1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

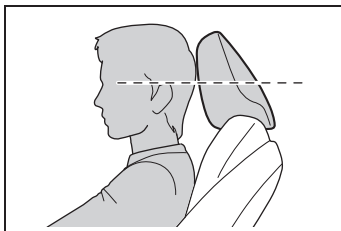
Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

n Sièges latéraux arrière

Les appuie-têtes ne peuvent pas être réglés.

n Réglage de la hauteur des appuie-têtes (sièges avant)

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.



n Réglage de l'appuie-tête du siège central arrière

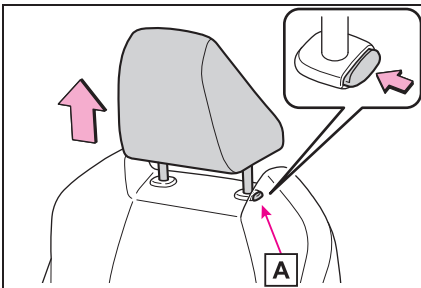
Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

Retrait des appuie-têtes

n Sièges avant

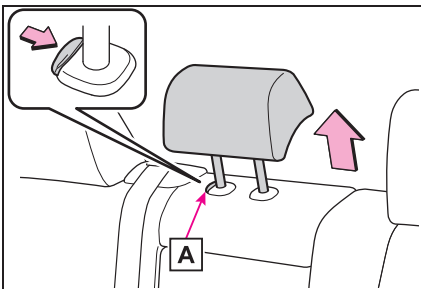
Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

Si l'appuie-tête touche le plafond, rendant son retrait difficile, changez la hauteur ou l'angle du siège. (→P.198)



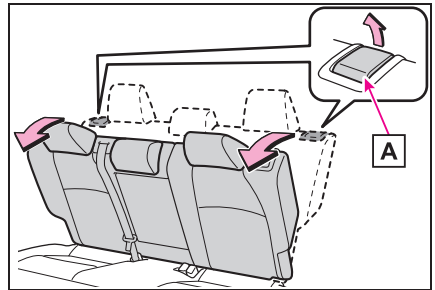
n Siège central arrière

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

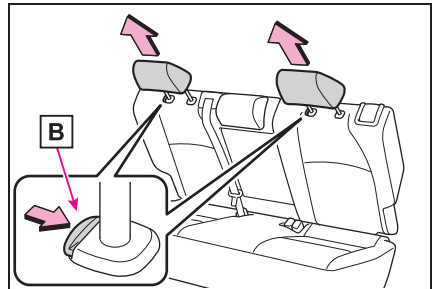


n Sièges latéraux arrière

- 1 Tirez la manette de déverrouillage **A** du dossier de siège et rabattez le dossier jusqu'à ce qu'il atteigne la position sur laquelle les appuie-têtes peuvent être retirés.



- 2 Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **B**.



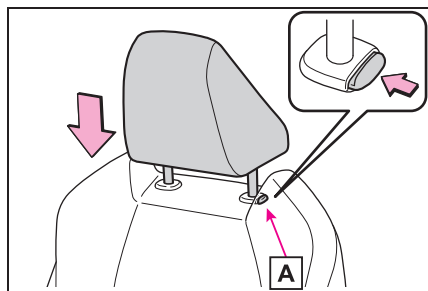
Installation des appuie-têtes

n Sièges avant

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abais-

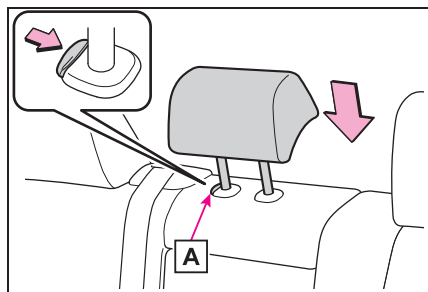
sez l'appuie-tête.



n Siège central arrière

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

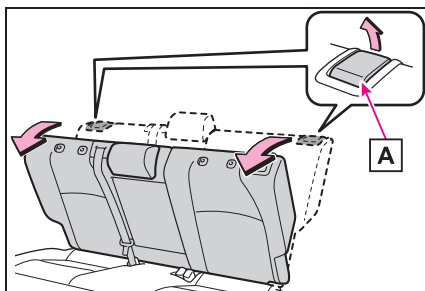
Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



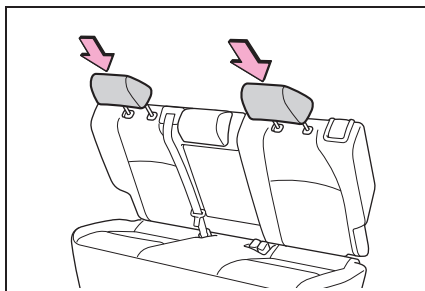
n Sièges latéraux arrière

- 1** Tirez la manette de déverrouillage **A** de dossier de siège et rabattez le dossier jusqu'à ce qu'il atteigne la position sur laquelle les

appuie-têtes peuvent être installés.



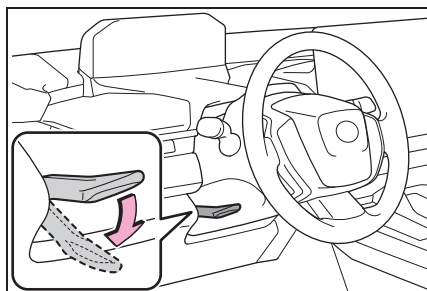
- 2** Alignez l'appuie-tête avec les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.



Volant

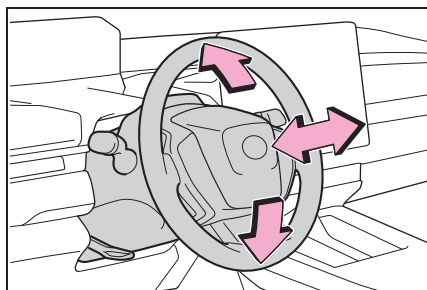
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



⚠ AVERTISSEMENT

n Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.

Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

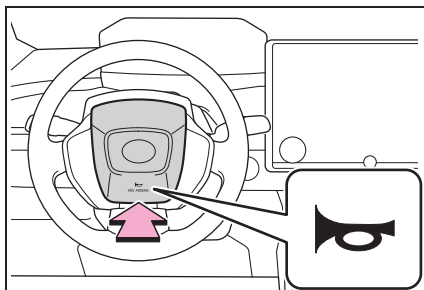
n Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé. Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

Utilisation de l'avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole

 ou à proximité.

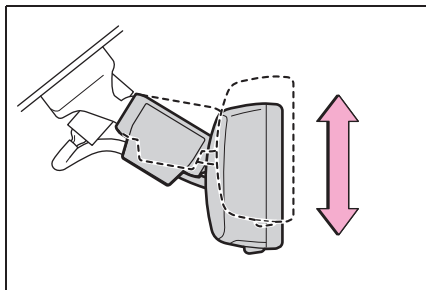


Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite. Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



⚠ AVERTISSEMENT

n Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant. Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction anti-éblouissement

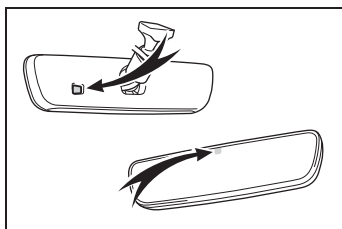
La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le

niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

Cette fonction s'active chaque fois que le contact d'alimentation est mis en position ON.

n Pour éviter toute erreur des capteurs

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

n Utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il se peut qu'il soit impossible de les rabattre/déployer ou de régler la surface du rétroviseur. Enlevez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.

n Désembuage des rétroviseurs

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P.411)

⚠ AVERTISSEMENT

n Points importants pendant la conduite

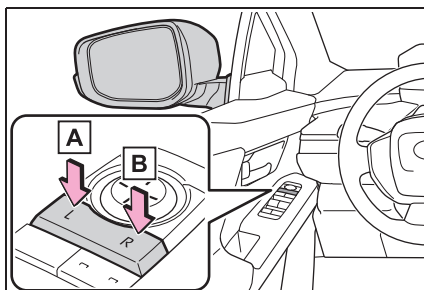
Respectez les précautions suivantes pendant la conduite. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- ! Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- ! Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- ! Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Procédure de réglage

► Type A

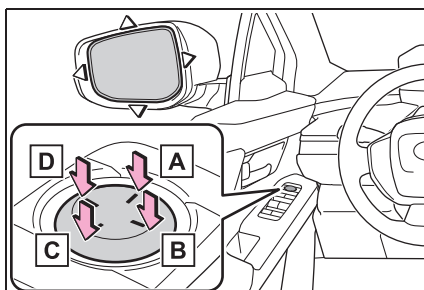
- 1 Appuyez sur la commande pour sélectionner le rétroviseur à régler.



A Gauche

B Droit

- 2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur la commande.



A Haut

B Droit

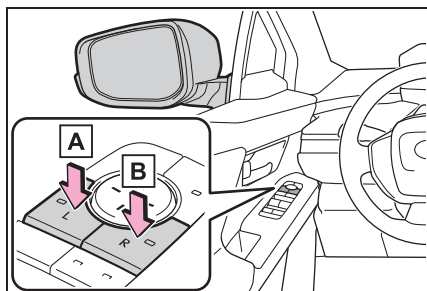
C Bas

D Gauche

► Type B

- 1 Lorsque vous sélectionnez le rétroviseur à régler, le témoin

situé sur la commande s'allume.

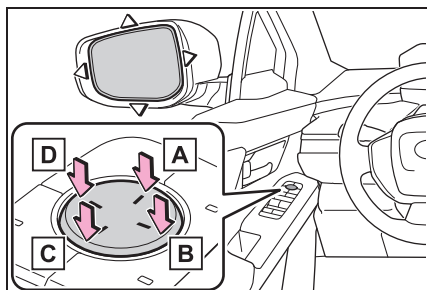


A Gauche

B Droit

Appuyez à nouveau sur la même commande pour la mettre en position neutre.

2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur la commande.



A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

n L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

n Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (sur modèles équipés)

Il est possible de mémoriser l'orien-

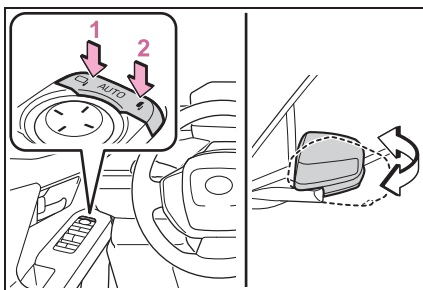
tation des rétroviseurs souhaitée et de rappeler automatiquement ce réglage grâce à la fonction de mémorisation de la position de conduite. (→P.215)

! AVERTISSEMENT

n Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Rabattement et déploiement des rétroviseurs (type A)



1 Déployer

2 Rabattre

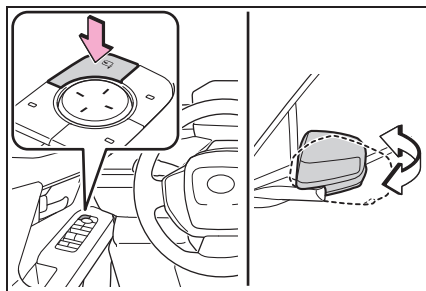
Mettre le contact de rabattement des rétroviseurs extérieurs sur la position neutre pour mettre les miroirs en mode automatique. Le mode automatique permet d'asservir le rabattement et le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

Rabattement et déploiement des rétroviseurs (type B)

n Utilisation de la commande

Appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyez à nouveau pour les remettre dans leur position initiale.



n Activation du mode automatique

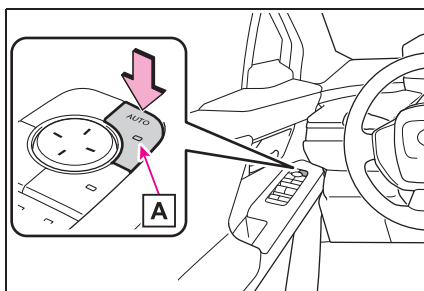
Appuyez sur la commande "AUTO" pour activer le mode automatique.

En mode automatique, le témoin

A s'allume.

Le mode automatique permet d'asservir le rabattement et le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

Appuyez à nouveau sur la commande pour revenir au mode manuel.



n Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie 12 V

Le fonction de rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs se désactive par défaut. Pour activer la fonction, appuyez à nouveau sur la commande pour sélectionner la position d'activation.

n Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (Fonctions personnalisables: →P.608)



AVERTISSEMENT

n Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque la commande de sélection de rétroviseur est placée sur la position "L" ou "R", les rétroviseurs extérieurs sont automatiquement orientés vers

le bas lorsque le véhicule est en marche arrière pour offrir une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, placez la commande de sélection de rétroviseur sur la position neutre (entre "L" ou "R")

n Réglage de l'angle du rétroviseur lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec la position de changement de vitesse sur R, réglez l'angle du rétroviseur sur la position souhaitée.

Le réglage de l'angle est mémorisé et le rétroviseur s'incline automatiquement selon l'angle mémorisé à chaque fois que la position de changement de vitesse est R à compter de la prochaine fois.

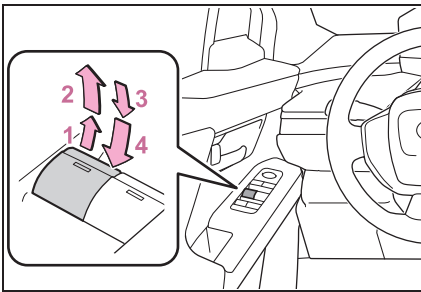
La position d'inclinaison vers le bas mémorisée du rétroviseur est liée à la position normale (angle réglé avec une autre position de changement de vitesse que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison change également.

Lorsque la position normale est modifiée, réglez à nouveau l'angle en marche arrière.

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple pression*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

n Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

n Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du système EV

Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas

être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

n Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

n Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

n Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre latérale ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

1 Arrêtez le véhicule. Avec le contact d'alimentation sur ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre latérale puisse être ouverte ou fermée.

2 Si la vitre latérale ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par

simple pression et fermez la vitre latérale complètement.

- 3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre latérale complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, poussez à nouveau la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
- 6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre latérale complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre latérale est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n **Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes**

- | Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique. * (→P.571)
- | Il est possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé. * (→P.175)
- | L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et que le lève-vitre électrique est fermé au moyen de la fonction d'actionnement des lève-vitres asservis au verrouillage des portes. (→P.74)

* : Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

n **Fonction de rappel de lève-vitre électrique ouvert**

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les lève-vitres électriques sont ouverts.

n **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (Fonctions personnalisables: →P.608)

**AVERTISSEMENT**

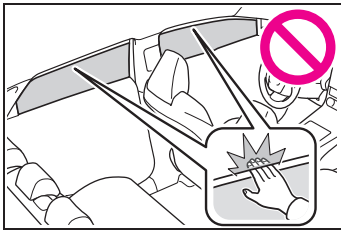
Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Fermeture des vitres

I Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P.214)

I Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.



I Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.

I Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

n Fonction de protection anti-pincement

I N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.

I La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

n Fonction de protection anti-blocage

I N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.

**AVERTISSEMENT**

I La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.

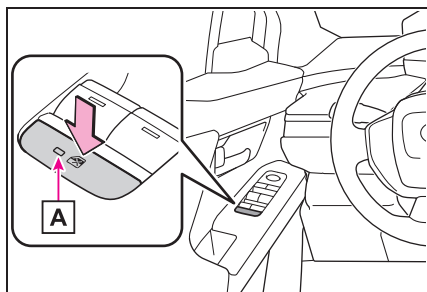
Empêcher un actionnement accidentel (verrouillage des lève-vitres électriques)

Cette fonction est conçue pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre côté passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin **A** s'allume et les vitres des passagers sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres passager au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.

**n La commande de verrouillage des vitres peut être actionnée lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ON.

n En cas de débranchement de la batterie 12 V

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

Mémorisation de la position de conduite *

* : Sur modèles équipés

Cette fonction permet de régler automatiquement les positions du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences afin de pouvoir entrer dans le véhicule et en sortir plus facilement.

Les positions de conduite peuvent être mémorisées pour 3 conducteurs qui ont été enregistrés dans Mes réglages.

Lorsqu'une affectation de clé électronique est inscrite dans Mes Réglages, la position de conduite de chaque conducteur peut être rappelée (fonction de rappel de mémoire).

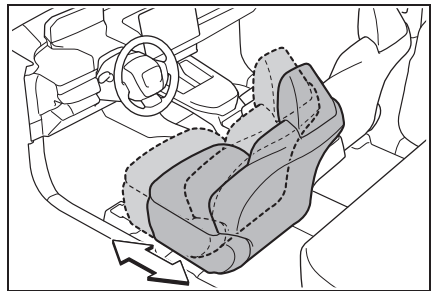
Pour plus de détails sur Mes Réglages, reportez-vous à P.219.

Permettre une entrée et une sortie plus facile au conducteur (Système d'accès assisté)

Lorsque toutes les opérations suivantes ont été effectuées, le siège conducteur est réglé automatiquement sur une position qui permet au conducteur

d'entrer et de sortir du véhicule facilement.

- La position de changement de vitesse a été mise sur P.
- Le contact d'alimentation a été mis sur arrêt.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée.



Lorsque l'une des opérations suivantes a été effectuée, le siège conducteur revient automatiquement à sa position d'origine.

- Le contact d'alimentation a été placé en mode ACC ou est ON.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été attachée.

n Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous quittez le véhicule, le système d'accès assisté peut ne pas fonctionner si le siège est déjà proche de la position la plus reculée, etc.

n Personnalisation

Les réglages de la quantité de mouvement du siège du système d'accès assisté peuvent être personnalisés. (Fonctions personnalisables: →P.607)

⚠ AVERTISSEMENT

n Lorsque le système d'accès assisté est activé, le siège se déplace

Veillez à ne pas coincer des parties du corps ou des bagages. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures ou endommager les bagages.

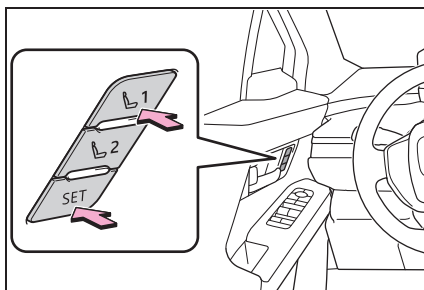
Bouton de mémorisation d'une position de conduite

n Procédure d'enregistrement

- 1** Vérifiez que la position de changement de vitesse est sur P.
- 2** Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3** Réglez la position du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.
- 4** Tout en appuyant sur le bouton "SET", ou dans les 3 secondes qui suivent l'appui sur le bouton "SET", appuyez sur le bouton "1" ou "2" jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

Si le bouton sélectionné a déjà été présélectionné, la position précédemment enregistrée est rempla-

cée.



n Position de siège pouvant être mémorisée (→P.198)

Les positions réglées autres que la position réglée par la commande de réglage du soutien lombaire peuvent être enregistrées.

n Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si un siège est déjà positionné sur la position la plus éloignée possible et que le siège est actionné dans la même direction, la position enregistrée risque d'être légèrement différente lorsqu'elle est rappelée.

⚠ AVERTISSEMENT

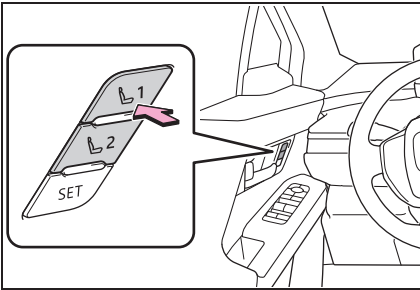
n Précautions concernant le réglage des sièges

Pendant le réglage du siège, prenez garde de ne pas heurter le passager arrière ou de ne pas vous retrouver comprimé contre le volant.

Rappel d'une position de conduite

- 1** Vérifiez que la position de changement de vitesse est sur P.
- 2** Placez le contact d'alimentation sur ON.

- 3** Appuyez sur l'un des boutons pour la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.



n Arrêt en cours de manœuvre du rappel de la position

Utilisez l'une des méthodes suivantes :

- | Appuyez sur le bouton "SET".
- | Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- | Appuyez sur l'une des commandes de réglage de siège.

n Utilisation du système de commande vocale (sur modèles équipés)

Les opérations suivantes peuvent être effectuées à l'aide du système de commande vocale :

- | Enregistrement de la position de conduite
- | Rappel de la position de conduite (uniquement lorsque la position de changement de vitesse est sur P)

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

n Utilisation de la mémoire de position de conduite après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt

Les positions de siège enregistrées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la

porte du conducteur et 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci.

n Lors du rappel de la position de conduite

Veillez à ce qu'un appuie-tête n'entre pas en contact avec le plafond ou un pare-soleil.

n Si la batterie 12 V est débranchée

Les positions mémorisées sont effacées.

n Lorsque la position de siège enregistrée ne peut pas être rappelée

La position du siège peut ne pas être rappelée dans certaines situations lorsque la position du siège est enregistrée dans une certaine plage. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

n Fonction de protection anti-pincement

Pendant que la position de conduite est rappelée ou que le système d'accès assisté fonctionne, si un objet est coincé derrière le siège avant, le siège avant s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du siège.

Rappel automatique d'une position de conduite lors de l'accès au véhicule (fonction de rappel de la mémorisation) (siège conducteur uniquement)

n Quand une personne est identifiée à l'aide de Mes réglages :

Les positions de conduite

peuvent être rappelées automatiquement pour chaque conducteur inscrit dans Mes réglages. (→P.219)

● **Procédure d'enregistrement de la position de conduite**

Lorsque la position de changement de vitesse est déplacé à la position P après avoir conduit le véhicule, la position de conduite actuelle sera consignée.

● **Procédure de rappel de la position de conduite**

- 1** Ne portez que la clé qui a été attribuée et enregistrée dans Mes réglages, puis déverrouillez et ouvrez la porte du conducteur à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite change en fonction de la position enregistrée. Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été enregistrée, le siège ne bougera pas.

- 2** Mettez le contact d'alimentation sur ACC ou ON.

Le siège se déplace jusqu'à la position enregistrée.

● **Procédure d'annulation de la fonction de rappel de la mémoire**

La manière d'annuler la fonction de rappel de mémorisation varie en fonction de l'appareil d'authentification.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉ-

DIA DU PROPRIÉTAIRE".

n **Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de la mémorisation**

- | Le moment de l'opération peut varier en fonction du dispositif utilisé pour identifier une personne.
- | Étant donné qu'une position de conduite mémorisée peut être enregistrée pour chaque clé électronique, si 2 clés ou plus sont portées, le rappel de la position de conduite peut être différent.

Mes réglages

Les conducteurs sont identifiés à l'aide de dispositifs tels que des clés électroniques qui enregistrent la position de conduite et les réglages du véhicule pour chacun d'entre eux. Il est possible ensuite de réactiver les informations à la prochaine utilisation du véhicule.

Les appareils d'authentification peuvent être attribués à l'avance à des conducteurs pour leur permettre de conduire avec les réglages préférés.

Il est possible d'enregistrer les réglages de 3 conducteurs dans Mes réglages.

Pour plus d'informations sur l'enregistrement/la suppression des appareils d'authentification, la modification du nom du conducteur, l'initialisation des réglages enregistrés du conducteur, le changement manuel des conducteurs et la suppression de l'enregistrement des conducteurs, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types d'appareils d'authentification attribués

Il est possible d'identifier une personne à l'aide des appareils d'authentification suivants.

● Clé électronique

Une personne est identifiée lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres détecte sa clé électronique.

● Identification du visage

Les personnes sont identifiées grâce à la détection du visage à partir du moniteur de conduite.

● Appareils Bluetooth®

Une personne peut être identifiée si le même appareil Bluetooth® qui avait été utilisé en tant que téléphone mains libres lors de la dernière entrée dans le véhicule est connecté au système multimédia.

Pour plus d'informations sur la manière de connecter des appareils Bluetooth®, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Si une personne est identifiée par la détection d'une clé électronique, l'identification par l'appareil Bluetooth® ne sera pas effectuée.

Fonctions réactivées

Lorsqu'une personne est identifiée à partir d'un appareil d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont

réactivés.

- Position de conduite (fonction de rappel de mémoire)^{*1}

Lorsqu'une personne a été identifiée, la position de conduite qui a été définie lors de la dernière conduite est rappelée lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée.

Identification à l'aide de la clé électronique: La porte du conducteur est déverrouillée et ouverte au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

- Les réglages du véhicule peuvent être définis à l'aide de l'affichage multimédia^{*2}

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

- Fonction d'aide à la conduite en toute sécurité^{*2}

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Certains réglages sont exclus

Conduite

5

5-1. Avant de prendre le volantConduite du véhicule .. **223**Chargement et bagages
..... **231**Limites de charge du véhicule..... **234**Conduite avec une caravane/remorque **235**Remorquage avec les 4 roues au sol..... **236****5-2. Procédures de conduite**Contact d'alimentation (allumage) **237**Position de changement de vitesse **242**Lever de clignotants ... **249**Frein de stationnement
..... **250**Maintien des freins **254****5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**Commande de phares
..... **257**AHB (feux de route automatiques) **260**Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise **263**Commande de lave-phares
..... **266****5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite**Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages **268**Toyota Safety Sense 3.0
..... **270**Moniteur de conduite... **279**PCS (système de sécurité de pré-collision) **282**LTA (aide au suivi de voie)
..... **295**LCA (aide au changement de voie)..... **301**LDA (alerte de sortie de voie)..... **305**PDA (assistance proactive à la conduite)..... **312**FCTA (avertissement de trafic transversal avant) . **318**RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)
..... **321**Régulateur de vitesse actif
..... **324**Régulateur de vitesse . **336**Système d'arrêt de conduite d'urgence..... **340**Assistance dans les embouteillages **343**BSM (surveillance de l'angle mort) **350**

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité ..	356
Système intuitif d'aide au stationnement	361
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière).....	369
RCD (détection de la caméra arrière).....	375
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	379
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) ..	385
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)	387
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)...	389
Mode neige	391
Systèmes d'aide à la conduite.....	391

5-5. Conseils de conduite

Conseils de conduite hivernale	398
Précautions relatives aux véhicules utilitaires	401

Conduite du véhicule

Les procédures prescrites doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

n Avant le démarrage du système EV

Vérifiez si le câble de recharge est débranché. (→P.105, 110)

n Démarrage du système EV →P.237

n Conduite

- 1 Avec la pédale de frein enfoncée, déplacez la position de changement de vitesse sur D.

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique D.

- 2 Si le frein de stationnement est serré, desserrez ce dernier. (→P.250)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement. (→P.250)

- 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

n Arrêt

- 1 Appuyez sur la pédale de frein.

- 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.250)

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, déplacez la position de changement de vitesse sur P. (→P.243)

n Stationnement du véhicule

- 1 Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule.

- 2 Si le frein de stationnement est desserré, serrez ce dernier. (→P.250)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement est allumé.

- 3 Déplacez la position de changement de vitesse sur P. (→P.243)

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P.

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation pour arrêter le système EV.

- 5 Relâchez lentement la pédale de frein.

- 6 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

n Démarrage en côte à fort pourcentage

- 1 Appuyez fermement sur la pédale de frein et déplacez la position de changement de vitesse sur D.

L'aide au démarrage en côte s'active.

224 5-1. Avant de prendre le volant

- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P.250)
- 3 Relâchez la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.
- 4 Relâchez le frein de stationnement. (→P.250)

n En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte s'active. (→P.392)

n Conduite par temps de pluie

- l Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- l Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- l Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

n Limitation de la puissance du système EV (système de priorité des freins)

- l Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du système EV peut être limitée.
- l Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le système est en cours de fonctionnement.

n Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- l Pendant les 200 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- l Pendant les 600 premiers miles (1000 km):
 - Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé. Ceci évite au véhicule de bouger.

n Lors de la conduite du véhicule

- l Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.

**AVERTISSEMENT**

- Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- I Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons. Étant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule. Bien que le véhicule soit équipé du système d'avertissement acoustique du véhicule, conduisez prudemment car les piétons à proximité peuvent ne pas remarquer le véhicule si l'environnement est bruyant.
- I Pendant la conduite normale du véhicule, n'arrêtez pas le système EV. La mise hors tension du système EV pendant la conduite ne causera pas de perte de contrôle de la direction ou du freinage, mais la direction n'est plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. En cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale:
→P.527

I Utilisez le freinage régénératif pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide. L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins.
(→P.242)

I Si "Freinage par récupération limité Enfonchez le frein pour décélérer" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, appuyez fermement sur la pédale de frein pour décélérer le véhicule.
(→P.549)

I Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.

I Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.

I Modèles AWD: Ne conduisez pas votre véhicule sur des pistes tout-terrain. Il ne s'agit pas d'un véhicule AWD conçu pour une conduite tout-terrain. Redoublez de prudence si vous ne pouvez éviter de conduire en tout-terrain.

I Ne franchissez pas de gué ou d'autres zones inondées. Cela risquerait de provoquer des courts-circuits des composants électriques/électroniques, d'endommager le système EV ou bien de détériorer gravement le véhicule.

**AVERTISSEMENT**

I Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

n **En cas de conduite sur route glissante**

I Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.

I Une accélération brusque ou un freinage régénératif engendré par un changement de vitesse risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule et de causer un accident.

I Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

n **Lorsque vous déplacez la position de changement de vitesse**

I Ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'une position de marche avant est sélectionnée, ou avancer lorsque la position de changement de vitesse est R.

Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.

I Ne déplacez pas la position de changement de vitesse sur P lorsque le véhicule roule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

I Ne déplacez pas la position de changement de vitesse sur R lorsque le véhicule roule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

I Ne déplacez pas la position de changement de vitesse sur une position de conduite lorsque le véhicule recule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

I Lors du déplacement de la position de changement de vitesse sur N alors que le véhicule est en mouvement, le système EV n'est plus en prise. Le freinage régénératif n'est pas disponible lorsque le système EV est désengagé.

**AVERTISSEMENT**

I Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le passage de la position de changement de vitesse sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide inattendue du véhicule, susceptible de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Après le changement de position de changement de vitesse, assurez-vous de confirmer la position de changement de vitesse actuellement affichée sur le voyant dans l'instrument.

n **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible. Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu. Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

n **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

I N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement. Si la position de changement de vitesse est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.

I Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.

I Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.

n **Lorsque le véhicule est stationné**

I Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil. Cela peut avoir les conséquences suivantes:

- Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.

I Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.

**AVERTISSEMENT**

I Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

I Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.

I Serrez toujours le frein de stationnement, placez la position de changement de vitesse sur P, arrêtez le système EV et verrouillez le véhicule.

Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin "READY" est allumé.

Si le véhicule est stationné avec la position de changement de vitesse sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.

n Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le système EV. Sinon, vous pourriez déplacer le levier de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur accidentellement, faisant bouger involontairement le véhicule, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

n Lors du freinage

I Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.

I Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.

Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

I Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

n Si votre véhicule est bloqué (modèles AWD)

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsque l'un des pneus n'est plus en contact avec le sol, est ensablé ou embourbé, etc. Ceci peut endommager les composants de la transmission ou propulser le véhicule en avant ou en arrière, et causer un accident.



NOTE

n Lors de la conduite du véhicule

- I N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du système EV.
- I N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

n Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

- I Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela pourrait endommager le direction assistée.
- I Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

n En cas de crevaison pendant la conduite

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- I Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- I Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.

- I Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.556)

n À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- I Court-circuit dans les équipements électriques
- I Endommagement de la batterie de traction causé par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- I Fonctionnement des freins
- I Modifications au niveau de la quantité et de la qualité du liquide de transmission, etc.
- I État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.
- I Composants branchés à la batterie de traction.

Si le système de commande de passage est endommagé en cas d'inondation, il peut ne pas être possible de déplacer la position de changement de vitesse sur P, ou de P à d'autres positions. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

n Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez toujours le frein de stationnement et placez la position de changement de vitesse sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

n Lorsque vous êtes impliqué dans un accident mineur

Les dommages de la batterie de traction ou des composants périphériques peuvent provoquer des dysfonctionnements. Même s'il s'agit d'un accident mineur, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

sage et suivez les instructions.

*: Selon la situation, la position de changement de vitesse ne peut pas être changée.

n Contrôle conduite-démarrage (DSC)

l Lorsque le système TRAC est sur arrêt (→P.393), le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a des difficultés à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement du système de prévention de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P.393) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la puissance du système EV peut être limitée.

- En cas de passage de la position de changement de vitesse sur R*.
- Lorsque la position de changement de vitesse passe de P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant telle que D*.

Lorsque le système fonctionne, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Lisez le mes-

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) =
(Capacité de charge totale) —
(Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs. ou XXX kg.

(4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

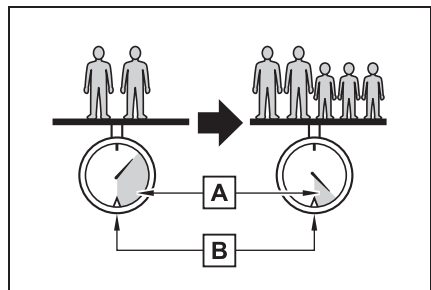
Par exemple, si la quantité “XXX” est de 1400 lbs. et que

votre véhicule comptera cinq passagers de 150 lb. chacun, la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter est de 650 lb. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb.}$)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P.234)

Formule de calcul pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P.584)

232 5-1. Avant de prendre le volant

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

^{*1}. A = Poids des personnes

^{*2}. B = Capacité de charge totale

^{*3}. C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière suivante:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

^{*4}. D = Poids supplémentaire des personnes

^{*5}. E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres

termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

n Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

l Bidons d'essence

l Aérosols

n Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

l Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.

l Disposez le chargement et les bagages dans le compartiment à bagages de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.

**AVERTISSEMENT**

- I Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- I N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.
- I Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
 - Devant le combiné d'instruments
- I Arrimez tous les objets dans l'habitacle.
- I Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- I N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.

n Capacité et répartition

- I Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- I Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Lors de l'utilisation d'un porte-bagages de toit

Respectez les précautions suivantes:

- I Disposez le chargement de manière à répartir son poids équitablement entre les essieux avant et arrière.
- I En cas de transport d'un chargement long ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P.584)
- I Avant de conduire, assurez-vous que le chargement est correctement fixé sur le porte-bagages de toit.
- I Placer un chargement sur le porte-bagages de toit entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement suite à une utilisation incorrecte du véhicule, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT

- I** Si vous devez conduire sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, arrêtez le véhicule de temps à autre pour vérifier que la charge reste en place.
- I** Ne dépassez pas un poids de chargement de 165 lb. (75 kg) sur le porte-bagages de toit.



NOTE

- n** **Lors d'un chargement (véhicules avec toit ouvrant panoramique)**

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant panoramique.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le TWR (poids nominal de remorque) et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): →P.584

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.584

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

- TWR (poids nominal de remorque)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

- n** **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la

charge. (→P.510)

**AVERTISSEMENT****n Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

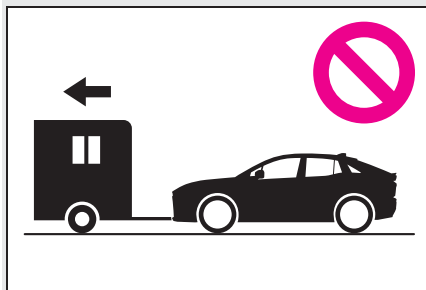
Conduite avec une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.



Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

n Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

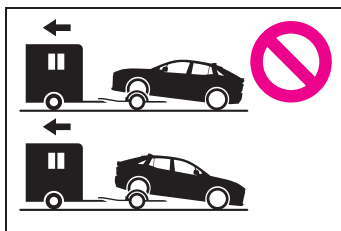
n Pour éviter tout dommage grave à la transmission et au système AWD (modèles AWD)

Modèles 2WD: Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission.



Modèles AWD: Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues au sol. Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission et au système AWD.



Contact d'alimentation (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système EV ou changer le mode du contact d'alimentation.

Démarrage du système EV

- 1 Vérifiez si le câble de recharge est débranché. (→P.105, 110)
- 2 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.250)

L'indicateur de frein de stationnement s'allume.

- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Si cela n'est pas affiché, le système EV ne peut pas être démarré.

Lorsque la position de changement de vitesse est sur N, le système EV ne peut pas démarrer. Déplacez la position de changement de vitesse sur P lors du démarrage du système EV. (→P.243)

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

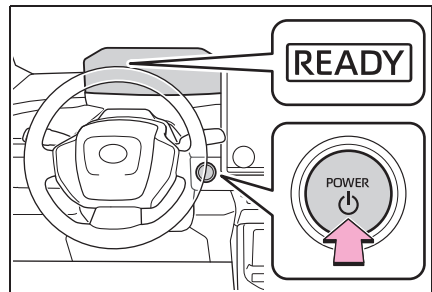
Pour actionner le contact d'alimentation, une pression brève et ferme est suffisante.

Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système EV fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le système EV peut être démarré quel que soit le mode du contact d'alimentation.



- 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas être conduit si le témoin "READY" est éteint.

n Éclairage du contact d'alimentation

Dans les situations suivantes, le contact d'alimentation est allumé.

- l Lorsque la porte du conducteur ou du passager est ouverte.
- l Lorsque le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.
- l Lorsque le contact d'alimentation passe du mode ACC ou ON à arrêt.

Dans les situations suivantes, le contact d'alimentation clignote.

- l Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein tout en transportant la clé électronique.

n Si le système EV ne démarre pas

- l Il est possible que le système

d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P.73)
Contactez votre concessionnaire Toyota.

- | Le câble de recharge est peut-être connecté au véhicule. (→P.101)
- | Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.
- | Le système d'accès et de démarrage mains libres peut ne pas fonctionner correctement. (→P.572)
- | Si la porte est déverrouillée avec la clé mécanique, le système d'accès et de démarrage mains libres ne permet pas de démarrer le système EV. Pour démarrer le système EV, reportez-vous à P.572. Toutefois, si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et que les portes sont verrouillées (→P.178), le système EV peut être démarré.

n Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple

- | Lors du démarrage du système EV, le temps de clignotement du témoin "READY" peut être long. Laissez le véhicule tel qu'il est jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume de manière continue, cela signifiant que le véhicule peut rouler.
- | Lorsque la batterie de traction est extrêmement froide (au-dessous d'environ -22°F [-30°C]) sous l'effet de la température extérieure, il peut s'avérer impossible de démarrer le système EV. Dans ce cas, essayez de démarrer le système EV à nouveau une fois que la température de la batterie de traction augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

n Bruits et vibrations particuliers à un véhicule électrique

→P.80

n Si la batterie 12 V est déchargée

Le système EV ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres. Pour redémarrer le système EV, reportez-vous à P.573.

n Usure de la pile de la clé électronique

→P.170

n Conditions affectant le fonctionnement

→P.194

n Remarque sur la fonction d'accès mains libres

→P.194

n Si "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

n Si le témoin "READY" ne s'allume pas

Dans l'éventualité où le témoin "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué les procédures correctes pour démarrer le véhicule, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

n En cas de dysfonctionnement du système EV

→P.87

n Pile de la clé électronique

→P.517

n Fonctionnement du contact d'alimentation

- | Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact d'alimentation

risque de ne pas changer ou le système EV risque de ne pas démarrer.

- I Si vous essayez de redémarrer le système EV tout de suite après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, dans certains cas, le système EV peut ne pas démarrer. Après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système EV.

n Personnalisation

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé, reportez-vous à P.571.



AVERTISSEMENT

n Lors du démarrage du système EV

Démarrez toujours le système EV en étant assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez le système EV, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

n Lors du démarrage du système EV

Si le système EV devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n Symptômes indiquant un dysfonctionnement du contact d'alimentation

Si le contact d'alimentation semble fonctionner différemment de d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système EV

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P.250)
- 3 Appuyez sur la commande de position P. (→P.243)

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P et que le témoin de frein de stationnement est allumé.

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation.

Le système EV s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint (le témoin de position de changement de vitesse s'éteint quelques secondes après l'affichage des instruments).

- 5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "Accessoire" ou "EN MARCHE" n'apparaît pas sur l'instrument.

n Fonction d'arrêt automatique du système EV

- I Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le système EV lorsque la position de changement de vitesse se trouve sur P et que le système EV fonctionne pendant une période pro-

longée.

- I Le système EV s'arrête automatiquement au bout d'environ 1 heure s'il continue de tourner alors que la position de changement de vitesse se trouve sur P.
- I Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système EV est réinitialisé si la pédale de frein est enfoncée ou que la position de changement de vitesse se trouve sur une position autre que P.
- I Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système EV est désactivée si la porte est verrouillée de l'intérieur à l'aide de la commande de verrouillage des portes (→P.178) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique (→P.571). Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système EV est réactivé si la porte du conducteur est ouverte.

n **Lors d'un dysfonctionnement du système de commande de passage**

Si le système de commande de passage ne fonctionne pas correctement et que vous essayez d'arrêter le contact d'alimentation, il se peut qu'il ne soit pas possible de l'éteindre. Dans ce cas, vous pouvez éteindre le contact d'alimentation en serrant le frein de stationnement et en appuyant ensuite sur le contact d'alimentation.

En cas de dysfonctionnement du système, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

n **Fonction de sélection automatique de la position P**

→P.245



AVERTISSEMENT

n **Arrêt du système EV en cas d'urgence**

- I Si vous souhaitez arrêter le système EV en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.527)

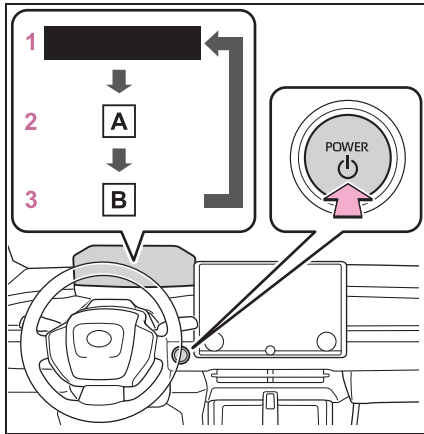
Cependant, n'appuyez pas sur le contact d'alimentation pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. La mise hors tension du système EV pendant la conduite ne causera pas de perte de contrôle de la direction ou du freinage, mais la direction n'est plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

- I Si le contact d'alimentation est actionné alors que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.

- I Lorsque vous redémarrez le système EV après un arrêt d'urgence, appuyez sur le contact d'alimentation.

Changement de mode du contact d'alimentation

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)



A “Accessoire”

B “EN MARCHÉ”

1 OFF

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

2 ACC*

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

“Accessoire” s’affiche sur l’instrument.

3 ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés. “EN MARCHÉ” s’affiche sur l’instrument.

* : Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.608)

l Lorsque l’assistance à la sortie du véhicule en sécurité fonctionne, un signal sonore retentit et un guidage vocal est émis.

n Fonction de coupure automatique de l’alimentation

Si le véhicule est laissé sur ACC pendant plus de 20 minutes ou sur ON (le système EV ne fonctionne pas) pendant plus de 20 minutes avec la position de changement de vitesse sur P, le contact d’alimentation se met automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas d’éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact d’alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système EV ne fonctionne pas.



NOTE

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

l Ne laissez pas le contact d’alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système EV n’est pas activé.

l Si “Accessoire” et “EN MARCHÉ” s’affiche sur l’écran multifonctionnel pendant que le système EV est arrêté, le contact d’alimentation n’est pas sur OFF. Sortez du véhicule après avoir placé le contact d’alimentation en mode arrêt.

n Quand la personnalisation ACC est désactivée

l Avec le contact d’alimentation placé sur arrêt, le système de multimédia peut toujours être utilisé pendant un certain temps, jusqu’à ce que la fonction d’économie de la batterie commence à fonctionner.

Position de changement de vitesse

Sélectionnez la position de changement de vitesse selon l'utilisation voulue et la situation.

Objectif et fonctions des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système EV
R	Marche arrière
N	Point mort (Conditions dans lesquelles l'alimentation n'est pas transmise)
D	Conduite normale

n Limitation des démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)

→P.230

n Si un message concernant un changement de vitesse est affiché

Pour éviter qu'une position de changement de vitesse ne soit incorrectement sélectionnée ou que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, la position de changement de vitesse peut être changée automatiquement ou un changement de vitesse peut être néces-

saire. Dans ce cas, changez la position de changement de vitesse en suivant les messages sur l'écran multifonctionnel.

n Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

→P.489



AVERTISSEMENT

n En cas de conduite sur route glissante

Évitez d'accélérer brusquement, car ceci peut provoquer un tête à queue ou un dérapage du véhicule.



NOTE

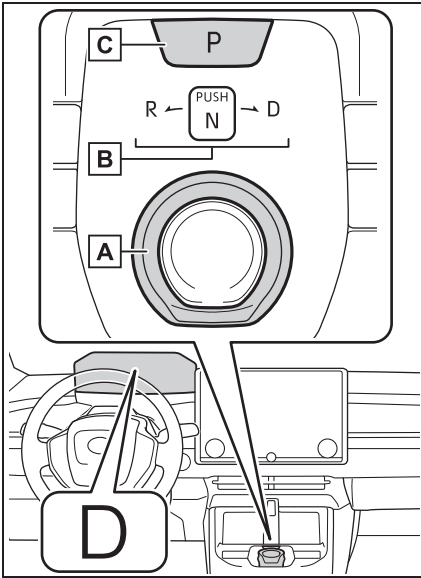
n Situations dans lesquelles des dysfonctionnements du système de commande de passage sont possibles

Dans l'une des situations suivantes, des dysfonctionnements du système de commande de passage peuvent se produire. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr sur une surface plane, serrez le frein de stationnement, et contactez ensuite votre concessionnaire Toyota.

I Lorsque le message d'avertissement indiquant le système de commande de passage apparaît sur l'écran multifonctionnel. (→P.549)

I L'affichage indique qu'aucune position de changement de vitesse n'est sélectionnée pendant plusieurs secondes.

Affichage de la position de changement de vitesse et comment modifier la position de changement de vitesse



A Sélecteur de vitesses rotatif

Actionnez le sélecteur de vitesses rotatif lentement et avec précaution.

Pour passer en position N, maintenez le sélecteur de vitesses rotatif enfoncé pendant quelques instants. Pour passer à R ou D, maintenez le sélecteur de vitesses rotatif enfoncé et tournez-le vers la droite ou la gauche en fonction de la flèche sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

Relâchez le sélecteur de vitesses rotatif après chaque passage de vitesses pour lui permettre de revenir à sa position habituelle.

Lorsque vous passez de P à N, D

ou R, ou de N, D ou R à P, de D à R, ou de R à D, veillez à appuyer sur la pédale de frein et à ce que le véhicule soit à l'arrêt.

B Témoin de position de changement de vitesse

Affichage des instruments:

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Affichage sélecteur de vitesses rotatif:

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse est bien passée sur la position souhaitée en vérifiant le témoin de position de changement de vitesse situé sur le combiné d'instruments.

C Commande de position P

Arrêtez complètement le véhicule et serrez le frein de stationnement, puis appuyez sur la commande de position P.

Lorsque la position de changement de vitesse passe sur P, la commande s'allume.

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P.

n Changer la position de changement de vitesse dans chaque mode de contact d'alimentation

- I La position du changement de vitesse ne peut pas être modifiée lorsque le contact d'alimentation est en ACC ou éteint.
- I Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, si l'indicateur "READY" n'est pas allumé, la position de changement de

vitesse ne peut être mise que sur N.

- | Lorsque le témoin "READY" est allumé, la position de changement de vitesse peut être changée de P à D, N ou R.
- | Lorsque le témoin "READY" clignote, la position de changement de vitesse ne peut pas être passée de P à une autre position, même en actionnant le sélecteur de vitesses rotatif. Actionnez à nouveau le sélecteur de vitesses rotatif après que l'indicateur de "READY" passe de clignotant à allumé.

n **Passage de la position de changement de vitesse de P aux autres positions**

- | Tout en appuyant fermement sur la pédale de frein, actionnez le sélecteur de vitesses rotatif. Si vous actionnez le sélecteur de vitesses rotatif sans appuyer sur la pédale de frein, un signal sonore se déclenche et tout changement de vitesses est désactivé.
- | Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse est bien passée sur la position souhaitée en vérifiant le témoin de position de changement de vitesse situé sur le combiné d'instruments.

n **Il n'est pas possible de modifier la position de changement de vitesse**

Dans les situations suivantes, un signal sonore se déclenche pour vous informer qu'il n'est pas possible de modifier la position de changement de vitesse. Effectuez l'opération appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

- | Lorsque vous tentez de modifier la position de changement de vitesse depuis P sans appuyer sur la pédale de frein

| Lorsque vous tentez de modifier la position de changement de vitesse depuis P en appuyant sur la pédale d'accélérateur

| Lorsque vous tentez de modifier la position de changement de vitesse depuis N sans appuyer sur la pédale de frein, alors que le véhicule est immobile ou se déplace à très faible vitesse

| Lorsque vous tentez de changer la position de changement de vitesse depuis N en appuyant sur la pédale d'accélérateur, alors que le véhicule est immobile ou que vous conduisez à très faible vitesse

| Lorsque vous appuyez sur la commande de position P en conduisant

Lors de la conduite à très faible vitesse, il est possible que la position de changement de vitesse passe à P.

n **La position de changement de vitesse passe automatiquement à N lorsque**

Dans les situations suivantes, un signal sonore se déclenche pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée à N. Effectuez l'opération appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

| Lorsque vous tentez de faire passer la position de changement de vitesse sur R lorsque le véhicule avance

Lors de la conduite à faible vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à R.

| Lorsque vous tentez de faire passer la position de changement de vitesse sur D lorsque le véhicule recule

Lors de la conduite à faible vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à D.

n Si la position de changement de vitesse N est sélectionnée pendant la conduite

Si le sélecteur de vitesses rotatif est déplacé vers N pendant la conduite au-dessus d'une certaine vitesse, la position de changement de vitesse passe à N sans maintenir le sélecteur de vitesses rotatif sur la position N. Dans cette situation un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée sur N.

n Avertisseur sonore de marche arrière

Lorsque vous déplacez la position de changement de vitesse sur R, un signal sonore se déclenche pour informer le conducteur que la position de changement de vitesse est sur R.

n Fonction de sélection automatique de la position P

Dans les situations suivantes, la position de changement de vitesse passe automatiquement à P.

- I Lorsque vous appuyez sur le contact d'alimentation et que le véhicule est à l'arrêt alors que le contact d'alimentation est sur ON et que la position de changement de vitesse est sur une position autre que P (une fois que la position de changement de vitesse passe sur P, le contact d'alimentation est placé sur arrêt)*
- I Si la porte du conducteur est ouverte et que toutes les conditions suivantes sont remplies, alors que la position de changement de vitesse est sur une position autre que P:
 - Le contact d'alimentation est sur ON.
 - Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
 - La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Pour démarrer le véhicule après le passage de la position de changement de vitesse sur P, actionnez à nouveau le sélecteur de vitesses rotatif.

- I Lorsque le véhicule est arrêté après que le système EV a été arrêté en cas d'urgence pendant la conduite.
- I Lorsque la tension de la batterie 12 V chute alors que la position de changement de vitesse est sur une position autre que P.

*: Lorsque vous appuyez sur le contact d'alimentation en conduisant à une vitesse extrêmement basse, par exemple juste avant d'arrêter le véhicule, la position de changement de vitesse peut passer automatiquement à P. Veillez à ce que le véhicule soit complètement arrêté avant d'appuyer sur le contact d'alimentation.

n Si la position de changement de vitesse est bloquée sur P

Il est possible que la batterie 12 V soit déchargée. Vérifiez la batterie 12 V dans cette situation. (→P.573)

n Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.608)

**AVERTISSEMENT****n Pour le sélecteur de vitesses rotatif**

! Ne retirez pas le bouton du sélecteur de vitesses rotatif et utilisez uniquement un bouton de sélecteur de vitesses rotatif d'origine Toyota. N'accrochez rien au sélecteur de vitesses rotatif. En effet, cela pourrait empêcher le retour en position du sélecteur de vitesses rotatif, et provoquer des accidents inattendus lorsque le véhicule est en mouvement.

! Pour éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas le sélecteur de vitesses rotatif lorsque vous ne l'utilisez pas.

n Commande de position P

! N'appuyez pas sur la commande de position P lorsque le véhicule est en mouvement. Si vous appuyez sur la commande de position P lorsque vous conduisez à de très basses vitesses (par exemple juste avant l'arrêt du véhicule), le véhicule risque de s'arrêter brusquement lorsque la position de changement de vitesse passe sur P, ce qui peut provoquer un accident.

! Pour éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas la commande de position P lorsque vous ne l'utilisez pas.

**NOTE****n Lors de la sortie du véhicule (siège conducteur unique-ment)**

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P et que le témoin de frein de stationnement est allumé avant d'ouvrir la porte et de sortir du véhicule.

Maintien de la position de changement de vitesse en N sans activer la fonction de sélection automatique de la position P

- En effectuant l'opération suivante, la position de changement de vitesse peut être maintenue sur N jusqu'à ce que la position de changement de vitesse passe en P sans activer la fonction de sélection automatique de la position P.
- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Arrêtez le système de maintien des freins. (→P.254)
- 3 Maintenez la commande de frein de stationnement enfoncée jusqu'à ce qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (Désactivez le mode automatique)
- 4 Actionnez le sélecteur de vitesses rotatif et placez la position de changement de

vitesse sur N lorsque le système EV est en marche.

- 5 Ramenez le sélecteur de vitesses rotatif à sa position normale.
- 6 Actionnez le sélecteur de vitesses rotatif en position N et maintenez-le jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.
- 7 Appuyez sur le contact d'alimentation dans les 5 secondes suivant le déclenchement du signal sonore.

Le système EV s'arrête avec la position de changement de vitesse sur N*.

Assurez-vous que le signal sonore retentit et que "Maintenu en position N Mettez en pos. P lorsque vous aurez fini" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- Pour passer à une position de changement de vitesse autre que N, appuyez d'abord sur la commande de position P pour passer à la position P.

*: Pour conserver cette condition, n'actionnez pas le contact d'alimentation. Si le contact d'alimentation est actionné à plusieurs reprises, le contact d'alimentation est mis sur arrêt une fois que la position de changement de vitesse passe automatiquement sur P.

Sélection du mode de conduite

n Mode neige

→P.391

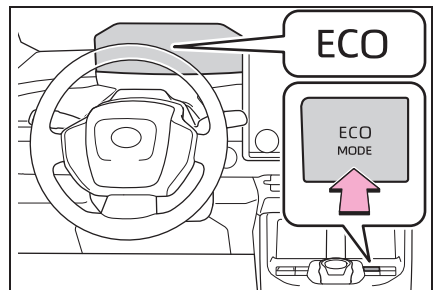
Sélection du mode éco

Il est adapté à une conduite qui réduit la puissance du véhicule et améliore la consommation d'électricité.

Appuyez sur la commande pour sélectionner le mode éco.

Appuyez une nouvelle fois sur la commande pour revenir en mode de conduite Normal.

Le mode éco reste activé même si le contact d'alimentation est mis sur arrêt.



n Annulation automatique du mode éco

Le mode éco est automatiquement désactivé lorsque le mode neige est sélectionné et que le véhicule revient en mode normal.

Comment utiliser le mode de sélection de la force de freinage régénératif

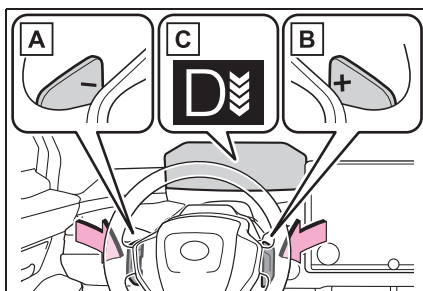
En plaçant la position de changement de vitesse en D et en actionnant les palettes au volant, le véhicule peut rouler avec une force de freinage régénératif fixe lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

La force de freinage régénératif peut être sélectionnée parmi 4 niveaux.

En actionnant le côté “-” de la palette de changement de vitesses, la force de freinage régénératif peut être augmentée par rapport à la force actuelle.

En actionnant le côté “+” de la palette de changement de vitesses, la force de freinage régénératif peut être réduite par rapport à la force actuelle.

La puissance de freinage régénératif devient plus forte au fur et à mesure que le nombre de flèches  à  (témoin de puissance de freinage régénératif) augmente sur l'écran multifonctionnel.



- A** Palette de changement de vitesses “-”
- B** Palette de changement de vitesses “+”
- C** Témoin

Comment annuler le mode de sélection de la force de freinage régénératif

Dans les conditions suivantes, le mode de sélection de la force de freinage régénératif est annulé.

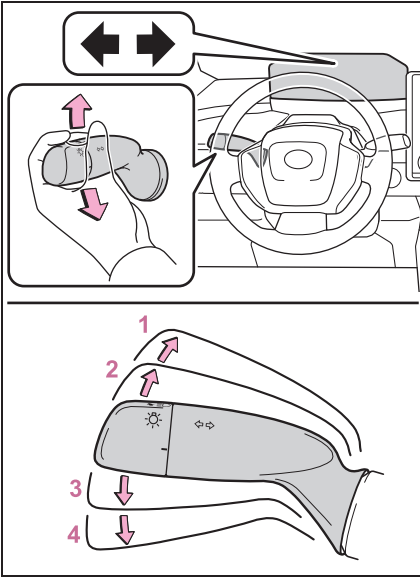
- l La position de changement de vitesse est placée sur une position autre que D
- l La palette de changement de vitesses “+” est maintenue appuyée

Utilisation du frein régénératif

- l Lorsque vous roulez à vitesse élevée, la sensation de décélération avec le freinage régénératif est moindre que sur les véhicules conventionnels.
- l Si “Freinage par récupération limité Enfoncez le frein pour décélérer” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, appuyez fermement sur la pédale de frein pour décélérer le véhicule.

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation



- 1** Virage à droite
- 2** Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

- 3** Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

- 4** Virage à gauche

n Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

- n Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- n Si les clignotants cessent de clignoter avant que le changement de voie de circulation ne soit effectué**

Actionnez le levier à nouveau.

Frein de stationnement

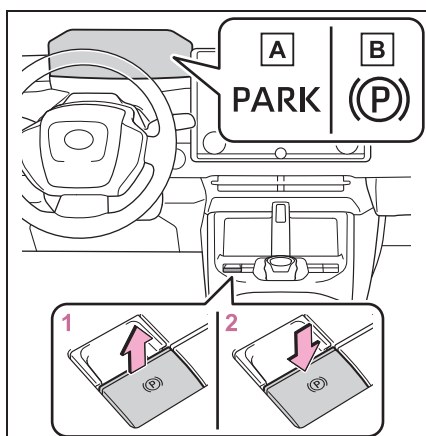
Le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement ou manuellement.

En mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché automatiquement. De plus, même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché manuellement.

Instructions d'utilisation

n Utilisation du mode manuel

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.



A Témoin de frein de stationnement (États-Unis)

B Témoin de frein de stationnement (Canada)

ment (Canada)

- 1** Tirez la commande pour serrer le frein de stationnement

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situation d'urgence se présente et qu'il est nécessaire d'actionner le frein de stationnement pendant la conduite.

- 2** Appuyez sur la commande pour relâcher le frein de stationnement
 - Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
 - L'utilisation de la fonction de desserrage automatique du frein de stationnement permet de relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous utilisez cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. (→P.251)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.

Si le témoin indicateur de frein de stationnement clignote, actionnez à nouveau la commande. (→P.544)

n Activation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement tirée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque le mode automatique

est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque la position de changement de vitesse est déplacée de P, le frein de stationnement est desserré, et le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque la position de changement de vitesse est déplacée sur P, le frein de stationnement est serré, et le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Actionnez la position de changement de vitesse et la commande de position P avec le véhicule à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée.

La fonction automatique peut ne pas fonctionner si la position de changement de vitesse est modifiée extrêmement rapidement ou si la pédale de frein n'est pas fermement enfoncée. Dans ce cas, serrez le frein de stationnement manuellement. (→P.250)

n Désactivation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée, maintenez la commande de frein de stationnement enfoncée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

n Utilisation du frein de stationnement

- | Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec la commande de frein de stationnement.
- | Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, le mode automatique n'est pas disponible (sermage et desserrage automatiques du frein).

n Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, vous pouvez desserrer le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- | Le porte conducteur est fermée
- | Le conducteur a attaché sa ceinture de sécurité
- | La position de changement de vitesse est sur une position de marche avant ou arrière
- | Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) n'est pas allumé.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, faites-le lentement.

Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, desserrez le frein de stationnement manuellement.

Lorsque la position de changement de vitesse est déplacée de P, le frein de stationnement est desserré automatiquement.

n Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement lorsque le système EV est arrêté

Le frein de stationnement est automatiquement serré dans les conditions suivantes:

- | Le système EV est arrêté
- | Mode automatique ON
- | Le témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) est éteint

n Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement à la sortie du véhicule

Le frein de stationnement est automatiquement serré dans les conditions suivantes :

- | La pédale de frein n'est pas enfoncée
- | La porte conducteur est ouverte
- | La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée
- | Le témoin indicateur de dysfonctionnement et le témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) ne sont pas allumés

n Lorsque le frein de stationnement n'est pas automatiquement actionné alors que la position de changement de vitesse est sur N, par exemple lors de l'utilisation d'une station de lavage.

La "Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement à la sortie du véhicule" est désactivée lorsque vous effectuez les opérations suivantes :

- 1** Arrêtez le véhicule.
- 2** Arrêtez le système de maintien des freins.
- 3** Maintenez la commande de frein de stationnement enfoncée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- 4** La position de changement de vitesse est placée sur N
- 5** Maintenez la commande de frein de stationnement enfoncée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Le témoin indicateur de frein de stationnement clignote.

6 Désactivez la fonction de sélection automatique de la position P. Reportez-vous à P.246.

Lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, le véhicule revient au mode automatique ON.

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume ou s'éteint.

- | La position de changement de vitesse est autre que N
- | La commande de frein de stationnement est tirée
- | Le système EV est arrêté, puis redémarré

n Si "Frein de stationnement temporairement non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

n Si "EPB non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible.

Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

n **Témoin indicateur de frein de stationnement**

- I En fonction du mode du contact d'alimentation, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme indiqué ci-dessous:

ON: Reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.

Autre que ON: Reste allumé pendant environ 15 secondes.

- I Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant 15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

n **Lorsque la commande de frein de stationnement est défectueuse**

Le mode automatique (serrage et desserrage automatique du frein) s'active automatiquement.

n **Stationnement du véhicule**

→P.223

n **Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré**

Un signal sonore retentit si le véhicule est conduit avec le frein de stationnement serré.

"EPB appliqué" s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (lorsque le véhicule atteint une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

n **Si le témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) s'allume**

→P.536

n **Utilisation en période hivernale**

→P.399



AVERTISSEMENT

n **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne laissez pas d'enfant seul à l'intérieur du véhicule. Le frein de stationnement peut être desserré accidentellement par un enfant et le véhicule risque de se déplacer, ce qui peut entraîner un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n **Commande de frein de stationnement**

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement.

Les objets peuvent interférer avec la commande et peuvent entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

n **Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement**

N'utilisez jamais la fonction d'enclenchement automatique du frein de stationnement à la place du fonctionnement normal du frein de stationnement. Cette fonction est conçue pour réduire le risque de collision si jamais le conducteur oublie de serrer le frein de stationnement. Trop se fier à cette fonction pour garer le véhicule en sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.



NOTE

n **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, mettez la position de changement de vitesse sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.



NOTE

n En cas de dysfonctionnement du système

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

n Quand la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Le système de frein de stationnement ne peut pas être activé. (→P.573)

n Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

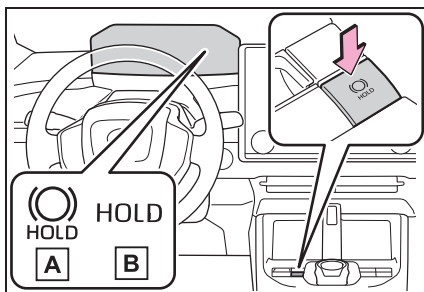
Maintien des freins

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque la position de changement de vitesse est sur D, N ou P, alors que le système est activé et que vous appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche le frein lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec la position de changement de vitesse sur D, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) **A** s'allume. Pendant que le système maintient le frein, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) **B** s'allume.



n Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes:

- l La porte conducteur n'est pas fermée.
- l Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
- l "EPB non disponible" ou "Dysfonctionnement de l'EPB Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si l'une des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

n Fonction de maintien des freins

- l Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- l Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur le bouton.
- l La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur

d'actionner les freins. Un avertisseur sonore se déclenche et l'écran multifonctionnel informe le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

- l Lorsque vous ne souhaitez pas que le frein de stationnement fonctionne automatiquement, appuyez et maintenez enfoncé la commande de maintien du frein jusqu'à ce que le témoin de veille (vert) s'éteigne, puis éteignez le contact d'alimentation.
- n **En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins**

Effectuez l'une des opérations suivantes pour relâcher le frein de stationnement.

- l Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- l Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.250)

n Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous appuyez sur la commande de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

- n Si “Anomalie du maintien des freins. Appuyez pédale de frein pour désactiver Visitez votre concessionnaire” ou “Défaillance du maintien du freinage Communiquez avec votre concessionnaire” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- n **Messages d’avertissement et signaux sonores**

Le système utilise des messages d’avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d’être prudent. Si un message d’avertissement s’affiche sur l’écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

- n **Si le témoin d’activation du système de maintien des freins clignote**

→P.545



NOTE

- n **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien des freins n’a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact d’alimentation sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contact d’alimentation, appuyez sur la pédale de frein, mettez la position de changement de vitesse sur P et serrez le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT

- n **Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage**

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une pente raide, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas maintenir les freins dans de telles situations. De même, le système peut ne pas s’activer en fonction de l’angle de la pente.

- n **Lorsque vous êtes à l’arrêt sur une route glissante**

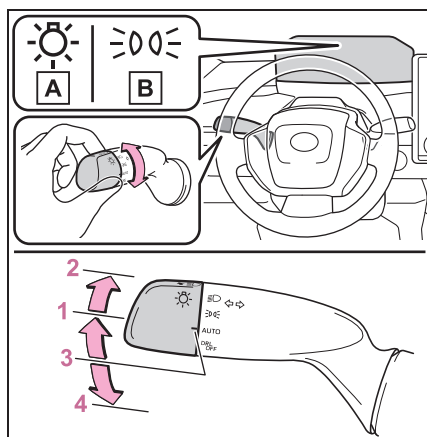
Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d’adhérence des pneus est excédée. N’utilisez pas le système lorsque vous êtes à l’arrêt sur une route glissante.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Activation des phares

L'actionnement de la commande  permet d'allumer les éclairages comme suit:



A États-Unis

B Canada

1  Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.257) s'allument.

2  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

3 **AUTO** Les phares, les éclairages de jour (→P.257) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument et s'éteignent automatiquement.

4 **DRL OFF** Les éclairages de jour s'éteignent. (pour les États-Unis uniquement)

n Le mode AUTO peut être utilisé lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

n Fonction d'éclairage de jour

Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les phares, mais avec une intensité moindre.

Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)

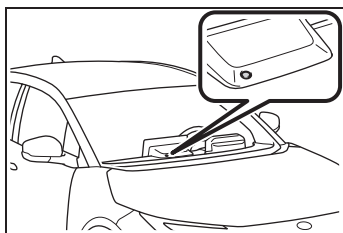
- Le système EV fonctionne
- Le frein de stationnement est relâché
- La commande de phares est sur la position **AUTO** ou 
- L'environnement est lumineux
- Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est à nouveau serré.
- Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite

d'électricité, et il permet donc d'améliorer la consommation électrique.

n **Capteur de commande de phares**

Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.



n **Système de désactivation automatique des éclairages**

I Lorsque les phares sont allumés: Les feux s'éteignent au bout de 30 secondes si le contact d'alimentation est mis en mode ACC ou sur arrêt et qu'une porte est ouverte puis fermée. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si

vous appuyez sur  sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)

I Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact d'alimentation est placé sur ACC ou arrêt et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation sur ON, ou placez la commande

d'éclairage sur **AUTO** ou **DRL OFF** une fois

et à nouveau sur  ou .

n **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

n **Correcteur automatique d'assiette des phares**

L'assiette des phares est corrigée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin de garantir que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

n **Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise**

Lors de la conduite de jour avec la commande de phares placée sur

AUTO, si les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés, les phares s'allument automatiquement au bout de plusieurs secondes pour rendre votre véhicule plus visible.

n **Fonction d'économie de la batterie 12 V**

Pour éviter le déchargement de la batterie 12 V du véhicule, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contact d'alimentation est placé sur à arrêt, la fonction d'économie de la batterie s'active et éteint automatiquement les éclairages au bout de 20 minutes environ.

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée une fois puis réactivée. Tous les éclairages s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

I Lorsque la commande de phares est actionnée

I Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

n Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n Personnalisation

Les réglages (par ex. la sensibilité du capteur de luminosité) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P.609)

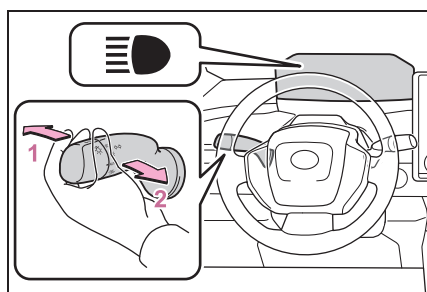


NOTE

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système EV n'est pas en train de fonctionner.

Allumage des feux de route



- 1** Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- 2** Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une

fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

AHB (feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra avant située derrière la partie supérieure du pare-brise pour détecter la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, des lampadaires etc. et passent automatiquement des feux de route aux feux de croisement et inversement.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

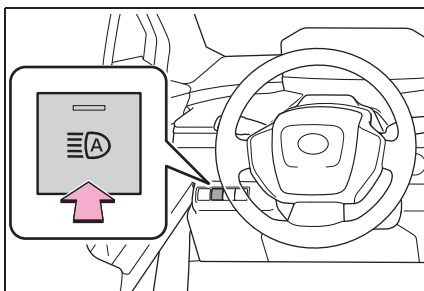
Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

n Pour éviter un fonctionnement involontaire du système de feux de route automatiques

l Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

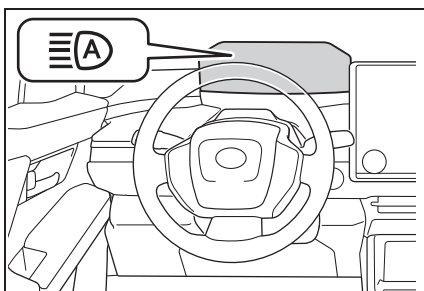
Utilisation du système de feux de route automatiques

- 1 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.



- 2 Placez la commande de phares sur la position **AUTO** ou .

Lorsque le levier de commande de phares est sur la position feux de croisement, le système AHB est activé et le témoin AHB s'allume.



n Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

- l Si toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:
 - La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (34 km/h).
 - La zone en avant du véhicule est

dans l'obscurité.

- Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les feux allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.
- | Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passent en feux de croisement:
 - La vitesse du véhicule devient inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
 - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Il y a un véhicule circulant devant avec les feux allumés.
 - Il y a beaucoup d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.

n Détection par la caméra avant

- | Dans les situations suivantes, les feux de route peuvent passer automatiquement en feux de croisement:
 - Lorsqu'un véhicule se rabat devant votre véhicule
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route devant le véhicule
 - Lorsque des véhicules circulant devant sont détectés de manière répétée, puis masqués à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant s'approche depuis une voie éloignée
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est éloigné
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a pas d'éclairage
 - Lorsque les éclairages d'un véhicule circulant devant sont faibles
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède réfléchit une lumière intense telle que ses propres phares
 - Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276
- | Les phares peuvent passer en feux de croisement si un véhicule circulant devant et utilisant les

feux antibrouillard sans utiliser ses phares est détecté.

- | Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.
- | Les éléments suivants peuvent changer le moment où les phares passent en feux de croisement:
 - L'intensité lumineuse de l'éclairage des véhicules circulant devant
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - La distance entre votre véhicule et un véhicule qui vous précède
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a des phares allumés que d'un côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- | Les phares peuvent passer entre les feux de route et les feux de croisement de manière inattendue.
- | Des vélos ou d'autres petits véhicules peuvent ne pas être détectés.
- | Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être capable de détecter correctement la luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de passer manuellement entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il y a des lumières similaires à des phares ou des feux

arrière dans les environs

- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque les phares passent de manière répétée entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de clignoter ou d'éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
- Lorsque le véhicule est utilisé dans un lieu où les véhicules se déplacent sur le côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été conçu, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite dans un lieu où la circulation est à gauche, ou vice versa
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276

n Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra avant

La sensibilité de la caméra avant peut être temporairement réduite.

- 1 Placez le contact d'alimentation sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.
 - l La commande de phares est sur la position  ou AUTO.
 - l Le levier de commande des phares est sur la position feux de croisement.
 - l La commande de feux de route automatiques est activée.
- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3 Dans les 60 secondes qui suivent l'exécution de l'étape 2, poussez le levier de commande des phares en position feux de route et tirez-le en position d'origine 10 fois rapidement, puis

laissez le levier sur la position d'origine.

- 4 Si la sensibilité est modifiée, le témoin de feux de route automatiques clignotera 3 fois.

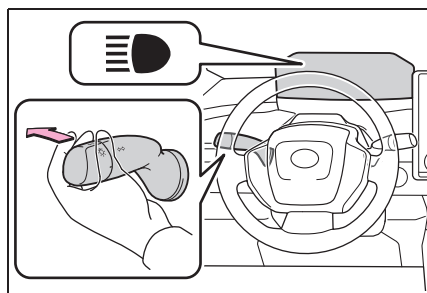
Activation/désactivation manuelle des feux de route

n Passage en feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin AHB s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez le levier à sa position d'origine pour activer à nouveau le système de feux de route automatiques.

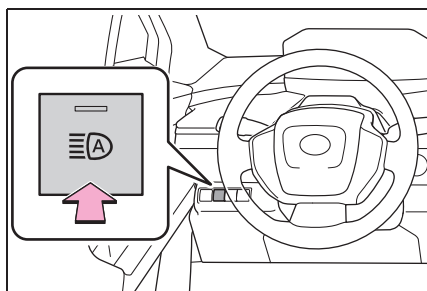


n Passage en feux de croisement

Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin AHB s'éteint.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route automatiques à nouveau.

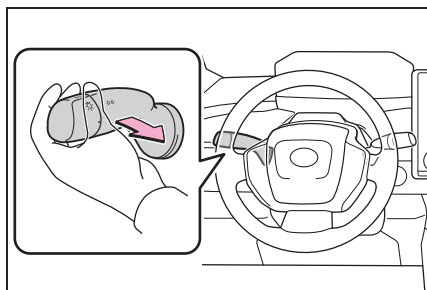


Passage temporaire en feux de croisement

Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

Tirez le levier en arrière, puis remettez-le à sa position d'origine.

Les feux de route s'allument lorsque vous tirez le levier, mais une fois que vous remettez le levier à sa position d'origine, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Après cela, le système de feux de route automatiques fonctionne.



Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

Actionner le levier permet de passer du mode automatique/manuel au mode pulvérisation du liquide lave-glace.

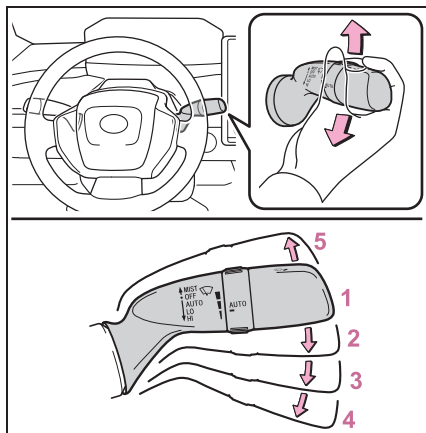
NOTE

n Lorsque le pare-brise est sec N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

Actionnement du levier d'essuie-glace

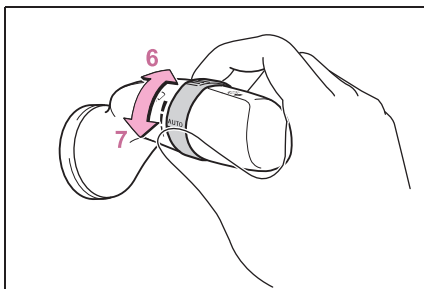
L'actionnement du levier  permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit:

Lorsque AUTO est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

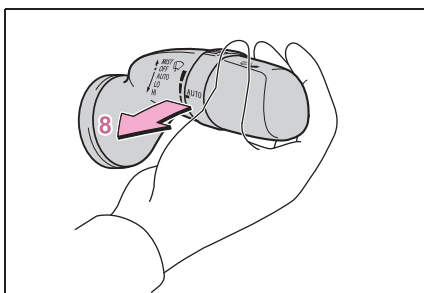


- 1 OFF** (États-Unis) ou **○** (Canada)
Arrêt
- 2 AUTO** Fonctionnement avec détecteur de pluie
- 3 LO** (États-Unis) ou **▼** (Canada)
Fonctionnement à vitesse lente
- 4 HI** (États-Unis) ou **▼▼** (Canada)
Fonctionnement à vitesse rapide
- 5 MIST** (États-Unis) ou **▲** (Canada)
Fonctionnement temporaire

Lorsque AUTO est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être ajustée par simple rotation de la bague de la commande.



- 6** Augmente la sensibilité
- 7** Diminue la sensibilité



- 8**  Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement à quelques reprises. (Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement. Toutefois, la fonction anti-ruissellement ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule.)

Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON et que les phares sont allumés, si le levier est tiré, les lave-phares fonctionnent une fois. Après cela, les lave-phares sont

actionnés une fois toutes les 5 fois que le levier est tiré.

n Les essuie-glaces et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

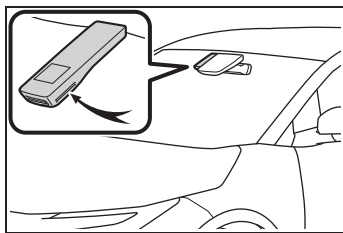
Le contact d'alimentation est sur ON.

n Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

Si vous avez sélectionné le balayage à vitesse lente, les essuie-glaces passent du balayage à vitesse lente au balayage intermittent lorsque le véhicule ne roule pas. (Toutefois, lorsque la sensibilité du capteur est réglée au niveau le plus élevé, le mode ne change pas.)

n Détecteur de pluie

- l Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie.
Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise.



- l Si la commande d'essuie-glaces est placée sur la position "AUTO" alors que le contact d'alimentation est sur ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode AUTO est activé.
- l Si la sensibilité des essuie-glaces est réglée sur une valeur plus élevée, les essuie-glaces peuvent fonctionner une fois pour indiquer

le changement de sensibilité.

- l Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 185°F (85°C), ou inférieure ou égale à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode autre que le mode AUTO.

n Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.

n Utilisation du système de commande vocale

Les opérations suivantes peuvent être effectuées à l'aide du système de commande vocale:

- l Actionnement unique des essuie-glaces avant
- l Utilisation du lave-glace de pare-brise (cette opération ne peut être effectuée que lorsque le véhicule est à l'arrêt)

Pour des informations concernant le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives à l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode AUTO

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode AUTO. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

**AVERTISSEMENT**

n Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**

n Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

n Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les essuie-glaces en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système EV est arrêté.

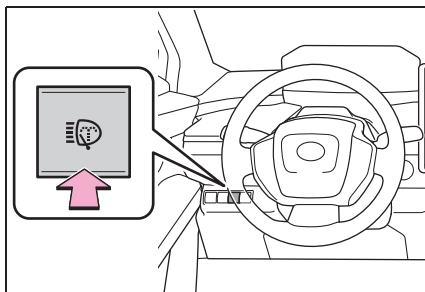
Commande de lave-phares*

*: Sur modèles équipés

Du liquide de lave-vitre peut être vaporisé sur les phares.

Activation du système

Appuyez sur la commande pour nettoyer les phares.



n Les lave-phares peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON et la commande de phares est activée.

n Asservissement au fonctionnement du lave-vitre de pare-brise

Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON et que les phares sont allumés, si le levier est tiré, les lave-phares fonctionnent une fois. Après cela, les lave-phares sont actionnés une fois toutes les 5 fois que le levier est tiré. (→P.263)



NOTE

n Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'appuyez pas sur la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages

Il est nécessaire de conclure un contrat portant sur des services connectés, fournis par Toyota, pour utiliser ces fonctions. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

Lorsque le logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages est mis à jour, les méthodes d'utilisation des fonctions peuvent changer. L'utilisation de ce système sans connaître les bonnes méthodes d'utilisation peut provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

I Avant d'utiliser ce système, veuillez à lire le Manuel du propriétaire numérique correspondant à la version logicielle du système, disponible sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Contenu du Manuel du propriétaire du système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages

Ce Manuel du propriétaire comprend des informations relatives à la ver. 3. Pour obtenir les informations les plus récentes

sur les commandes, l'utilisation, les avertissements/précautions, etc. de chaque fonction de Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages, référez-vous au Manuel du propriétaire numérique sur le site Web du manuel du propriétaire.

Veillez à lire le Manuel du propriétaire correspondant à la version logicielle du système, avant d'utiliser ce système.

n Précautions d'utilisation

- I** Sachez que certaines fonctions peuvent être temporairement désactivées si un problème légal ou lié à la sécurité se produit.
- I** Si un contrat portant sur les services connectés n'a pas été conclu ou a expiré, les mises à jour du logiciel ne pourront pas être effectuées sans fil.

Vérification de la version de Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages de votre véhicule

Pour accéder au Manuel du propriétaire correspondant, il est nécessaire de vérifier la version logicielle du système, puis de se rendre sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Vérification de la version à l'aide de Toyota App

Il est possible de vérifier la version logicielle du système à

l'aide de Toyota App.

Sélection de la version de Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages de votre véhicule

- 1 Accédez à l'URL suivante sur un ordinateur ou un téléphone intelligent:

Langue		URL	QR code
Pour les propriétaires résidant aux États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om42k37u.toyota-c-hr-bev.2026.2602.bev.vh	
Pour les propriétaires résidant au Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om42k37u.toyota-c-hr-bev.2026.2602.bev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om42k37d.toyota-c-hr-bev.2026.2602.bev.vh	

- 2 Sélectionnez le fichier qui comprend la version système précédemment vérifiée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du logiciel est disponible, Toyota App affiche une notification. Suivez les instructions affichées à l'écran.

n Précautions concernant les mises à jour du logiciel

- l Après avoir effectué une mise à jour du logiciel, il ne sera pas possible de revenir à une version antérieure.
- l Selon l'environnement de communication et le contenu de la mise à jour, une mise à jour du logiciel peut prendre plusieurs heures. Bien qu'une mise à jour soit sus-

pendue lorsque le contact d'alimentation est éteint, elle reprend lorsque le contact d'alimentation est remis sur ON.

- l Si la mise à jour du logiciel échoue, le système démarrera avec la version précédente.
- l Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages peut encore être utilisé pendant l'exécution d'une mise à jour du logiciel.

n Éléments pouvant être vérifiés à l'aide de Toyota App

Les éléments suivants peuvent être vérifiés ou exécutés.

- l Version logicielle, détails sur la mise à jour, précautions, méthodes d'utilisation, etc.
- l Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:



AVERTISSEMENT

n Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 fonctionne en partant du principe que le conducteur conduit prudemment et il est conçu pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants en cas de collision ou pour assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment.

n Pour une utilisation en toute sécurité

I Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment. Ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance fournie est limitée. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

I N'essayez pas de tester le fonctionnement du système, car il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident.

I Si une attention particulière est nécessaire lors des opérations de conduite ou si un dysfonctionnement du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore se déclenche. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran, suivez les instructions affichées.

I En fonction des bruits extérieurs, du volume du système audio, etc. il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. De même, en fonction des conditions routières, il peut être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

n Quand il est nécessaire de désactiver le système

Dans les situations suivantes, veillez à désactiver le système.

Si vous ne le faites pas, le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

I Lorsque le véhicule est incliné en raison de sa surcharge ou d'une crevaillon

I Lorsque vous roulez à des vitesses extrêmement élevées

I Lors du remorquage d'un autre véhicule

I Lorsque le véhicule est transporté par camion, par bateau, par train, etc.

**AVERTISSEMENT**

- I Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élevateur et que les pneus peuvent tourner librement
- I Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- I Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- I Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- I Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de la zone environnante du capteur
- I Lorsque des accessoires obstruant un capteur ou un éclairage sont temporairement montés sur le véhicule
- I Lorsqu'une roue de secours compacte ou des chaînes antidérapantes sont montées sur le véhicule ou qu'un kit de réparation anti-crevaillon de secours a été utilisé
- I Lorsque les pneus sont extrêmement usés, ou que la pression de gonflage des pneus est faible
- I Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée par le fabricant sont montés
- I Lorsqu'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable en raison d'une collision, d'un dysfonctionnement, etc.

Systèmes d'aide à la conduite

- n **AHB (feux de route automatiques)**
→P.260
- n **PCS (système de sécurité de pré-collision)**
→P.282
- n **LTA (aide au suivi de voie)**
→P.295
- n **LDA (alerte de sortie de voie)**
→P.305
- n **LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)**
→P.301
- n **FCTA (avertissement de trafic transversal avant) (sur modèles équipés)**
→P.318
- n **PDA (assistance proactive à la conduite)**
→P.312
- n **RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)**
→P.321
- n **Régulateur de vitesse actif**
→P.324
- n **Régulateur de vitesse**
→P.336

n Système d'arrêt de conduite d'urgence

→P.340

n Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)

→P.343

n Moniteur de conduite (sur modèles équipés)

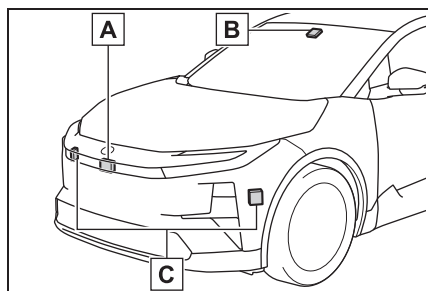
→P.279

Capteurs utilisés par Toyota Safety Sense 3.0

Différents capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

n Capteurs détectant les conditions environnantes

► Avant



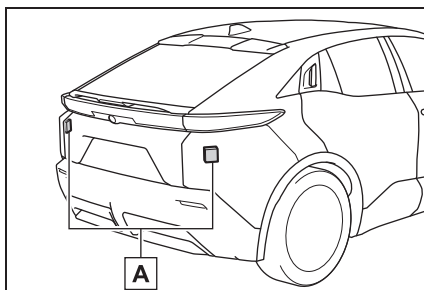
A Capteur de radar avant

B Caméra avant

C Capteurs de radar latéral avant*

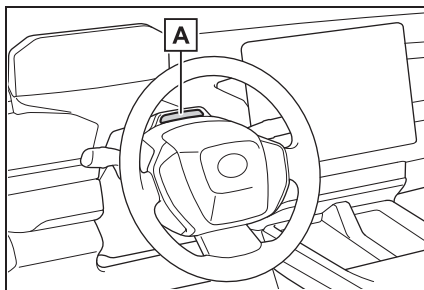
*: Sur modèles équipés

► Arrière



A Capteurs radar arrière latéraux

n Capteurs qui détectent l'état du conducteur



A Caméra de surveillance du conducteur*

*: Sur modèles équipés

⚠ AVERTISSEMENT

n Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar

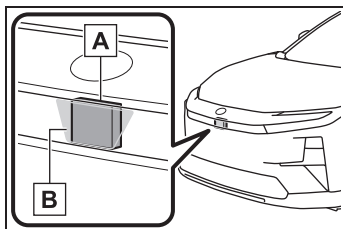
Respectez les précautions suivantes. Si vous ne le faites pas, le capteur radar risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- ⓘ Maintenez les capteurs radar et leurs caches en bon état de propreté en toutes circonstances.

Nettoyez la partie avant d'un capteur radar ou la partie avant ou arrière du cache d'un capteur radar si elles sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc.

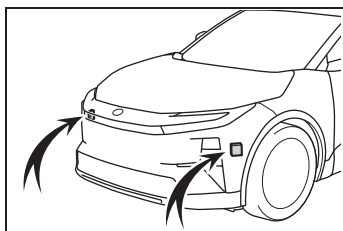
Lors du nettoyage du capteur radar et de son cache, utilisez un chiffon doux pour enlever la saleté de manière à ne pas les endommager.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

- ⓘ Véhicules avec capteurs radar latéraux avant: Maintenez toujours propre la zone entourant les capteurs radar latéraux avant sur le pare-chocs avant.



- ⓘ Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris des autocollants transparents) ni bande d'aluminium, etc. sur un capteur radar ou son cache et leur zone avoisinante.

- ⓘ Ne faites pas subir de choc à un capteur radar ou à la zone avoisinante.

Si un capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant subissent un choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- ⓘ Ne démontez pas les capteurs radar.

- ⓘ Ne modifiez ni ne peignez les capteurs radar ou leur cache et ne les remplacez pas par d'autres composants que des pièces d'origine Toyota.

- ⓘ Dans les situations suivantes, il est nécessaire de procéder au réétalonnage des capteurs radar. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un capteur radar est déposé et installé, ou remplacé
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre ont été remplacés

n Pour prévenir tout dysfonctionnement de la caméra avant

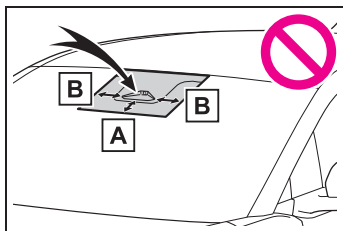
Respectez les précautions suivantes. Si vous ne le faites pas, la caméra avant risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- ⓘ Veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre.
- Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.

⚠ AVERTISSEMENT

- Même si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.
- Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- ⌋ Ne fixez pas d'autocollants (y compris des autocollants transparents) ou autres éléments sur la zone du pare-brise devant la caméra avant (surface ombrée sur l'illustration).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- ⌋ Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre.
- ⌋ Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.
- ⌋ Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.

- ⌋ Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré. Si le pare-brise a été remplacé, il est nécessaire de procéder au réétalonnage de la caméra avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- ⌋ Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.

- ⌋ Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur la caméra avant.

- ⌋ N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et évitez qu'il ne se salisse.

Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.

Si l'objectif de la caméra avant est sale ou endommagé, contactez votre concessionnaire Toyota.

- ⌋ Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.

- ⌋ Ne modifiez pas la position ou l'orientation de la caméra avant et ne la retirez pas.

- ⌋ Ne démontez pas la caméra avant.

- ⌋ Ne modifiez aucun composant autour de la caméra avant, tel que le rétroviseur intérieur ou le plafond.

- ⌋ Ne fixez aucun accessoire risquant d'obstruer la caméra avant au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

I Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.

I Ne modifiez et ne changez pas les phares ou d'autres éclairages.

n Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est peut-être embué, il fait automatiquement fonctionner le chauffage pour désembuer la partie du pare-brise située autour de la caméra avant. Lors du nettoyage, etc. veillez à ne pas toucher la zone autour de la caméra avant tant que le pare-brise n'est pas suffisamment froid, car tout contact pourrait entraîner des brûlures.

n Précautions relatives à la caméra de surveillance du conducteur (sur modèles équipés)

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un dysfonctionnement de la caméra de surveillance du conducteur et un mauvais fonctionnement des systèmes, ce qui peut provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

I Ne soumettez pas la caméra de surveillance du conducteur ou sa zone environnante à un choc violent.

En cas de choc violent, la caméra de surveillance du conducteur peut se désaligner et le conducteur peut ne plus être détecté correctement. Dans ce cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

I Ne démontez ou ne modifiez pas la caméra de surveillance du conducteur.

I Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris des autocollants transparents), etc. sur la caméra de surveillance du conducteur ou sur la zone environnante.

I Ne laissez pas la caméra de surveillance du conducteur ou ses environs se mouiller.

I Ne couvrez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne placez rien devant elle.

I N'endommagez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur.

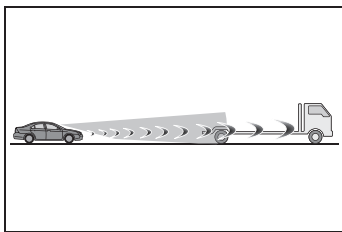
I Ne touchez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur et évitez qu'il ne se salisse.

En cas de saleté ou d'empreintes digitales sur l'objectif de la caméra, nettoyez-le avec un chiffon sec et doux afin de ne pas le marquer ou l'endommager.

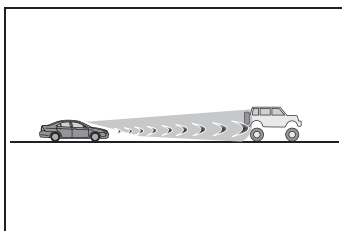
I Lorsque vous nettoyez l'objectif, n'utilisez pas de détergents ou de solvants organiques qui pourraient endommager le plastique.

n Situations dans lesquelles les capteurs et les systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement

- | Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a été changée suite à des modifications
- | Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- | Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- | Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc. sont collés à l'avant du capteur
- | En cas de conduite par mauvais temps, tel que des fortes pluies, du brouillard, de la neige ou une tempête de sable
- | Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetées devant le véhicule, ou lorsque vous conduisez dans la brume ou la fumée
- | Lorsque les phares ne sont pas allumés lors de la conduite dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- | Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- | Lorsque les phares sont mal alignés
- | Lorsqu'un phare est défectueux
- | Lorsque les phares d'un autre véhicule, le soleil ou une lumière réfléchissante se reflète directement dans la caméra avant
- | Lorsque la luminosité de la zone environnante change brusquement
- | Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents
- | Lorsqu'un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- | Lorsque vous vous trouvez dans un endroit ou à proximité d'objets qui réfléchissent fortement les ondes radio, tels que les endroits suivants:
 - Tunnels
 - Ponts à treillis
 - Routes de gravier
 - Routes jonchées d'ornières, couvertes de neige
 - Murs
 - Camions de grande taille
 - Plaques d'égout
 - Glissière de sécurité
 - Plaques métalliques
- | Près d'une marche ou d'une partie saillante
- | Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, par exemple un petit véhicule de mobilité
- | Lorsqu'un véhicule détectable a une petite extrémité avant ou arrière, comme un camion déchargé
- | Lorsqu'un véhicule détectable a une extrémité avant ou arrière basse, comme une remorque surbaissée



- | Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- | Lorsqu'un véhicule détectable transporte un chargement qui dépasse de son compartiment à bagages
- | Lorsqu'un véhicule détectable a peu de métal exposé, comme un véhicule partiellement recouvert d'un tissu, etc.
- | Lorsqu'un véhicule détectable présente une forme irrégulière, tel qu'un tracteur, un side-car, etc.
- | Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule détectable s'est extrêmement raccourcie
- | Lorsqu'un objet détectable se trouve à un angle
- | Lorsqu'un véhicule détectable est couvert de neige, de boue, etc.
- | Lorsque vous conduisez sur les types suivants de route:
 - Routes à virages serrés ou routes sinueuses
 - Les routes présentant des changements de dénivelé, comme des pentes ou des descentes brusques
 - Routes inclinée à gauche ou à droite
 - Routes présentant des ornières profondes
 - Routes irrégulières et non entretenues
 - Routes ondulant fréquemment ou cahoteuses
- | Lorsque le volant est actionné fréquemment ou soudainement
- | Lorsque le véhicule ne reste pas en position constante dans une voie
- | Lorsque des pièces liées à ce système, les freins, etc. sont froids ou extrêmement chauds, humides, etc.
- | Si les roues sont mal alignées
- | Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante telle qu'une route recouverte de givre, de neige, de graviers, etc.
- | Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'un virage
- | Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- | Lorsque vous entrez/sortez d'un stationnement, d'un garage, d'un ascenseur pour véhicules, etc.
- | Lorsque vous roulez dans un parking
- | Lorsque vous traversez une zone présentant des obstructions qui peuvent toucher votre véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des branches d'arbre, un rideau, etc.
- | Lorsque vous conduisez par vent fort
- n **Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée**
 - | Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
 - | Immédiatement après avoir changé de voie ou franchi un carrefour
 - | Lorsque vous roulez dans une voie temporaire ou une voie régulée en raison de travaux de construction
 - | Lorsqu'il y a des structures, des motifs, des ombres qui sont similaires aux lignes des voies environnantes
 - | Lorsqu'il y a plusieurs lignes blanches pour une ligne de voie
 - | Lorsque les lignes des voies ne sont pas claires ou lorsque vous roulez sur une chaussée humide
 - | Lorsqu'une ligne de voie se trouve sur un trottoir
 - | Lorsque vous conduisez sur une chaussée luisante, réfléchissante telle que du béton
- n **Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner**
 - | Lorsqu'un dysfonctionnement est détecté dans ce système ou dans

un système connexe, comme les freins, la direction, etc.

- | Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité fonctionne
- | Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité est arrêté

n Changements au niveau du bruit du fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

- | Suite au fonctionnement des freins, un bruit de freinage peut être perçu et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais ce ne sont pas les signes d'un dysfonctionnement.
- | Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus rigide que prévu ou s'enfoncer. Dans chacune des situations, la pédale de frein peut être enfoncée davantage. Appuyez davantage sur la pédale de frein si nécessaire.

n Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement (sur modèles équipés)

Dans les situations suivantes, la caméra de surveillance du conducteur peut ne pas être en mesure de détecter le visage du conducteur et la fonction peut ne pas fonctionner correctement.

- | Si la température de l'habitacle est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil
- | Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un véhicule qui suit, éclaire la caméra de surveillance du conducteur
- | Lorsque la luminosité à l'intérieur du véhicule change fréquemment en raison des ombres des structures environnantes, etc.
- | Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un

véhicule venant en sens inverse, éclaire le visage du conducteur

- | Lorsque la lumière, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, est réfléchiée par les verres des lunettes de vue ou de soleil
- | Lorsqu'il y a plusieurs visages dans la zone de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'un passager avant ou arrière se penche vers le siège du conducteur
- | Lorsque le visage du conducteur se trouve en dehors de la zone de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'il est penché vers l'avant ou lorsque sa tête se trouve en dehors de la fenêtre
- | Lorsque la caméra de surveillance du conducteur est bloquée par le volant, une main tenant le volant, un bras, etc.
- | Lorsque le conducteur porte un chapeau
- | Lorsque le conducteur porte un cache-œil
- | Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil qui ne transmettent pas facilement les rayons infrarouges
- | Lorsque le conducteur porte des lentilles de contact
- | Lorsque le conducteur porte un masque facial
- | Lorsque le conducteur rit ou que ses yeux ne sont que légèrement ouverts
- | Lorsque les yeux, le nez, la bouche ou la forme du visage du conducteur sont cachés
- | Lorsque le conducteur porte du maquillage qui rend difficile la détection de ses yeux, de son nez, de sa bouche ou de la forme de son visage
- | Lorsque les yeux du conducteur sont bloqués par une monture de

lunettes, des lunettes de soleil, des cheveux, etc.

- I Lorsqu'il y a un dispositif à l'intérieur du véhicule qui émet des rayons infrarouges proches, comme un système de surveillance de conduite non authentique.

n Certification

→P.643

Moniteur de conduite*

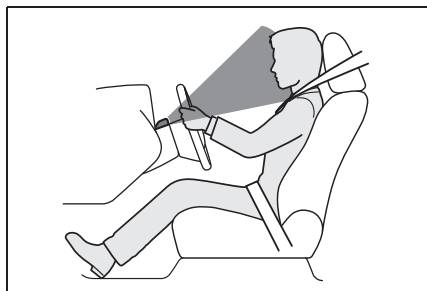
*: Sur modèles équipés

Fonctions de base

Pendant la conduite contrôlée, la caméra de surveillance du conducteur détecte la position et la direction du conducteur, et si ses yeux sont ouverts ou fermés. Grâce à cela, le système détermine si le conducteur vérifie son environnement et s'il peut effectuer des opérations de conduite.

Pour fonctionner correctement, la caméra de surveillance du conducteur doit avoir une vue dégagée sur le visage du conducteur.

Si la position de la colonne de direction ou du siège est trop haute ou trop basse, ou s'il existe une autre condition qui empêche la caméra de surveillance du conducteur de voir le visage du conducteur, il se peut que certains systèmes d'aide à la conduite ne fonctionnent pas correctement ou qu'un message d'avertissement s'affiche.



n Fonction d'avertissement

Dans les situations suivantes, un signal sonore retentit et un message s'affiche pour avertir le conducteur.

- Lorsque le système détermine que le conducteur ne fait pas attention à la route ou que ses yeux sont fermés
- Lorsque le visage du conducteur ne peut pas être détecté ou que le système détermine que le conducteur a une mauvaise posture de conduite

Lorsque la position du volant/du siège du conducteur est trop haute ou trop basse, la caméra du moniteur de conduite peut ne pas pouvoir reconnaître tout le visage du conducteur, ce qui peut limiter la fonctionnalité de la fonction et éventuellement déclencher une alarme. Réglez la position du volant/du siège pour obtenir une position assise correcte où l'ensemble du compteur est visible. Confirmez le bon cheminement de la ceinture de sécurité, le positionnement de l'appui-tête et la

distance adéquate par rapport au volant et au coussin gonflable frontal, comme décrit dans le présent manuel. Si l'alarme continue même une fois que les réglages recommandés ont été effectués, contactez votre concessionnaire Toyota.

n Identification du visage

Le moniteur de conduite est utilisé comme un dispositif d'identification des visages afin d'identifier un individu.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de la fonction d'identification des visages, les priorités parmi les autres dispositifs d'identification des individus et les paramètres du véhicule liés, reportez-vous à "Mes réglages". (→P.219)



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

- I Le moniteur de conduite n'est pas conçu pour empêcher le conducteur de conduire de manière imprudente ou d'avoir une mauvaise posture de conduite. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- I Le moniteur de conduite ne peut pas réduire la somnolence. Si vous vous sentez incapable de vous concentrer ou somnolent, faites une pause et dormez si nécessaire afin de conduire en toute sécurité.

n Fonction d'avertissement

Ces fonctions peuvent ne pas fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est faible.

n Identification du visage

L'identification du visage commence lorsque la porte est ouverte puis fermée.

Dans l'identification du visage, les traits du visage sont numérisés et stockés dans un ordinateur intégré, afin d'être utilisés pour l'identification dans Mes réglages.

- l L'image ou la vidéo du visage ne sont pas stockées. La voix n'est pas non plus stockée.
- l Les informations numérisées sur le visage ne sont pas utilisées à d'autres fins que l'identification dans Mes réglages. En outre, les informations de visage ne peuvent pas être décodées et ne seront pas divulguées ou fournies à un tiers.
- l Vous ne pouvez pas supprimer les informations de visage par vous-même.
- l Pour le traitement des informations de visage, veuillez consentir aux points suivants avant d'utiliser la fonction:
 - L'identification du visage ne garantit pas une authentification complète de l'identité, un collationnement ou une identification.
 - Lorsque l'enregistrement des informations de visage ou l'identification du visage échoue fréquemment, il est nécessaire de nettoyer les caméras du conducteur ou d'enregistrer à nouveau les informations de visage.
 - Les informations de visage enregistrées dans l'ordinateur du véhicule ne peuvent pas être décodées ou déplacées sur un autre support. Par conséquent, il est nécessaire de réenregistrer les données faciales une fois qu'elles sont supprimées ou que

les pièces concernées sont remplacées.

- Une fois supprimées, les informations de visage ne peuvent pas être restaurées. Il est nécessaire de réenregistrer les informations de visage.

n Situations dans lesquelles l'identification du visage peut ne pas être effectuée correctement

Ce système est conçu pour permettre d'identifier les traits du visage. Dans les situations suivantes, les informations de visage risquent de ne pas pouvoir être enregistrées ou identifiées correctement:

- l Lorsqu'une partie du visage du conducteur (sourcils, yeux, nez ou bouche) n'est pas visible
 - l Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue/des lunettes de soleil, un masque facial, un silencieux, etc.
 - l Lorsque le conducteur n'est pas de face
 - l Lorsqu'une partie du visage du conducteur est couverte de cheveux, de barbe, d'une main, de vêtements, de bijoux, etc.
 - l Lorsque le conducteur ferme les yeux
 - l Lorsqu'un conducteur non enregistré est un jumeau, etc. d'un conducteur enregistré, dont le visage se ressemble beaucoup
- ### n Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement

→P.278

Modification des réglages du moniteur de conduite

Il est possible d'activer/de désactiver la fonction d'avertis-

sement par un réglage personnalisé. (→P.612)

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.283) se trouvant sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détectable est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P.294)

**AVERTISSEMENT****n Pour une utilisation en toute sécurité**

i Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

N'utilisez jamais le système de sécurité de pré-collision au lieu des opérations de freinages habituelles. Ce système ne peut pas permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'une collision dans chaque situation. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

i Même si le système de sécurité de pré-collision est conçu pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance.

Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Pour une utilisation en toute sécurité: →P.270

n À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision

i Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

tables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Véhicules

- Vélos*

- Piétons

- Motos*

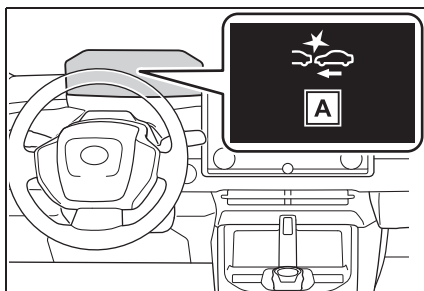
- Murs

*: Détecté comme un objet détectable uniquement lorsque quelqu'un est monté dessus.

Fonctions du système**n Avertissement de sécurité de pré-collision**

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, un signal sonore retentit et une icône et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, il peut y avoir des cas où un freinage modéré est effectué, accompagné de l'avertissement.

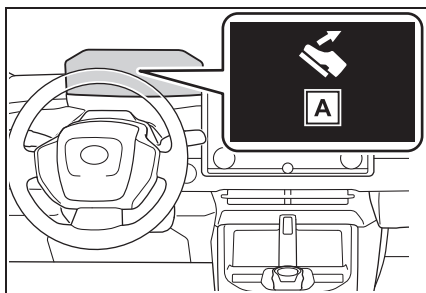


A "Système précollision"

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit en tant qu'objets détec-

Si le système détermine que la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, l'icône et le message suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel.



A “La pédale d'accélérateur est enfoncée”

n Aide au freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée et que le conducteur n'agit pas suffisamment sur les freins, la force de freinage est augmentée.

n Commande de freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou de réduire l'impact de la collision.

n Aide au pilotage d'urgence

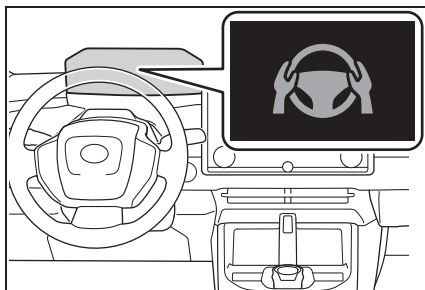
Si le système détermine que les conditions suivantes ne sont pas remplies, une assistance est fournie pour aider à amélio-

rer la stabilité du véhicule et éviter une sortie de voie. Pendant l'assistance, en plus de l'avertissement de sécurité de pré-collision, l'icône suivante s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La probabilité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment de place dans la voie pour effectuer des manœuvres d'évitement
- Le conducteur utilise le volant

Véhicules avec la fonction de direction active: Les freins et la direction sont contrôlés pour permettre d'éviter une collision ou de réduire l'impact d'une collision, indépendamment des manœuvres d'évitement effectuées par le conducteur.

Pendant l'assistance, l'avertissement de sécurité de pré-collision se déclenche et un message s'affiche pour avertir le conducteur.

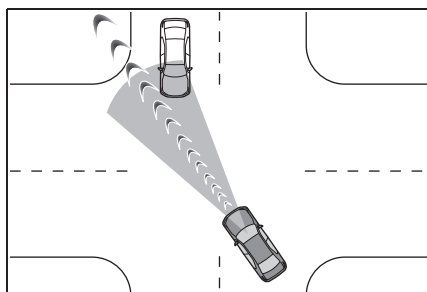


n Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

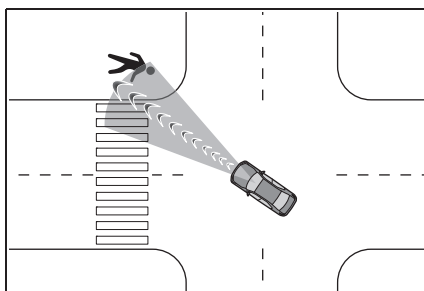
Dans des situations telles que les suivantes, si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent.

En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/à droite à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule/d'une moto venant en sens inverse



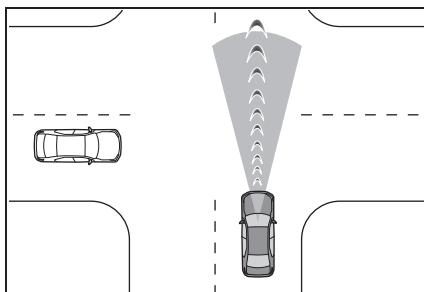
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un piéton ou un cycliste est détecté



n Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)

À une intersection, etc., si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule ou une moto en approche est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent.

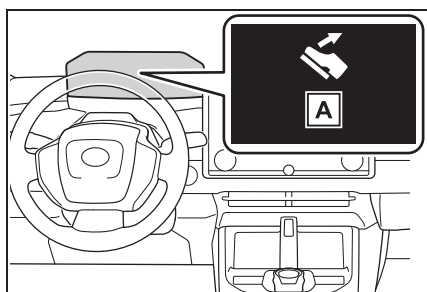
En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.



n Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lors de la conduite à vitesse réduite, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement et que le système détermine qu'il y a une probabilité de collision, la

puissance du système EV est limitée ou les freins sont faiblement actionnés pour limiter l'accélération. Pendant le fonctionnement, un signal sonore se déclenche et un témoin d'avertissement ainsi qu'un message s'affichent à l'écran multifonctionnel.



A “La pédale d'accélérateur est enfoncée”



AVERTISSEMENT

n Freinage de pré-collision

- I** Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.
- I** La fonction de freinage de pré-collision n'est pas conçue pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Si le véhicule est arrêté par la commande de freinage de pré-collision, le conducteur doit utiliser les freins immédiatement si nécessaire.

I La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.

I Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la commande de freinage de pré-collision.

n Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse de fonctionner ou annuler son fonctionnement.

n Aide au pilotage d'urgence

I L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que la commande de prévention de sortie de voie est terminée.

**AVERTISSEMENT**

- I En fonction des opérations effectuées par le conducteur, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.
- Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, que le conducteur tourne fortement le volant, que la pédale de frein est enfoncée ou que levier de clignotant est actionné, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et la fonction d'aide au pilotage d'urgence risque de ne pas fonctionner.
 - Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, le volant est actionné brusquement ou la pédale de frein est enfoncée, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et l'aide au pilotage d'urgence peut être annulée.
 - Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si le volant est tenu ou tourné dans le sens opposé à celui du fonctionnement du système, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence est annulé.

n Conditions de fonctionnement de chaque fonction du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Toutefois, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- I Lorsque le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps après qu'une borne de la batterie 12 V a été débranchée et rebranchée
- I Lorsque la position de changement de vitesse est sur R
- I Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

Voici les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation de chaque fonction:

I Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement de sécurité de pré-collision, si le volant est actionné fortement ou brusquement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

I Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Bicyclettes	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Piétons	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

I Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

! Aide au pilotage d'urgence

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt, vélos, piétons, motos	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt, vélos, piétons, motos	Fonction de direction active: * à 50 mph (* à 80 km/h)	Fonction de direction active: * à 50 mph (* à 80 km/h)

* : Vitesse minimale du véhicule: La vitesse du véhicule à laquelle un évitement est difficile à l'aide de la commande de freinage de pré-collision

Lorsque l'aide au pilotage d'urgence est activée, si l'une des opérations suivantes est effectuée, l'aide au pilotage d'urgence peut être désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

290

5-4. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

- La pédale de frein est enfoncée
- | Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

L'aide à l'évitement de collision aux intersections (pour les véhicules tournant à gauche/à droite) ne fonctionne pas lorsque les clignotants ne clignent pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)
Piétons	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ 3 à 30 mph (5 à 50 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)

- | Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)
- Véhicules sans radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule traversant la chaussée	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motos (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	<ul style="list-style-type: none">• La vitesse de votre véhicule ou moins• Environ 25 mph ou moins (40 km/h ou moins)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

Le système ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule traversant est égale ou inférieure à la vitesse du véhicule.

Lorsque vous conduisez à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, ce système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est d'environ 25 mph (40 km/h) ou moins.

► Véhicules avec radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule traversant la chaussée	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motos (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	Environ 31 mph ou moins (50 km/h ou moins)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

| Suppression de l'accélération à basse vitesse

La suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionne pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt, piétons, vélos, mur	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)

Lorsque la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse est activée, si l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction de suppression de l'accélération soudaine à basse vitesse sera désactivée :

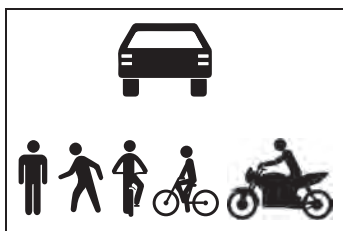
- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

n **Détection d'objets détectables**

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement.

Selon la luminosité ambiante, le mouvement, la posture et la direction d'un objet détectable, celui-ci peut ne pas être détecté et le système peut ne pas fonctionner correctement.

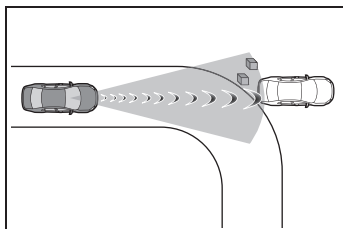
Le système détecte les formes, telles que les suivantes, en tant qu'objets détectables.

n **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même si la probabilité d'une collision n'est pas élevée**

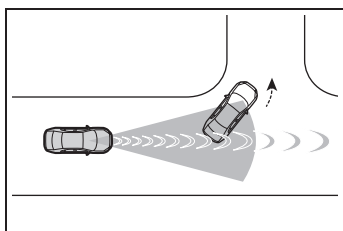
| Dans certaines situations, telles que les suivantes, le système peut déterminer que la probabilité d'une collision est élevée et peut fonctionner :

- Lorsque vous croisez un objet détectable
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable ou d'un autre objet sur le bord de la route, tels que des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murs, etc.

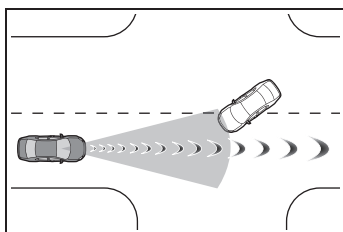
- Lorsqu'un objet détectable ou autre objet est présent sur le bord de la route dans un virage



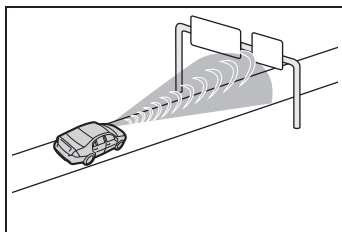
- Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite



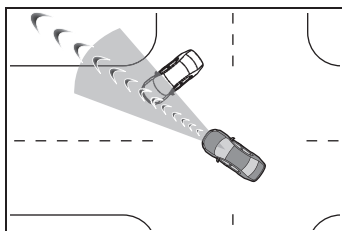
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/droite



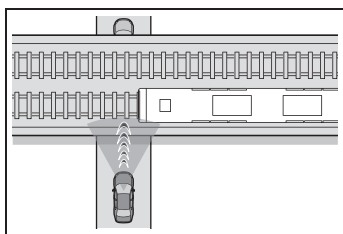
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite et qu'un véhicule, une moto, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse traverse devant le véhicule
- Lorsque vous tentez de tourner à gauche ou à droite devant un véhicule, une moto, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite et qu'un véhicule, un vélo, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse s'arrête ou change de direction immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule/une moto venant en sens inverse tourne à gauche/à droite devant le véhicule



- Lorsque vous tournez le volant en direction de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse
- Lorsqu'il y a un objet qui se déplace au-dessus ou au-dessous de la route



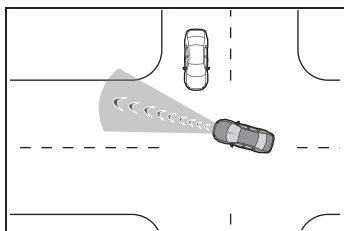
n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

I Dans certaines situations, telles que les suivantes, un objet détectable peut ne pas être détecté par les capteurs avant et le système risque de ne pas fonctionner correctement:

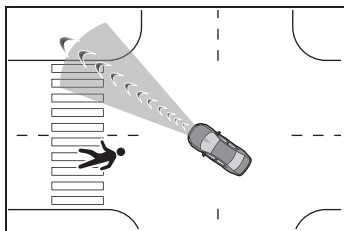
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte
- Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- Lorsque l'objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une barrière, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque en acier sur la chaussée ou d'un autre véhicule
- Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil, se reflète sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou la luminosité d'un objet détectable fait qu'il

- se fond dans son environnement
- Lorsqu'un objet détectable se rabat ou surgit brusquement devant votre véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule en diagonale
- Si une bicyclette est un vélo pour enfants, transporte une lourde charge, transporte un passager supplémentaire, si elle transporte un cycliste penché vers l'avant ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, tandems, etc.)
- Si un piéton ou un vélo mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste est floue (par exemple, lorsqu'une personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton se penche vers l'avant ou est accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond avec l'environnement, par exemple s'il est faiblement éclairé (à l'aube ou au crépuscule) ou sombre (la nuit ou dans un tunnel)
- Après avoir mis le système EV en marche, lorsque le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et quelques secondes après avoir tourné à gauche/droite
- Lors de la prise d'un virage et quelques secondes après la prise d'un virage
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule/une moto venant en sens inverse circule dans une voie située à 3 voies ou plus du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que le sens de déplacement du véhicule diffère considérablement du sens de circulation

du trafic sur la voie en sens inverse



- Lors d'un virage à gauche/droite, un piéton ou une bicyclette se trouvant derrière le véhicule passe devant celui-ci comme s'il le dépassait



- Lorsqu'il se trouve à une intersection, le véhicule qui s'approche du croisement a une grande longueur hors tout, comme un gros camion, une remorque, etc.
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, telles que les suivantes, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable est trop près du véhicule
 - Lorsque l'espace est insuffisant pour effectuer des manœuvres d'évitement ou qu'un obstacle est présent dans la direction d'évitement
 - En présence d'un véhicule venant en sens inverse
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, les murs peuvent ne pas être détectés comme un objet cible et la fonction de suppression de l'accélération à faible vitesse peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsque le décor derrière le mur est visible, comme une porte vitrée, une grille, etc.
- Lorsque le mur est incliné ou bas
- Lorsque le mur est étroit, tel qu'un poteau, etc.
- Lorsque le mur est composé de plantes, comme une haie, etc.
- Lorsque la route, etc. se reflète sur le mur
- Lorsque le véhicule s'approche du mur de manière oblique

Modification du réglage de sécurité de pré-collision

- Il est possible d'activer/de désactiver le système de sécurité de pré-collision par un réglage personnalisé. (→P.609)

Le système est activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

- Lorsque le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Il est possible de modifier le réglage de sécurité de pré-collision en procédant à des réglages personnalisés. (→P.609)
- Lorsque le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision est modifié, le moment de l'aide au pilotage d'urgence est également modifié.

Véhicules sans capteurs radar laté-

raux avant : En cas de sélection de "Plus tard" l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas dans la plupart des cas.

Véhicules avec capteurs radar latéraux avant: En cas de sélection de "Plus tard" l'aide au pilotage d'urgence (excepté la fonction de direction active) ne fonctionne pas dans la plupart des cas.

- Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: Lorsque le système détermine que le conducteur n'est pas tourné vers l'avant, l'avertissement de sécurité de pré-collision et l'assistance de direction d'urgence fonctionnent au moment "Plus tôt" quel que soit le réglage de l'utilisateur.
- Lors du fonctionnement du régulateur de vitesse actif, l'avertissement de sécurité de pré-collision fonctionne au moment "Plus tôt", quel que soit le réglage de l'utilisateur.
- Véhicules avec assistance dans les embouteillages: Quand l'assistance dans les embouteillages est active, l'alerte pré-collision fonctionne avec le réglage "Plus tôt", quel que soit le réglage choisi par le conducteur.

LTA (aide au suivi de voie)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies sont dégagées et que le régulateur de vitesse actif fonctionne, les voies et les véhicules précédents et environnants sont détectés à l'aide de la caméra avant et du capteur radar, et le volant est actionné pour maintenir la position du véhicule dans la voie.

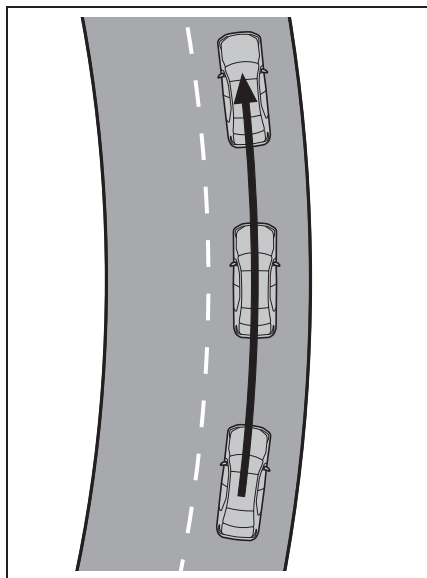
Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Si le régulateur de vitesse actif ne fonctionne pas, la fonction ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'aide est fournie sur la base de la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.

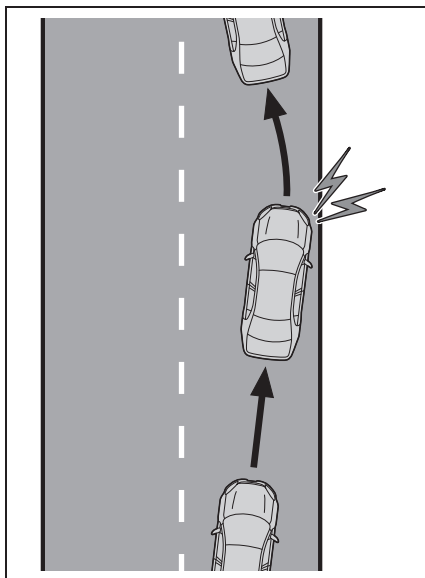
Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, le conducteur est alerté par un affichage et cette fonction est provisoirement annulée.

Si le volant est tenu fermement, la fonction reprend son fonctionnement.



- Lorsque la fonction opère, si le véhicule est susceptible de quitter sa voie, le conducteur est alerté par un affichage et un signal sonore.

Lorsque le signal sonore retentit, vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.



AVERTISSEMENT

n Avant d'utiliser le système LTA

I Ne vous fiez pas outre mesure au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et ne diminue pas non plus le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.

I Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

**AVERTISSEMENT**

- I Désactivez le système LTA au moyen de la commande LTA lorsque vous ne l'utilisez pas.

n Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- I Le système LTA détecte les lignes de voie ou la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.
- I Le régulateur de vitesse actif est en fonctionnement.
- I La largeur de la voie est comprise entre environ 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- I Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- I Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- I Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- I Le volant n'est pas tourné avec beaucoup de force.
- I L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.297) n'est pas en fonctionnement.
- I Le véhicule est conduit au centre d'une voie.

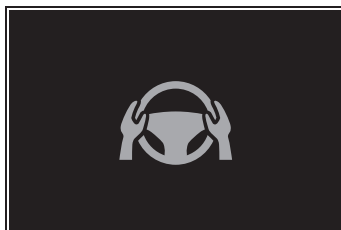
n Annulation temporaire des fonctions

- I Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.297)
- I Si les conditions de fonctionnement d'une fonction ne sont plus

réunies pendant son fonctionnement, un signal sonore peut se déclencher pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

- I Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de l'aide au pilotage de la fonction en actionnant le volant.
- n **Fonction d'avertissement de sortie de voie lors du fonctionnement du système LTA**
 - I Même si la méthode d'avertissement du système LDA est remplacée par une vibration du volant, si le véhicule dévie de sa voie pendant le fonctionnement du système LTA, l'avertisseur sonore retentit pour alerter le conducteur.
 - I Si une action sur le volant équivalente à celle nécessaire pour un changement de voie est détectée, le système détermine que le véhicule ne dévie pas de la voie et l'avertissement ne fonctionne pas.
- n **Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant**

- I Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- I Si aucune opération n'est détec-

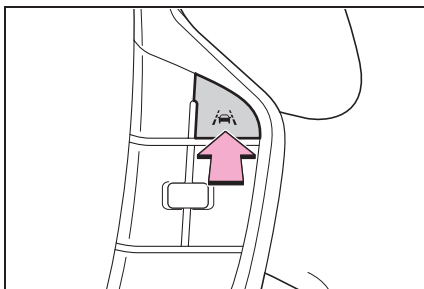
tée pendant un certain temps, l'avertissement fonctionne et la fonction est temporairement annulée. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

n Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas fonctionner correctement

- | En fonction de l'état du véhicule, de la condition de commande des poignées et de l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.
- | Véhicules avec LCA: Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur sont sur le volant ou pas.
 - Si une housse de volant est installée
 - Si le conducteur porte des gants
 - Si un corps étranger est attaché au volant
 - Si le conducteur tient le volant par la garniture en bois, la partie cousue en cuir, les rayons ou une autre partie du volant non équipée de capteurs
- | Véhicules avec LCA: Dans les situations suivantes, la fonction d'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas s'activer et la fonction LTA peut demeurer activée malgré que les mains du conducteur ne soient pas sur le volant:
 - Si quelque chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Si un objet large ou les bras du conducteur sont posés en travers du volant

sur la commande LTA.

Quand le LTA est activé, le témoin LTA s'allume.

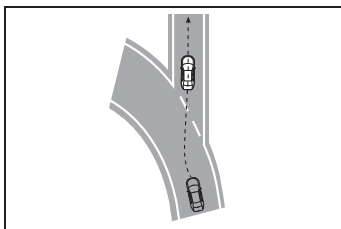


AVERTISSEMENT

n Situations dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

- | Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour change de voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et changer également de voie)



- | Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour tangue (votre véhicule peut tanguer en conséquence et sortir de la voie)

Activation/désactivation du système

Le LTA s'active/se désactive chaque fois que vous appuyez

**AVERTISSEMENT**

- I Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour sort d'une voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et sortir aussi de la voie)
- I Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour roule très près de la ligne gauche/droite de la voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour en conséquence et quitter la voie)
- I Lorsqu'il y a des objets ou des structures en mouvement dans les environs (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, celui-ci peut tanguer)
- I Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité
- I Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276
- I Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.277
- I Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

L'état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	Le système LTA est en veille
 Vert	 Vert	 Vert	Le système LTA fonctionne
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	 Vert	Le véhicule quitte la voie en direc- tion du côté où l'affichage de la voie clignote

LCA (aide au changement de voie)*

* : Sur modèles équipés

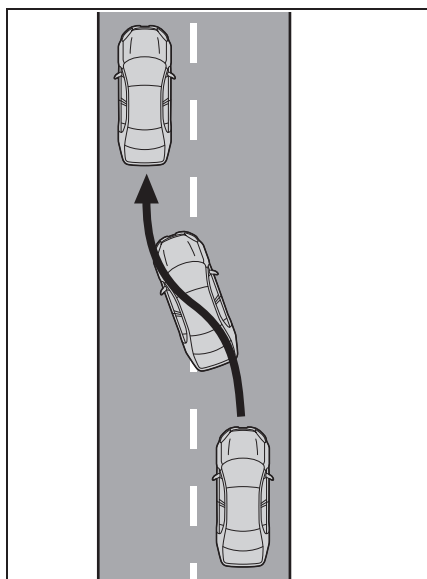
Fonctions LCA (aide au changement de voie)

Cette fonction est liée au LTA et fournit une assistance pour effectuer des changements de voie par le biais du volant.

Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de l'aide au pilotage en maniant le volant.

La fonction d'aide au changement de voie n'est pas conçue pour des changements de voie à un carrefour.



AVERTISSEMENT

n Avant d'utiliser le système LCA (aide au changement de voie)

Ne vous fiez pas outre mesure au système LCA (aide au changement de voie).

Le système LCA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et il n'est pas un système qui réduit la nécessité de vérifier la présence d'autres véhicules sur une voie adjacente, de véhicules en approche, etc. lors d'un changement de voie. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

De même, n'utilisez pas le système LCA (aide au changement de voie) pour changer de voie dans laquelle un changement de voie ne doit pas être effectué (voies en sens inverse, accotements, etc.).

Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

n Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- l Le système LTA (assistance au suivi de voie) est activé.
- l La fonction d'aide au changement de voie est activée par une personnalisation des réglages.
- l La vitesse du véhicule est comprise entre environ 55 et 85 mph (90 et 140 km/h).
- l Le système détecte une ligne

blanche discontinue du côté où le changement de voie doit être effectué.

- | Aucun véhicule n'est détecté dans la voie vers laquelle le clignotant est activé.
- | Le volant n'est pas tourné avec beaucoup de force.
- | L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.297) n'est pas en fonctionnement.

n Annulation de fonctions

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du LCA peut être annulé par l'affichage et le signal sonore:

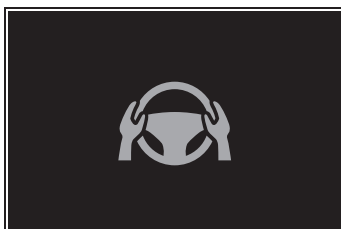
- | Lorsque les conditions de fonctionnement (→P.301) ne sont plus remplies
- | Lorsque le système n'est plus en mesure de détecter les lignes de voie
- | Lorsque le levier des clignotants est actionné en deuxième position (→P.303).
- | Lorsque le levier des clignotants est actionné dans la direction opposée au changement de voie
- | Lorsque le système détecte que le conducteur actionne le volant, la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche rapidement dans la voie vers laquelle le clignotant est actionné, un signal sonore retentit et un message s'affiche pour alerter le conducteur. Le volant peut être légèrement actionné en même temps afin d'aider à garder le véhicule loin du véhicule approchant.

n Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur

l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



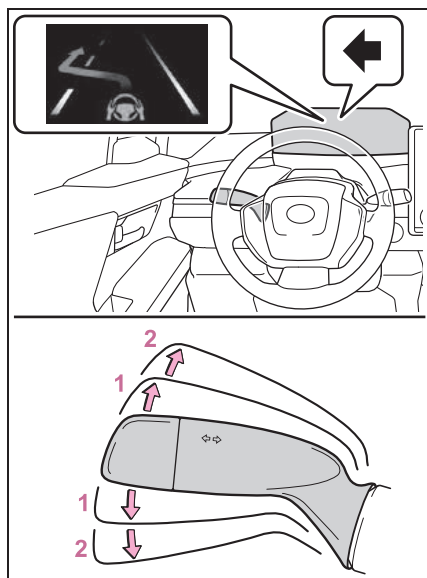
n Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas fonctionner correctement

- | En fonction de l'état du véhicule, de la condition de commande des poignées et de l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.
- | Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur sont sur le volant ou pas.
 - Si une housse de volant est installée
 - Si le conducteur porte des gants
 - Si un corps étranger est attaché au volant
 - Si le conducteur tient le volant par la garniture en bois, la partie cousue en cuir, les rayons ou une autre partie du volant non équipée de capteurs
- | Dans les situations suivantes, la fonction d'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas s'activer et la fonction LCA peut demeurer activée malgré que les mains du conducteur ne soient pas sur le volant:
 - Si quelque chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Si un objet large ou les bras du conducteur sont posés en travers du volant

Fonctionnement du LCA

Si le levier de clignotants est maintenu sur la position de changement de voie (1) jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse, la direction du changement de voie s'affiche et la fonction s'active.

Pour changer de voie en maintenant le levier de clignotant en première position sans utiliser le LCA, désactivez le réglage de personnalisation du LCA.



- 1 Première position: Le LCA fonctionne
- 2 Deuxième position: Le LCA ne fonctionne pas

⚠ AVERTISSEMENT

n Situations dans lesquelles le LCA ne doit pas être utilisé

- ! Lors de la conduite sur une route à voie unique
- ! Lorsqu'il n'y a pas de ligne blanche discontinue entre la voie actuelle et la voie où le changement aura lieu

Activation/désactivation du système

Le LCA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.612)

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du système LCA est indiqué.

Affichage LCA	Icône de volant	État
 Flèche bleue et ligne blanche	 Vert	LCA fonctionne
 Ligne grise	 Gris	Un véhicule approchant est détecté alors que le LCA est activé
 Ligne grise	 Gris	Les lignes de voie ne sont plus détectées alors que le LCA est activé

LDA (alerte de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule risque de dévier de la voie ou de sa trajectoire actuelle* et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*.

La caméra avant sert à détecter les lignes de voie ou une trajectoire*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

n Fonction d'alerte de sortie de voie

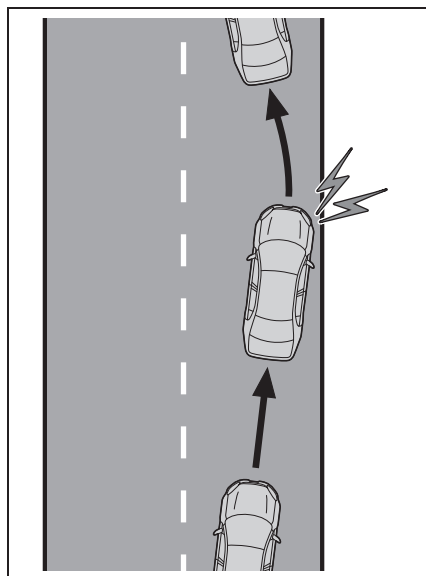
Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur un écran et soit un avertisseur sonore se déclenche soit le volant vibre pour avertir le conducteur.

Vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie ou dans sa trajectoire*.

Si le système détermine que le véhicule risque de percuter un véhicule dans une voie adjacente, l'alerte de sortie de voie se

déclenche même si les clignotants sont actionnés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



n Fonction de prévention de sortie de voie

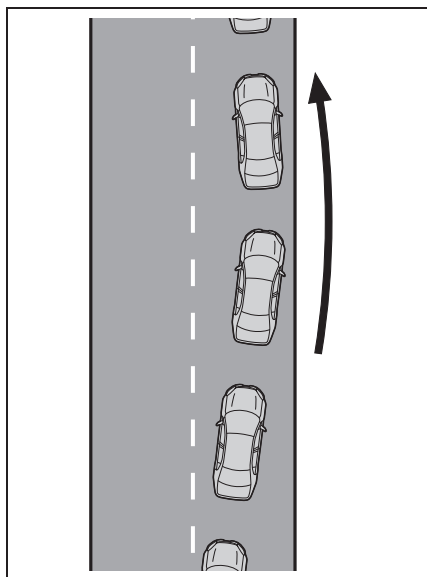
Si le système détermine que le véhicule est susceptible de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, il fournit une assistance par des manœuvres du volant pour aider à éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire.

Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, un message peut s'afficher et un avertissement sonore peut se déclencher pour avertir le conducteur.

Si le système détermine que le

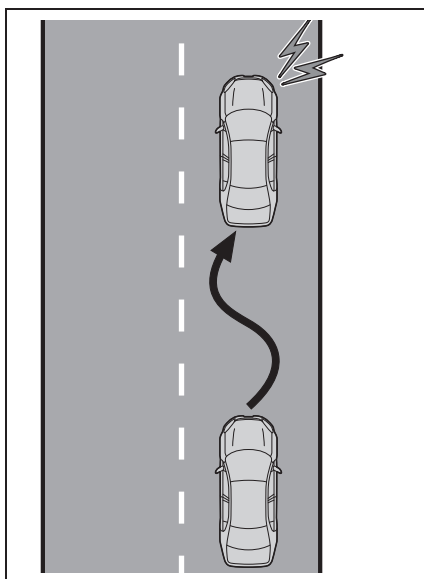
véhicule risque de percuter un véhicule dans une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



n Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule tangue, un message s'affiche et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à faire une pause.



AVERTISSEMENT

n Avant d'utiliser le système LDA

I Ne vous fiez pas outre mesure au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite. Toutefois, il ne diminue pas le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.

I Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

n Conditions de fonctionnement de chaque fonction

l Fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h).

Le fonctionnement peut être possible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h) si des véhicules, des motos, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie.

- Le système reconnaît une voie ou une trajectoire*. (Si un seul côté est reconnue, le système fonctionne uniquement du côté reconnu.)
- La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
(Sauf lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction où le levier de clignotants est actionné.)
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas suffisamment tourné pour effectuer un changement de voie.
- Le système VSC ou TRAC n'est pas désactivé

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

n Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement

désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.307)

n Fonctionnement de la fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

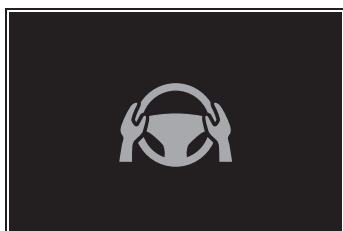
- l Selon la vitesse du véhicule, l'état de la route, l'angle de sortie de voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être ressenti ou la fonction est susceptible de ne pas fonctionner.
- l Selon les conditions, l'avertisseur sonore peut fonctionner même si le réglage personnalisé sélectionné est celui de vibration.
- l Si une trajectoire* n'est pas claire ou droite, la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie risque de ne pas fonctionner.
- l La fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie est susceptible de ne pas fonctionner si le système estime que le véhicule est dirigé intentionnellement pour éviter un piéton ou un véhicule garé.
- l Il se peut que le système ne puisse pas juger s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- l Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: En fonction de l'état du conducteur, la fonction d'alerte de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie modifie le moment du fonctionnement.
- l Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de l'aide au pilotage de la fonction de prévention de sortie de voie en actionnant le volant.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures,

telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

n **Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant**

Dans les situations suivantes, un message recommandant vivement au conducteur d'utiliser le volant et un icône s'affichent tandis qu'un signal sonore se déclenche pour avertir le conducteur. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- I Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas fermement le volant ou qu'il ne l'utilise pas alors que l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie fonctionne

Pour Porto Rico: La durée de fonctionnement de l'avertisseur sonore s'allonge plus la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Même si le système juge que le volant a été actionné, l'avertisseur sonore retentit pendant un certain temps.*

Sauf pour Porto Rico: La durée de fonctionnement de l'avertisseur sonore s'allonge plus la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Si le système juge que le volant a été actionné, l'avertisseur sonore s'arrête.

*: Les pays et les zones pour chaque région figurant dans le tableau sont à jour en date de février 2026. Toutefois, selon la date à laquelle le véhicule a été

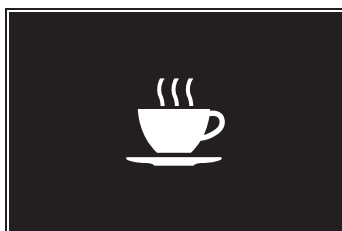
vendu, les pays et les zones de chaque région peuvent être différents. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

n **Fonction de suggestion de pause**

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- I La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 40 mph (65 km/h).^{*1, 3}
- I La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).^{*2, 3}
- I La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).

En fonction de l'état du véhicule et de la chaussée, la fonction de suggestion de pause peut ne pas fonctionner.



Appuyez sur la commande de réglage des instruments ➡ pour désactiver le message.^{*1, 3}

Si vous n'appuyez pas sur la touche ➡, le message de la fonction de suggestion de pause reste affiché.^{*1, 3}

^{*1}: Pour Porto Rico

^{*2}: Sauf pour Porto Rico

^{*3}: Les pays et les zones pour chaque région figurant dans le tableau sont à jour en date de février 2026. Toutefois, selon la date à laquelle le véhicule a été

vendu, les pays et les zones de chaque région peuvent être différents. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

Modification des réglages LDA

- Il est possible d'activer/de désactiver le système LDA par un réglage personnalisé. (→P.609)
- Il est possible de modifier les paramètres du système LDA en procédant à des réglages personnalisés. (→P.609)
- Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: Lorsque le système détermine que le conducteur est fatigué, la fonction d'alerte de franchissement de ligne fonctionnera au moment "Plus tôt", quel que soit le réglage personnalisé. En outre, ce réglage sera conservé jusqu'à ce que le contact d'alimentation soit placé sur arrêt.

AVERTISSEMENT

n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

I Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou droite

I Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité

I Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.277

I Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276

I Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.277

I Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie, ainsi que le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

► Sauf pour Porto Rico

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	 Vert	La fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote

► Pour Porto Rico

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Allumé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
Éteint	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système
 Jaune Clignotement	 Jaune Clignotement	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignotement	 Jaune Clignotement	 Vert	La fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote

PDA (assistance proactive à la conduite)

Lorsqu'un objet détectable (→P.313) est détecté, l'assistance proactive à la conduite actionne les freins et le volant pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près de l'objet.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur.

I L'assistance proactive à la conduite est conçue pour fournir de l'assistance aux manœuvres régulières de freinage et de direction, ainsi que d'empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Toutefois, la portée de cette assistance est limitée.

Le conducteur doit effectuer des manœuvres de freinage et de direction au besoin. Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance proactive à la conduite et conduisez toujours prudemment. (→P.314)

I L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système qui réduit le degré d'attention requis pour une conduite sécuritaire. Même si le système fonctionne correctement, les conditions environnantes telles que perçues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

I L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système permettant une conduite inattentive ni un système qui fournit une assistance dans de mauvaises conditions de visibilité. Le conducteur est le seul responsable et doit toujours être attentif à son environnement immédiat tout en conduisant prudemment.

n Lorsque l'assistance proactive à la conduite est désactivée

I Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276

I Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

Conditions d'utilisation du système et objets détectables

Selon les conditions de conduite, l'utilisation de l'assistance proactive à la conduite et les objets détectables changent comme suit.

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Objets détectables
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA)	Un objet détectable traversant la route est détecté	Une assistance pour certaines opérations de freinage est fournie afin de réduire le risque de collision.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes
	Un objet détectable sur le bord de la route est détecté	<p>L'assistance pour certaines manœuvres de freinage et de direction est fournie selon les conditions environnementales pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable.</p> <p>L'assistance pour les manœuvres de direction est fournie à l'intérieur d'une portée où le véhicule ne s'écarte pas de sa voie actuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes • Véhicules stationnés
Aide à la décélération (DA)	Un véhicule précédent ou un véhicule adjacent coupant la voie devant le véhicule est détecté	Le véhicule décélère doucement afin que la distance entre les véhicules ne soit pas excessivement courte.	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules qui précèdent • Motos
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule ralentit doucement si la vitesse du véhicule est considérée trop élevée pour le virage à venir.	Aucun

n Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner

- | Assistance concernant un objet détectable traversant la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- | Assistance concernant un objet détectable sur le bord de la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- | Assistance à la décélération par rapport au véhicule précédent

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- | Assistance concernant la décélération dans les virages

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

n Le fonctionnement du système est annulé lorsque

- | Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:
 - Lorsque le régulateur de vitesse actif ou le régulateur de vitesse est en marche
 - Lorsque le PCS est désactivé
 - Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.277
 - Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est sélectionnée
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
- | Dans les situations suivantes, l'assistance au freinage est annulée:
 - Environ 9 mph (15 km/h) ou moins
 - Lorsqu'une vitesse du véhicule particulière est atteinte, tel qu'estimée par le système, selon les conditions environnantes
- | Le fonctionnement du système peut être annulé dans les situations suivantes:
 - Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la

conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)

- Lorsque le système détermine qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule
- Lorsque les lignes de voie ne peuvent plus être détectées
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
- Lorsque le volant est manié avec une force significative
- Lorsque le levier de clignotants est actionné à la position de virage à gauche/droite



AVERTISSEMENT

n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- | Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.277

- | Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule

- | Lorsque vous passez extrêmement proche d'un objet détectable derrière une rambarde, une clôture, etc.

- | Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable

- | Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite

- | Lorsqu'il y a des objets (rambardes, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, cônes de signalisation, boîte à lettres, etc.) dans les environs

**AVERTISSEMENT**

- I Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- I Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (tunnel à plafond bas, panneau de signalisation, écriteau, etc.)
- I Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées, glacées ou sillonnées d'ornières
- I Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- I Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte
- I Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaine, etc.)
- I Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- I Lorsqu'un véhicule ou une motocyclette qui vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule
- I Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable
- I Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)
- I Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- I Lorsqu'une lumière vive, telle que le soleil ou les phares d'un autre véhicule, se réfléchit sur l'objet détectable
- I Lorsque l'objet détectable est de couleur blanche et paraît extrêmement lumineux
- I Lorsque l'objet détectable se fond dans son environnement immédiat en raison de sa couleur ou luminosité
- I Lorsqu'un objet détectable coupe la voie ou surgit du côté d'un véhicule
- I Lorsque vous vous approchez d'un véhicule circulant devant qui est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule, ou qui fait face au véhicule
- I Si un véhicule stationné est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule
- I Lorsqu'un vélo est un vélo pour enfants, transporte une lourde charge, transporte un passager supplémentaire ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, tandems, etc.)
- I Si un piéton ou un cycliste mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
- I Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas claire (par exemple, lorsqu'ils portent un imperméable, une longue jupe, etc.)
- I Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché vers l'avant ou est accroupi
- I Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- I Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule

**AVERTISSEMENT**

- I Lorsqu'un objet détectable se fond dans l'environnement immédiat, par exemple, lorsqu'il fait sombre (à l'aube et à la tombée du jour) ou noir (la nuit, dans un tunnel, etc.)
- I Lorsque la largeur de la voie est supérieure ou égale à 13,1 ft. (4 m)
- I Lorsque la largeur de la voie est inférieure ou égale à 8,2 ft. (2,5 m)
- I Après avoir mis le système EV en marche, lorsque le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- I Lors d'un virage à gauche ou à droite ou quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche ou à droite
- I Lors d'un changement de voie ou quelques secondes après avoir changé de voie

I À l'entrée d'un virage, lors de la conduite dans un virage et quelques secondes suivant la conduite dans un virage

Modification des réglages de l'assistance proactive à la conduite

- L'assistance proactive à la conduite peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.610)
- Les réglages suivants de l'assistance proactive à la conduite peuvent être modifiés par une personnalisation des réglages. (→P.610)

Affichage du fonctionnement du système

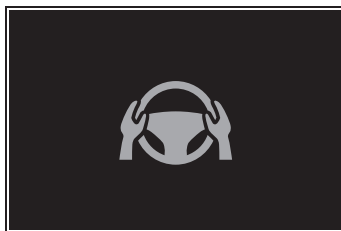
Selon la situation, les témoins ou icônes suivants s'affichent.

Certains icônes ne peuvent pas s'afficher à moins de modifier l'affichage à l'écran d'information de la fonction d'aide à la conduite sécuritaire.

Icone	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> Blanc: Surveillance des objets détectables Vert: Un objet détectable traverse la route ou un objet détectable situé sur le bord de la route et l'assistance s'active
	Un piéton traversant la route ou situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction s'active
	Un véhicule situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction est en cours
	L'aide à la direction est en cours pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable situé sur le bord de la route
	L'assistance à la décélération par rapport au véhicule précédent est en cours
	Avertissement de conserver une distance appropriée entre les véhicules
	L'assistance concernant la décélération dans les virages est en cours

n Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant au conducteur de tenir fermement le volant et l'icône illustrée s'afficheront à l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- I Lorsque l'assistance à un objet détectable traversant la route ou l'assistance à un objet détectable sur le bord de la route est effectuée et que le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant

Si aucune utilisation n'est détectée pendant un certain temps, un signal

sonore retentit et l'avertissement s'active. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

n Fonction d'avertissement après la fin de l'assistance à la décélération par rapport au véhicule précédent

Une fois l'assistance à la décélération par rapport au véhicule précédent terminée, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule le précédant, l'affichage clignote et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à décélérer. Si le système détermine que le conducteur actionne la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, l'avertissement est annulé.



FCTA (avertissement de trafic transversal avant)*

* : Sur modèles équipés

À l'approche d'une intersection, etc., à une vitesse réduite, les véhicules s'approchant de la gauche ou la droite devant le véhicule peuvent être détectés et le conducteur peut être avisé de ces véhicules.

Contrôle du système FCTA

- Une notification s'affiche lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou la gauche devant votre véhicule à l'approche d'une intersection.
- Lorsque le système détermine que votre véhicule est sur le point de s'engager dans une intersection alors qu'un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule, un signal sonore retentit et un message s'affiche vous incitant à appuyer sur la pédale de frein.
- Écran multifonctionnel

**AVERTISSEMENT****n Pour une utilisation en toute sécurité**

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité. Le système FCTA est un système complémentaire qui informe le conducteur de l'approche de véhicules à droite ou à gauche devant votre véhicule.

Trop se fier à ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles. Les informations de l'affichage d'avertissement peuvent différer des conditions de circulation réelles. Bien que l'affichage d'avertissement disparaît après un certain temps, cela ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a plus de véhicules ou de piétons à proximité de votre véhicule.

n Conditions d'utilisation du système FCTA

Le système se met en marche lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- | Une position de changement de vitesse autre que P ou R est sélectionnée
- | La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 10 mph (15 km/h)
- | Un véhicule s'approche de la

gauche ou la droite devant votre véhicule à une vitesse comprise entre environ 7 et 37 mph (10 et 60 km/h)

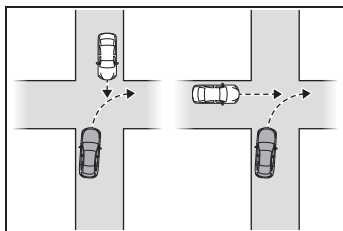
- | Il n'y a aucun véhicule devant votre véhicule
- | La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée fermement
- | La pédale de frein n'est pas enfoncée fermement
- n **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner bien qu'aucun véhicule ne soit en approche**

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner bien qu'aucun véhicule ne soit en approche:

- | Lorsque vous vous approchez d'objets bordant la chaussée, tels que des rambardes, des panneaux de signalisation, des poteaux électriques, des lampadaires, des arbres, des herbes hautes, des murs, etc.
- | Lorsque vous croisez un objet sur le côté de la route, comme un véhicule stationné
- | Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule au loin
- | Lorsqu'un véhicule ou un piéton se déplace à l'intérieur d'une place de stationnement, etc. à côté de la voie dans laquelle se trouve votre véhicule
- | Lorsqu'un piéton ou un cycliste s'approche sur un trottoir
- | Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'éloigne de votre véhicule
- | Lorsqu'un véhicule approchant ralentit ou s'arrête
- | Lorsqu'un véhicule approchant effectue un virage à gauche/droite immédiatement devant votre véhicule
- | Lorsqu'un piéton approche de

vosre véhicule

- | Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse effectue un virage à gauche/droite
- | Lorsque votre véhicule s'engage dans une intersection avant un véhicule approchant à gauche ou à droite devant votre véhicule
- | Lorsque vous êtes arrêté à un feu de circulation et qu'un véhicule approche à gauche ou à droite de votre véhicule
- | Lorsque vous tournez à droite/gauche devant un véhicule qui arrive en face

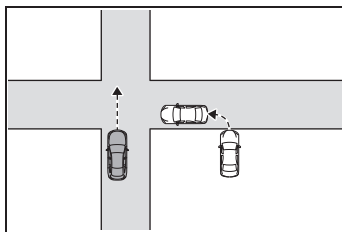


- | Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse s'approche et passe
- | Lorsque votre véhicule se fait dépasser par un autre véhicule
- | Lorsque vous conduisez à côté d'un autre véhicule ou d'un piéton
- | Lorsqu'un véhicule ou un piéton approche du côté de votre véhicule

n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans des situations telles que les suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par un capteur radar avant latéral et le système peut ne pas fonctionner correctement:

- | Si un véhicule en approche se déplace brusquement (changement de direction, accélération, décélération brusques, etc.)



- | Si un véhicule approche en diagonale à gauche ou à droite devant votre véhicule
- | Lorsqu'un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule au loin
- | Lorsqu'un objet est présent entre votre véhicule et un véhicule en approche
- | Lorsque plusieurs véhicules s'approchent avec peu d'espace entre eux
- | Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276
- | Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.277

Modification des réglages du FCTA

- Le FCTA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.612)
- Les paramètres du FCTA suivants peuvent être modifiés par une personnalisation des réglages. (→P.612)

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

* : Sur modèles équipés

Le système RSA détecte des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque des informations sur les limitations de vitesse sont disponibles) et avertit le conducteur à l'aide d'affichages et de signaux sonores.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

- l Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- l Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations sur les panneaux de signalisation, mais il ne remplace pas la vision ni la vigilance du conducteur. Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- n **Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé**
 - l Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- l Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau et/ou que des informations concernant un panneau sont disponibles dans le système de navigation, le panneau est affiché sur l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

En fonction des spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

n Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux sont affichés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- l Le système a détecté un panneau
- Dans les situations suivantes, il se peut qu'un panneau affiché disparaisse:
- l Lorsqu'un nouveau panneau n'a pas été détecté sur une certaine distance
 - l Lorsque le système détermine que la route empruntée a changé, par exemple après un changement de direction vers la gauche ou la droite
 - n **Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, le système RSA peut ne pas fonction-

ner correctement et ne pas détecter de panneaux ou il se peut qu'il n'affiche pas le bon panneau. Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

- | Lorsqu'un panneau est sale, décoloré, penché ou tordu
- | Lorsque le contraste du panneau électronique est faible
- | Lorsque le panneau entier ou une partie du panneau est masqué par un arbre, un poteau électrique, etc.
- | Lorsqu'un panneau est détecté par la caméra avant pendant une courte durée
- | Lorsque la situation de conduite (virage, changement de voie, etc.) est interprétée de manière incorrecte
- | Lorsqu'un panneau se trouve juste après une bretelle d'auto-route ou sur une voie adjacente juste avant la jonction
- | Lorsque des autocollants sont collés à l'arrière d'un véhicule qui vous précède
- | Lorsqu'un panneau similaire à un panneau compatible avec le système est détecté
- | Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse pour une route latérale se situe dans la plage de détection de la caméra avant
- | Lorsque vous empruntez un rond-point
- | Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté
- | Lorsqu'un panneau a un panneau supplémentaire (point final, jour de la semaine, heure, etc.)
- | Lorsqu'un panneau se trouve dans une zone à circulation limitée, par exemple une zone de travaux routiers
- | Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes

- | Lorsque le système de navigation ne peut pas être utilisé

Dans ce cas, les panneaux de limitations de vitesse affichés sur l'écran multifonctionnel et sur l'écran du système de navigation peuvent différer.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA émet un avertissement pour informer le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché à l'écran, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et qu'il détermine que le véhicule est entré dans une zone interdite, le panneau de sens interdit affiché clignote et un signal sonore se déclenche.

Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- | Fonction de notification d'excès de vitesse

Cette fonction opère lorsque la condition suivante est remplie:

- Le système reconnaît un panneau de limitation de vitesse.

- | Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont

remplies:

- Le système reconnaît simultanément plus d'un panneau de sens interdit.
- Le véhicule passe entre des panneaux de sens interdit reconnues par le système.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

- Les types de panneaux de signalisation suivants peuvent s'afficher.

Toutefois, des panneaux de signalisation non standards ou récemment introduits risquent de ne pas s'afficher.

	Limite de vitesse
	
	Ne pas entrer
	Interdiction de faire demi-tour
	Interdiction de tourner au feu rouge
	Stop

	Céder le passage
	Avertissement

Modification des réglages RSA

Il est possible de modifier les paramètres suivants du système RSA en procédant à des réglages personnalisés. (→P.611)

Régulateur de vitesse actif

Ce régulateur de vitesse actif détecte la présence de véhicules roulant devant le vôtre, détermine la distance entre les véhicules et fonctionne de manière à maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède. Il est également possible de régler la distance souhaitée entre véhicules à l'aide de la commande de distance entre véhicules.

Utilisez le régulateur de vitesse actif uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

- I Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- I Le régulateur de vitesse actif fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée. Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P.331

- I Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.
- I Même lorsque le système fonctionne correctement, l'état du véhicule qui précède, tel que reconnu par le conducteur, peut différer de l'état détecté par le système. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

n Précautions concernant les systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée. Trop se fier à ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****I Détails de l'assistance fournie pour la vision du conducteur**

Le régulateur de vitesse actif a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule d'un véhicule désigné qui le précède. Ce n'est pas un système qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui fournit une assistance en cas de mauvaises conditions de visibilité.

Le conducteur doit être attentif à ses alentours, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

I Détails de l'assistance fournie pour le jugement du conducteur

Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur d'un véhicule désigné qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger.

I Détails de l'assistance fournie pour la conduite au conducteur

Le régulateur de vitesse actif n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent si la possibilité d'un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité.

n Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse actif ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse actif dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

I Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.

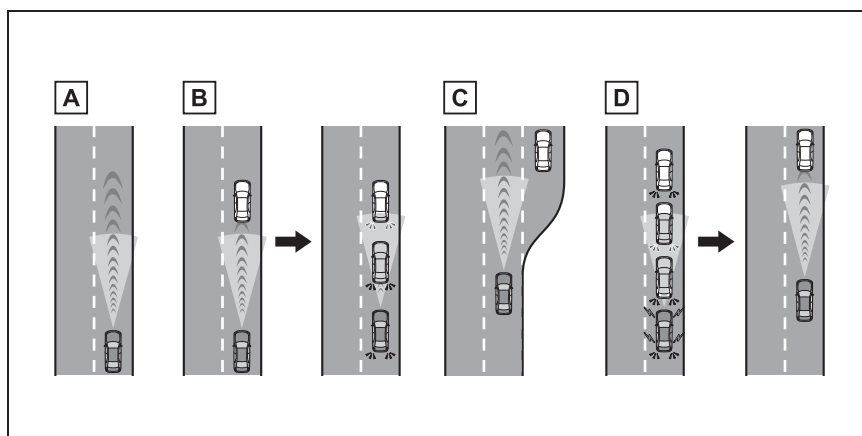
I Lorsque vous roulez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide

I Lorsque l'avertissement d'approche se déclenche fréquemment

I Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.276

I Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

Fonctions de base

**A** Conduite à vitesse constante:

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse réglée par le conducteur.

Si la vitesse programmée du véhicule est dépassée dans une descente, l'affichage de la vitesse programmée du véhicule clignote et un signal sonore se déclenche.

B Ralentissement et suivi de la conduite à vitesse de croisière:

Lorsqu'un véhicule qui vous précède et qui roule plus lentement que la vitesse programmée du véhicule est détecté

Lorsqu'un véhicule est détecté roulant devant le vôtre, le véhicule ralentit automatiquement et s'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, les freins sont actionnées (les feux de stop s'allument à cet instant). Le véhicule est contrôlé pour maintenir la distance entre véhicules définie par le conducteur, selon les variations de vitesse du véhicule qui précède. Si la décélération du véhicule ne suffit pas et que le véhicule s'approche du véhicule roulant devant, l'avertissement d'approche retentit.

C Accélération:

Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse programmée du véhicule, puis reprend la conduite à vitesse constante.

D Démarrage:

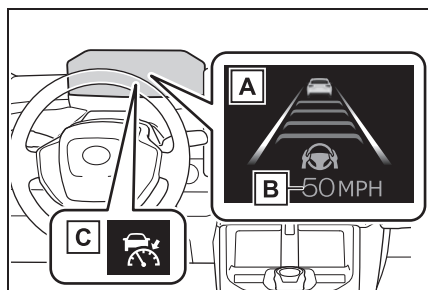
Si un véhicule qui précède s'arrête, le véhicule s'arrête aussi (arrêt contrôlé). Une fois que le véhicule qui vous précède a redémarré, appuyez sur la commande "RES" ou appuyez sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le mode de vitesse de croisière variable (opération de démar-

rage). Si une opération de démarrage n'est pas effectuée, l'arrêt contrôlé continue.

Véhicules avec assistance dans les embouteillages: Lorsque vous conduisez sur une autoroute ou une voie rapide, si un véhicule précédent s'arrête, votre véhicule s'arrête en conséquence. Sur certaines autoroutes et voies rapides, si le système détermine que le véhicule précédent démarre dans un délai d'environ 3 minutes après l'arrêt, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour en informer le conducteur, et votre véhicule démarre en conséquence après le véhicule précédent. (Délai de reprise prolongé)

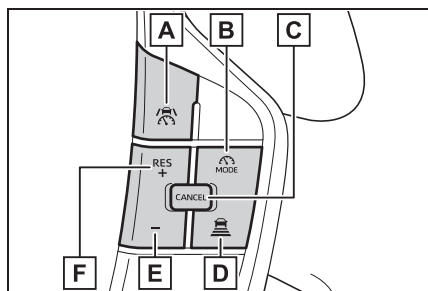
Composants du système

n Affichage des instruments



- A** Écran multifonctionnel
- B** Vitesse du véhicule réglée
- C** Témoins

n Commandes



- A** Commande d'aide à la conduite
- B** Commande de sélection du mode d'aide à la conduite

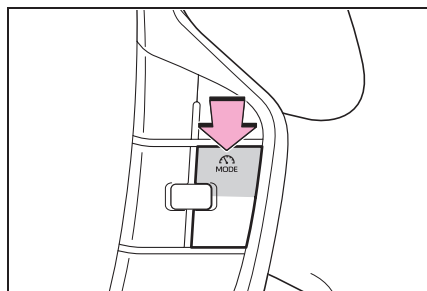
- C** Commande de désactivation
- D** Commande de distance entre véhicules
- E** Commande “-”
- F** Commande “+”/Commande “RES”

Utilisation du régulateur de vitesse actif

n Réglage de la vitesse du véhicule

- 1 Appuyez sur la commande de sélection du mode d'aide à la conduite pour sélectionner le mode régulateur de vitesse adaptatif.

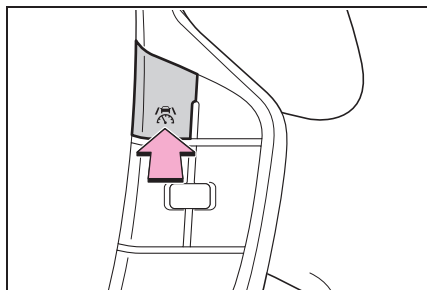
Le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume.



- 2 À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

La vitesse programmée du véhicule s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

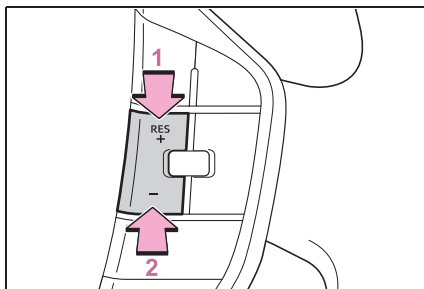
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.



n Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1 Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2 Diminution de la vitesse programmée du véhicule

Réglage par une brève pression:
Appuyez sur la commande

Réglage par une longue pression:
Maintenez la commande enfoncée jusqu'à atteindre la vitesse de programmation souhaitée.

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

► Sauf pour le Canada

Réglage par une brève pression:
Augmente ou diminue d'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement de la commande

Réglage par une longue pression:
Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h) tant que la commande est maintenue enfoncée

► Pour le Canada

Réglage par une brève pression:
De 1 km/h (0,6 mph) ou de 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement de la commande

Réglage par une longue pression:
Augmente ou diminue par incrément de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph

(8 km/h) tant que la commande est maintenue enfoncée

- Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule à la vitesse souhaitée.

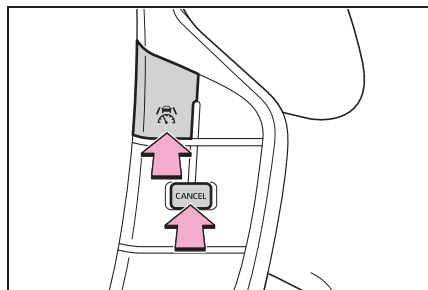
2 Appuyez sur la commande “+”.

n Annulation/reprise du contrôle

1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

(Si le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le fait d'appuyer sur la pédale de frein n'annule pas le contrôle.)



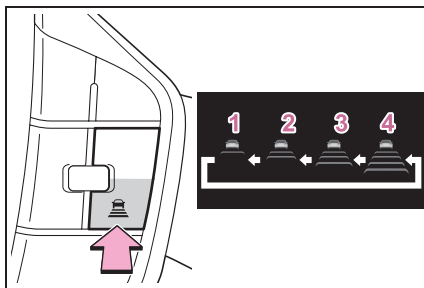
2 Appuyez sur la commande “RES” pour reprendre le contrôle.

n Modification de la distance entre véhicules

À chaque pression sur la com-

mande, le réglage de distance entre véhicules change comme suit:

Si un véhicule circulant devant le vôtre est détecté, le repère du véhicule qui précède s'affiche.



Numéro d'illustration	Distance entre véhicules	Distance approximative (vitesse du véhicule: 60 mph [100 km/h])
1	Courte	Environ 85 ft. (25 m)
2	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
3	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
4	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)

La distance réelle entre véhicules varie en fonction de la vitesse du véhicule. De même, lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, il s'arrête à une certaine distance du véhicule qui vous précède selon la situation, quel que soit le réglage.

n Conditions de fonctionnement

- l La position de changement de vitesse D est sélectionnée.

- | La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse inférieure à environ 20 mph (30 km/h), la vitesse programmée du véhicule est d'environ 20 mph (30 km/h).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse dépassant la limite supérieure du système, la vitesse programmée du véhicule correspond à la limite supérieure du système.

n Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Après avoir accéléré, le véhicule revient à la vitesse programmée. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

n Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système pendant le mode de vitesse de croisière variable

- | Lorsque vous appuyez sur la commande "RES" alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend si le véhicule qui vous précède redémarre moins de 3 secondes environ.
- | Si le véhicule qui vous précède démarre dans les 3 secondes environ suivant l'arrêt du véhicule stoppé par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend.

n Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Dans les situations suivantes, le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé:

- | Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- | Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- | Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée pendant la conduite
- | Lorsque le système de sécurité de pré-collision est désactivé
- | Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système sur une pente raide
- | Lorsqu'une des situations suivantes est détectée alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système:
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
 - La porte conducteur est ouverte
 - Environ 3 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule

Le frein de stationnement peut être activé automatiquement.

- | Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.277

n Messages d'avertissement et signaux sonores du régulateur de vitesse actif

Pour une utilisation en toute sécurité: →P.270

n Véhicules roulant devant que le capteur peut ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes et selon les conditions, si le système

ne peut pas fournir une décélération ou accélération suffisante, actionnez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Étant donné que le capteur risque de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche (→P.331) peut ne pas fonctionner.

- | Lorsqu'un véhicule se rabat soudainement devant votre véhicule ou change de voie très lentement ou très vite en s'éloignant de votre véhicule
- | Lorsque vous changez de voie
- | Lorsqu'un véhicule qui vous précède roule à faible vitesse
- | Lorsqu'un véhicule est arrêté sur la même voie que le véhicule
- | Quand une moto circule sur la même voie que le véhicule

n Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter un véhicule, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- | Lorsqu'un véhicule vous précède et freine brusquement
- | Lorsque vous changez de voie à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage

n Conditions pour un délai de reprise prolongé (véhicules avec Assistance dans les embouteillages)

Le délai de reprise prolongé est activé lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- | Le service connecté que Toyota fournit est souscrit. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

- | Le véhicule roule sur une route réservée aux véhicules, telle qu'une voie rapide.
- | Il y a un véhicule qui roule devant et le système est capable de le détecter.
- | Le véhicule n'est pas arrêté.
- | Le véhicule roulant devant n'a pas été remplacé.
- | Le sonar de dégagement et le FCTA ne détectent pas l'objet qui vous précède.
- | Le moniteur du conducteur juge que le conducteur regarde devant lui.
- | Aucune manœuvre n'a eu lieu au volant.
- | La pédale de frein n'a pas été actionnée.

Avertissement d'approche

Dans des situations où le véhicule s'approche d'un véhicule qui vous précède et que le système ne peut pas fournir une décélération suffisante, par exemple si un véhicule se rabat devant le véhicule, un affichage d'avertissement clignote et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

n Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les situations suivantes, l'avertissement peut ne pas fonctionner, même si la distance

entre véhicules est courte.

- Quand le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse ou plus vite que votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Immédiatement après le réglage de la vitesse du véhicule
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lorsqu'un virage est détecté, la vitesse du véhicule commence à être réduite. À la fin du virage, la réduction de la vitesse du véhicule se termine.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient ensuite à la vitesse programmée.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précédant se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.



n Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner :

- l Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- l Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- l Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

Fonction de support de moniteur de conduite (sur modèles équipés)

Pendant l'affichage de l'avertissement du moniteur de conduite, l'accélération du véhicule est limitée.

Lorsque l'avertissement du moniteur de conduite disparaît, la commande d'accélération restreinte prend fin.

Assistance au changement de voie

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à

environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers la voie de dépassement, lorsque le levier des clignotants est actionné et que le changement de voie est fait, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse programmée pour faciliter le dépassement.

La reconnaissance par le système de la voie de dépassement peut être basée uniquement sur la position du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si le véhicule circule à un endroit où la voie de dépassement est du côté opposé de la route dans le pays où le véhicule a été vendu à l'origine, le véhicule peut accélérer lorsque le levier des clignotants est actionné pour sortir de la voie de dépassement. (par ex. le véhicule a été construit pour un pays où la circulation se fait à droite, mais roule dans un endroit où la circulation se

fait à gauche. Le véhicule peut accélérer lorsque le levier des clignotants est actionné vers la droite.)

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers une voie où un véhicule roule plus lentement que le vôtre, lorsque le levier des clignotants est actionné, le véhicule ralentit progressivement pour faciliter le changement de voie.

Modification des réglages du régulateur de vitesse actif

Il est possible de modifier les paramètres suivants du régulateur de vitesse actif en procédant à des réglages personnalisés. (→P.610)

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse actif est indiqué.

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Réglage de la distance entre véhicules: Gris	Régulateur de vitesse actif désactivé
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse du véhicule réglée: Vert	Conduite à vitesse constante
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse du véhicule réglée: Vert Véhicule qui précède: Blanc	Vitesse de croisière variable
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Orange clignotant Vitesse du véhicule réglée: Vert Véhicule qui précède: Orange clignotant	Avertissement d'approche
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Gris Vitesse du véhicule réglée: Blanc Véhicule qui précède: Gris	Accélération avec la pédale d'accélérateur

Témoin	Écran multifonctionnel	Situation
 Vert		Vitesse du véhicule réglée: Vert en affichage inversé Vitesse du véhicule réglée dépassée
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Gris Vitesse du véhicule réglée: Blanc Véhicule qui précède: Gris Véhicule en arrêt contrôlé

Régulateur de vitesse

Vous pouvez conduire le véhicule à une vitesse programmée même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

Utilisez le régulateur de vitesse uniquement sur les autoroutes et les chemins à accès limité.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Par conséquent, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment.

Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.

n Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Sur des routes à virages très serrés

Sur des routes sinueuses

Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées

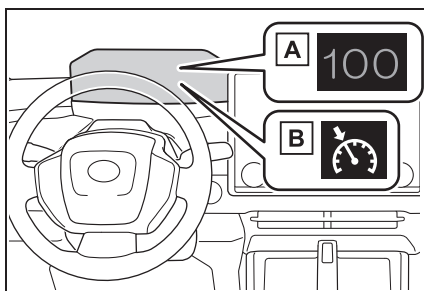
Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées

La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.

Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.270

Composants du système

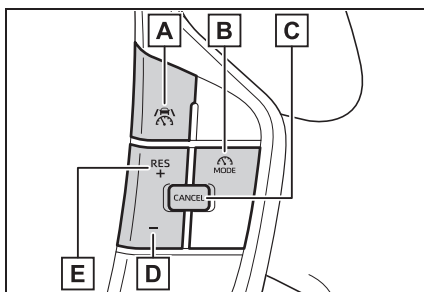
n Affichage des instruments



A Vitesse du véhicule réglée

B Témoin de régulateur de vitesse

n Commandes



A Commande d'aide à la

conduite

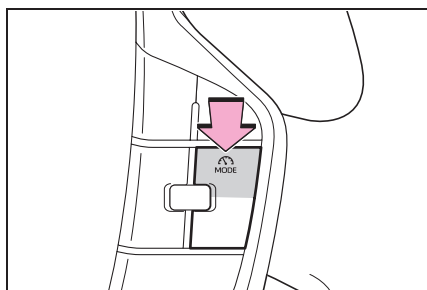
- B** Commande de sélection du mode d'aide à la conduite
- C** Commande de désactivation
- D** Commande “-”
- E** Commande “+”/Commande “RES”

Utilisation du régulateur de vitesse

n Réglage de la vitesse du véhicule

- 1** Appuyez sur la commande de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le mode régulateur de vitesse.

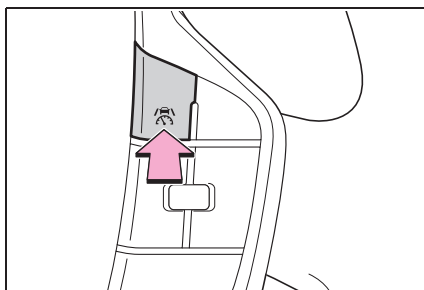
Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez

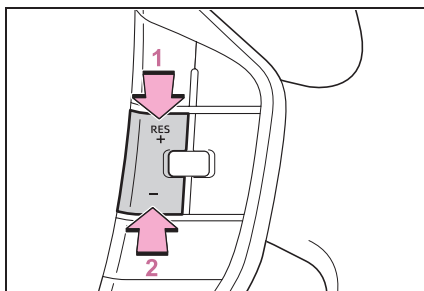
la commande devient la vitesse programmée.



n Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande “+” ou “-” jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1** Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2** Diminution de la vitesse programmée du véhicule

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

Réglage précis: De 0,6 mph (1 km/h) ou 1,6 km/h (1 mph) à chaque appui sur la commande

Réglage large: Augmente de façon continue lorsque vous appuyez et maintenez enfoncée la commande

- Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

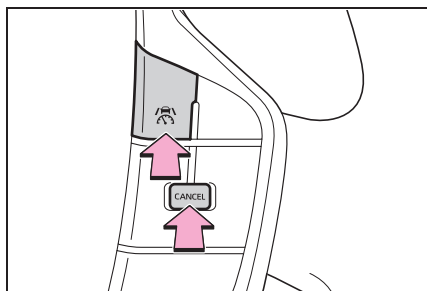
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule à la vitesse souhaitée.

2 Appuyez sur la commande “+”.

n Annulation/reprise du contrôle

1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.



2 Appuyez sur la commande “RES” pour reprendre le contrôle.

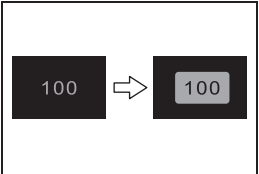
n Annulation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- | Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure d'environ 10 mph (16 km/h) ou plus à la vitesse programmée du véhicule
- | Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 20 mph (30 km/h)
- | Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)
- | Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- | Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée
- | Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.277

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse est indiqué.

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Vide	Régulateur de vitesse désactivé
 Vert		Vitesse du véhicule réglée: Vert	Conduite à vitesse constante
 Vert		Vitesse du véhicule réglée: Vert en affichage inversé	Vitesse du véhicule réglée dépassée

Système d'arrêt de conduite d'urgence

Le système d'arrêt de conduite d'urgence est un système qui décélère et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie si le conducteur n'est plus en mesure de continuer à conduire le véhicule, par exemple s'il a subi une urgence médicale, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au suivi de voie), si le système ne détecte pas d'opérations de conduite, par exemple si le conducteur ne tient pas le volant, et détermine que le conducteur ne réagit pas, le véhicule est décéléré et arrêté dans sa voie actuelle pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.

Le véhicule décélère/s'arrête également pendant les commandes de l'assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est équipé), lorsqu'aucune réponse du conducteur à l'avertissement du véhicule de tenir le volant n'est détectée.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

I Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité. Le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour fournir une assistance lors d'une urgence où le conducteur a des difficultés à continuer à conduire, par exemple s'il a subi une urgence médicale. Il n'est pas conçu pour aider à la conduite en état de somnolence ou de mauvaise santé physique, ni à la conduite inattentive.

I Même si le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour décélérer le véhicule dans sa voie pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision si le système détermine qu'il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. De même, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, ce système ne fonctionnera pas.

I Après le fonctionnement du système d'arrêt de conduite d'urgence, si la conduite redevient possible, reprenez immédiatement la route ou, si nécessaire, gardez le véhicule sur le bas-côté de la route et installez un triangle de signalisation pour avertir les autres conducteurs de votre véhicule arrêté.

**AVERTISSEMENT**

I Suite au fonctionnement de ce système, les passagers doivent s'occuper du conducteur si nécessaire et prendre les mesures de prévention des risques appropriées, comme se déplacer vers un endroit où la sécurité peut être assurée, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.

I Ce système détecte l'état du conducteur au moyen du fonctionnement du volant. Ce système peut fonctionner si le conducteur est conscient mais ne fait pas fonctionner le véhicule de manière intentionnelle et continue. En outre, le système est susceptible de ne pas fonctionner s'il ne peut pas déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il se penche sur le volant.

I Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement (véhicules avec un moniteur de conduite): →P.278

Récapitulatif du système

Le fonctionnement de ce système se divise en 4 états de contrôle. Par le biais de l'état des commandes "Phase d'avertissement 1" et "Phase d'avertissement 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif tout en émettant un avertissement et en contrôlant la vitesse du véhicule. Si le système détermine que le conducteur n'est pas réactif, il active l'état de com-

mande "Phase d'arrêt de décélération" et "Phase d'arrêt et de maintien", puis décélère et arrête le véhicule. Il fonctionnera ensuite de façon continue en "Phase d'arrêt et de maintien".

n Conditions de fonctionnement

Ce système fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- I Lorsque le système LTA est activé
- Ou durant les commandes de l'Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)
- I Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h)

Pendant les commandes de l'assistance aux embouteillages (sur modèles équipés), le système peut fonctionner à moins de 30 mph (50 km/h).

n Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:

- I Lorsque le contrôle LTA a été annulé (la commande LTA a été enfoncée, etc.)
- I Lorsque le régulateur de vitesse actif a été annulé
- I Lorsque des opérations du conducteur sont détectées (le volant est tenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, la commande des feux de détresse ou le levier des clignotants est actionné(e))
- I Lorsque vous appuyez sur la commande d'aide à la conduite au cours de la phase d'arrêt et de maintien

- I Lorsque le contact d'alimentation a été passé de la position ON sur arrêt
- I Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.277

n Contrôle LTA lors de l'annulation du fonctionnement

Lorsque le système d'arrêt de conduite d'urgence est annulé, le contrôle LTA peut aussi être annulé.

Phase d'avertissement 1

Si les opérations de conduite ne sont pas détectées après le fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant, un signal sonore retentit par intermittence et un message s'affiche pour avertir le conducteur, et le système juge si le conducteur est réactif ou non. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système passe en phase d'avertissement 2.

Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: En fonction du type de détection de l'absence de réaction du conducteur, le système peut sauter la phase d'avertissement 1 et commencer le contrôle de la phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Après l'entrée en phase

d'avertissement 2, un signal sonore se déclenche à courts intervalles, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système détermine que le conducteur ne réagit pas et il passe en phase d'arrêt de décélération.

Lorsque le véhicule décélère, les feux stop peuvent s'allumer en fonction de l'état de la route, etc.

Phase d'arrêt de décélération

Après l'entrée en phase d'arrêt de décélération, un signal sonore continue de retentir, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement puis s'arrête. Après l'arrêt du véhicule, le système entre en phase d'arrêt et de maintien.

Phase d'arrêt et de maintien

Une fois le véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement est serré automatiquement. Après l'entrée en phase d'arrêt et de maintien, le signal sonore continue à retentir de façon continue et les clignotants d'urgence (feux de détresse) se mettent à

clignoter pour avertir les autres conducteurs de la situation d'urgence.

n Fonctions restreintes après l'annulation du fonctionnement

Après le passage à la phase d'arrêt de décélération, les fonctions suivantes ne seront pas disponibles jusqu'au redémarrage du système EV, même si le système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé:

- | LTA
- | LCA (sur modèles équipés)
- | Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)

Assistance dans les embouteillages*

*: Sur modèles équipés

Description générale de la fonction

L'assistance dans les embouteillages est un système qui, grâce à la confirmation des conditions par le conducteur, fournit une assistance pour le maintien dans la file de circulation, l'accélération/décélération, l'arrêt et le démarrage sur certaines autoroutes et voies rapides. En outre, en cas d'urgence, le système peut décélérer et s'arrêter, pour aider à éviter une collision ou à en réduire l'impact.

Capteurs supportant l'assistance dans les embouteillages

- Capteurs détectant les conditions environnantes (→P.272)
- Capteurs qui détectent l'état du conducteur (→P.272)

n Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner

→P.277

n Changements au niveau du bruit du fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

→P.278

n Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement

→P.278

Système d'arrêt de conduite d'urgence

→P.340

Délai de reprise prolongé du régulateur de vitesse actif

→P.331

Fonction d'assistance dans les embouteillages

La fonction d'assistance dans les embouteillages est un système qui, grâce à la confirmation des conditions par le conducteur, fournit une assistance pour le maintien dans la file de circulation, l'accélération/décélération, ainsi que sur certaines autoroutes et voies rapides.

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

Lorsque cette fonction est active, il est possible de retirer les mains du volant. (→P.347)

Avant d'utiliser la fonction d'assistance dans les embouteillages, familiarisez-vous avec le contenu du régulateur de vitesse actif et du LTA (aide au suivi de voie).

Assurez-vous que le conducteur dirige le véhicule lorsqu'il entre dans une aire de service/stationnement ou arrive à une barrière de péage, ou lorsqu'il change de voie.

Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur

Quand l'assistance dans les embouteillages commence à fonctionner, le message suivant s'affiche :

- “Autoriser l'enregistrement par caméra de surveillance du conducteur?”

Lorsque l'enregistrement est approuvé, le système enregistre des images de la zone entourant le conducteur dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable SRS ou la collision du véhicule avec un objet sur la route. (→P.7)



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

- I** Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- I La fonction d'assistance dans les embouteillages n'est pas un système de conduite automatisé.

Cette fonction fournit au conducteur des informations et une aide à la conduite en fonction de la forme et de l'état de la route, des conditions de circulation et de l'état du conducteur lui-même. Restez attentif aux conditions environnantes car l'utilisation du système relève de la responsabilité du conducteur.

- I Selon l'état des environs, de la route ou du conducteur, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner ou être suspendue. En outre, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. Lisez attentivement les conditions d'utilisation de la fonction. Ne vous fiez pas outre mesure à cette fonction et conduisez toujours prudemment.

- I Les performances de reconnaissance et de contrôle de la fonction d'assistance dans les embouteillages étant limitées, l'intervention du conducteur est nécessaire pour assurer la sécurité pendant le fonctionnement du système. De plus, l'aide à la direction de ce système est conçue pour fonctionner uniquement pour les manœuvres de direction lente pendant un embouteillage. Lorsque cette fonction est active, la fonction de contrôle de la déviation de voie du LDA ne fonctionne pas. Si, pour une raison quelconque, le véhicule est sur le point de dévier de sa voie, il est de la responsabilité du conducteur de conduire correctement.

- I Même si l'assistance dans les embouteillages fonctionne correctement, les conditions environnantes telles que perçues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- I Lorsque la fonction d'assistance dans les embouteillages est active, le conducteur doit s'assurer qu'il a une bonne visibilité de son environnement, car son intervention peut s'avérer nécessaire.

**AVERTISSEMENT**

I Dans certaines situations, un message invitant le conducteur à tenir le volant peut être affiché par la fonction d'assistance dans les embouteillages. Dans ce cas, tenez le volant et conduisez le véhicule manuellement pour assurer votre sécurité.

I La fonction d'assistance dans les embouteillages ne peut pas détecter les objets suivants. Actionnez le volant, la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein si nécessaire pour éviter une collision. Comme la fonction n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Objets sur la chaussée
- Véhicules en dehors d'une voie (par exemple sur l'accotement)
- Nids de poule, fissures, ornières ou autres dommages sur la chaussée
- Zones de construction routière
- Véhicules roulant parallèlement à votre véhicule ou murs à proximité
- Animaux

n Situations dans lesquelles la fonction d'assistance dans les embouteillages ne doit pas être utilisée

N'utilisez pas la fonction d'assistance dans les embouteillages dans des situations telles que les suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

n Quand il est nécessaire de désactiver le système

→P.270

n Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement

→P.276

n Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée

→P.277

n Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement. Manœuvrez le véhicule manuellement si nécessaire.

I Lorsqu'un capteur est éclaboussé par de l'eau

I Lorsque la température ambiante est élevée ou basse

I Lorsqu'un véhicule se rabat devant votre véhicule

I Lorsqu'une autre voie de circulation s'insère dans la voie dans le même sens de circulation que votre véhicule

I Lorsque vous conduisez dans des conditions de faible visibilité

I Lorsque la posture du véhicule change

I Lorsque l'adhérence sur la chaussée est très différente entre les pneus de gauche et de droite

I Lorsque vous conduisez sur une voie rapide sans terre-plein central ou équipée de marquages centraux temporaires, tels que des poteaux.

**AVERTISSEMENT**

I Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et l'autre véhicule

I Les données cartographiques n'ont pas été correctement mises à jour.

n **Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar**

→P.272

n **Pour prévenir tout dysfonctionnement de la caméra avant**

→P.273

n **Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise**

→P.275

n Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- I** Le système détecte les lignes de voie et la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.
- I** Le régulateur de vitesse actif et l'aide au suivi de voie fonctionnent.
- I** Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- I** Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- I** Le véhicule est conduit au centre d'une voie.
- I** La caméra de surveillance du conducteur détecte que le conducteur regarde devant lui.
- I** Le véhicule roule dans un embouteillage sur une autoroute ou une voie rapide à environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (Dans certaines situations, par exemple lorsqu'un

embouteillage commence, cette fonction peut être opérationnelle à environ 20 mph [30 km/h] ou moins.)

- I** Les services connectés sont en cours d'abonnement.
- I** La porte conducteur est fermée.
- I** La ceinture de sécurité conducteur est attachée.
- I** Le réglage de personnalisation de l'assistance dans les embouteillages n'est pas désactivé.
- I** Les fonctions et composants constituant le système sont en bon état.
- I** Le réglage de personnalisation du PCS (système de sécurité de pré-collision) n'est pas désactivé.
- I** Le réglage de personnalisation du régulateur de vitesse actif (extension du temps de redémarrage) dans les embouteillages n'est pas désactivé.

n Annulation temporaire de la fonction

- I** Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli.
- I** Si les conditions de fonctionnement d'une fonction ne sont plus réunies pendant son fonctionnement, un signal sonore peut se déclencher, accompagné d'un affichage, pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée. Si aucune réponse du conducteur à l'indication n'est détectée, la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence du conducteur peut fonctionner. Pour les types d'affichage et les mesures à prendre, voir la page mentionnée ci-dessous. (→P.348)

n Manœuvres durant une conduite contrôlée

l Pédale d'accélérateur

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur à environ 6 mph (10 km/h) ou plus, cette fonction s'annule.

l Pédale de frein

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez décélérer en appuyant sur la pédale de frein. Cependant, la conduite contrôlée sera annulée.

l Volant

Comme pour la conduite normale, le volant peut être actionné. Si le volant est actionné au-delà d'une certaine quantité, la conduite contrôlée sera annulée.

n Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche

l "Mauvais fonctionnement du système AssistEmboutlg Visitez votre concessionnaire"

La fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement.

l "AssistEmboutlg non disponible Aide à l'arrêt activée"

Le système ne peut temporairement pas être utilisé car la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence du conducteur a fonctionné.

Modification des paramètres de l'assistance dans les embouteillages

- Le réglage de l'assistance dans les embouteillages peut être activé/désactivé par un réglage personnalisé. (→P.603)
- L'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur peut être activé/désactivé par un réglage personnalisé. (→P.603)

Affichages et fonctionnement du système

Les affichages suivants indiquent l'état de fonctionnement de la fonction d'assistance dans les embouteillages:

Affichage	Statut	Mesures à prendre
	La fonction d'assistance dans les embouteillages est active	—
 (Gris)	La fonction d'assistance dans les embouteillages est sur le point de s'arrêter	Tenez le volant.

Affichage	Statut	Mesures à prendre
 (Orange)	La fonction d'assistance dans les embouteillages s'est arrêtée	Tenez le volant.
 (Rouge)	Le régulateur de vitesse actif ou le LTA (aide au suivi de voie), ou les deux, a cessé de fonctionner	Manœuvrez immédiatement le volant à la main.
 (Jaune)	Indique que des manœuvres sont nécessaires en réaction à un véhicule coupant devant vous ou à d'autres comportements des véhicules environnants	Le conducteur doit actionner le volant, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en fonction du milieu environnant.
	Indique que la fonction d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est opérationnelle (le clignotement de cette icône indique que l'enregistrement est en cours, et une illumination constante indique que l'enregistrement est prêt).	—

BSM (surveillance de l'angle mort)

La surveillance de l'angle mort est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit pour aider le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation en toute sécurité.



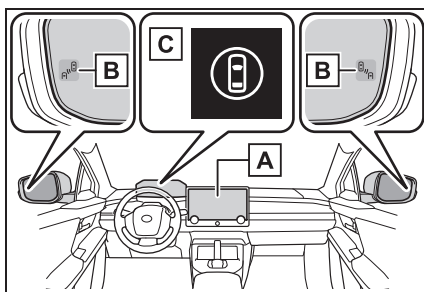
AVERTISSEMENT

n Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou en approche rapide par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la surveillance de l'angle mort. Étant donné que la fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive. Comme le système peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.

Composants du système



A Affichage multimédia

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou approche rapidement par l'arrière dans un angle mort, le témoin du rétroviseur exté-

rieur (→P.152) s'allume du côté détecté. Si vous actionnez le levier de clignotants vers le côté de la détection, le témoin de rétroviseur extérieur clignote et un signal sonore se déclenche.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

n Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

n Signal sonore

Si le réglage de volume du système audio est élevé ou que la zone environnante est bruyante, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

n Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.612)

n Certification

→P.643



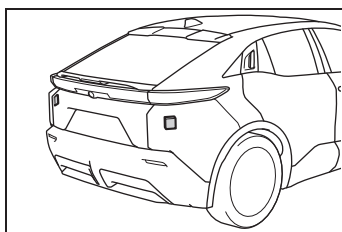
AVERTISSEMENT

n Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

I Les capteurs et les zones avoisinantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.354) pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



I Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.

I Ne peignez pas la zone environnante d'un capteur sur le pare-chocs arrière.

**AVERTISSEMENT**

I Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.

Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.

Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d'entre eux est déconnectée.

I Ne démontez pas le capteur.

I Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.

I Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

I Les capteurs sont susceptibles d'être affectés par la peinture sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière n'est pas réparé correctement, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner avec un message d'avertissement affiché. Si une retouche de peinture est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort peut être activée/désactivée par une personnalisation des réglages. (→P.612)

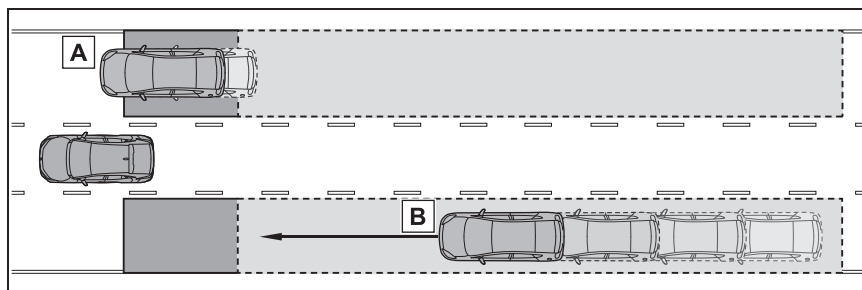
Quand la surveillance de l'angle mort est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.154) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que le contact d'alimentation est tourné en position ON, le système de surveillance de l'angle mort est activé.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort**n Objets pouvant être détectés pendant la conduite**

La surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules suivants se trouvant dans des voies

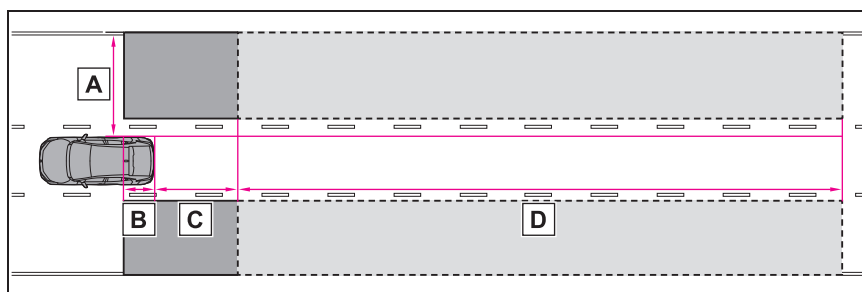
adjacentes et avertit le conducteur de la présence de tels véhicules au moyen des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.



- A** Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)
- B** Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

n Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



La zone de chaque détection est de:

- A** Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) de chaque côté du véhicule^{*1}
- B** Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière^{*2}
- C** Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière
- D** Entre environ 9,8 ft. (3 m) et 230 ft. (70 m) du pare-chocs arrière^{*3}

^{*1}: La zone entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis le côté du véhicule ne peut pas être détectée.

^{*2}: Lorsque le véhicule est sur le point d'être dépassé, jusqu'à environ 9,8 ft. (3 m) en avant du pare-chocs arrière seront détectés.

^{*3}: Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est élevée, plus la distance de détection du véhicule sera élevée, faisant ainsi s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

n **La fonction liée à la surveillance de l'angle mort**

Le système LDA (Alerte de sortie de voie) dispose d'une fonction qui utilise les informations des véhicules détectés conduisant sur une voie adjacente. Pour plus de détails sur la fonction et ses conditions de fonctionnement, P.305.

n **La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque**

La surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- | Le contact d'alimentation est sur ON.
- | La surveillance de l'angle mort est activée.
- | La position de changement de vitesse est sur une position autre que R.
- | La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).

n **La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque**

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- | Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- | Vous dépassez lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- | Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

n **Situations dans lesquelles la surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter de véhicules**

La surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants:

- | Motos de petites cylindrées, vélos,

piétons, etc.*

- | Véhicules circulant en sens inverse
- | Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- | Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- | Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*
- | Véhicules rapidement dépassés par votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

n **Conditions dans lesquelles un signal sonore risque de ne pas retentir**

Dans les situations suivantes notamment, lorsque le levier de clignotants est actionné, le témoin clignote mais le signal sonore risque de ne pas retentir.

- | Lorsqu'un second véhicule est détecté alors que le levier de clignotants est maintenu
- | Lors du dépassement d'un véhicule dans la voie adjacente à une vitesse bien supérieure à celle de ce véhicule*

*: En fonction des situations, un signal sonore peut retentir.

n Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

l La surveillance de l'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée humide, comme dans une flaque d'eau, par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard, etc.
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule change
- Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection en roulant à la même vitesse ou presque que votre véhicule
- Alors que votre véhicule démarre après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
- Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez au bord d'une voie, et que le véhicule sur la voie

adjacente est éloigné de votre véhicule

- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Immédiatement après avoir activé la surveillance de l'angle mort
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- l Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lors de la conduite au bord d'une voie, et si un véhicule roulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
 - Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière pour aider les occupants à décider si un véhicule ou un vélo qui s'approche risque de percuter une porte lors de la sortie du véhicule pour réduire la probabilité d'une collision.

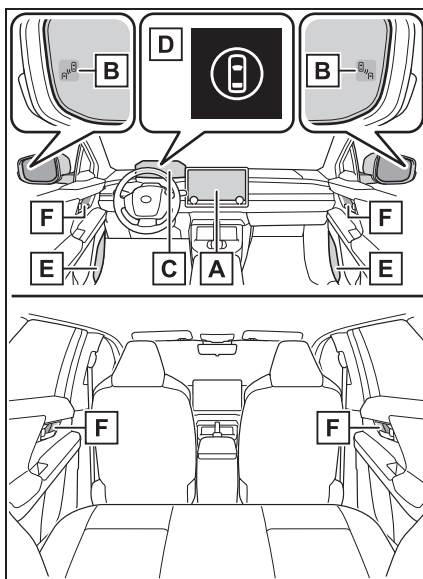
⚠ AVERTISSEMENT

n Précautions relatives à l'utilisation du système

I Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

I L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est à l'arrêt, informe les occupants de la présence de véhicules ou de vélos en approche. Comme le système ne peut pas être utilisé seul pour juger de la sécurité, une confiance excessive dans ce système peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles. Dans certaines situations, il se peut que ce système ne fonctionne pas pleinement. Par conséquent, les occupants doivent vérifier visuellement la sécurité directement et à l'aide des rétroviseurs.

Composants du système



A Affichage multimédia

Activation/désactivation de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité.

B Témoins de rétroviseurs

extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette susceptible d'entrer en collision avec une porte ouverte (autre que la porte arrière) est détecté, le témoin du rétroviseur extérieur (→P.154) du côté détecté s'allume. Si la porte est ouverte du côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

C Écran multifonctionnel

Si la collision avec une porte est probable et que la porte est ouverte, la porte s'affiche sur l'écran multifonctionnel. De plus, si une porte est ouverte alors qu'un indicateur de rétroviseur extérieur est allumé, un avertissement sonore retentit en guise d'avertissement.

D Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est désactivée. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

E Haut-parleurs

Lorsque le témoin du rétroviseur extérieur clignote, le conducteur est informé par guidage vocal que le système a fonctionné. Une fois la notification par guidage vocal effectuée, aucune autre notification par guidage vocal ne sera effectuée jusqu'à la fermeture complète de la porte.

F Éclairage de porte

Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette susceptible d'entrer en collision avec une porte ouverte (autre que la porte arrière) est détecté,

l'éclairage de portes (rouge) situé du côté détecté s'allume. Si la porte est ouverte du côté détecté, l'éclairage de portes (rouge) clignote.

n Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

n Signal sonore

Si le réglage de volume du système audio est élevé ou que la zone environnante est bruyante, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

n Notifications vocales

Dans les situations suivantes, les notifications vocales ne seront pas émises:

- | Lorsqu'il est estimé qu'aucun occupant ne se trouve à bord*
 - | Après l'ouverture d'une porte et l'entrée dans le véhicule, jusqu'à ce que le système EV démarre
 - | Lorsque le système EV est à l'arrêt depuis 3 minutes ou plus
 - | Lorsque la langue de l'affichage multimédia a été réglée sur une langue qui ne prend pas en charge les notifications vocales
 - | Lorsque toutes les portes ont été verrouillées depuis l'extérieur du véhicule
 - | Lorsqu'une porte reste ouverte pendant 1 minute ou plus après l'arrêt du système EV
 - | Lorsque le mode ACC (→P.608) a été activé par un réglage personnalisé sur l'affichage multimédia et que le système EV est à l'arrêt
 - | Lorsque le réglage du volume de l'aide au stationnement sur l'affichage multimédia est désactivé
- *: Pour chaque position d'assise, le jugement est établi en fonction de

l'ouverture et de la fermeture d'une porte, avant de prendre le volant pour entrer et après avoir roulé pour sortir.

n Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.613)



AVERTISSEMENT

n Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.351

Activation/désactivation du système d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut être acti-

vée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.613)

Quand l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

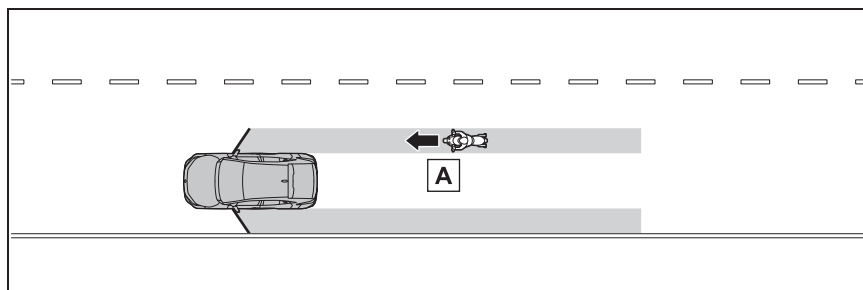
Chaque fois que le contact d'alimentation est tourné en position ON, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est activée.*

*: Immédiatement après que le contact d'alimentation est tourné en position OFF puis ON, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne peut pas être activée.

Fonctionnement de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

n Objets pouvant être détectés par l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

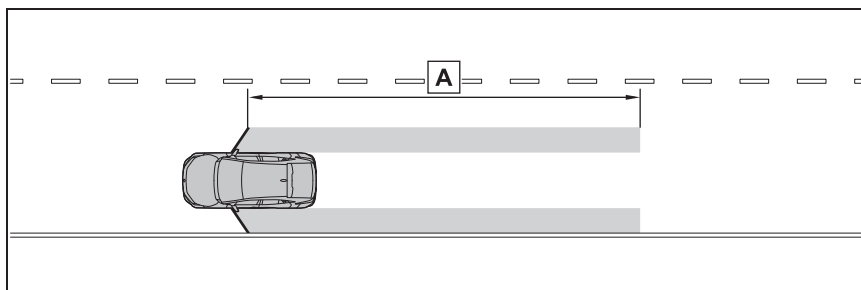
Lorsque le système d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte les véhicules ou les bicyclettes qui suivent derrière votre véhicule à l'aide d'un capteur radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un témoin sur le rétroviseur extérieur, de l'éclairage des portes (rouge), d'un signal sonore, de l'écran multifonctionnel et d'une notification vocale.



- A** Un véhicule ou une bicyclette qui présente une forte possibilité d'entrer en collision avec une porte (autre que le hayon) en cas d'ouverture

n Zones de détection de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



- A** Environ 145 ft. (45 m) en arrière de la porte avant*

*: Plus un véhicule ou un vélo s'approche rapidement, plus la distance à laquelle un témoin de rétroviseur extérieur et l'éclairage de porte (rouge) s'allument ou clignotent s'allonge.

n Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- I Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, que moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'arrêt du système EV, ou moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture d'une porte et l'entrée d'une personne dans le véhicule (la durée de fonctionnement possible peut être prolongée si une porte est ouverte et fermée)
- I L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est activée
- I Le véhicule est à l'arrêt.
- I La position de changement de vitesse est sur une position autre

que R.

n Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

Lorsque le véhicule est arrêté et qu'un véhicule ou un vélo, qui se déplace parallèlement au véhicule, s'approche dans la zone d'ouverture d'une porte (autre que la porte du hayon)

n Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

- I L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne détecte pas les objets, véhicule et vélos suivants:
 - Véhicules ou vélos s'approchant

lentement*

- Véhicules ou bicyclettes dont il a été déterminé que la possibilité d'entrer en collision avec une porte (autre que le hayon) en cas d'ouverture est faible*
- Véhicules ou vélos s'approchant directement par l'arrière*
- Véhicules ou vélos s'approchant par l'avant*
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et autres objets fixes*
- Piétons, animaux, etc.*

* : Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

l Dans des situations telles que les suivantes, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne fonctionne pas:

- Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis l'arrêt du système EV (la durée de fonctionnement possible peut être prolongée si une porte est ouverte et fermée)
- Lorsque votre véhicule n'est pas totalement à l'arrêt

n **Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

l L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée humide, comme dans une flaque d'eau, par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de

brouillard, etc.

- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à proximité
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction
- Immédiatement après qu'un véhicule ou un vélo commence à se déplacer
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
- Lorsqu'un véhicule circule près d'un véhicule ou vélo qui s'approche
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet fixe, comme un mur ou un panneau
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- En cas d'arrêt sur une pente raide
- En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage

l Les cas où l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche de votre véhicule directement par l'arrière depuis une position décalée
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à un angle
- Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un

autre objet fixe se trouve derrière le véhicule

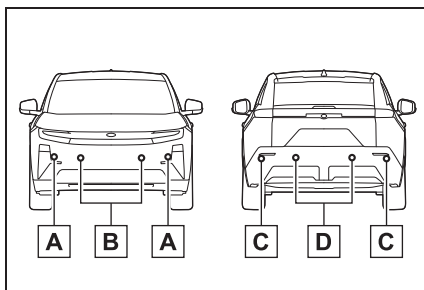
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet fixe, comme un mur ou un panneau
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- En cas d'arrêt sur une pente raide
- En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule arrêté dans une voie adjacente

Système intuitif d'aide au stationnement

La fonction de système intuitif d'aide au stationnement détecte la distance approximative entre le véhicule et un objet, par exemple un mur, à l'aide de capteurs à ultrasons et informe le conducteur avec l'affichage de la distance et le signal sonore de l'affichage multimédia.

Composants du système

n Type de capteurs



- A** Capteurs d'angle avant
- B** Capteurs centraux avant
- C** Capteurs d'angle arrière
- D** Capteurs centraux arrière

n Affichage

Lorsque les capteurs détectent un objet, tel qu'un mur, un graphique apparaît sur l'affichage multimédia en fonction de la position et de la distance par rapport à l'objet.

L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer en fonction des spécifications.

► Affichage multimédia



n Témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement*

Lorsque les capteurs détectent un objet, le témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement s'allume.

*: Sur modèles équipés

n Comment vérifier la présence du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement

Sur les véhicules équipés du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.362) s'éteint lorsque la position de changement de vitesse change est déplacée sur R alors que le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé.

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

La fonction de système intuitif

d'aide au stationnement peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.613)

Lorsque la fonction d'aide au stationnement intuitive est désactivée, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.154) s'allume sur l'écran multifonctionnel.

Si le système est mis sur OFF (désactivé) et que l'aide au stationnement intuitive est arrêtée, celle-ci ne sera pas réactivée jusqu'à ce que ON (activé) soit à nouveau sélectionné dans le réglage personnalisé (→P.613).

(Il reste désactivé même si le contact d'alimentation est remis en mode ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation).

Véhicules équipés du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement : Le système va automatiquement s'activer (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement va s'éteindre si la position de changement de vitesse est placée sur R.

Lorsque la position de changement de vitesse est sur R, le système intuitif d'aide au stationnement ne peut pas être activé ou désactivé.

Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne sera

pas modifié.



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives à l'utilisation du système

Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

n Pour garantir un fonctionnement correct du système

Veillez à respecter les précautions suivantes. Le système peut ne pas fonctionner correctement et entraîner un accident inattendu. Lorsqu'il n'est pas possible de respecter ces précautions, désactivez le système.

| N'endommagez pas les capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.

| Ne collez pas d'autocollant et n'installez pas de composant, tel qu'une plaque d'immatriculation rétro-éclairée (de type fluorescent en particulier), des feux antibrouillards, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.

| Ne soumettez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas de choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière doit être retiré/installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

| Ne modifiez pas, ne démontez pas ni ne peignez les capteurs.

| Ne fixez pas de couvercle de plaque d'immatriculation.

| Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

| N'installez pas une suspension autre qu'une suspension d'origine.

n Remarques pour le lavage du véhicule

| Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement les capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.

| Lors de l'utilisation de la vapeur pour nettoyer le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.

n Le système peut être actionné lorsque

| Le contact d'alimentation est sur ON.

| L'assistance intuitive au stationnement est activée.

| La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).

| Capteurs d'angle avant:

La position de changement de vitesse est sur une position autre que P.

| Capteurs centraux avant:

La position de changement de vitesse est sur une position autre que P ou R.

| Capteurs d'angle arrière et centraux arrière:

La position de changement de vitesse est sur R.

- | Véhicules équipés du témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement : Même lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est éteint (désactivé), si la position de changement de vitesse est déplacée sur R, le système se met en marche automatiquement (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint.

Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne sera pas modifié.

n Informations relatives à la détection des capteurs

- | Les zones de détection du capteur sont limitées aux zones autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- | Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un objet.
- | Les objets risquent de ne pas être détectés s'ils sont trop près du capteur.
- | Il y aura un court délai entre la détection de l'objet et l'affichage.

Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans les zones de détection des capteurs avant que l'affichage ne soit indiqué et que le bip d'avertissement ne retentisse.

- | Il peut être difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit du flux d'air du système de climatisation.
- | Il peut être difficile d'entendre le son de ce système en raison des avertisseurs sonores des autres systèmes.
- | En cas de dysfonctionnement du compteur, le signal sonore risque de ne pas retentir.

n Objets que le système risque de ne pas détecter correctement

La forme de l'objet peut empêcher le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants :

- | Câbles, clôtures, cordes, etc.
- | Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- | Objets comportant des angles saillants
- | Objets bas
- | Objets élevés avec les parties supérieures faisant saillie vers l'extérieur dans la direction de votre véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

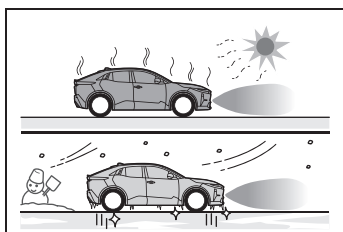
n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement des objets. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.

- | Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- | Un capteur est gelé. (Le fait de dégeler la zone devrait résoudre ce problème.)

Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut être anormal, ou des objets, tels qu'un mur, peuvent ne pas être détectés.

- | Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.



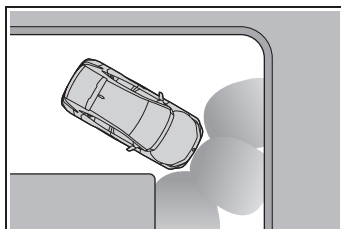
- | Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- | Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- | Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- | Si des objets sont trop près du capteur.
- | Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ondes ultrasonores (par ex. jupes avec fronces ou volants).
- | Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas perpendiculaires à la direction de déplacement du véhicule, qui sont inégaux ou qui ondulent se trouvent dans la zone de détection.
- | Lorsque de forts vents soufflent
- | Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- | Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté
- | Si un objet tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse devant le véhicule ou surgit depuis le côté du véhicule
- | Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision

ou d'un autre impact

- | Lorsqu'un équipement tel qu'un anneau de remorquage, un crochet de transport, une protection pour pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou dispositif d'enlèvement de la neige (chasse-neige) est installé à proximité du capteur
- | Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- | Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- | Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaillon de secours sont utilisés
- | Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- n **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.

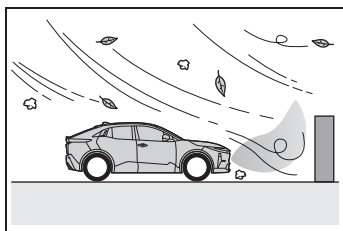
- | Lorsque vous conduisez sur une route étroite



- | Lorsque vous conduisez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et aux parkings)
- | Lors de la présence d'une ornière

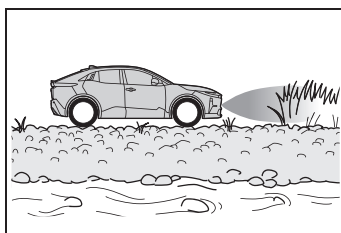
ou d'un trou à la surface de la route

- | Lorsque vous conduisez sur des couvercles métalliques (grilles), tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
- | En montant ou en descendant une pente raide
- | Si un capteur est heurté par une grande quantité d'eau, comme lorsque vous conduisez sur une route inondée
- | Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- | Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- | Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- | Lorsque de forts vents soufflent



- | Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- | Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- | Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- | Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou arrondie

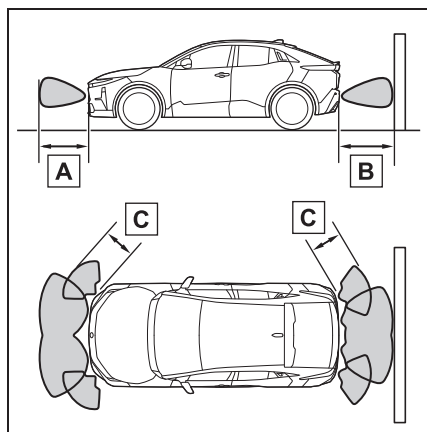
- | Conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en forme de H, etc.) dans des parkings à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- | Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- | Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe



- | Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés
- | Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

Affichage de détection de capteur, distance d'objet

n Portée de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs.

Notez que les capteurs ne peuvent pas détecter des objets extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

n La distance et le signal sonore

Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
Capteur central avant: Environ 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* Capteur central arrière: Environ 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	Lent
Environ 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*	Moyenne
Environ 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*	Rapide
Environ moins de 1,0 ft. (30 cm)	Continu

* : La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.368)

Signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement

Un signal sonore retentit lorsque les capteurs fonctionnent.

- Le signal sonore retentit de plus en plus vite à mesure que le véhicule s'approche d'un objet immobile. Lorsque le véhicule se trouve à une distance d'environ 1,0 ft (30 cm) ou moins de l'objet, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsque 2 ou plusieurs capteurs détectent simultanément un objet statique, le signal sonore retentit pour l'objet le plus proche.
- Après qu'un signal sonore intermittent commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet immobile détecté ne diminue pas, le signal sonore est automatiquement mis en mode silencieux. (fonction de mode silencieux automatique du signal sonore)

n Désactivation du son d'un signal sonore

Lorsque la commande de mise en sourdine temporaire apparaît sur l'affichage multimédia, vous pouvez appuyer sur cette commande pour désactiver temporairement le son du signal sonore.

Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine les signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement, du RCTA et du RCD conjointement.

- | Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:
 - Lorsque la position de changement de vitesse change.
 - Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
 - En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
 - Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
 - Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

n Réglage du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement, du RCTA et du RCD peuvent tous être modifiés simultanément dans les réglages personnalisés. (→P.613)

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles pendant une marche arrière.

⚠ Avertissement

n Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction RCTA n'est qu'une fonction complémentaire qui avertit le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

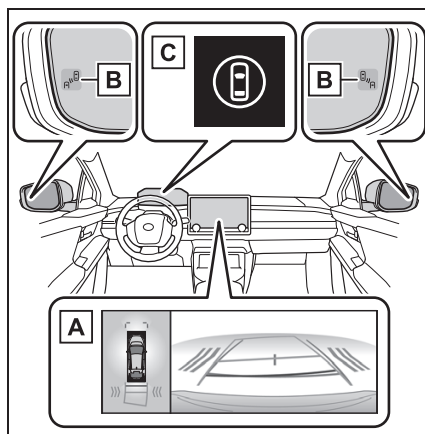
Étant donné que la fonction RCTA peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.

Trop se fier à cette fonction peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.351

Composants du système



A Affichage multimédia

Activation/désactivation de la fonction RCTA dans l'affichage multimédia.

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, l'icône RCTA (→P.370) du côté détecté s'affiche sur l'affichage multimédia. Cette illustration* montre un exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

* : Selon la catégorie du véhicule et les options équipées, l'écran réel peut être différent de cette illustration.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les deux témoins de rétroviseurs extérieurs (→P.154) clignotent et un signal sonore retentit.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume quand le RCTA est désactivé. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Le RCTA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.614)

Quand la fonction RCTA est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.154) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. À chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, la fonction RCTA est activée.

n Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

n Perception du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume du système audio est élevé.

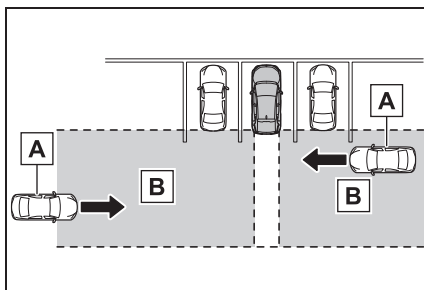
n Capteurs radar arrière latéraux

→P.351

Fonction RCTA

n Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, et alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et en déclenchant le signal sonore.



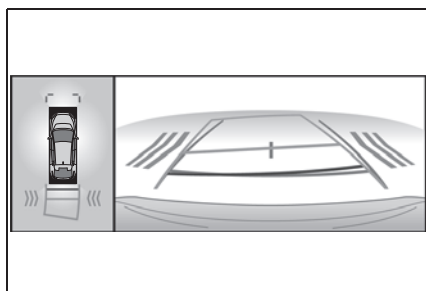
A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

n Affichage de l'icône RCTA

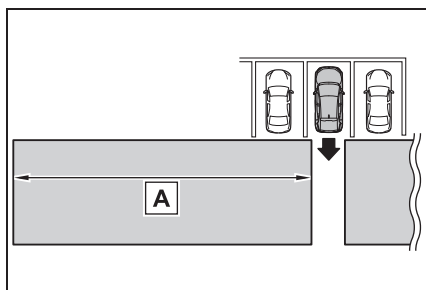
Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, ce qui suit s'affiche sur l'affichage multimedia.

Exemple: Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule



n Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut avertir le conducteur de la présence de véhicules plus rapides en approche de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance d'alerte approximative
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	13 ft. (4 m)

n La fonction RCTA fonctionne lorsque

La fonction RCTA fonctionne

lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- | Le contact d'alimentation est sur ON.
- | La fonction RCTA est activée.
- | La position de changement de vitesse est sur R.
- | La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).
- | La vitesse du véhicule en approche est comprise entre environ 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

n Programmation du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores du RCTA, de l'aide au stationnement intuitive et du RCD peuvent être réglés ensemble via un réglage personnalisé. (→P.614)

n Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Lorsqu'un objet est détecté, la commande de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'affichage multimédia.

Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine les signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement, du RCTA et du RCD conjointement.

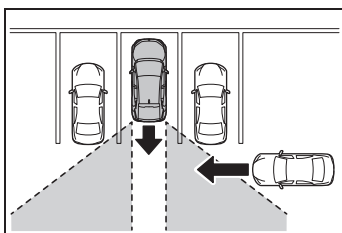
Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- | Lorsque la position de changement de vitesse change.
- | Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- | En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- | Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- | Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

n Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- | Véhicules approchant directement à l'arrière
- | Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- | Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



- | Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- | Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- | Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- | Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule*

- | La distance entre le capteur et le véhicule qui s'approche est trop courte

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

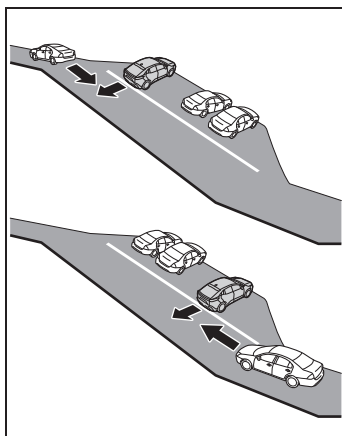
n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

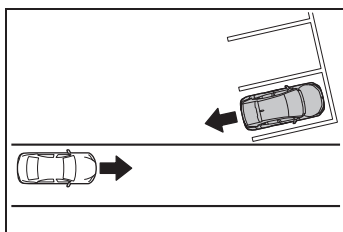
- | Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au

niveau du capteur ou de sa zone environnante

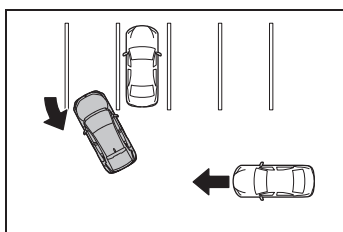
- | Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvre le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- | Lorsque vous conduisez sur une chaussée humide, comme dans une flaque d'eau, par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard, etc.
- | Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- | Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- | Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- | Lors d'une marche arrière sur une pente avec un changement de niveau abrupt



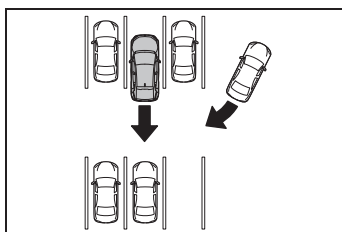
- | Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu



- | Immédiatement après avoir activé la fonction RCTA
- | Immédiatement après le démarrage du système EV avec la fonction RCTA activée
- | Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule à cause d'obstacles
- | Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- | Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- | Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- | Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- | Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- | En tournant pendant une marche arrière



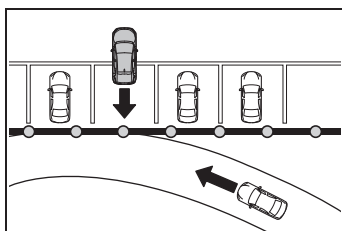
- | Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection



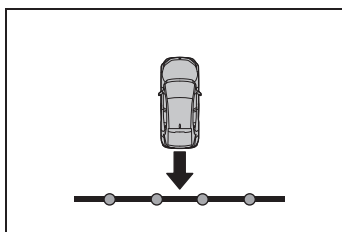
n Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- | Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue



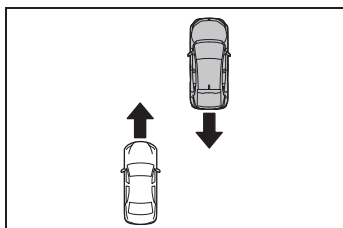
- | Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels qu'une barrière de sécurité, un mur, un panneau, ou un véhicule en stationnement, qui peuvent réfléchir des ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte



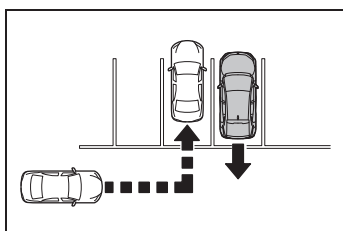
- | Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un

porte-vélos, ou un chasse-neige

- | Lorsqu'un véhicule passe à côté de votre véhicule



- | Lorsqu'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- | Lorsque des objets qui tournent se trouvent à proximité de votre véhicule tel que le ventilateur d'un système de climatisation
- | En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau sur le pare-chocs arrière, provenant d'un arroseur par exemple
- | Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttelettes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la route, etc.)
- | Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- | Grilles et caniveaux
- | Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- | Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- | Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

- | Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule.

RCD (détection de la caméra arrière)

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection de la caméra arrière peut détecter les piétons se trouvant dans la zone de détection. Si un piéton est détecté, un signal sonore se déclenche et une icône apparaît sur l'affichage multimédia pour informer le conducteur de la présence du piéton.



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives à l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées.

Le conducteur doit toujours conduire de manière sûre et responsable sans trop se fier au système et en comprenant les situations qui l'entourent.

n Pour garantir un fonctionnement correct du système

Respectez les points suivants, sinon il existe un risque d'accident.

- I Nettoyez toujours la caméra sans l'endommager.
- I N'installez pas de composants de deuxième monte (tels qu'une plaque d'immatriculation éclairée, des feux antibrouillard, etc.) à proximité de la caméra.

I Ne faites pas subir de choc violent à la zone située autour de la caméra. Si la zone située autour de la caméra subit un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

I Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne peignez pas la caméra.

I Ne fixez pas d'accessoires ou d'autocollants sur la caméra.

I N'installez pas de pièces de protection de deuxième monte (garniture de pare-chocs, etc.) sur le pare-chocs arrière.

I Maintenez les pneus correctement gonflés.

I Assurez-vous que le hayon est complètement fermé.

n À quel moment désactiver la fonction RCD

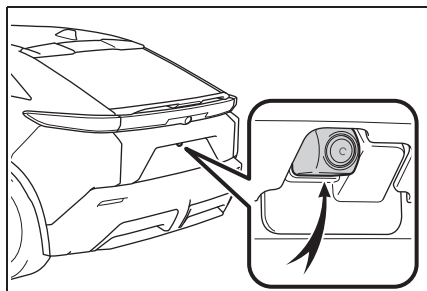
Désactivez le système dans les situations suivantes. La fonction RCD peut ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner un accident.

I Les contenus mentionnés ci-dessus ne sont pas respectés.

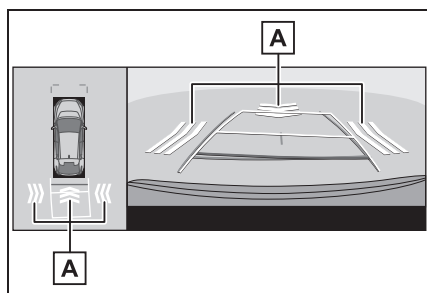
I Des suspensions autres que des pièces d'origine sont installées.

Composant du système

Emplacement de la caméra arrière



Affichage RCD



A Icône de détection des piétons

Affichée automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

Il est possible d'activer/de désactiver la fonction RCD par un réglage personnalisé. (→P.614)

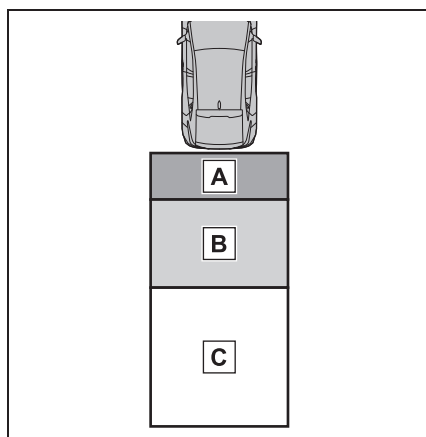
Lorsque la fonction RCD est désactivée, le témoin d'information de la direction assistée (→P.154) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que le contact d'alimentation est mis sur arrêt puis sur ON, la fonction RCD est activée automatiquement.

mentation est mis sur arrêt puis sur ON, la fonction RCD est activée automatiquement.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans la zone derrière le véhicule, ou si la caméra arrière a détecté qu'un piéton s'approche du véhicule par l'arrière, le système incite le conducteur à la prudence en faisant retentir le signal sonore et en affichant la détection d'un piéton sur l'affichage multimédia comme suit:



A Si un piéton est détecté dans la zone A

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises
Icône de détection des piétons: Clignote

B Si un piéton est détecté dans la zone B

Signal sonore (Lorsque le véhicule est à l'arrêt): Reten-

tit 3 fois

Signal sonore (Lorsque le véhicule roule en marche arrière, lorsqu'un piéton approche de l'arrière du véhicule): Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection des piétons: Clignote

- C** Si le système détermine que votre véhicule risque de heurter un piéton dans la zone **C**

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection des piétons: Clignote

n La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque

- l Le contact d'alimentation est sur ON.
- l La fonction RCD est activée.
- l La position de changement de vitesse est sur R.

n Programmation du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement, du RCTA et du RCD peuvent tous être modifiés simultanément dans les réglages personnalisés. (→P.614)

n Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Lorsqu'un objet est détecté, la commande de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'affichage multimédia.

Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine les signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement, du RCTA et du RCD

conjointement.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- l Lorsque la position de changement de vitesse change.
- l Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- l En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- l Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- l Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- l Certains piétons tels que les suivants peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement:
 - Les piétons penchés vers l'avant ou accroupis
 - Piétons allongés
 - Piétons en train de courir
 - Piétons qui apparaissent soudainement de l'ombre projetée par le véhicule ou un immeuble
 - Piétons qui se trouvent sur des objets en déplacement, par exemple un vélo ou une planche à roulettes
 - Les piétons portant des vêtements très larges, tels qu'un imperméable, une jupe longue, etc., rendant leur silhouette confuse
 - Piétons dont le corps est en partie caché par un objet tel qu'un chariot ou un parapluie
 - Piétons obscurcis par la pénombre, la nuit par exemple
- l Dans certaines situations, comme les suivantes, les piétons peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de

fonctionner correctement:

- En marche arrière par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
 - La lentille est sale (impuretés ou agent de déneigement, etc.) ou rayée
 - Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un garage ou d'un parking souterrain
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un environnement sombre, comme au crépuscule ou dans un parking souterrain
 - Lorsque la position et la direction de la caméra sont déviées
 - Lorsqu'un crochet de remorquage est fixé
 - Lorsque des gouttelettes d'eau coulent sur l'objectif de la caméra
 - Lorsque la hauteur du véhicule est extrêmement modifiée (cabré, piqué, etc.)
 - Lorsque des chaînes pour pneus ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés
 - Lorsque la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle des pneus d'origine sont montés
 - Lorsqu'un composant du marché secondaire (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est installé à proximité de la caméra arrière
 - Si une protection pour pare-chocs, comme une bande de finition supplémentaire, est installée sur le pare-chocs arrière
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- n Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue**
- l Même si aucun piéton ne se trouve dans la zone de détection, certains objets, tels que les objets suivants, peuvent être détectés, causant l'activation potentielle de la fonction de détection de caméra arrière.
 - Des objets tridimensionnels, comme un poteau, un cône de signalisation, une barrière, ou un véhicule stationné
 - Des objets mobiles, comme une voiture ou une moto
 - Des objets mobiles s'approchant de votre véhicule lors d'une marche arrière, tels que des drapeaux ou des flasques d'eau (ou des matières en suspension dans l'air, comme de la fumée, de la vapeur, de la pluie, ou de la neige)
 - Des routes pavées ou couvertes de gravier, des rails de tram, des réparations sur la route, des lignes blanches, des passages pour piétons ou des feuilles mortes sur la route
 - Des couvercles métalliques (grilles) tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
 - Des objets se reflétant dans une flaque d'eau ou sur une chaussée humide
 - Des ombres sur la route
 - l Dans certaines situations, telles que les suivantes, la fonction de détection de caméra arrière peut fonctionner bien qu'aucun piéton ne soit présent dans la zone de détection.
 - Lors d'une marche arrière vers le bord de la route ou une bosse sur la route
 - Lors d'une marche arrière en direction d'une montée/descente
 - Lorsque la hauteur du véhicule est extrêmement modifiée (cabré, piqué, etc.)
 - Lorsqu'un composant du marché secondaire (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est installé à proximité de la caméra arrière
 - Si une protection pour pare-chocs, comme une bande de finition supplémentaire, est installée sur le

pare-chocs arrière

- Si l'orientation de la caméra arrière a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact ou du retrait et de l'installation
 - Si un anneau de remorquage est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsque de l'eau coule sur l'objectif de la caméra arrière
 - La lentille est sale (impuretés ou agent de déneigement, etc.)
 - S'il y a une lumière clignotante dans la zone de détection, comme les feux de détresse d'un autre véhicule
 - Lorsque des chaînes pour pneus ou un kit de réparation anti-crevaillon de secours sont utilisés
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- | Situations dans lesquelles la fonction de détection de la caméra arrière peut être difficile à distinguer
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore si l'environnement est bruyant ou si le volume du système audio est élevé.
 - Si la température dans l'habitacle est extrêmement élevée ou basse, l'affichage multimédia peut ne pas fonctionner correctement.

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

Le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est un système émettant des avertissements et effectuant automatiquement un freinage de façon à limiter les dégâts de la collision avec des obstacles détectés, lorsque vous roulez à basse vitesse, par exemple pour vous garer.

Système PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

Le système a détecté ce qui suit en tant qu'obstacles. (Les obstacles varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule):

→P.385

- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule):

→P.387

- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule):

→P.389

**AVERTISSEMENT****n Précautions relatives à l'utilisation du système**

Ne vous fiez pas outre mesure au système, car vous risquez de provoquer un accident. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

Selon le véhicule et l'état de la route, les conditions météorologiques, etc., le système risque de ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

I Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage de l'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance et réduire la gravité des collisions. Toutefois, il peut ne pas fonctionner dans certaines situations.

I Le système de freinage de l'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter le véhicule complètement. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein immédiatement car le contrôle du freinage sera annulé après environ 2 secondes.

I Il est extrêmement dangereux de contrôler le fonctionnement du système en conduisant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles actions.

n À quel moment désactiver le freinage de l'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage de l'aide au stationnement, car le système peut fonctionner bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

I Lors de l'inspection du véhicule au moyen d'un banc à rouleaux, d'un dynamomètre à châssis ou d'un rouleau libre

I Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou un navire de transport

I Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés

I Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

I Lorsqu'un équipement tel qu'un crochet de remorquage, un crochet de transport, une protection pour pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou dispositif d'enlèvement de la neige (chasse-neige) est installé à proximité du capteur

I En cas d'utilisation d'équipements de lavage automatique

I Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux

I Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route

I Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés

I Lorsque les pneus sont très usés

**AVERTISSEMENT**

I Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés.

I Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

n Précautions concernant la suspension

Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si la hauteur ou l'inclinaison du véhicule est modifiée, les capteurs peuvent ne pas être capables de détecter les objets détectables et le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui peut provoquer un accident.

Activation/Désactivation du freinage de l'aide au stationnement

La fonction de freinage de l'aide au stationnement peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.614)

Quand le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est désactivé, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.154) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) passe sur OFF (désactivé), le système ne sera pas réactivé tant que l'option ON (activé) n'aura pas été sélectionnée à nouveau à partir du réglage personnalisé (→P.614).

(Il reste désactivé même si le contact d'alimentation est remis en mode ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation).

Affichage et signal sonore pour le contrôle de la limitation de puissance du système EV et le contrôle du freinage

Si le contrôle de la limitation de puissance du système EV ou le contrôle du freinage fonctionne, un signal sonore retentit et un message indiquant une accélération limitée ou invitant le conducteur à freiner s'affiche sur l'affichage multimédia et l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

Selon la situation, le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne pour limiter l'accélération ou réduire la puissance autant que possible.

- Le contrôle de la limitation de puissance du système EV fonctionne (limitation de l'accélération)

Une accélération supérieure à une valeur donnée est limitée par le système.

Affichage multimédia : Aucun avertissement affiché

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Objet détecté Accélération réduite"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Ne retentit pas

- Le contrôle de la limitation de puissance du système EV fonctionne (puissance limitée autant que possible)

Le système a déterminé qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique* ou moniteur d'aide au stationnement avec RCD [Détection de la caméra arrière]) : "Freinage!"

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle du freinage fonctionne

Le système a déterminé qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique* ou moniteur d'aide au stationnement avec RCD [Détection de la caméra arrière]) : "Freinage!"

Exemple de message sur

l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique* ou moniteur d'aide au stationnement avec RCD [Détection de la caméra arrière]) : "Passer en position freinage"

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Pédale accélérateur enfoncée Appuyez sur la pédale de frein", "Enfoncez la pédale de frein"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Allumé

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises

*: Il se peut que cela ne s'affiche pas en fonction des spécifications du moniteur de vue panoramique.

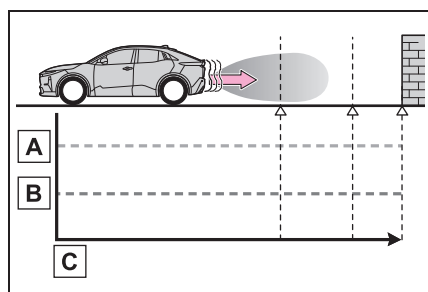
Aperçu du système

Si le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'une collision avec un objet ou un piéton détecté est possible, la puissance du système EV est

restreinte afin de limiter toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle de la limitation de puissance du système EV: Voir la figure 2 ci-dessous.)

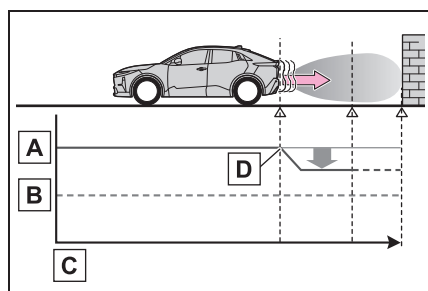
De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle du freinage: Voir la figure 3.)

- Figure 1: Lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) ne fonctionne pas



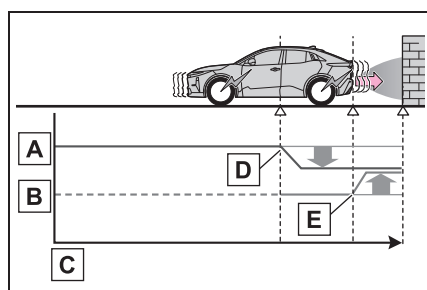
- A** Puissance du système EV
- B** Force de freinage
- C** Heure

- Figure 2: Lorsque le contrôle de la limitation de puissance du système EV fonctionne



- A** Puissance du système EV
- B** Force de freinage
- C** Heure
- D** La commande de limitation de puissance du système EV commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)

- Figure 3: Lorsque le contrôle de la limitation du système EV et le contrôle du freinage fonctionnent



- A** Puissance du système EV
- B** Force de freinage
- C** Heure
- D** La commande de limitation de puissance du système EV commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)
- E** La commande de freinage commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)

vée)

n **Si le freinage de l'aide au stationnement a été actionné**

Si le véhicule est arrêté à cause du fonctionnement du système de freinage de l'aide au stationnement, le système de freinage de l'aide au stationnement est désactivé et l'indicateur d'informations d'assistance à la conduite s'allume.

De plus, même lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) fonctionne, le contrôle du freinage est annulé environ 2 secondes après pour le démarrage.

De plus, le contrôle du freinage peut également être annulé en appuyant sur la pédale de frein. Appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur après cela permet de démarrer le véhicule.

n **Réactivation du freinage de l'aide au stationnement**

Pour réactiver le freinage de l'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement du système PKSB (freinage de l'aide au stationnement), activez le système à nouveau, ou placez le contact d'alimentation sur arrêt, puis à nouveau sur ON.

En outre, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système sera réactivé automatiquement et l'indicateur d'informations d'assistance à la conduite s'éteindra (→P.154):

- I La position de changement de vitesse P est sélectionnée
- I Conduisez sans indications de direction dans le sens de déplacement du véhicule
- I Changez le sens de déplacement du véhicule

n **Signal sonore**

Que le capteur du système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.362), si le système PKSB (freinage de l'aide au station-

nement) est activé (→P.381), le signal sonore retentit pour avertir le conducteur de la distance approximative par rapport à l'objet lorsque le contrôle du freinage et le contrôle de la limitation de puissance du système EV fonctionnent.

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)

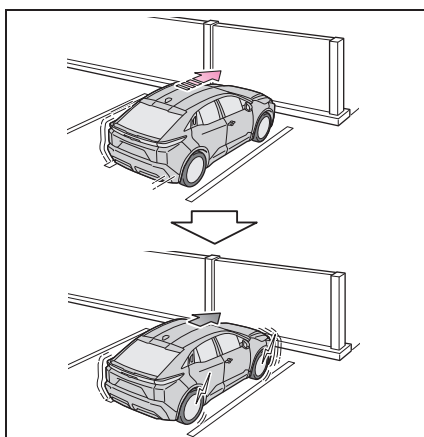
Si les capteurs détectent un objet statique, comme un mur, dans le sens de déplacement du véhicule et que le système détermine qu'une collision risque de se produire en raison d'un déplacement soudain du véhicule vers l'avant causé par un actionnement accidentel de la pédale d'accélérateur, d'un déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée causé par la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse, ou pendant le stationnement ou lors d'un déplacement à faible vitesse, le système fonctionne afin d'atténuer l'impact avec l'objet statique détecté et de réduire les dommages causés.

Exemples de fonctionnement de la fonction (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)

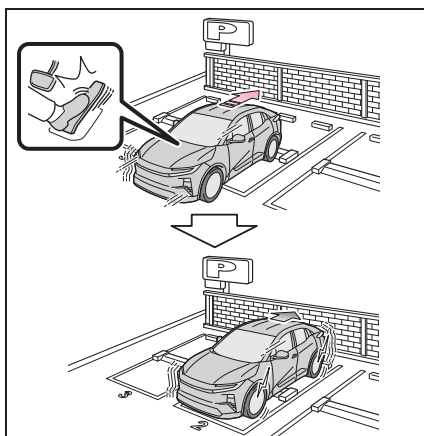
Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les sui-

vantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

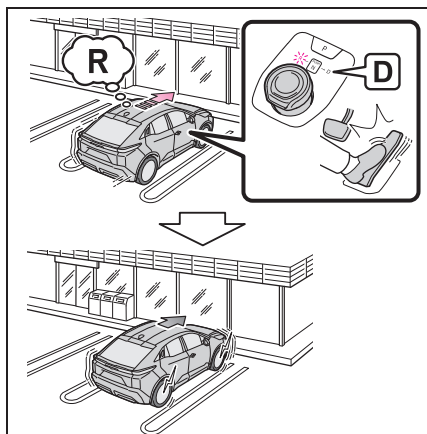
- n Lors d'un déplacement à faible vitesse et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



- n Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée excessivement



- n Lorsque le véhicule se déplace vers l'avant en raison de la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse



Types de capteurs

→P.361



AVERTISSEMENT

- n Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.363

- n Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement fonctionne de manière inutile, comme à un passage à niveau

→P.384

- n Remarques pour le lavage du véhicule

→P.363

- n La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin

d'information d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.152) et que toutes les conditions suivantes sont réunies :

- | Contrôle de la limitation de puissance du système EV
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Un objet statique se trouve dans le sens de déplacement du véhicule à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m).
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- | Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système EV fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

- n La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- | Contrôle de la limitation de puissance du système EV
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Le système détermine que la collision est inévitable avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.
- | Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par

le contrôle du freinage.

- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

n Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) diffère de la plage de détection du système intuitif d'aide au stationnement (→P.367). Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet et fournit un avertissement, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) peut ne pas démarrer.

n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.364

n Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

→P.365

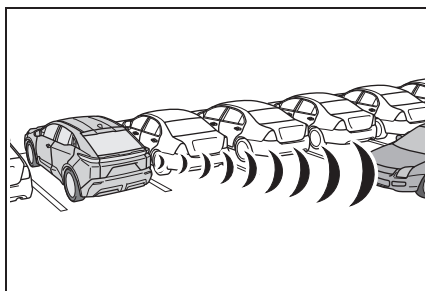
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule et que le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, cette fonction effectue un contrôle du freinage afin de réduire la probabilité d'un impact avec le véhicule en approche.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un véhicule est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- n Lors d'une marche arrière, un véhicule est en approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement**



Types de capteurs

→P.351



AVERTISSEMENT

- n Pour garantir un fonctionnement correct du système**

→P.351

- n La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) fonctionne lorsque**

La fonction opère lorsque le témoin d'information d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.152) et que toutes les conditions suivantes sont réunies :

- l Contrôle de la limitation de puissance du système EV
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Des véhicules qui approchent depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement d'environ 5 mph (8 km/h) ou plus.
- La position de changement de

vitesse est sur R.

- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.

l Contrôle du freinage

- Le contrôle de la limitation de puissance du système EV fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement a déterminé qu'un freinage d'urgence était nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche depuis l'arrière.

- n La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) arrête de fonctionner lorsque**

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- l Contrôle de la limitation de puissance du système EV
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec une freinage normal.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

l Contrôle du freinage

- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.

- n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.372

- n Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

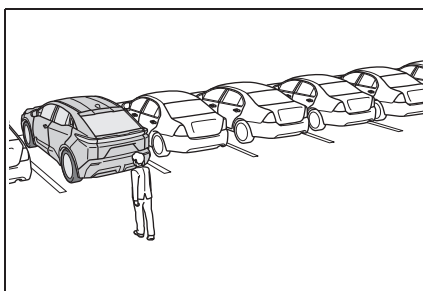
→P.373

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

Si le capteur de caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule pendant une marche arrière et que le système détermine que la probabilité d'une collision avec le piéton détecté est élevée, un signal sonore se déclenche. Si le système détermine que la probabilité d'une collision avec le piéton détecté est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement actionnés pour réduire l'impact de la collision.

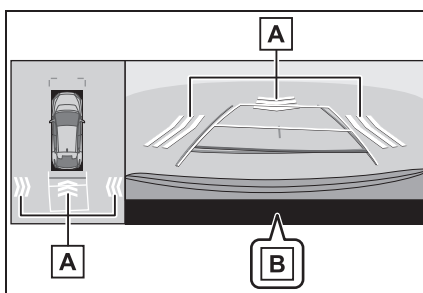
Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne lors d'une marche arrière, lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule, et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée ou qu'elle est enfoncée tardivement.



Affichage à l'écran de piétons derrière le véhicule

Affiche un message demandant au conducteur de freiner lorsqu'un piéton est détecté dans la zone de détection derrière le véhicule.



A Icône de détection des piétons

B Exemple: "Freinage!"

⚠ AVERTISSEMENT

n Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) fonctionne de manière inutile

Appuyez sur la pédale de frein immédiatement après l'actionnement de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule). (Cette fonction est annulée en appuyant sur la pédale de frein.)

**AVERTISSEMENT**

n Utilisation correcte de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.375

n La fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin d'information d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.152) et que toutes les conditions suivantes sont réunies :

- | Contrôle de la limitation de puissance du système EV
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 9 mph (15 km/h).
- La position de changement de vitesse est sur R.
- Lorsqu'un piéton se trouve derrière le véhicule
- Le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- | Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système EV fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un piéton.

n La fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- | Contrôle de la limitation de puissance du système EV
- Le freinage de l'aide au stationnement

est désactivé.

- La collision devient évitable avec un freinage normal.
- Le piéton n'est plus détecté derrière votre véhicule.
- | Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.

n Réactivation de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.384

n Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) diffère de la plage de détection de la fonction RCD (→P.376). Par conséquent, même si la fonction RCD détecte un piéton et émet une alerte, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) peut ne pas démarrer.

n Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.377

n Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue

→P.378

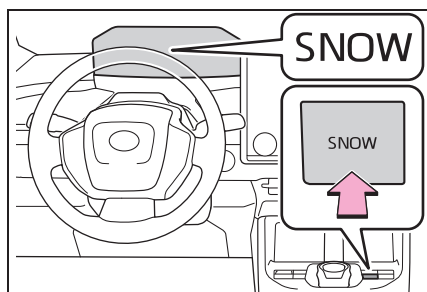
Mode neige

Le mode neige peut être sélectionné pour s'adapter aux conditions lorsque vous conduisez sur une chaussée glissante, comme sur de la neige.

Fonctionnement du système

Appuyez sur la commande de mode neige

Lorsque vous appuyez sur la commande, le mode neige s'active et le témoin de mode neige s'allume sur l'écran multifonctionnel. Lorsque vous appuyez à nouveau sur la commande, le témoin de mode neige s'éteint.



n Annulation automatique du mode neige

Le mode neige s'annule automatiquement quand vous appuyez sur le contact d'alimentation.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

Résumé des systèmes d'aide à la conduite

n ECB (système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique génère une force de freinage correspondant à l'actionnement du frein

n ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

n Aide au freinage

Augmente le niveau de la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le

système détecte une situation d'arrêt d'urgence

n VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante.

n VSC évolué (système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

n TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

n Assistance active en virage (ACA)

Contribue à empêcher le véhicule de se déporter vers le côté extérieur en commandant le frein de roue interne lors d'une accélération en virage

n Aide au démarrage en côte

Permet de réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage en côte

n EPS (direction assistée électrique)

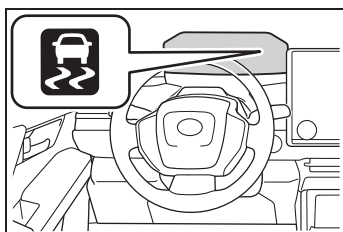
Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

n Freinage anti-collision secondaire (réduction des collisions secondaires en cas de collision frontale)

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire.

n Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionnent.



n Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé dans la boue, la terre ou la neige, le système TRAC risque d'intervenir pour limiter la puissance du système EV transmise aux roues. Appuyer sur



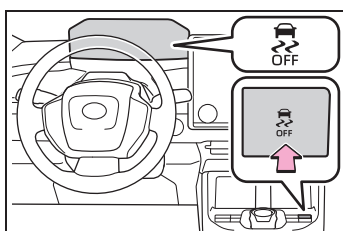
pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur et relâchez



“Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.



n Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez  appuyé pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et “Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.*

Appuyez sur  à nouveau pour

réactiver les systèmes.

* : Le PCS (système de sécurité de pré-collision) est également désactivé (seul l'avertissement de sécurité de pré-collision est disponible). Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.287)

n Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC est désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur



Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contactez votre concessionnaire Toyota.

n Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte fonctionne:

- | La position de changement de vitesses est autre que P ou N (lors d'un démarrage en marche avant/marche arrière sur une pente ascendante)
- | Le véhicule est à l'arrêt
- | La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- | Le frein de stationnement n'est pas serré
- | Le contact d'alimentation est sur ON

n Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- | Déplacez la position de changement de vitesse sur P ou N
- | La pédale d'accélérateur est enfoncée
- | La pédale de frein est enfoncée et

le frein de stationnement est serré

- | Moins de 2 secondes se sont écoulées depuis que vous avez relâché la pédale de frein
- | Le contact d'alimentation est sur arrêt
- n **Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, TRAC et d'aide au démarrage en côte**
 - | Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur si vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système EV, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
 - | Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
 - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
 - Un bruit de moteur peut également être perçu après l'arrêt du véhicule.
- n **Bruit de fonctionnement de l'ECB**

Le bruit de fonctionnement de l'ECB peut être perçu dans les cas suivants, mais il n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

- | Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est actionnée.
- | Bruit de moteur du système de freinage provenant de la partie avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- | Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur se produisant une à deux minutes après l'arrêt du système EV.

n **Bruits de fonctionnement et vibrations de l'assistance active en virage**

Lorsque l'assistance active en virage est actionnée, des bruits de fonctionnement et des vibrations peuvent être générés par le système de freinage, mais ceci n'est pas un dysfonctionnement.

n **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- | Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt
- | Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente. Si les systèmes TRC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

n **Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage**

Le système fonctionne dans les situations suivantes.

- | Le système TRAC/VSC peut fonctionner
- | Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- | Le système détecte que le véhicule se déporte vers le côté extérieur
- | La pédale de frein est relâchée

n **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le

système EV. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

n Conditions de fonctionnement du freinage anti-collision secondaire (réduction des collisions secondaires en cas de collision frontale)

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace. Toutefois, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

n Annulation automatique du freinage anti-collision secondaire (réduction des collisions secondaires en cas de collision frontale)

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- | La vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 0 mph (0 km/h).
- | Un certain laps de temps s'écoule pendant le fonctionnement
- | La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée



AVERTISSEMENT

n L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque

- | La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- | Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

n La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- | Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- | Conduite avec des chaînes à neige
- | Conduite sur routes bosselées
- | Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

n Le système TRAC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC/VSC fonctionne. Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

n L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- | Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descente ou que vous conduisez sur des chaussées glissantes.

**AVERTISSEMENT**

I Lorsque l'assistance active en virage est actionnée fréquemment, l'assistance active en virage peut arrêter temporairement de fonctionner afin d'assurer le bon fonctionnement des freins, du système TRAC et du système VSC.

n **L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque**

I Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.

I À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

n **Lorsque le système TRAC/ABS/VSC est activé**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

n **Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés**

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité.

n **Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

n **Comportement des pneus et de la suspension**

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

**AVERTISSEMENT****n Freinage anti-collision secondaire (réduction des collisions secondaires en cas de collision frontale)**

Ne vous fiez pas uniquement au système de freinage anti-collision secondaire (réduction des collisions secondaires en cas de collision frontale). Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
- Liquide de refroidissement du module de commande de puissance
- Liquide de refroidissement radiateur
- Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.



AVERTISSEMENT

n Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- l Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- l Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- l Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- l Équipez toutes les roues de pneus neige.

n Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- l Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- l Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.
- l Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages brusques et les changements de vitesse pouvant causer un freinage régénératif puissant.

**AVERTISSEMENT**

- I Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- I N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).

**NOTE****n Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu. En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation :

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodi-

quement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les fenêtres, le toit du véhicule, le châssis, autour des pneus ou sur les freins.

- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement risque de geler et de ne pas pouvoir être desserré automatiquement.

Évitez également d'utiliser les éléments suivants car le frein de stationnement peut fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

- Commande de maintien des freins
- Garez le véhicule et déplacez la position de changement de

vitesse sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.

À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que la position de changement de vitesse ne peut pas être déplacée de la position P.
- Si le véhicule reste garé avec les freins humides par temps froid, il y a un risque de gel des freins.

⚠ AVERTISSEMENT

n Lorsque vous stationnez le véhicule

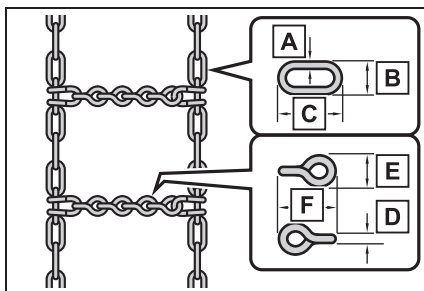
Lorsque vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues. Si vous ne bloquez pas les roues, le véhicule risque de se déplacer de manière inattendue, ce qui peut causer un accident.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du mon-

tage.

La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.



- A** Chaîne latérale (0,12 in. [3 mm] de diamètre)
- B** Chaîne latérale (0,39 in. [10 mm] de largeur)
- C** Chaîne latérale (1,18 in. [30 mm] de longueur)
- D** Chaîne transversale (0,16 in. [4 mm] de diamètre)
- E** Chaîne transversale (0,55 in. [14 mm] de largeur)
- F** Chaîne transversale (0,98 in. [25 mm] de longueur)

Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

n Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- I Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- I Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- I Installez les chaînes à neige sur les pneus avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4—1/2 mile (0,5—1,0 km).
- I Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

**NOTE****n Montage des chaînes à neige**

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, qui se caractérisent par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites, par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des caractéristiques de conception spécifiques lui confèrent un centre de gravité plus haut que les véhicules de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- La garde au sol plus haute a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir prendre les virages à la même vitesse

que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule:

I En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne n'ayant pas attachée sa ceinture de sécurité encourt un risque considérablement plus élevé de mourir qu'une personne ayant attaché sa ceinture de sécurité. Par conséquent, le conducteur et tous les passagers doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité.

I Évitez les virages serrés et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible. Une utilisation incorrecte du véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou un retournement du véhicule, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

I Placer un chargement sur le porte-bagages de toit (sur modèles équipés) entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.

I Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'un véhicule de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.

I Ne roulez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut basculer sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En conduite tout-terrain, observez les précautions suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- Conduisez uniquement dans les zones dont l'accès est autorisé aux véhicules tout-terrain.

- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans des zones fermées. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, les techniques de conduite doivent être modifiées ou le déplacement reporté pour éviter d'endommager les chemins.

n Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

- Pour les propriétaires résidant aux États-Unis (territoire continental), à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants:

- | Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- | Bureau fédéral des véhicules à moteur
- | Clubs de véhicules de loisirs
- | Le U.S. Forest Service et le Bureau of Land Management



AVERTISSEMENT

n Précautions relatives à la conduite tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule:

- | Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- | Ne tenez pas le volant par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- | Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- | Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaïlle, le sable, des cours d'eau, etc., vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, chiffons, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement de tout corps étranger. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé alors que de tels matériaux sont coincés ou collés sous le soubassement, une panne ou un incendie risquent de se produire.

**AVERTISSEMENT**

- I En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

**NOTE****n Pour éviter des dommages dus à l'eau**

Prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage causé par l'eau au niveau de la batterie de traction, du système EV ou d'autres composants.

- I De l'eau pénétrant dans le compartiment moteur risque d'entraîner des dommages importants au niveau du système EV.
- I De l'eau pénétrant dans la transmission entraîne une détérioration de la qualité de la transmission. Il est possible que le témoin de dysfonctionnement s'allume et que le véhicule ne soit plus utilisable.
- I L'eau peut faire partir la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une usure prématurée, et peut également pénétrer dans le carter de boîte-pont et réduire ainsi les propriétés lubrifiantes de l'huile.

n Lorsque vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit de la rivière. Roulez lentement et évitez les cours d'eau trop profonds.

n Inspection après conduite tout-terrain

- I Le sable et la boue qui se sont accumulés autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du freinage et détériorer les composants du système de freinage.
- I Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après chaque journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".

Équipements intérieurs

6

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Commande ALL AUTO (ECO) **406**

Système de climatisation automatique **408**

Volant chauffant/sièges chauffants..... **418**

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs **420**

6-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements.. **423**

Équipements du compartiment à bagages **426**

6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Pare-soleil électronique **430**

Autres équipements intérieurs **432**

Prise d'alimentation (120 VCA 1500 W) **445**

Lorsque la prise d'alimentation (120 VCA 1500 W) ne peut pas être utilisée correctement **453**

Mécanisme d'ouverture de porte de garage..... **455**

Commande ALL AUTO (ECO)

Les sièges chauffants et le volant chauffant sont contrôlés automatiquement en fonction de la température réglée pour la climatisation, de la température extérieure et intérieure, etc. Le mode ALL AUTO (ECO) contrôle la consommation électrique afin d'augmenter l'autonomie et de maintenir un confort optimal.

Activation de la commande ALL AUTO (ECO)

Sélectionnez la commande "AUTO".

Le témoin de la commande "AUTO" s'allume et le système de climatisation automatique, les sièges chauffants et le volant chauffant fonctionnent en mode automatique.

Si la commande de réglage de la vitesse du ventilateur ou le commutateur de réglage du débit d'air est actionné, le témoin s'éteint. Toutefois, toutes les autres fonctions continuent de fonctionner en mode automatique.

Même si la commande ALL AUTO (ECO) est désactivée, la climatisation, les sièges chauffants et le volant chauffant ne seront pas désactivés.

De plus, pendant le fonctionnement de la commande ALL AUTO (ECO),

appuyer sur le commutateur ECO désactive la commande de climatisation économique.

Si le pare-brise avant s'embue en raison d'une baisse de la température extérieure alors que la commande ALL AUTO (ECO) est activée, vous pouvez éliminer la buée en sélectionnant le commutateur "A/C" ou la commande de dégivrage du pare-brise sur l'écran multimédia.

Fonctionnement de chaque système

n **Système de climatisation automatique (→P.408)**

La température peut être réglée individuellement pour chaque siège.

n **Sièges chauffants (→P.418)**

Le chauffage est automatiquement sélectionné en fonction de la température définie du système de climatisation, de la température extérieure, etc. Le chauffage peut aussi être désactivé.

n **Volant chauffant (→P.418)**

Le volant chauffant fonctionne automatiquement en fonction de la température définie du système de climatisation, de la température extérieure, etc.

n **Fonctions de détection des passagers**

Lorsqu'un passager est détecté sur le siège passager avant, le chauff-

fage du siège sont actionnés automatiquement.

n Fonctionnement des chauffages de sièges

Si le chauffage du siège passager fonctionne en mode ALL AUTO (ECO) lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt, il se mettra automatiquement en marche la prochaine fois que l'interrupteur d'alimentation sera allumé. Pour détecter à nouveau l'occupant, sélectionnez la commande "AUTO".

n Fonctionnement des sièges arrière chauffants (sur modèles équipés)

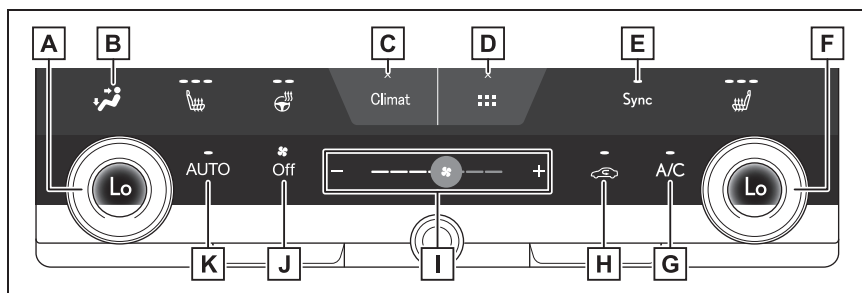
Les sièges arrière chauffants ne sont pas contrôlés par la commande ALL AUTO (ECO).

Système de climatisation automatique

Lorsque la commande “AUTO” est activée, les sorties d'air et la vitesse du ventilateur seront automatiquement modifiées en fonction de la température réglée.

De plus, la position de l'écran et des boutons varie en fonction du type de système.

Commandes de climatisation



A Commande de réglage de la température côté gauche

B Commande de réglage de mode de flux d'air

C Commande de l'écran des options

D Commande d'écran de raccourci

Sélectionnez pour afficher les icônes de raccourci pour diverses fonctions.

E Commande “Sync”

F Commande de réglage de la température côté droit

G Commande “A/C”

H Commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air

I Commande de réglage de vitesse de ventilation

J Commande “Off”

K Commande “AUTO”

n Réglage de la température

Tournez le commutateur de commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la tem-

pérature et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diminuer la température.

Lorsque le témoin de la commande “Sync” est éteint, le

réglage de température du côté passager avant correspond au réglage du côté conducteur.

Lorsque le témoin de la commande "Sync" est éteint, la mise en marche de la commande "Sync" allume le témoin de la commande "Sync" et le réglage de la température du côté du passager avant devient le même que celui du côté du conducteur.

Lorsque le commutateur de commande de la température du côté du passager avant est actionnée, le témoin de la commande "Sync" s'éteint et le réglage de la température du côté du passager avant peut être ajusté.

Si le témoin "A/C" est désactivé, le système souffle de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

n Réglage de la vitesse de ventilation

Pour augmenter la vitesse du ventilateur, sélectionnez la commande de réglage de la vitesse du ventilateur "+" ou faites glisser l'icône de commande de réglage de la vitesse du ventilateur vers la droite. Pour diminuer la vitesse du ventilateur, sélectionnez la commande de réglage de la vitesse du ventilateur "-" ou faites glisser l'icône de commande de réglage de la vitesse du ventilateur vers la

gauche.

Sélectionnez la commande "Off" pour arrêter le ventilateur.

Le ventilateur peut également être arrêté en maintenant appuyée la commande de réglage du ventilateur "-" ou en faisant glisser l'icône de commande de réglage de la vitesse de ventilation jusqu'à la position extrême gauche et en la maintenant.

n Changez le mode de flux d'air

Sélectionnez la commande de réglage de mode de flux d'air.

Le mode de flux d'air change à chaque fois que la commande est sélectionnée.

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



: L'air souffle sur le haut du corps



: L'air souffle sur le haut du corps et les pieds



: L'air souffle sur les pieds



: L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

n **Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air**

Faire temporairement passer le mode d'air au mode de recyclage d'air est recommandé pour empêcher l'air sale d'entrer dans le véhicule, tel que dans un tunnel ou dans une circulation dense et afin d'aider à rafraîchir l'intérieur lorsque la température extérieure est élevée.

Sélectionnez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Le mode bascule entre le mode air extérieur (le témoin est éteint) et le mode air recyclé (le témoin est allumé) à chaque fois que la commande est sélectionnée.

Le mode d'air peut changer automatiquement selon le réglage de la température, la température intérieure du véhicule, etc.

n **Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification**

Sélectionnez la commande "A/C".

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande "A/C".

n **Mode de climatisation éco**

La climatisation est contrôlée en donnant la priorité à une faible consommation électrique, par exemple en réduisant la vitesse de ventilation, etc.

1 Sélectionnez la commande de l'écran d'options.
(→P.408)

2 Sélectionnez la commande "Eco heat / cool".

- En mode de climatisation éco, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie d'électricité. Pour améliorer les performances de la climatisation, désactivez le mode de climatisation éco.

- Le régime du électrique moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement.

- La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné.

- Lorsque le mode de conduite est paramétré sur le mode d'éco-conduite, le mode de climatisation-éco est activé automatiquement. Même dans ce cas, le mode de climatisation Eco peut être désactivé en sélectionnant "Eco heat / cool".

n **Chauffage rapide de l'intérieur (chauffage max)**

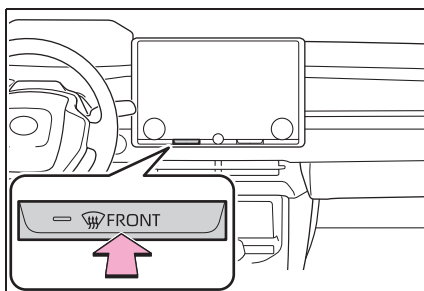
Lorsque "Chaleur max." est activé, les réglages du système de climatisation sont immédiatement modifiés afin de réchauffer rapidement l'intérieur.

- 1 Sélectionnez la commande d'écran de raccourci.
(→P.408)
- 2 Sélectionnez la commande "Chaleur max."
 - Le réglage de la température du système de climatisation côté conducteur est réglé sur "Hi" et la commande "AUTO" est activée.
 - Le chauffage du siège côté conducteur sera réglé sur Hi.
 - Le volant chauffant sera réglé sur Hi.
 - Lorsque le système détecte qu'un passager est assis sur le siège passager avant, le chauffage du siège passager avant est réglé sur "AUTO".
 - Lorsque le témoin de la commande "Sync" est allumé, le réglage de la température du côté du passager avant est également réglé sur "Hi".

n **Désembuage du pare-brise**

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.



La fonction de déshumidification fonctionne et le débit d'air augmente.

Régalez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

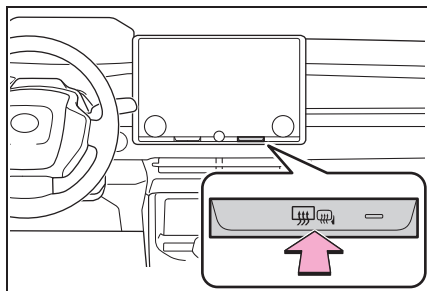
Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

n **Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs**

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des

rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.



Le désembueur de lunette arrière et le désembueur de rétroviseurs extérieurs fonctionnent et enlèvent la buée de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs se mettent automatiquement sur arrêt après un certain temps.

n **Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise**

Utilisez le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise pour empêcher les balais d'essuie-glace de geler sur le pare-brise.

- 1 Sélectionnez la commande de l'écran d'options.
(→P.408)

2 Sélectionnez "Dégivr.".

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

n **Présence de buée sur les vitres**

- | Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer la commande "A/C" permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- | Si vous désactivez la commande "A/C", les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- | Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

n **Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

n **Mode d'air extérieur/de recyclage d'air**

- | Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d'air afin d'empêcher la pénétration d'air contaminé à l'intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- | La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

n Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- | Afin de réduire la consommation électrique du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation électrique.
- | Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON.
- | Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en sélectionnant le commutateur de mode air extérieur/air recyclé.

n Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous sélectionnez la commande "A/C".

n "Chaleur max."

- | La commande "Chaleur max." ne peut pas être utilisée pour désactiver le réglage.
- | Lorsque la commande "Chaleur max." a été actionnée, le réglage de la température peut être ajusté à l'aide des commandes de température du système de climatisation.
- | Chaque fonction peut également être ajustée selon vos préférences personnelles.

n Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- | En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'efficacité de la consommation électrique.
- La capacité de chauffage/refroidissement est limitée
- La vitesse de ventilation est limitée

lorsque le mode automatique est sélectionné

- | Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
 - Réglez la vitesse de ventilation
 - Ajustez le réglage de la température
 - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.247)
- | Lorsque le mode de conduite est paramétré sur le mode d'éco-conduite, le mode de climatisation économique est activé automatiquement. Pour annuler le mode éco, sélectionnez "Eco heat / cool".

n Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

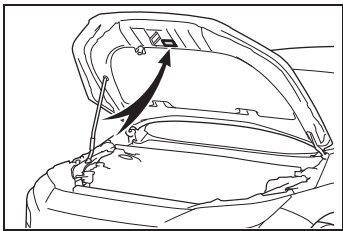
- | Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- | Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- | Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.
- | Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

n **Filtre de climatisation**

→P.515

n **Réfrigérant du système de climatisation**

- I Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée sur le capot à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



- I La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:

	Précautions
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant du système de climatisation
	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
	Réfrigérant inflammable

n **Bruit provenant du système de climatisation**

Environ 90 secondes après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, vous pouvez entendre un bruit provenant du système de climatisation. Il s'agit du bruit de la mise en route du système de climatisation, cela n'indique pas un dysfonctionnement.

n **Personnalisation**

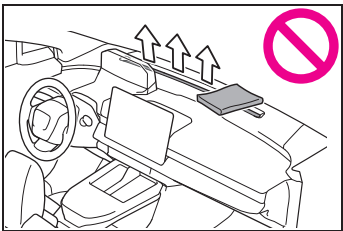
Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (Fonctions personnalisables: →P.614)

AVERTISSEMENT

n **Pour éviter tout dysfonctionnement du désembuage de pare-brise**

- I Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air.
La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

- I Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



n **Pour éviter des brûlures**

- I Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.
- I Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.



NOTE

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système EV est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

n Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota. Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Utilisation du mode automatique

- 1 Sélectionnez la commande "AUTO". (→P.406)
- 2 Ajustez le réglage de la température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, sélectionnez la commande "Off".

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

n Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du

réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir sélectionné la commande de mode automatique.

L'air froid peut circuler autour du haut du corps même lorsque le chauffage est activé à cause de la lumière du soleil.

Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Cette fonction contrôle automatiquement le flux d'air de la climatisation pour donner la priorité aux sièges avant. La climatisation inutile n'est pas activée, ce qui contribue à augmenter l'efficacité de la consommation électrique.

Le mode de flux d'air concentré sur les sièges avant fonctionne dans les conditions suivantes.

- Aucun passager n'est détecté sur les sièges arrière
- Le désembuage de pare-brise n'est pas en fonctionnement

La commande "S-Flow" est  (activée) sur l'écran d'options.

En mode flux d'air concentré sur les sièges avant, il est possible d'orienter le flux d'air uniquement sur les sièges avant ou sur tous les sièges en actionnant une commande. Lorsque ce mode a été activé manuellement,

ment, le contrôle automatique du flux d'air cesse de fonctionner.

- 1 Sélectionnez la commande de l'écran d'options.
(→P.408)
 - 2 Sélectionnez la commande "S-Flow".
- Témoin indicateur allumé:
Flux d'air vers les sièges avant uniquement
 - Témoin indicateur éteint: Flux d'air vers l'ensemble des sièges

n **Fonctionnement du contrôle automatique du flux d'air**

- I Pour un intérieur confortable, le flux d'air peut être orienté vers les sièges sans passager immédiatement après le démarrage du système EV ainsi qu'à d'autres moments, en fonction de la température extérieure.
- I Une fois que le système EV a démarré, si des passagers se déplacent ou entrent et sortent du véhicule, le système n'est pas capable de détecter avec suffisamment de précision la présence de passagers et le contrôle automatique du flux d'air ne fonctionne pas.

n **Fonctionnement du contrôle de flux d'air manuel**

Même lorsque la fonction a été activée manuellement pour orienter le flux d'air uniquement vers les sièges avant, lorsqu'un siège arrière est occupé, il est possible d'orienter automatiquement le flux d'air vers tous les sièges.

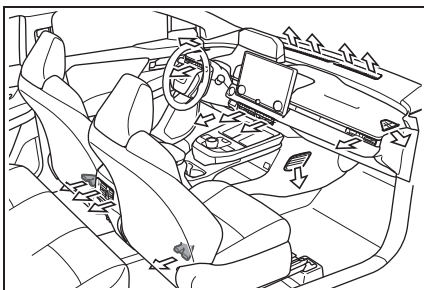
n **Pour revenir au contrôle automatique de flux d'air**

- 1 Lorsque le témoin indicateur est éteint, placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Au bout de 60 minutes minimum, placez le contact d'alimentation sur ON.

Disposition et fonctionnement des sorties d'air

n **Emplacement des sorties d'air**

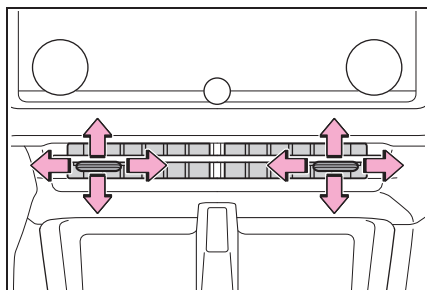
Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



n **Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air**

Pour régler la position, l'ouverture et la fermeture des sorties d'air, effectuez les opérations suivantes :

► Avant

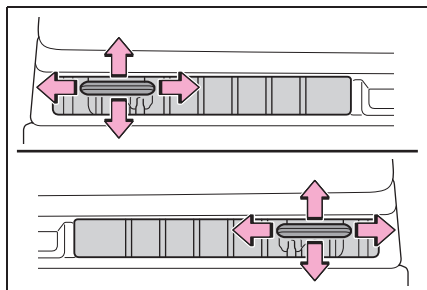


Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

Déplacez le bouton complètement vers l'intérieur pour fermer l'évent.

haut ou le bas

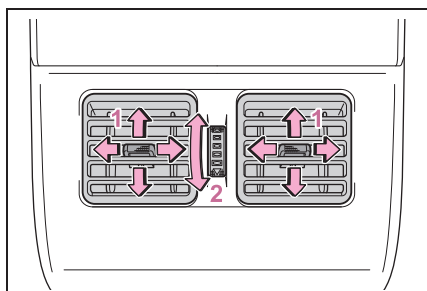
- 2** Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

Tournez le bouton à fond vers l'extérieur pour fermer l'aérateur.

► Arrière



- 1** Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le

Volant chauffant/sièges chauffants

● Volant chauffant

Chauffe la surface de préhension du volant

● Sièges chauffants

Chauffe le rembourrage de siège



AVERTISSEMENT

n Pour éviter les brûlures mineures

Des précautions doivent être prises si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- l Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- l Personnes à la peau sensible
- l Personnes très fatiguées
- l Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)



NOTE

n Pour éviter d'endommager les sièges chauffants

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système EV est arrêté.

Volant chauffant

Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.

À chaque fois que la commande est sélectionnée, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

AUTO (allumé) → Élev (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (rouge) s'allume pendant le fonctionnement. Le témoin "AUTO" s'allume pendant le fonctionnement automatique.

n Le volant chauffant peut être utilisé lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

Sièges chauffants

n Avant

Sélectionnez  ou  sur l'affichage multimédia.

À chaque fois que la commande est sélectionnée, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

AUTO → Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (rouge)

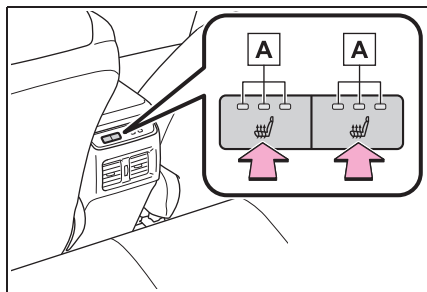
s'allume pendant le fonctionnement. Le témoin "AUTO" s'allume pendant le fonctionnement automatique.

n Arrière (sièges arrière extérieurs) (sur modèles équipés)

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) →
Moyn (2 segments allumés) →
Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Lorsque vous ne l'utilisez pas, placez la commande sur la position neutre. Le témoin **A** s'éteint.



n Les sièges chauffants peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

! AVERTISSEMENT

n Pour éviter les causes de surchauffe et les brûlures mineures

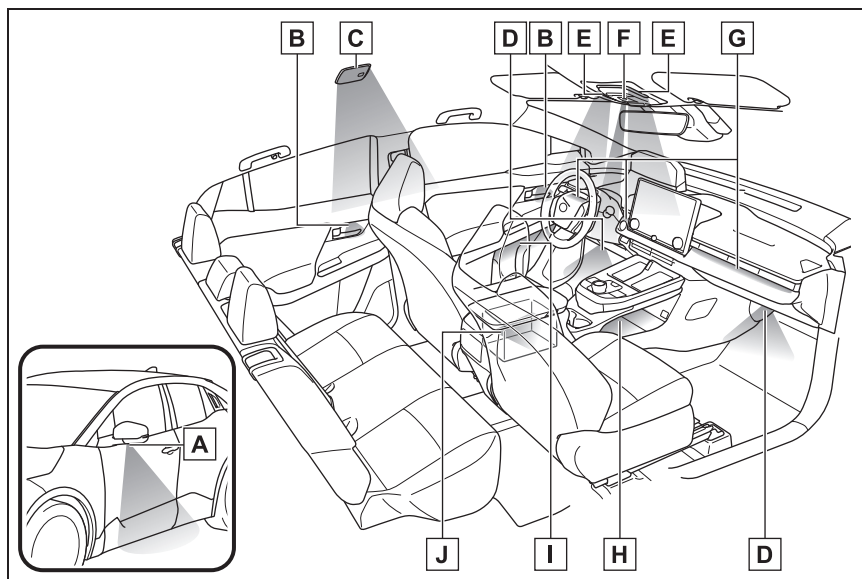
Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants

! Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez les sièges chauffants

! N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire.

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



- A** Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)
- B** Éclairages intérieurs de poignée de porte
- C** Éclairage intérieur arrière (→P.421)
- D** Éclairages de plancher
- E** Éclairages intérieur avant/Éclairages personnels (→P.421, 422)
- F** Témoins lumineux de passage des vitesses
- G** Éclairages d'ornement du tableau de bord (→P.422)
- H** Éclairage de la console centrale
- I** Éclairages d'ornement de garniture de porte
- J** Éclairage du rangement de console

n Éclairage personnel/Éclairage intérieur à allumage/Extinction automatique

- I Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes: Les éclairages s'allument/s'éteignent automatiquement en fonction du mode

du contact d'alimentation, de la présence de la clé électronique, du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

- I Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils

s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

n Allumage automatique des éclairages intérieurs

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

n Personnalisation

Le réglage (par ex. la temporisation avant extinction des éclairages) peut être modifié. (Fonctions personnalisables: →P.615)



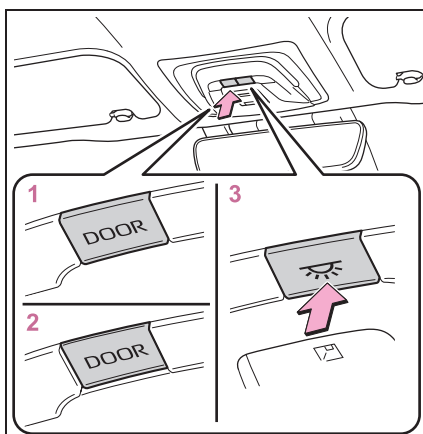
NOTE

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système EV est arrêté.

Utilisation des éclairages intérieurs

n Éclairages intérieurs avant



1 Désactive la fonction d'asservissement aux portes

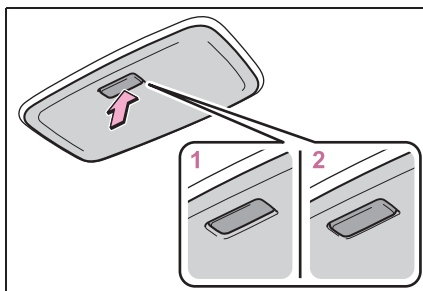
2 Active la fonction d'asservissement aux portes (position portes)

Les éclairages s'allument/s'éteignent en fonction de l'ouverture/la fermeture des portes.

3 Allume/éteint les éclairages

Appuyez sur la commande pour allumer/éteindre les éclairages intérieurs avant/personnels et les éclairages intérieurs arrière.

n Éclairages intérieurs arrière



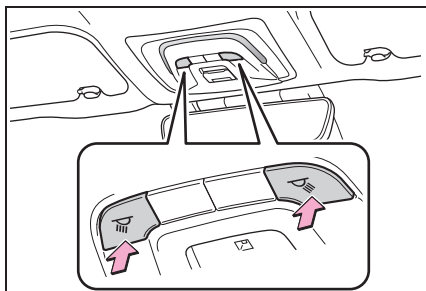
- 1 Allume l'éclairage
- 2 Active la fonction d'asservissement aux portes (position portes)

L'éclairage s'allume/s'éteint en fonction de l'ouverture/la fermeture des portes. L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint en même temps que l'éclairage intérieur avant.

- 4 Sélectionnez la couleur souhaitée.

Utilisation des éclairages individuels

Active/Désactive l'éclairage



Changement de la couleur de l'éclairage

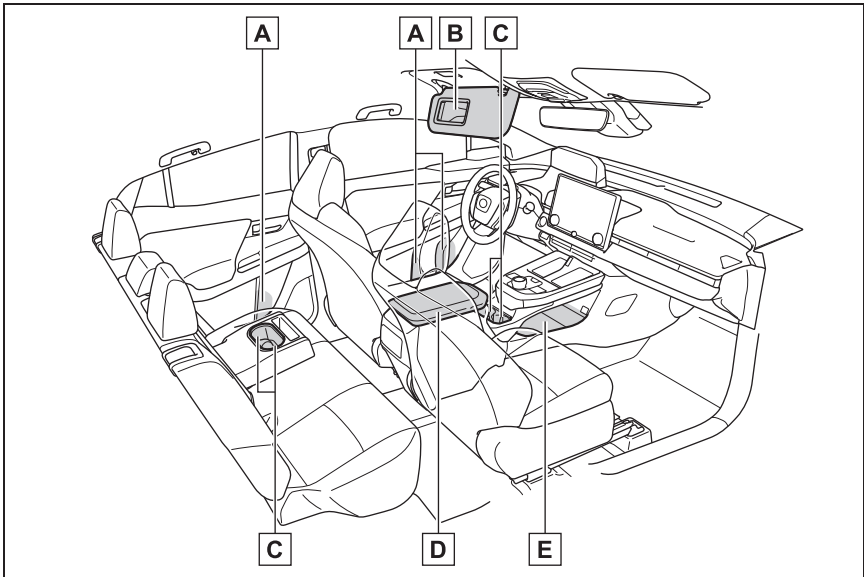
L'écran multimédia permet de modifier la couleur et la luminosité des éclairages intérieurs du véhicule.

- Éclairages intérieurs de poignée de porte
- Éclairages d'ornement du tableau de bord

- 1 Sélectionnez .
- 2 Sélectionnez "Personnal. véhic.".
- 3 Sélectionnez "Éclairage".

Liste des rangements

Emplacement des rangements



- A** Porte-bouteilles (→P.425)
- B** Porte-billets (→P.425)
- C** Porte-gobelets (→P.424)
- D** Rangement de console (→P.424)
- E** Plateau ouvert (→P.425)



AVERTISSEMENT

n Objets à ne pas laisser dans le véhicule

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle :

- I** Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.

- I** Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT**n Lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés**

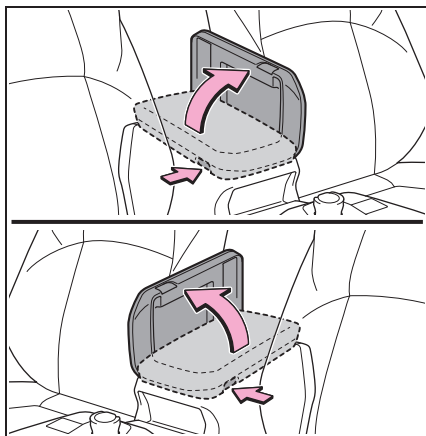
Lors de la conduite ou lorsque le boîtier de console n'est pas utilisé, laissez-le fermé.

En cas de freinage brutal ou d'embarquée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Rangement de console

Appuyez sur un bouton pour ouvrir le rangement de console.

Le rangement de console peut être ouvert par un côté ou l'autre.

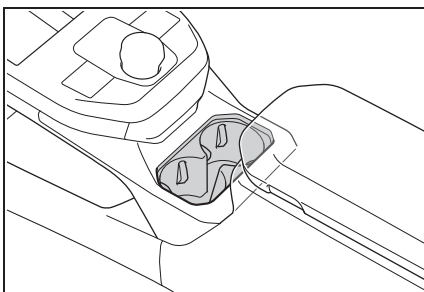
**⚠ AVERTISSEMENT****n Précautions pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée.

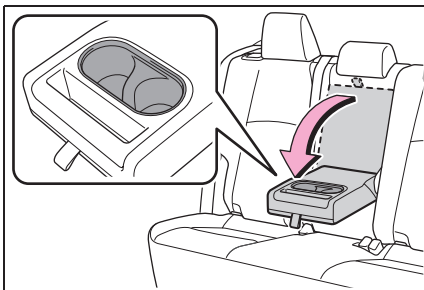
Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.

⚠ NOTE**n Pour éviter d'endommager le rangement de console**

N'appliquez pas de force excessive sur l'accoudoir.

Porte-gobelets**n Avant****n Arrière**

Abaissez l'accoudoir.

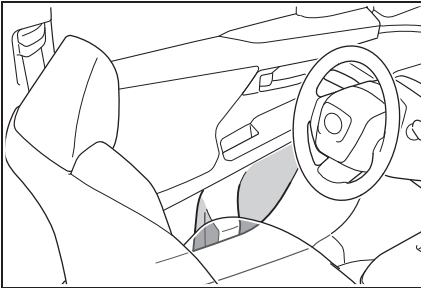
**⚠ AVERTISSEMENT****n Objets inadaptés aux porte-gobelets**

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes en aluminium.

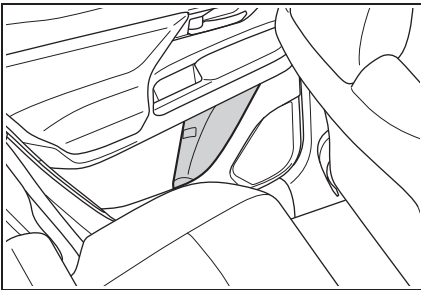
D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

n Avant



n Arrière



n Porte-bouteilles

- l Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- l Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.



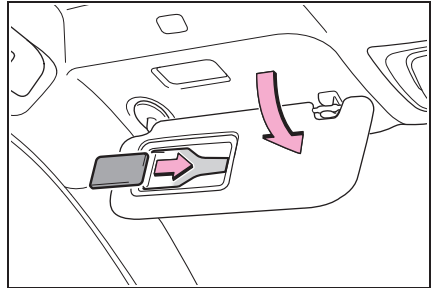
NOTE

n Objets à ne pas ranger dans les porte-bouteilles

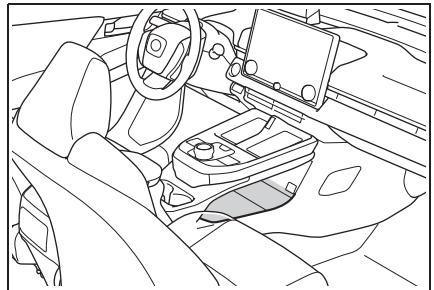
Ne placez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Le contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Porte-billets

Abaissez la visière.



Plateau ouvert



AVERTISSEMENT

n Précautions pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du plateau en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

- l Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de se déplacer ou de sortir facilement.

- l N'empilez pas d'objets dans le plateau à une hauteur supérieure à son bord.

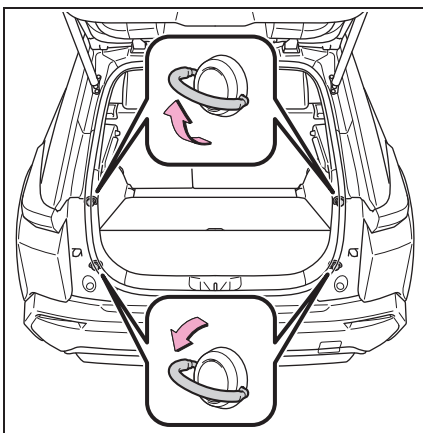
**AVERTISSEMENT**

I Ne placez aucun objet, dans le plateau, susceptible de dépasser du bord du plateau.

Équipements du compartiment à bagages**Crochets du filet de chargement**

Levez les crochets pour les utiliser.

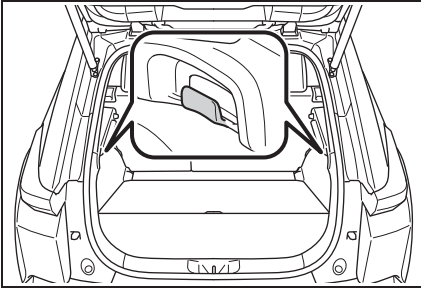
Le filet de chargement peut être accroché à l'aide des crochets du filet de chargement.

**AVERTISSEMENT**

n Lorsque vous n'utilisez pas les crochets d'arrimage

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets pour sacs à provisions



NOTE

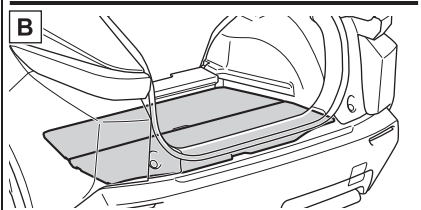
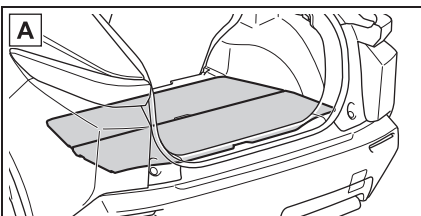
n Pour éviter d'endommager les crochets pour sacs à provisions

N'accrochez pas d'objet pesant plus de 8,8 lb. (4 kg) aux crochets pour sacs à provisions.

Couvre-plancher

n Modification de la position de couvre-plancher

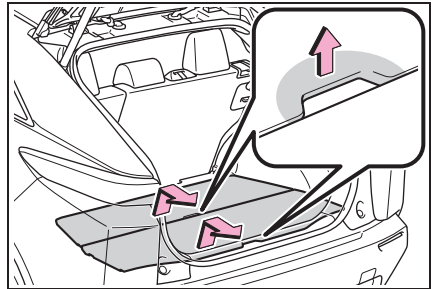
La hauteur du couvre-plancher peut être modifiée en réglant le couvre-plancher sous le plancher.



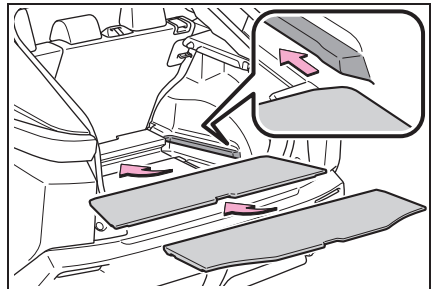
A Plus haut

B Plus bas

1 Pour retirer le couvre-plancher, tirez-le vers le haut puis vers vous.



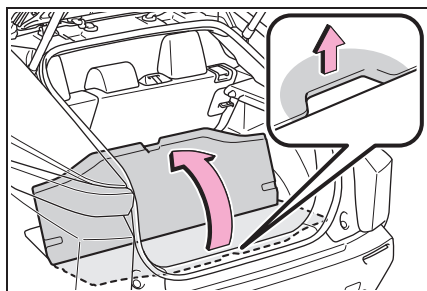
2 Installez le couvre-plancher en le faisant glisser vers l'avant le long de la rainure.



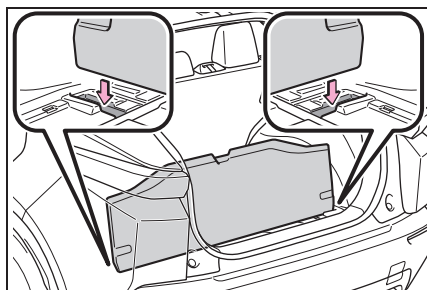
n Mise en place du couvre-plancher à la verticale

Lorsque vous retirez les outils, le couvre-plancher peut être mis à la verticale.

- 1 Tirez le couvre-plan-cher vers le haut.



- 2 Pour mettre le couvre-plan-cher à la verticale, insérez les bords inférieurs dans les rainures du compartiment à bagages.



⚠ AVERTISSEMENT

n Lorsque vous manipulez le couvre-plan-cher

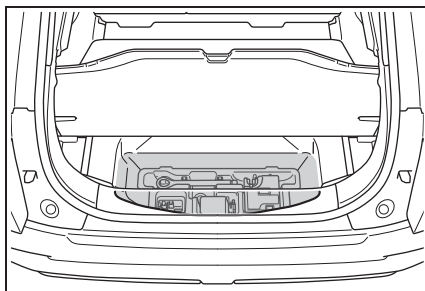
- ! Ne placez rien sur le couvre-plan-cher lorsque vous le manipulez. Sinon, vous risquez de vous coincer les doigts ou d'être victime d'un accident dans lequel vous pouvez être blessé.
- ! Ne laissez pas le couvre-plan-cher avant relevé sans support. Il pourrait tomber et occasionner des blessures.

n Précautions pendant la conduite

Laissez le couvre-plan-cher fermé. En cas de freinage brusque, un accident risquerait de se produire si un occupant était heurté par le couvre-plan-cher ou par les objets rangés sous le couvre-plan-cher.

Rangement inférieur de plancher

Soulevez le couvre-plan-cher et mettez-le debout.



n Réflecteur d'avertissement

Le triangle de signalisation risque de ne pas pouvoir être rangé ici, il se peut que vous ne puissiez pas le ranger.

⚠ AVERTISSEMENT

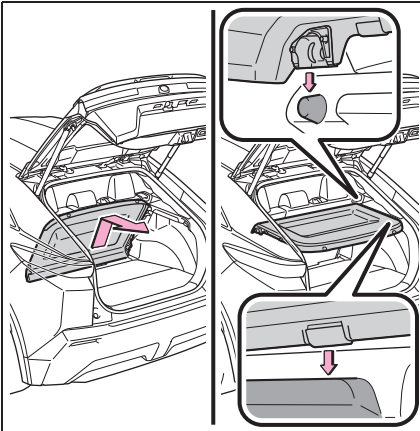
n Précautions pendant la conduite

Laissez le couvre-plan-cher fermé. En cas de freinage brusque, un accident risquerait de se produire si un occupant était heurté par le couvre-plan-cher ou par les objets rangés sous le couvre-plan-cher.

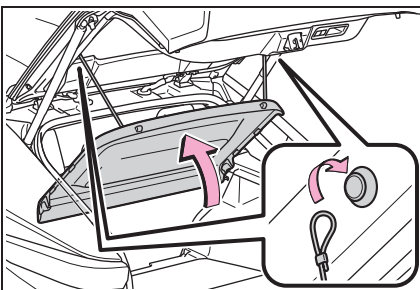
Cache-bagages

n Utilisation du cache-bagages

- 1 Tirez le cache-bagages vers le haut et placez-le sur les ancrages.



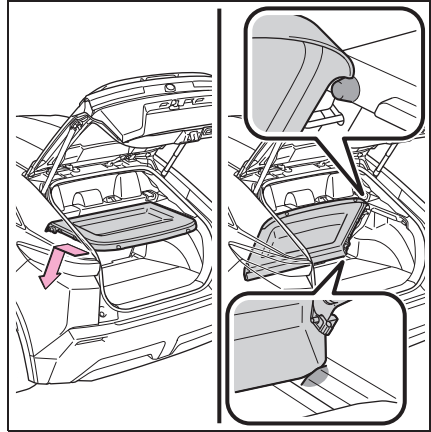
- 2 Tout en soulevant légèrement le cache-bagages, fixez les sangles aux crochets comme indiqué pour installer le cache-bagages.



n Rangement du cache-bagages

Après avoir retiré les sangles des crochets, rangez le cache-bagages derrière le siège arrière, dans sa position d'ori-

gine, comme illustré.



⚠ AVERTISSEMENT

n Cache-bagages

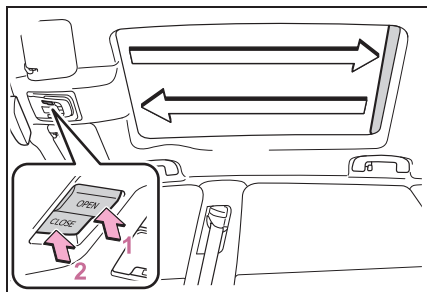
- Lors de l'installation/du rangement du cache-bagages, assurez-vous que le cache-bagages est correctement installé/rangé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves en cas de freinage brusque ou de collision.
- Ne posez rien sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou de virage, l'objet risquerait d'être projeté sur un occupant. Ceci pourrait provoquer un accident inattendu, à l'origine de blessures graves voire mortelles.
- Ne laissez pas les enfants grimper sur le cache-bagages. Le fait de grimper sur le cache-bagages risque d'endommager le cache-bagages, au risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles chez l'enfant.

Pare-soleil électronique*

* : Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de la console de toit pour actionner le pare-soleil électronique.

Utilisation du pare-soleil électronique



1 Ouvrir*

2 Fermer*

* : Pour arrêter le pare-soleil électronique à mi-course, appuyez légèrement sur l'une des extrémités de la commande.

n Le pare-soleil électronique peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

n Fonction anti-blocage pour le pare-soleil électronique

l Si un objet se coince entre le pare-soleil électronique et son cadre pendant la fermeture du pare-soleil électronique, le mouvement du pare-soleil électronique est arrêté et celui-ci s'ouvre légèrement.

l Lorsque la fonction anti-blocage

s'est déclenchée, même si vous appuyez à nouveau sur le côté "CLOSE" de la commande, le pare-soleil électronique ne se déplacera pas dans le sens de la fermeture tant que le mouvement inverse ne sera pas complètement arrêté.

l Le pare-soleil électronique peut fonctionner en sens inverse s'il subit un choc dû à l'environnement ou aux conditions de conduite.

n Si le pare-soleil électronique ne se ferme pas correctement

Effectuez la procédure d'initialisation suivante.

1 Placez le contact d'alimentation sur ON.

2 Maintenez le côté "CLOSE" de la commande appuyé.

Il se ferme jusqu'à ce qu'il soit presque complètement fermé, puis s'arrête. Ensuite, il fonctionne dans le sens de l'ouverture, puis se referme complètement.

Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si la fonction d'ouverture et de fermeture automatiques ne fonctionne pas normalement même après avoir effectué les opérations ci-dessus, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



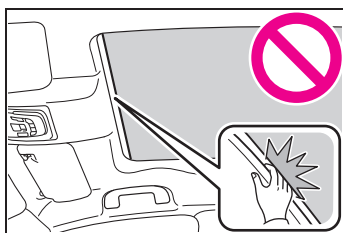
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****n Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique**

- I Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du pare-soleil électronique.



- I Ne laissez pas d'enfants actionner le pare-soleil électronique. Fermeture du pare-soleil électronique sur quelqu'un peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Fonction de protection anti-pincement

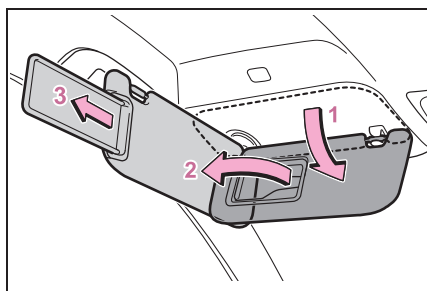
- I N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- I La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du pare-soleil électronique. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

n Pour éviter les brûlures ou les blessures

Ne touchez pas la zone située entre le dessous du toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique. Votre main risquerait de se trouver coincée et vous pourriez vous blesser. En outre, si le véhicule reste exposé à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée, le dessous du toit ouvrant panoramique peut devenir brûlant et risque d'être à l'origine de brûlures.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil

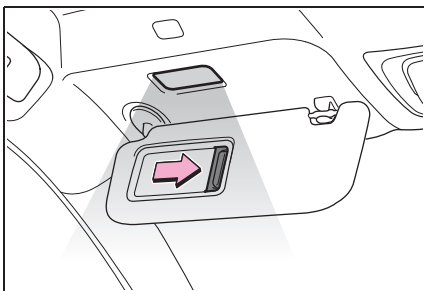


- 1** Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- 3** Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.



n Éclairages de courtoisie

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.



NOTE

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

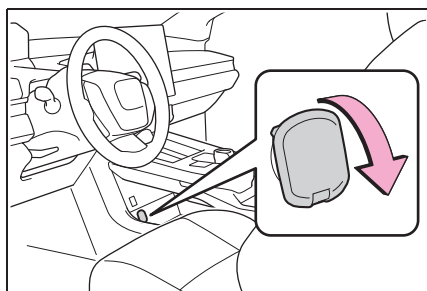
Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système EV est arrêté.

Prise d'alimentation (12 VCC)

Veuillez utiliser une source d'alimentation pour produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Lors de l'utilisation de produits électroniques, assurez-vous que la puissance consommée de toutes les prises d'alimentation connectées est inférieure à 120 W.

Ouvrez le couvercle.



n La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

n Lors de l'arrêt du système EV

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.

Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le système EV peut ne pas s'arrêter normalement.



NOTE

n Lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée

Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, fermez le couvercle de la prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée.

Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système EV est arrêté.

n Pour éviter un mauvais fonctionnement du véhicule

Lorsque vous placez le contact d'alimentation sur arrêt, veillez à débrancher les accessoires conçus pour la charge, comme les chargeurs portables, les batteries externes, etc. des prises électriques.

Si vous laissez un accessoire de ce type branché, les situations suivantes peuvent se produire :

- I Les portes ne peuvent pas être verrouillées.
- I L'écran d'accueil s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- I Les éclairages intérieurs, les éclairages de tableau de bord, etc. s'allument.

Ports de charge USB de type C

Les ports de charge USB de type C sont utilisés pour fournir l'électricité aux dispositifs externes. Utilisez la borne appropriée pour chaque type de port de recharge.

Les ports de charge USB de type C sont destinés à la charge uniquement.

Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.

En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement.

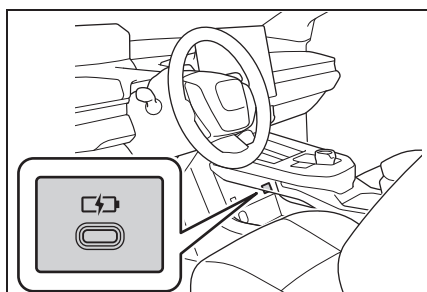
Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB de type

C.

n Utilisation des ports de charge USB de type C

► Console centrale

Les ports de charge USB de type C sont utilisés pour fournir 3 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.

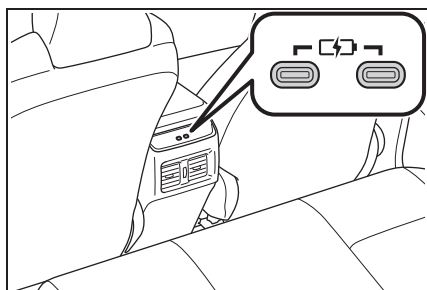


► Véhicules sans sièges arrière chauffants

Ces ports de recharge USB de type C offrent une puissance de sortie élevée.

Ils peuvent fournir une puissance maximale de 60 W sur un seul port ou 60 W combinés (partagés).

Les ports de recharge USB de type C fonctionnent à plusieurs niveaux de tension et de puissance.

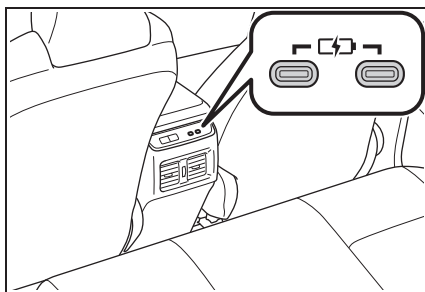


► Véhicules équipés de sièges arrière chauffants

Ces ports de recharge USB de type C offrent une puissance de sortie élevée.

Ils peuvent fournir une puissance maximale de 60 W sur un seul port ou 60 W combinés (partagés).

Les ports de recharge USB de type C fonctionnent à plusieurs niveaux de tension et de puissance.



n Les ports de charge USB de type C peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

n Situations dans lesquelles les ports de charge USB de type C risquent de ne pas fonctionner correctement

- l Si un dispositif consommant plus de 3 A à 5 V est branché (console centrale)
- l Si un dispositif consommant plus de 3 A à 20 V est branché (arrière)
- l Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est branché
- l Si le dispositif externe branché est

désactivé (en fonction du dispositif)

- I Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

n **Au sujet des dispositifs externes branchés**

En fonction du dispositif externe branché, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.



NOTE

n **Pour éviter tout dommage des ports de charge USB de type C**

- I N'introduisez aucun corps étranger dans les ports.
- I Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur les ports.
- I N'appliquez pas de force excessive sur les ports de charge USB de type C et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- I Ne démontez pas ou ne modifiez pas les ports de charge USB de type C.

n **Pour éviter d'endommager les dispositifs externes**

- I Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.
- I N'appuyez pas et n'appliquez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est branché.

n **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas les ports de charge USB de type C pendant une période prolongée avec le système EV arrêté.

Chargeur sans fil

Un appareil portable peut être chargé en plaçant simplement des appareils portables compatibles avec la charge sans fil standard Qi selon le Wireless Power Consortium, tels que des smartphones et des batteries mobiles, etc., sur la zone de charge.

Les dispositifs portables compatibles sont disponibles sur le site Web de Wireless Power Consortium suivant.

<https://www.wirelesspowerconsortium.com/>

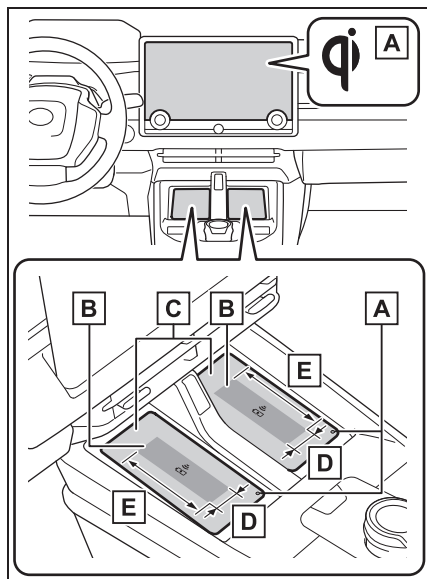
Cette fonction ne peut pas être utilisée avec des dispositifs portables plus grands que la base de charge. Aussi, en fonction du dispositif portable, ceci risque de ne pas fonctionner correctement. Veuillez lire le manuel d'utilisation des appareils portables à utiliser.

n **Le logo "Qi"**

Le logo "Qi" est une marque de Wireless Power Consortium. ID de Qi : 14561



n Nom de toutes les pièces



A Témoin indicateur de fonctionnement

B Zone de charge*

C Base de charge

D Environ 1,0 in. (2,5 cm)

E Environ 3,9 in. (10 cm)

* : Les dispositifs portables compatibles et le chargeur sans fil contiennent des bobines de charge. Le chargeur sans fil détecte la position de la bobine de recharge à l'intérieur du dispositif portable et déplace automatiquement sa propre bobine dans la zone de charge pour l'aligner. La recharge est possible si l'appareil portable est placé à l'intérieur de la base de charge.

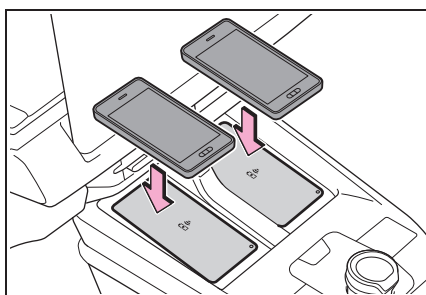
Si 2 dispositifs portables ou plus sont placés simultanément sur la zone de charge, leurs bobines de charge risquent ne pas être détectées correctement et ils peuvent ne pas se charger.

n Utilisation du chargeur sans fil

Placez le dispositif portable sur la base de charge.

Pour éviter que l'appareil portable ne se déplace pendant la conduite, alignez-le sur le bord inférieur de la base de charge.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) s'allume. Si la charge ne s'effectue pas, reportez-vous à la section "Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement" (→P.441). Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.



n Fonction de recharge

- Lorsque la recharge est terminée et après une durée limitée en état de suspension de charge, la charge redémarre.
- Lorsqu'un dispositif portable est déplacé de manière significative dans la zone de

charge, la bobine de charge est déconnectée et la charge est temporairement arrêtée. Cependant, si une bobine de charge est présente dans la zone de charge, la bobine de charge du chargeur sans fil se déplace vers elle et la charge recommence. Placez le dispositif mobile à proximité du centre de la zone de charge de nouveau.

n **Fonction de charge rapide**

- Les dispositifs portables suivants prennent en charge la

charge rapide.

- Dispositifs portables conformes à la norme WPC Ver1.3.2 et compatibles avec la charge rapide
- iPhone dont la version iOS prend en charge la recharge de 7,5 W (iPhone 8 et modèles ultérieurs)
- Dispositifs portables compatibles avec la norme Galaxy de charge rapide d'origine
- Lorsqu'un dispositif portable compatible avec la charge rapide est chargé, la charge passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

n **Conditions d'activation du témoin indicateur de fonctionnement**

Témoin indicateur de fonctionnement		Conditions
Côté base de charge	Côté écran du système multimédia	
Désactivation	Extinction	Lorsque l'alimentation du système multimédia est coupée ou que le contact d'alimentation est sur arrêt
Vert (allumé)	Gris	En veille (état de recharge possible) ^{*1} Lorsque la recharge est terminée ^{*2}
Orange (allumé)	Bleu	Charge

^{*1}: La puissance de recharge ne sera pas fournie pendant l'état de veille. Un objet métallique ne chauffera pas s'il est placé sur la base de charge dans cet état.

^{*2}: En fonction du dispositif portable, il arrive que le témoin de fonctionnement reste allumé en orange même après la fin de la recharge.

n **Le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement**

Les cas suivants décrivent comment détecter les causes possibles lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement et comment résoudre ce problème.

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes suspectées/Méthode de manipulation
Orange (clignotement répété une fois par seconde)	Gris	Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil → Si le système EV fonctionne, arrêtez-le puis redémarrez-le. Si le contact d'alimentation est sur ACC, démarrez le système EV. (→P.237)
Vert (clignotement répété une fois par seconde)	Extinction	Défaut de communication entre le chargeur sans fil et le système multimédia → Si le système EV fonctionne, arrêtez-le puis redémarrez-le. Si le contact d'alimentation est sur ACC, démarrez le système EV. (→P.237)
Vert (allumé)	Bleu	Les stations de radio AM sont sélectionnées automatiquement → Attendez que le système ait terminé la sélection automatique des stations de radio AM. Dans le cas où la sélection automatique ne peut pas être menée à bien, arrêtez la sélection automatique.
		Le système d'accès et de démarrage mains libres détecte la clé → Attendez que la détection de la clé soit terminée.

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes suspectées/Méthode de manipulation
Vert (allumé)	Gris	<p>Détection de substances étrangères: Une substance étrangère métallique se trouve dans la zone de charge, et la fonction de prévention de chauffage anormal de cette substance étrangère métallique fonctionne → Retirez la substance étrangère de la zone de chargement.</p>
		<p>Dispositif portable mal aligné/trop loin de la surface de charge: Le centre de la bobine de charge du dispositif portable s'est déplacée en dehors de la zone de charge, la surface convexe de l'optique est importante ou la coque est épaisse si bien que la fonction de prévention du chauffage anormal s'est déclenchée → Retirez le dispositif portable du chargeur sans fil, puis au bout de 5 secondes, placez le dispositif portable de manière à ce qu'il soit proche du centre du chargeur sans fil. De plus, si le dispositif portable est protégé par une coque ou une housse, retirez-la.</p>
		<p>Fonction de protection de la batterie du dispositif portable: Avant la charge complète, la fonction de protection de la batterie du dispositif portable s'est déclenchée → Confirmez le réglage du dispositif portable.</p>

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes suspectées/Méthode de manipulation
Vert (allumé)	Gris	Détection continue d'une clé électronique: Lorsqu'une fonction multimédia est utilisée via la personnalisation du véhicule, la clé électronique est détectée en permanence sans être confirmée → Dans ce cas, placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON pour confirmer la clé.
Orange (4 clignotements répétés en continu)	Gris	Arrêt de sécurité résultant du dépassement de la valeur de consigne de la température à l'intérieur du chargeur sans fil → Arrêtez la charge, retirez le dispositif portable de la base de charge, attendez que la température baisse, puis recommencez la recharge.

n Le chargeur sans fil peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

n Dispositifs portables compatibles

- La norme de charge sans fil Qi peut être utilisée avec les dispositifs compatibles.

Cependant, la compatibilité avec les dispositifs portables conformes à la version Qi 1.0, 1.3.2 et aux versions ultérieures, ou au Qi2 MPP (Magnet Power Profile) n'est pas garantie.

- En ce qui concerne tout d'abord les téléphones portables et téléphones intelligents, il est adapté pour les dispositifs portables avec une alimentation électrique faible ne dépassant pas 5 W.

l Cependant, une charge supérieure à 5 W est prise en charge par les dispositifs portables ci-dessous.

- La charge à 7,5 W ou moins est prise en charge par les iPhone compatibles avec la charge 7,5 W.
- La charge à 10 W ou moins est prise en charge par les dispositifs Galaxy compatibles avec la charge 10 W de la norme originale.
- La charge à 15 W ou moins est prise en charge par les dispositifs portables conformes au standard EPP établie par le WPC Ver1.3.2.

n Utilisation du système de clé intelligente

Si le système de clé intelligente détecte la clé électronique alors qu'un dispositif est en train d'être rechargé, la charge est temporairement arrêtée. Lorsque la clé électronique est détectée, la recharge

redémarre automatiquement.

n Lorsque des housses ou des accessoires sont fixés sur les dispositifs portables

Ne procédez pas à la charge dans des situations où une housse et des accessoires ne prenant pas en charge Qi sont fixés sur le dispositif portable. En fonction du type de housse (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et/ou d'accessoire, il peut ne pas être possible de procéder à la charge. De plus, Qi2 n'est pas pris en charge. Par conséquent, et le chargement peut ne pas être possible lorsqu'un accessoire et une housse conformes à la norme Qi2 sont installés. Lorsque la charge ne s'effectue pas alors que le dispositif portable est posé sur la zone de charge, retirez la housse et/ou les accessoires.

n Fonction de coopération radio AM durant la charge

| Durant la charge, si un bruit se produit lors de l'écoute de la radio AM, la fréquence de charge est automatiquement changée pour réduire le bruit.

| Lors de la recherche automatique des stations de radio AM, la charge s'interrompt pour empêcher que le bruit de charge soit détecté en tant que station de radio. La charge reprend automatiquement lorsque la recherche automatique s'arrête.

n Points importants relatifs au chargeur sans fil

| Si la clé électronique ne peut être détectée dans l'intérieur du véhicule, la charge ne peut pas être effectuée. Lorsque la porte est ouverte ou fermée, il est possible que la charge soit provisoirement interrompue.

| Lors de la charge, le dispositif de charge sans fil et le dispositif portable deviennent plus chauds, cependant, il ne s'agit pas d'un

dysfonctionnement.

Lorsqu'un dispositif portable devient chaud lors de la charge, la charge peut être interrompue par la fonction de protection du côté du dispositif portable. Dans ce cas, lorsque la température du dispositif aura diminué significativement, procédez à nouveau à la charge.

Le ventilateur peut commencer à se mettre en marche pour réduire la température à l'intérieur du chargeur sans fil, toutefois, ceci n'est pas un dysfonctionnement.

n Bruits de fonctionnement

Un bruit de bourdonnement peut être entendu lorsque vous appuyez sur le contact d'alimentation pour passer sur ACC ou ON ou lors de la détection d'un dispositif portable. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

n Nettoyage du chargeur sans fil

→P.469

n Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement

Les appareils peuvent ne pas se charger normalement dans les situations suivantes.

| Le dispositif portable est complètement chargé

| Le dispositif portable est chargé via une connexion câblée

| Il y a un corps étranger entre la zone de charge et le dispositif portable

| La recharge a fait monter la température du dispositif portable

| La température à proximité de la base de charge est supérieure ou égale à 95°F (35°C), par exemple en cas de chaleur extrême

| Le dispositif portable est positionné avec sa surface de charge orientée vers le haut

| Le petit dispositif portable, de type

pliable par exemple, est placé dans une zone qui n'est pas alignée avec la zone de charge

- | Le dispositif portable est plus large que la base de charge
- | L'objectif de la caméra dépasse de 0,12 in. (3 mm) ou plus de la surface du dispositif portable
- | Le véhicule se trouve dans une zone où sont émis de fortes ondes électriques ou du bruit, par exemple près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- | La clé électronique ne se trouve pas dans le véhicule
- | L'un des objets suivants est coincé ou installé entre le côté charge du dispositif portable et la zone de charge.
 - Coques ou housses épaisses
 - Un étui ou un couvercle fixé avec une surface inégale ou inclinée, de sorte que le côté charge n'est pas plat
 - Décorations épaisses
 - Accessoires, tels que bagues, sangles, etc.
 - Cache de protection de l'objectif de la caméra
- | Lorsqu'il existe un espace entre le côté de chargement du dispositif portable et la zone de chargement en raison d'une protubérance telle qu'une caméra sur le côté charge du dispositif portable.
- | Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou est recouvert par l'un quelconque des objets métalliques suivants:
 - Une carte recouverte de métal, comme du papier d'aluminium etc.
 - Un paquet de cigarettes comportant une feuille d'aluminium
 - Un portefeuille ou un sac en métal
 - Pièces de monnaie
 - Un sachet chauffant
 - CD, DVD ou autres supports multimédia

- Un accessoire en métal
- Une coque ou une housse en métal
- Étui à rabat avec aimant sur le côté rechargeable de l'appareil portable
- | Des télécommandes du verrouillage centralisé de type ondes électriques sont utilisées à proximité
- | 2 ou plusieurs dispositifs portables sont placés en même temps sur la base de charge
- | Si vous utilisez un appareil doté d'un stylo S-Pen intégré (série Galaxy Note, etc.) et que l'appareil dans lequel le stylo S-Pen est inséré se trouve sur la base.
- | En cas d'utilisation d'une alimentation électrique externe

Si la charge est anormale ou si le témoin de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, il peut s'agir d'un dysfonctionnement du chargeur sans fil. Contactez votre concessionnaire Toyota.

n Lorsque le système d'exploitation du smartphone a été mis à jour

Lorsque la version du système d'exploitation d'un smartphone a été mise à jour, les spécifications de charge peuvent avoir fortement changé. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

n Informations sur les marques commerciales

iPhone est une marque déposée d'Apple Inc., enregistrée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Galaxy est une marque commerciale ou une marque déposée de Samsung Electronics Co., Ltd.

n Certification

→P.643

**AVERTISSEMENT****n Précautions pendant la conduite**

Lors de la charge d'un dispositif portable, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner la partie principale du dispositif portable pendant qu'il conduit.

n Précautions pendant un déplacement

Ne chargez pas de dispositifs portables légers, tels que des casques audio sans fil, en conduisant. Ces appareils sont très légers et peuvent s'envoler de la base de charge, ce qui peut causer un accident.

n Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques implantables ou des stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables doivent consulter leur médecin concernant l'utilisation d'un chargeur sans fil.

n Pour éviter tout dysfonctionnement ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, une panne ou des dommages au niveau de l'équipement, un incendie, des brûlures causées par la chaleur excessive, voire un choc électrique peuvent se produire.

I N'insérez aucun objet métallique entre la zone de charge et le dispositif portable lors de la charge

I Ne fixez aucun objet métallique ou un autocollant en aluminium sur la zone de charge

I Ne collez pas d'autocollant en aluminium ou d'autre objet métallique sur la face du dispositif portable (ou sa housse ou sa coque) en contact avec la zone de charge

I N'utilisez pas la zone de charge comme espace de rangement

I Ne lui faites pas subir de choc violent

I Ne la démontez pas, ne la modifiez pas ou ne la retirez pas

I Ne chargez pas d'appareils autres que les dispositifs portables spécifiés

I Maintenez les objets magnétiques à l'écart

I Ne procédez pas à la charge si la zone de charge est sale

I Ne couvrez pas avec un chiffon ou un matériau similaire



NOTE

n Pour prévenir tout dysfonctionnement et altération de données

I Lors de la recharge, le fait d'approcher une carte de crédit, une carte magnétique ou un support de stockage magnétique de la zone de recharge peut effacer les données stockées en raison de l'influence magnétique.

De plus, la clé électronique peut ne pas fonctionner en raison d'interférences magnétiques si la clé électronique du véhicule est placée sur le terminal de téléphone portable pendant le chargement ou dans un espace ouvert.

De même, n'approchez pas une montre-bracelet ou un autre instrument de précision de la zone de charge, car cela pourrait entraîner son dysfonctionnement.

I Ne chargez pas avec une carte à puce sans contact, telle qu'une carte à puce de transports publics, insérée entre le côté charge d'un dispositif portable et la zone de charge. La puce électronique de la carte peut devenir extrêmement chaude et endommager le dispositif portable ou la carte à puce. Veillez tout particulièrement à ne pas charger un dispositif portable placé dans une coque ou une housse sur laquelle se trouve une carte à puce sans contact.

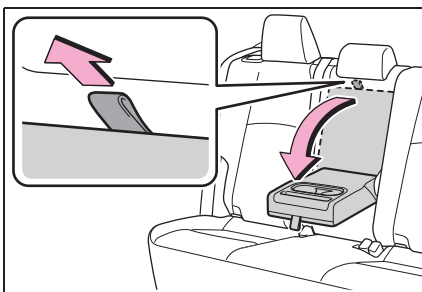
I Ne laissez pas les dispositifs portables dans le véhicule. L'intérieur du véhicule peut devenir brûlant en cas de chaleur extrême, ce qui peut provoquer un dysfonctionnement.

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée lorsque le système EV est arrêté.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.



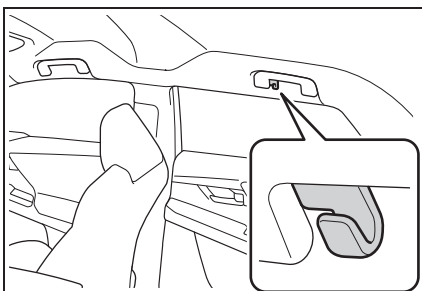
NOTE

n Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.

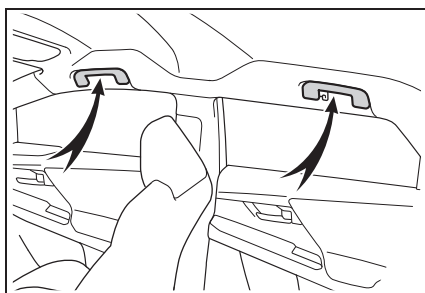


**AVERTISSEMENT****n Objets à ne pas suspendre au crochet**

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.

**AVERTISSEMENT****n Poignées de maintien**

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

**NOTE****n Pour éviter d'endommager la poignée d'assistance**

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

Prise d'alimentation (120 VCA 1500 W)

Ce système permet d'utiliser dans le véhicule des appareils électriques qui ont une consommation électrique totale de 1500 W à 120 VCA. Il n'est pas recommandé d'alimenter des appareils électriques à l'extérieur du véhicule, car cela pourrait enfreindre les lois et réglementations du pays ou de la région où il est utilisé. Lorsque vous alimentez des appareils électriques à l'extérieur du véhicule, vérifiez au préalable les lois et réglementations auprès des autorités locales compétentes de chaque pays ou région. Veillez également à ne pas traîner les appareils électriques et les cordons lors du déplacement du véhicule.

Précaution d'utilisation de la prise d'alimentation quand le véhicule est stationné

Respectez les précautions suivantes avant d'utiliser l'alimentation électrique:

- Stationnez le véhicule sur une surface ferme et plane.

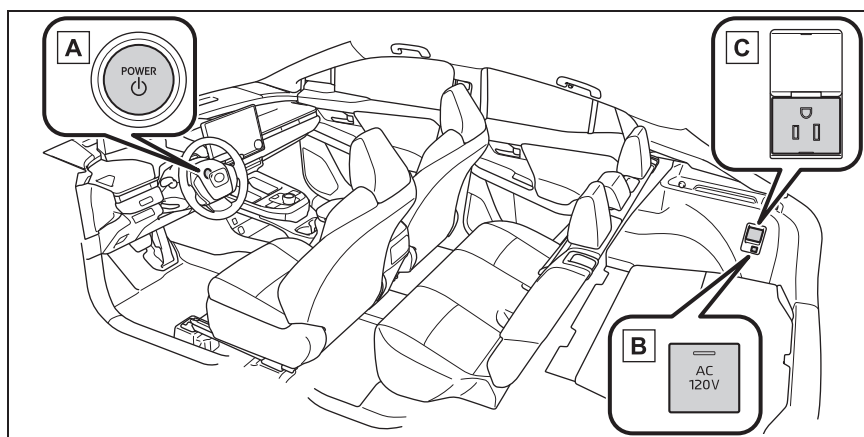
Bloquez les roues si nécessaire.

- Vérifiez que le capot est fermé.
- Vérifiez que le frein de stationnement est enclenché.
- Vérifiez que la position de changement de vitesse est sur P.
- Assurez-vous que le contact d'alimentation est désactivé.

- Veuillez noter que le système d'alarme ne peut pas être activé pendant l'alimentation électrique. Pour éviter les vols, ne laissez aucun objet de valeur dans l'habitable ou dans le coffre.
- Vérifiez que la charge CA n'est pas effectuée.

Noms de toutes les pièces

n Commandes



- A** Contact d'alimentation (→P.237)
- B** Commande "AC 120 V"
- C** Prise d'alimentation

Utilisation de la prise d'alimentation (1500 W)

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez

sur le contact d'alimentation. (→P.237)

- 2 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé, et appuyez sur la commande "AC 120 V".

La prise d'alimentation peut être uti-

lisée lorsque le témoin est allumé sur la commande "AC 120 V".

La prise d'alimentation est désactivée/activée chaque fois que vous appuyez sur la commande "AC 120 V".

- 3 Ouvrez le couvercle et insérez complètement et fermement la prise du dispositif dans la prise d'alimentation. (→P.447)

Arrêter l'utilisation de la prise d'alimentation (1500 W)

Suivez la procédure décrite ci-dessous :

- 1 Désactivez les dispositifs connectés.
- 2 Appuyez sur la commande "AC 120 V" pour désactiver la prise d'alimentation.
- 3 Débranchez chaque prise de la prise d'alimentation.
- 4 Fermez le couvercle de la prise d'alimentation.

Connecter un dispositif

n Lors de la connexion d'un dispositif

Assurez-vous de lire le manuel d'instruction fourni avec le dispositif et respectez les éventuels avertissements.

Avant de connecter un dispositif à la prise d'alimentation, veillez à ce que le dispositif soit éteint.

- 1 Ouvrez le couvercle et insérez complètement et fermement la prise du dispositif dans la prise d'alimentation.

Ne laissez pas la prise à moitié enfoncée.

Dans les situations suivantes, utilisez un câble de rallonge, etc., et branchez la prise correctement dans la prise d'alimentation:

- Si la prise d'un dispositif est trop large pour être insérée entièrement et correctement dans la prise d'alimentation.
- Si la prise d'un dispositif est lourde et risque d'arracher la prise d'alimentation.

Si le dispositif que vous voulez utiliser est équipé d'une prise de terre, utilisez un adaptateur et connectez le fil de terre au contact de terre de l'adaptateur.

n Prise d'alimentation

I Avec cette prise d'alimentation, utilisez des dispositifs qui fonctionnent à 120 VCA et ont une consommation électrique combinée de 1500 W ou moins. Si un dispositif connecté dépasse la consommation électrique maximale, le système peut activer un circuit de protection et suspendre la fonction d'alimentation électrique.

I Il est possible que certains dispositifs gourmands en matière de consommation électrique, tels que les grills électriques, requièrent l'utilisation exclusive de la prise d'alimentation. Quand un appareil de ce type est connecté, ne bran-

chez pas d'autres dispositifs sur la prise d'alimentation.

- | Si beaucoup d'appareils sont branchés et selon les dispositifs, il est possible qu'un appareil connecté ne fonctionne pas correctement. Pour cet appareil, utilisez la prise d'alimentation exclusivement pour ce dispositif.
- | Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, en fonction de l'appareil utilisé, le flux de courant peut être élevé et la puissance de pointe initiale peut dépasser 1500 W. Dans cette situation, la fonction de protection peut s'activer et interrompre l'alimentation électrique.
- | L'utilisation d'une prise d'alimentation, en fonction de l'appareil utilisé, peut causer des interférences avec les émissions de télévision et de radio.

n Appareils risquant de ne pas fonctionner correctement

Il est possible que les dispositifs suivants ne fonctionnent pas correctement même si leur consommation électrique combinée est inférieure ou égale à 1500 W:

- | Dispositifs ayant une puissance de pointe initiale élevée
- | Dispositifs nécessitant une alimentation électrique supérieure à la consommation électrique indiquée dans leur manuel d'instruction
- | Dispositifs de mesure traitant des données précises
- | Dispositifs nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable
- | Dispositifs nécessitant une alimentation électrique constante de la prise d'alimentation, comme un dispositif doté d'une minuterie.

n Si la prise d'alimentation est utilisée quand le véhicule est stationné ou à l'arrêt

- | Les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres.
- | Les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées avec une clé électronique. Les portes peuvent uniquement être verrouillées/déverrouillées avec une clé mécanique. (→P.571)
- | Quand une porte est ouverte/fermée, un signal sonore peut se déclencher ou "Clé non détectée Vérifiez l'emplacement de la clé" peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel. Vérifiez que vous avez la clé électronique sur vous.
- | Lorsque l'environnement du véhicule s'assombrit pendant l'alimentation électrique, les phares, etc. s'allument automatiquement. Reportez-vous à P.257 pour plus d'informations sur la désactivation des éclairages.
- | La recharge CA et la recharge CC ne peuvent pas être effectuées.



AVERTISSEMENT

n Pour une utilisation en toute sécurité

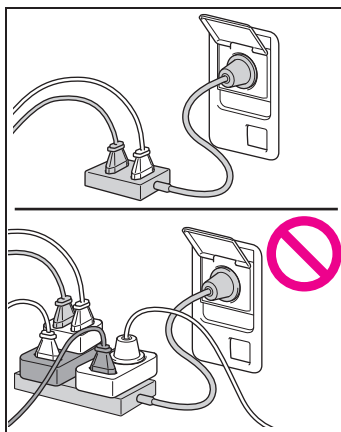
Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- | Ne laissez pas les enfants ou toute autre personne inexpérimentée effectuer seule l'opération de charge.

**AVERTISSEMENT**

- I Ne débranchez pas la prise d'un dispositif avec les mains mouillées et n'insérez pas d'épingle ou d'autre objet dans la prise d'alimentation. De même, si un liquide ou de la neige se trouve sur la prise d'alimentation, séchez la prise avant de l'utiliser.
- I N'essayez pas de modifier, de démonter ou de réparer une prise d'alimentation. Pour plus d'informations sur les réparations, contactez n'importe quel concessionnaire Toyota.
- I Gardez la prise d'alimentation exempte de poussière et de corps étrangers. Assurez-vous également de nettoyer la prise d'alimentation régulièrement.
- I Maintenez la prise pour brancher/débrancher la prise d'alimentation. Ne touchez pas les fiches de la prise. Ne tirez pas sur le fil pour débrancher la prise au risque d'endommager la prise ou le fil.
- I Arrêtez immédiatement l'utilisation si vous constatez une chaleur anormale au niveau du fil ou de la prise. Pour éviter une surchauffe du fil ou de la prise d'alimentation, respectez les précautions suivantes:

- N'utilisez pas 2 ou plusieurs adaptateurs multiprise, tel que les adaptateurs doubles.



- En cas d'utilisation d'une rallonge à enrouleur, veillez à sortir tout le fil de l'enrouleur.
- I Si le dispositif que vous voulez utiliser est équipé d'une prise de terre, utilisez un adaptateur et connectez le fil de terre au contact de terre de l'adaptateur.
- I Si la prise d'un dispositif s'adapte de manière lâche dans une prise d'alimentation, même si elle est complètement insérée, remplacez la prise d'alimentation. Pour plus d'informations sur le remplacement, contactez n'importe quel concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT****n Précautions à prendre avec l'alimentation électrique**

Les personnes équipées de stimulateurs cardiaques implantables ou de stimulateurs cardiaques de thérapie de resynchronisation cardiaque ne doivent pas effectuer la procédure d'alimentation électrique. Demandez à quelqu'un d'autre de le faire.

I Ne vous approchez pas du chargeur, du câble de recharge et du véhicule pendant l'alimentation électrique.

La procédure d'alimentation électrique peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.

I Ne restez pas dans le véhicule pendant l'alimentation électrique.

La procédure d'alimentation électrique peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.

I N'entrez pas dans le véhicule (y compris dans le compartiment à bagages) pour y récupérer quelque chose, ni à toute autre fin.

La procédure d'alimentation électrique peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques.

n Dispositifs à connecter

I Assurez-vous de lire tous les manuels d'instructions fournis avec un dispositif et observez les avertissements éventuels.

I Ne connectez pas un dispositif à une prise d'alimentation s'il est défectueux ou si sa prise est endommagée.

I Sinon, l'appareil peut ne pas fonctionner correctement, en particulier si la température extérieure est élevée ou basse.

I Les dispositifs devant être installés sur une surface plane peuvent ne pas fonctionner correctement.

I N'utilisez pas d'appareils autres que des dispositifs résistants à l'eau dans des endroits où l'eau, par exemple l'eau de pluie, risque de les éclabousser ou dans des endroits humides.

I N'utilisez pas d'appareils ayant été ou probablement été submergés dans l'eau, ou contenant de l'eau.

I Ne branchez pas de dispositifs médicaux, car selon l'état du véhicule, la fonction d'alimentation peut être temporairement interrompue.

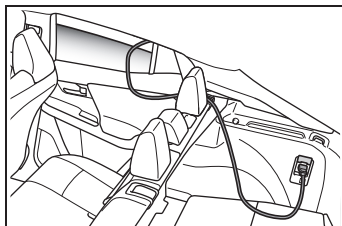
n Si la prise d'alimentation est utilisée quand le véhicule est stationné ou à l'arrêt

I La prise d'alimentation est conçue pour brancher des appareils électriques, par exemple des dispositifs d'éclairage. Ne les utilisez pas comme générateur pour alimenter une maison, etc. Par ailleurs, si vous les utilisez comme source d'alimentation d'énergie d'urgence pour un logement, par exemple pour brancher un appareil unique connecté à une source d'alimentation externe, ou pour un dispositif dont le circuit d'alimentation électrique n'est pas branché au réseau d'alimentation des compagnies d'électricité, consulter le fabricant ou le distributeur du dispositif.

**AVERTISSEMENT**

- I Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, assurez-vous de serrer fermement le frein de stationnement et de placer la position de changement de vitesse sur P. Sinon, le véhicule peut se déplacer, ce qui peut entraîner un accident.
- I Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, ne déplacez pas le véhicule.
- I N'utilisez pas le système d'alimentation en cas de risque de foudre. Arrêtez l'alimentation électrique en cas de foudre.
- I N'utilisez pas la prise d'alimentation si le véhicule est recouvert d'une housse de protection auto.
- I N'utilisez pas les prises d'alimentation quand le véhicule est stationné sur une surface inclinée ou sur une pente. Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, ne déplacez pas ou ne bougez pas le véhicule vers une position inclinée.
- I Respectez les précautions suivantes quand un fil branché sort du véhicule:
 - Prenez les précautions nécessaires pour empêcher l'entrée de la pluie. Si une prise d'alimentation est mouillée par des gouttes de pluie, séchez-la avant toute utilisation.
 - Évitez que le cordon ne se coince dans la fenêtre ou la porte.

- Laissez suffisamment de mou pour le fil connecté. Ne tendez pas le fil à l'excès.



- Ne démarrez pas le véhicule par erreur.
- I Ne lavez pas le véhicule lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation.
- I Assurez-vous que le capot est fermé.
- I Ne placez ni votre tête ni vos mains dans le compartiment moteur, car le ventilateur de refroidissement peut fonctionner soudainement. Gardez les mains et les vêtements (en particulier une cravate, une écharpe, etc.) à l'écart du ventilateur car ils pourraient être happés par le ventilateur.
- I N'arrêtez pas le véhicule à proximité d'objets qui brûlent facilement.
- I N'utilisez pas dans des endroits où des gaz ou fluides corrosifs sont générés.

**AVERTISSEMENT****n Utilisation d'une prise d'alimentation pendant la conduite**

I Dans les situations suivantes, n'utilisez pas d'appareil électrique pendant la conduite. De même, n'utilisez pas un dispositif s'il ne peut pas être sécurisé à l'intérieur du véhicule.

- Si un appareil risque de distraire le conducteur et peut nuire à la sécurité de la conduite, tel qu'un téléviseur, un lecteur vidéo/DVD, etc.
- Si l'appareil n'est pas sécurisé correctement et risque de tomber en cas de freinage brusque ou d'accident
- Si un appareil risque de provoquer un incendie s'il tombe ou chauffe
- Si un appareil risque de provoquer des brûlures, tels qu'un grille-pain, un four micro-ondes, un radiateur électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc.
- Si un appareil risque de tomber sous les pédales et empêcher d'enfoncer la pédale de frein, comme un sèche-cheveux, un adaptateur CA, une souris, etc.

I N'utilisez pas de dispositifs produisant de la vapeur lorsque les vitres sont fermées. Cela pourrait embuer les vitres, réduire la visibilité et rendre difficile la conduite en toute sécurité. En outre, la vapeur peut endommager ou affecter négativement d'autres dispositifs. Si le dispositif doit être utilisé, arrêtez le véhicule et ouvrez les vitres avant de l'utiliser.

**NOTE****n Pour éviter les courts-circuits ou les dysfonctionnements**

Respectez les précautions suivantes. Sinon, la prise d'alimentation risque de ne pas fonctionner correctement ou d'endommager le véhicule ou un dispositif connecté.

- I Ne placez pas un grille-pain ou un autre dispositif générant de la chaleur à proximité des composants intérieurs ou sur un siège. La chaleur peut faire fondre ou brûler ces pièces.
- I N'utilisez pas de dispositifs sensibles aux vibrations ou à la chaleur dans le véhicule. Ces dispositifs risquent de ne pas fonctionner correctement à cause des vibrations pendant la conduite ou de la chaleur lorsque le véhicule est garé au soleil.
- I Si vous n'utilisez pas une prise électrique, veiller à bien fermer le couvercle. Si un corps étranger ou un liquide pénètre dans la prise d'alimentation, cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou un court-circuit.

Lorsque la prise d'alimentation (120 VCA 1500 W) ne peut pas être utilisée correctement

Lorsque la prise de courant ne peut pas être utilisée, même si vous suivez la procédure normale, vérifiez les éléments suivants.

La prise d'alimentation ne peut pas être utilisée correctement

Lorsque l'alimentation électrique ne démarre pas, bien que vous ayez suivi la procédure normale, vérifiez chacun des éléments suivants.

Cause possible	Procédure de correction
La charge restante de la batterie de traction est insuffisante.	Recharge de la batterie de traction. Après un moment, appuyez à nouveau sur "AC 120 V".
La recharge CA est en cours	Arrêtez la recharge CA, débranchez le connecteur de recharge et recommencez la procédure depuis le début.

Cause possible	Procédure de correction
Lorsque la batterie de traction, le chargeur embarqué de batterie de traction, etc., sont chauds dans des conditions telles qu'une température extérieure particulièrement élevée.	Attendez que la température extérieure baisse, puis appuyez à nouveau sur la commande "AC 120 V".
Lorsque la batterie de traction, le chargeur embarqué de batterie de traction, etc., sont froids dans des conditions telles qu'une température extérieure particulièrement basse.	Attendez que la température extérieure augmente, puis appuyez à nouveau sur la commande "AC 120 V".

Cause possible	Procédure de correction	Cause possible	Procédure de correction
Le dispositif électrique ne fonctionne pas	Débranchez la prise d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez que l'appareil lui-même ne présente pas de dysfonctionnement. Ensuite, appuyez à nouveau sur la commande "AC 120 V".	La consommation électrique totale dépasse 1500 W	Débranchez la fiche d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez que la consommation totale ne dépasse pas 1500 W. Appuyez ensuite à nouveau sur la commande "AC 120 V".
	Si le témoin de la commande "AC 120 V" ne s'allume pas, coupez le contact d'alimentation et recommencez la procédure depuis le début. Consultez le manuel d'instructions de l'appareil électrique.	Court-circuit dans la prise d'alimentation	Débranchez la prise d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez les éléments suivants. Ensuite, appuyez à nouveau sur la commande "AC 120 V". <ul style="list-style-type: none">• Aucun corps étranger, par exemple une broche, n'est inséré• Aucune substance, par exemple de l'eau potable, de la pluie ou de la neige n'est collée• Aucune impureté, ni poussière n'est collée

Si la prise d'alimentation ne peut pas être utilisée même après

avoir suivi les procédures ci-dessus, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire Toyota.

Mécanisme d'ouverture de porte de garage

Le mécanisme d'ouverture de porte de garage peut être programmé à l'aide de HomeLink® pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

n Procédure de programmation de HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent également être consultées à l'adresse suivante.

Site Web:
www.homelink.com/toyota

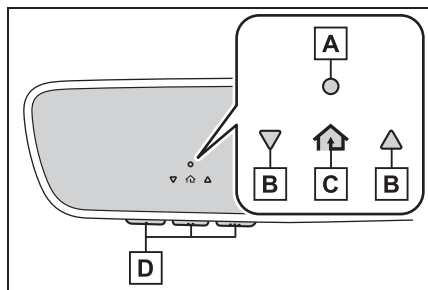


Pour obtenir de l'aide, contactez le support client au numéro suivant.
Ligne d'assistance: 1-800-355-3515

Composants du système

Le système de commande sans fil HomeLink® de votre véhicule a 3 boutons que vous pouvez programmer pour commander 3

dispositifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation aux pages suivantes pour déterminer la méthode appropriée au dispositif.



A Témoindicateur

HomeLink®

B Témoins d'actionnement de porte de garage

C Icône HomeLink®

S'allume lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

D Boutons

n Codes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- I Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- I Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent dans un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré ne sera pas effacé.

n Certification

→P.643

⚠ AVERTISSEMENT

n Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre dispositif télécommandé

Sachant que la porte de garage ou un autre dispositif peuvent être actionnés, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

n Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink® avec aucun mécanisme d'ouverture de porte de garage ni dispositif dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales.

Ceci comprend toute porte de garage incapable de détecter une obstruction. Toute porte ou dispositif dépourvus de ces fonctions de sécurité augmentent les risques de blessures graves, voire mortelles.

n Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink®

N'autorisez jamais un enfant à actionner ou à jouer avec les boutons HomeLink®.

Programmation de HomeLink®

n Avant la programmation de HomeLink®

- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs se mettent à fonction-

ner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure ou autres dangers éventuels.

- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.
- Les moteurs des mécanismes d'ouverture de portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code aléatoire. Si c'est le cas, vous pouvez avoir besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage.

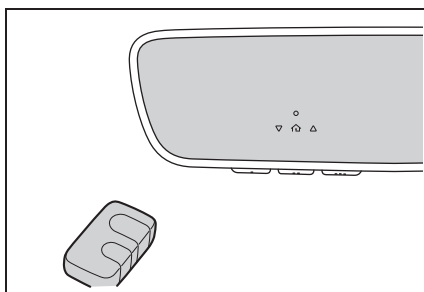
n **Programmation de HomeLink®**

Les étapes **1** à **3** doivent être effectuées en moins de 60 secondes, ou le témoin indicateur HomeLink® arrête de clignoter et la programmation ne peut pas être terminée.

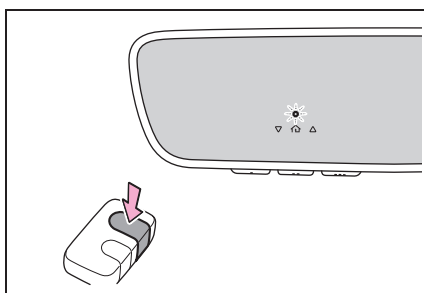
- 1** Appuyez sur et relâchez le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (orange).

- 2** Pointez la télécommande du dispositif sur le rétroviseur à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.



- 3** Programmez un dispositif.



- 4** Pour vérifier si l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur le bouton nouvellement programmé et en observant le témoin indicateur HomeLink®:

- Le témoin indicateur HomeLink® s'allume: La programmation d'un dispositif à code est terminée. La porte de garage ou autre dispositif doit fonctionner lorsque vous appuyez sur un bouton

HomeLink[®] et que vous le relâchez.

- Le témoin indicateur

HomeLink[®] clignote rapidement: Le mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou autre dispositif est doté d'un code aléatoire. Pour effectuer la programmation, maintenez le bouton HomeLink[®] fermement appuyé pendant 2 secondes puis relâchez-le.

- Si la porte de garage ou autre dispositif ne fonctionne pas, procédez à la "Programmation d'un système à code aléatoire".

5 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour les boutons HomeLink[®] restants.

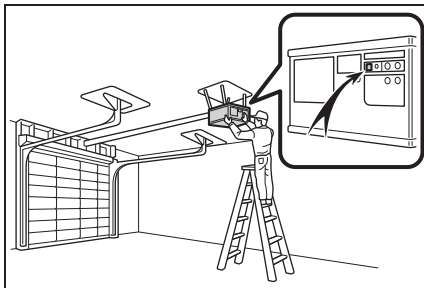
n Programmation d'un système à code aléatoire

Au moins deux personnes sont nécessaires pour effectuer une programmation à code aléatoire.

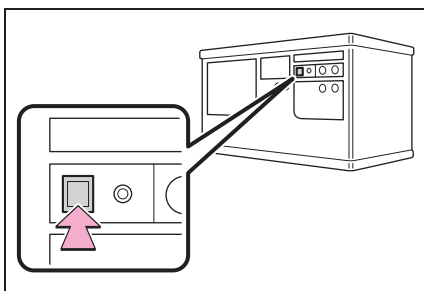
1 Localisez le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

Ce bouton se situe normalement à l'emplacement où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peuvent varier selon le fabricant. Reportez-vous au manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec le moteur du méca-

nisme d'ouverture de la porte de garage pour plus de détails à ce sujet.

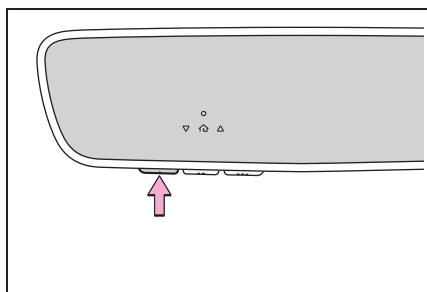


2 Appuyez et relâchez le bouton "Learn" ou "Smart". Effectuez **3** dans un délai de 30 secondes après avoir effectué **2**.



3 Maintenez le bouton HomeLink[®] souhaité (situé à l'intérieur du véhicule) appuyé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation. Si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage est actionné lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink[®], le moteur du mécanisme d'ouverture de la

porte de garage reconnaît le signal HomeLink®.



n Activation de la transmission bidirectionnelle avec une porte de garage (seulement disponible pour les dispositifs compatibles)

Lorsque la transmission bidirectionnelle est activée, elle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture de la porte d'un garage grâce à des témoins présents dans votre véhicule.

La transmission bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible.

(Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

- 1** Dans les 5 secondes suivant la programmation du mécanisme d'ouverture de la porte de garage, si le mécanisme d'ouverture de la porte de garage est programmé pour HomeLink®, les deux témoins d'activation de porte

de garage clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez **2** et **3** pendant les 10 premiers appuis sur le bouton HomeLink® une fois la programmation terminée.

- 2** Appuyez sur un bouton HomeLink® programmé pour actionner une porte de garage.
- 3** Dans la minute suivant la pression sur le bouton HomeLink®, après que la manœuvre de la porte de garage se soit arrêtée, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la transmission bidirectionnelle avec le mécanisme d'ouverture de la porte de garage, les deux témoins d'activation de porte de garage présents dans le véhicule clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communica-

tion bidirectionnelle est activée.

n **Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®**

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels un dispositif a déjà été enregistré peuvent être écrasés:

- 1
- Maintenez le bouton souhaité de l'émetteur HomeLink® appuyé.
- 2
- Lorsque le témoin HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez le bouton HomeLink® et procédez à "Programmation de HomeLink®" 1 (le témoin HomeLink® commence à clignoter au bout de 20 secondes).

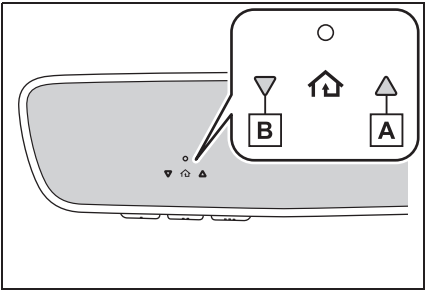
n **Avant la programmation**

- I
- Installez une pile neuve dans l'émetteur.
- I
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé des boutons HomeLink®.

Utilisation de HomeLink®

Appuyez sur le bouton HomeLink® approprié. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

L'état d'ouverture et de fermeture de la porte de garage est indiqué par les témoins.



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

Couleur	Statut
Orange (clignotant)	En cours d'ouverture/de fermeture
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Les signaux de rétroaction ne peuvent pas être reçus

Les témoins peuvent fonctionner à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Toutefois, en cas d'obstructions, tels que des maisons ou des arbres, entre la porte de garage et le véhicule, les signaux de rétroaction provenant de la porte de garage risquent de ne pas être reçus.

Afin de rappeler l'état précédent

d'activation de la porte, appuyez simultanément sur les boutons

HomeLink®  et  ou

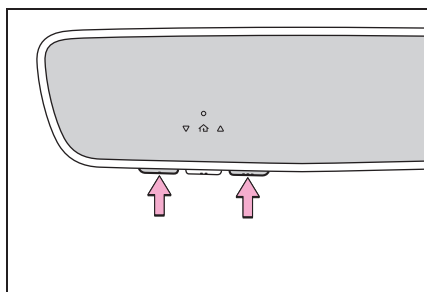
 et  , et relâchez-les.

L'état enregistré en dernier s'affiche pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire complète de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Maintenez les 2 boutons extérieurs appuyés pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne soit plus allumé continuellement (orange) mais clignote rapidement (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.



Entretien et soin

7

7-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule
..... **464**

Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule
..... **469**

7-2. Entretien

Prescriptions d'entretien
..... **473**

Entretien général..... **474**

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant
l'entretien à faire soi-même
..... **478**

Capot **481**

Positionnement du cric
..... **482**

Compartiment moteur . **484**

Pneus..... **492**

Remplacement du pneu
..... **506**

Pression de gonflage des
pneus **510**

Roues..... **513**

Filtre de climatisation .. **515**

Pile de la clé électronique
..... **517**

Vérification et remplace-
ment des fusibles **520**

Réglage des phares **522**

Ampoules **523**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

n Peinture auto-régénérante

La carrosserie du véhicule est recouverte d'un revêtement auto-réparateur, résistant aux petites rayures de surface causées dans une station de lavage etc.

- | Le revêtement a une durée de vie de 5 à 8 ans à partir de la sortie d'usine du véhicule.
- | Le temps de réparation varie selon la profondeur de la rayure et de la température extérieure. Le temps de réparation peut devenir plus court lorsque le revêtement est chauffé par l'application d'eau chaude.
- | Les rayures profondes causées par les clés, les pièces de monnaie etc. ne peuvent pas être réparées.
- | N'utilisez pas de cire contenant des agents abrasifs.

n Stations de lavage automatique

- | Avant de laver véhicule:
 - Rabattez les rétroviseurs
 - Désactivez le hayon à commande électrique

Commencez par laver l'avant du véhicule. Déployez les rétroviseurs avant de conduire.

- | Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roues, etc.) et endommager la peinture.
- | Il est possible que le becquet arrière ne puisse être lavé dans certaines stations de lavage automatique. Il peut également exister un risque accru d'endommagement du véhicule.
- | Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique, etc., la position de changement de vitesse doit rester en N, reportez-vous à P.246.

n Stations de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse à proximité des espaces autour des portes et ou du périmètre des vitres, ni ne vaporisez ces surfaces de manière continue car de l'eau risque d'entrer dans l'habitacle.

n Remarques concernant le système de clé intelligente

l Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres (→P.192)

l Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage de votre véhicule, un signal sonore peut se déclencher à l'extérieur du véhicule et "Clé détectée dans le véhicule" peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

n Roues et enjoliveurs de roue (véhicules sans roues à peinture mate)

- l Dégraissez immédiatement avec un détergent neutre.
- l Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- l Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
- N'utilisez pas de détergents acides, alcalins ou abrasifs.
- N'utilisez pas de brosses dures.

- N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud.

n Roues et enjoliveurs de roue (véhicules avec roues à peinture mate)

Un jeu d'entretien différent est nécessaire pour les jantes peintes et les enjoliveurs de roue.

Contactez n'importe quel concessionnaire Toyota.

- l Retirez immédiatement la poussière avec de l'eau.
Si les roues sont excessivement sales, utilisez un détergent neutre dilué.
- l Lorsque vous utilisez du détergent, veillez à les laver immédiatement avec de l'eau. Utilisez ensuite un chiffon doux pour essuyer l'eau.
- l Utilisez une éponge ou un chiffon doux pour enlever la saleté à la main.
- l Pour éviter d'endommager la peinture mate ou qu'elle devienne brillante, veillez à respecter les précautions suivantes:
 - N'appliquez aucun enduit ni cire.
 - N'utilisez pas de détergents acides, alcalins ou abrasifs.
 - Lorsque vous utilisez des nettoyeurs pour pneus ou de la cire pour pneus, ne les appliquez pas sur les roues.
 - Ne frottez pas ni ne lustrez les roues avec une brosse ou un chiffon sec, etc.
 - N'utilisez pas un nettoyeur haute pression ni un nettoyeur vapeur.
 - N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud.

n Plaquettes et étriers de frein

De la rouille peut se former si le véhicule est stationné avec des plaquettes de frein ou des rotors à disque mouillés, qui restent collés.

Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, conduisez lentement et actionnez les freins plusieurs fois pour sécher les pièces.

n Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

n Parties plaquées

Si les saletés ne peuvent pas être retirées, nettoyez les pièces comme suit:

- I Utilisez un chiffon doux et humidifié avec une solution à 5% environ de détergent neutre et d'eau pour nettoyer les saletés.
- I Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- I Pour retirer les dépôts d'huile, utilisez des lingettes humides à base d'alcool ou un produit similaire.



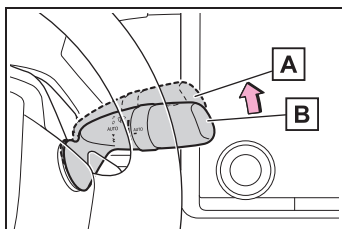
AVERTISSEMENT

n Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

n Lorsque vous nettoyez le pare-brise

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt. Si la commande d'essuie-glaces est sur AUTO, les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



A Arrêt

B AUTO

- I Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- I Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- I Si quelque chose heurte le pare-brise
- I Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

n Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière est écaillée ou rayée, les systèmes suivants risquent de ne plus fonctionner correctement. Si cela se produit, consultez un concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

- I Toyota Safety Sense 3.0
Toyota Safety Sense
- I BSM (surveillance de l'angle mort)
- I Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)
- I Assistance à la sortie du véhicule en sécurité
- I PKSB (freinage de l'aide au stationnement)
- I Système intuitif d'aide au stationnement

**NOTE**

- n **Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)**
- I Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur des routes salées
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
 - Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux

- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

- I Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

- I Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

n **Nettoyage des éclairages extérieurs**

- I Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure. Cela peut endommager la surface des éclairages.

- I Ne lustrez pas la surface des feux. Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

n **Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique**

Mettez la commande d'essuie-glaces sur la position d'arrêt.

Si la commande d'essuie-glaces est sur AUTO, les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

n **Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

- I Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.



NOTE

I Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar qui est installé derrière le cache du capteur radar. Sinon, cela pourrait endommager l'appareil.

I N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

I Maintenez la buse de nettoyage à au moins 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Autrement, les sections en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent se déformer et être endommagées. Ne maintenez pas non plus la buse de manière continue au même endroit.

I Ne vaporisez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue.

Si de l'eau pénètre dans l'admission du système de climatisation située à proximité de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.

I Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage haute pression. Si de l'eau pénètre dans la batterie de traction, le système EV peut ne pas fonctionner correctement.

I N'utilisez pas le lave-vitre sur la zone autour du couvercle du port de charge. L'eau pourrait pénétrer dans l'entrée de recharge et endommager le véhicule.

n Nettoyage des pièces en aluminium

Lorsque vous nettoyez le capot, n'exercez pas une force considérable dessus et ne déposez pas de poids dessus.

Les parties en aluminium peuvent se bosseler.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%. Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

n **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

n **Traitement des ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez réguliè-

rement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.

n **Vitres latérales avant avec revêtement de protection contre les IR**

Les vitres latérales avant sont dotées d'un revêtement de protection contre les rayons infrarouges. Pour éviter d'endommager le revêtement de protection contre les rayons infrarouges, observez ce qui suit :

- | Si les vitres sont sales, essuyez-les doucement avec un chiffon imbibé d'eau ou d'eau tiède dès que possible.
- | Si les vitres sont très sales, ne les ouvrez pas et ne les fermez pas à plusieurs reprises.



AVERTISSEMENT

n **Présence d'eau à l'intérieur du véhicule**

| N'égouttez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule. Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau des composants électriques, etc.

| Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P.36)

Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

| Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P.435). À défaut, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****n Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)**

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se refléchir dans le pare-brise et d'obscurcir le champ de vision du conducteur, ce qui peut provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****n Produits de nettoyage**

- I Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- I N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

n Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

n Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P.272)

n Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- I N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- I Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

n Nettoyage des vitres latérales avant

N'utilisez pas d'agent ou de produit abrasif (par ex., produit de nettoyage pour vitres, détergent, cire) pour nettoyer les vitres. Ceci pourrait endommager le revêtement.

Nettoyage des zones d'ornement métalliques avec finition satinée

- Retirez la saleté à l'aide d'un chiffon doux ou d'une peau de chamois synthétique humidifiés avec de l'eau.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

n Nettoyage des zones d'ornement métalliques avec finition satinée

Les surfaces métalliques utilisent une couche de métal véritable pour la surface. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement. Si des surfaces restent sales pendant des périodes prolongées, elles peuvent être difficiles à nettoyer.

Nettoyage des habillages en cuir

n Nettoyage du cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec un détergent dilué. Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.

- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

n Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.



NOTE

n Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- I Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- I N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- I Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à envi-

ron 1%.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Nettoyage de parties en tissu

- Pour éliminer la poussière du tissu, utilisez un aspirateur ou du ruban adhésif.

Cependant, veuillez retirer à la main la poussière près de l'ornement du coussin gonflable passager.

- Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau pour essuyer doucement le tissu.

N'utilisez pas de détergent pour nettoyer le tissu.

Nettoyage de la surface du tableau de bord

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

n Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

n Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.

Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire

Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.



AVERTISSEMENT

n Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

n Manipulation de la batterie 12 V

Les huiles et les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.

Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.488)

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles

réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".

n Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous:

- 1 Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.
- 2 Sélectionnez "Personnal. véhic."
- 3 Sélectionnez "Utilitaire".
- 4 Sélectionnez "Entretien planifié".
- 5 Sélectionnez "Réinitialiser".

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.

Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandée.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Supplément du manuel du propriétaire" ou "Supplément du manuel du propriétaire" fourni séparément.

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à effectuer aux intervalles spécifiés dans le "Supplément du manuel du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.



AVERTISSEMENT

n Si le système EV est en marche

Arrêtez le système EV et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P.487)
Liquide de refroidissement du module de commande de puissance/chauffage	Le niveau de liquide de refroidissement du module de commande de puissance/chauffage est-il correct ? (→P.486, P.484)
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P.488)
Radiateur	Le radiateur doit être exempt de tout corps étranger. (→P.485)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P.491)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Park" de la transmission	<ul style="list-style-type: none"> En stationnement en pente avec la position de changement de vitesse sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante par rapport au plancher? Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct?

Éléments	Points de contrôle
Freins	<ul style="list-style-type: none">• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez.• Les freins doivent être efficaces.• La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse.• La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes	<ul style="list-style-type: none">• Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Témoins/signaux sonores	<ul style="list-style-type: none">• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	<ul style="list-style-type: none">• Tous les éclairages s'allument-ils?• Les phares sont-ils correctement dirigés?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none">• Le frein de stationnement fonctionne-t-il normalement?• En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier?• Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	<ul style="list-style-type: none">• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	<ul style="list-style-type: none">• La rotation du volant est-elle régulière?• Le jeu libre du volant est-il correct?• Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement d'ouverture et de fermeture des portes est-il régulier?
Capot	<ul style="list-style-type: none"> Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none"> Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.

Éléments	Points de contrôle
Pneus	<ul style="list-style-type: none"> La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	<ul style="list-style-type: none"> Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautilllements.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P.488)	<ul style="list-style-type: none">• Eau chaude• Bicarbonate de soude• Graisse• Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein(→P.487)	<ul style="list-style-type: none">• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704• Chiffon ou essuie-tout en papier• Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement du radiateur (→P.484)	<ul style="list-style-type: none">• “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée• “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prémélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau désionisée.• Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.486)	<ul style="list-style-type: none"> Pour garantir un rendement maximum du système de refroidissement de la batterie de traction et limiter les risques de court-circuit de la batterie ou d'autres dommages sur votre véhicule, Toyota recommande d'utiliser "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement de batterie de traction d'origine Toyota» ou un autre liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, faible conductivité électrique, ne contenant ni amines, ni borates, et contenant des additifs azolés. Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Fusibles (→P.520)	<ul style="list-style-type: none"> Fusible de même ampérage que celui d'origine

Éléments	Pièces et outils
Réglage des phares(→P.522)	<ul style="list-style-type: none"> Tournevis cruciforme
Radiateur (→P.485)	–
Pression de gonflage des pneus (→P.510)	<ul style="list-style-type: none"> Manomètre de pression des pneus Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P.491)	<ul style="list-style-type: none"> Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

n Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

I Assurez-vous que les témoins "EN MARCHE" sur l'écran multifonctionnel et "READY" sont éteints.

I N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur en mouvement.

**AVERTISSEMENT**

I Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Le liquide de refroidissement et les autres liquides peuvent également être très chauds.

I Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.

I Ne fumez pas et n'exposez pas la batterie 12 V à des étincelles ou à une flamme nue. Les émanations de la batterie 12 V sont inflammables.

I Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif.

I Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles haute tension et leurs connecteurs. Cela peut provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

n **Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur**

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur arrêt.

Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée.
(→P.485)

n Lunettes de sécurité

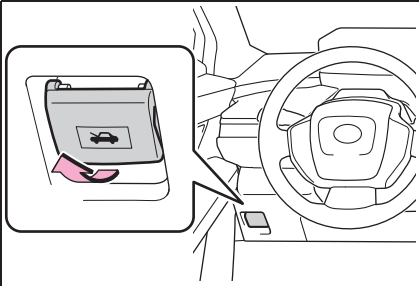
Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

Capot

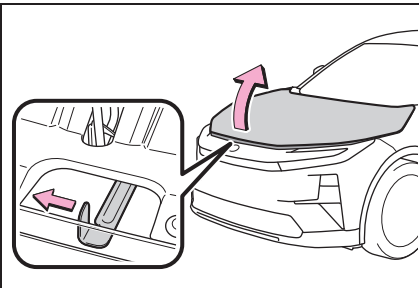
Ouverture du capot

- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

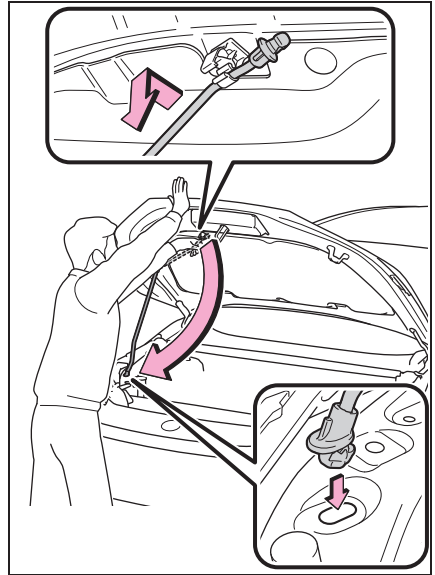
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers la gauche et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



AVERTISSEMENT

n Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé. Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

n Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Vérifiez que la béquille est bien insérée dans la fente pour éviter que le capot ne tombe sur votre tête ou votre corps.



NOTE

n Lors de la fermeture du capot

Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans avoir remis la béquille de support à sa place pourrait provoquer une déformation du capot.

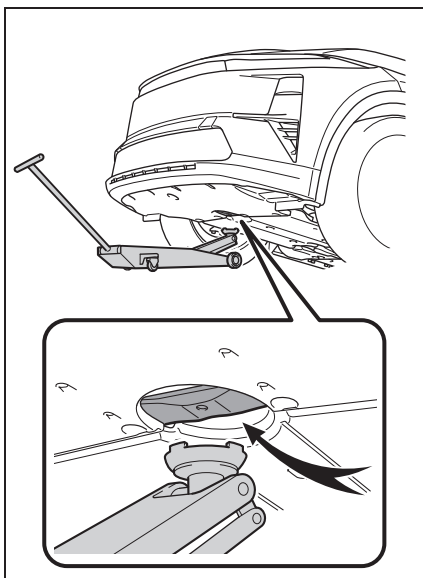
Positionnement du cric

Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

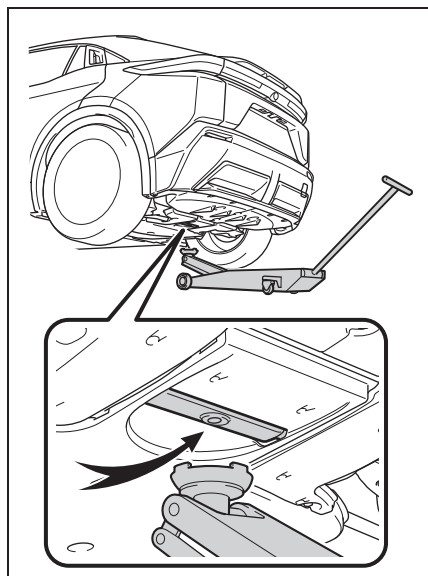
Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Emplacement du point de levage

n Avant

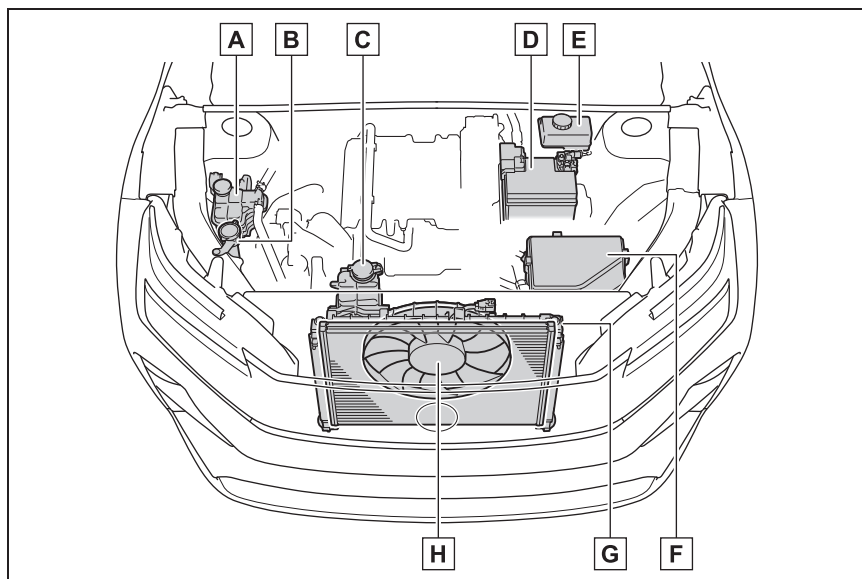


n Arrière



Compartment moteur

Composants

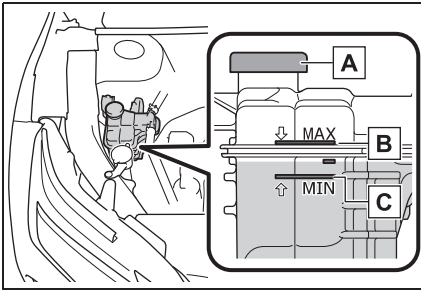


- A** Réservoir de liquide de refroidissement du radiateur (→P.484)
- B** Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.491)
- C** Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.486)
- D** Batterie 12 V (→P.488)
- E** Réservoir de liquide de frein (P.487)
- F** Boîtes à fusibles (→P.520)
- G** Radiateur (→P.485)
- H** Ventilateur de refroidissement électrique

Vérification du liquide de refroidissement radiateur

système EV est froid.

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir, quand le



A Bouchon du réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.578)

n Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée.

(Température minimum: -31°F [-35°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

n Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement

du module de commande de puissance et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.



AVERTISSEMENT

n Lorsque le système de chauffage est chaud

Ne retirez pas les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement du radiateur.

Le système de chauffage peut être sous pression et risque de gicler si vous retirez le bouchon et d'occasionner de graves blessures, par exemple des brûlures.



NOTE

n Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

n Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Vérification du radiateur

Vérifiez le radiateur et débarrassez-le de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'une ou

l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

n Lorsque le système EV est chaud

Ne touchez pas les radiateurs qui peut être très chaud et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

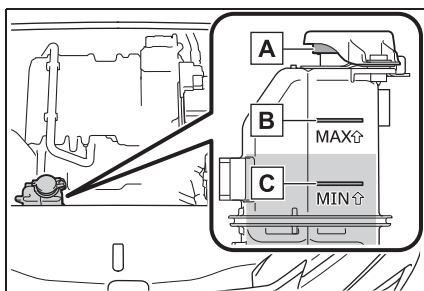
n Lorsque le ventilateur de refroidissement électrique fonctionne

Ne touchez pas le compartiment moteur.

Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée. Veillez à placer le contact d'alimentation sur arrêt lorsque vous intervenez à proximité du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur.

Contrôle du liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir, quand le système EV est froid.



A Bouchon du réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX".

n Sélection du liquide de refroidissement

Pour garantir un rendement maximum du système de refroidissement de la batterie de traction et limiter les risques de court-circuit de la batterie ou d'autres dommages sur votre véhicule, Toyota recommande d'utiliser "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement de batterie de traction d'origine Toyota» ou un autre liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, faible conductivité électrique, ne contenant ni amines, ni borates, et contenant des additifs azolés.

Toyota ne peut pas garantir que l'utilisation d'un produit autre que le "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement de batterie de traction d'origine Toyota» permette d'éviter les risques de court-circuit de la batterie ou d'autres dommages.

N'utilisez jamais de l'eau, car cela provoquerait des dommages.

Ne réutilisez pas le liquide de refroidissement qui a été vidangé du

radiateur.

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

n Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement du radiateur, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.



AVERTISSEMENT

n Lorsque le système EV est chaud

Ne retirez pas les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement du module de commande de puissance.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.



NOTE

n Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

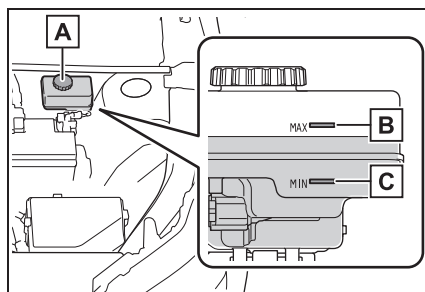
n Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Vérification et ajout du liquide de frein

n Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



A Bouchon du réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

n Ajout de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

● Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 3 ou SAEJ1703

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 4 ou SAEJ1704

● Élément

Entonnoir propre

n Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

n Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.

En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire. Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

⚠ NOTE

n Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

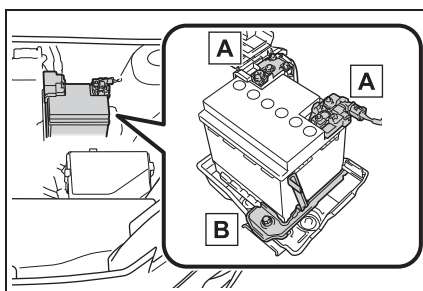
Vérification de la batterie 12 V

Contrôlez la batterie 12 V comme suit.

n Extérieur de la batterie 12 V

Vérifiez que les bornes de la

batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

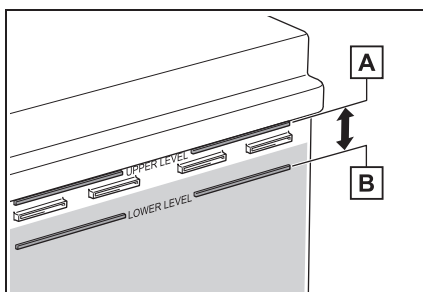


A Bornes

B Collier de maintien

n Contrôle du liquide de la batterie 12 V

Vérifiez que le niveau est situé entre les repères "UPPER LEVEL" et "LOWER LEVEL".



A Repère "UPPER LEVEL"

B Repère "LOWER LEVEL"

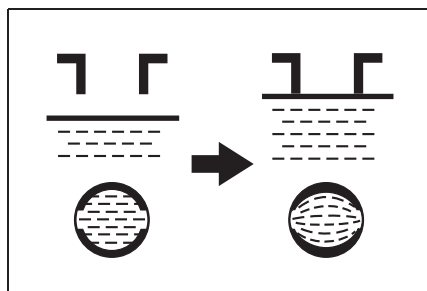
Si le niveau de liquide se trouve au niveau ou au-dessous du repère "LOWER LEVEL", ajoutez de l'eau distillée.

n Appoint en eau distillée

- 1** Retirez le bouchon d'aération.

2 Ajoutez de l'eau distillée.

Si vous ne voyez pas le niveau "UPPER LEVEL", vérifiez le niveau de liquide en regardant directement la cellule.



3 Remplacez le bouchon d'aérateur et fermez-le hermétiquement.

n Avant la recharge

Pendant la recharge, la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge :

- I Si la recharge s'effectue alors que la batterie 12 V est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- I Vérifiez que le contact d'alimentation du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

n Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

- I Le système EV risque de ne pas démarrer. Pour réinitialiser le système, procédez comme suit.
 - 1 Déplacez la position de changement de vitesse sur P.
 - 2 Ouvrez et fermez l'une des portes.
 - 3 Redémarrez le système EV.
- I Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes avec le

système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.

- I Démarrez le système EV avec le contact d'alimentation sur ACC*. Le système EV peut ne pas démarrer si le contact d'alimentation est sur arrêt. Cependant, le système EV fonctionne normalement à la deuxième tentative.
- I Le mode du contact d'alimentation est enregistré par le véhicule. Si la batterie 12 V est débranchée puis rebranchée, le véhicule rétablit le contact d'alimentation dans le mode qui était sélectionné avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de mettre le contact d'alimentation sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne soit débranchée.

Si le système EV ne démarre pas même après de multiples tentatives en suivant toutes les méthodes ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

*: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.608)

**AVERTISSEMENT****n Composants chimiques de la batterie 12 V**

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie 12 V:

- I Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec des outils.
- I Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- I Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- I N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- I Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- I Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

n Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne chargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

n Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- I En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
 - I En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
 - I En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
 - I En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.
- n Lorsque le niveau de liquide de batterie 12 V est insuffisant**
- N'utilisez pas si le niveau de liquide est insuffisant dans la batterie 12 V. La batterie 12 V risquerait d'exploser.



NOTE

n Lorsque vous rechargez la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système EV en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

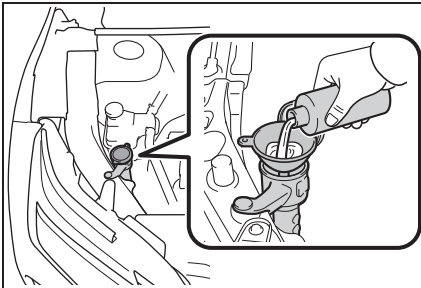
n Lorsque vous faites l'appoint en eau distillée

Éviter le trop-plein. Tout débordement d'eau pendant la recharge de la batterie 12 V risque de causer de la corrosion.

Appoint en liquide de lave-vitre

Quand un lave-vitre ne fonctionne pas ou si le message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-vitre est vraisemblablement vide.

Ajoutez du liquide de lave-vitre.



AVERTISSEMENT

n Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le système EV est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur électrique, etc.



NOTE

n N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel à la place du liquide de lave-vitre.

Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

n Dilution du liquide de lave-vitre

Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

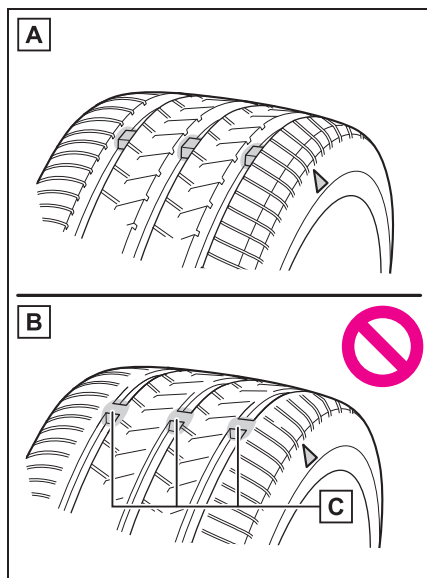
Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Pneus

Changez les pneus ou permutuez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.



- A** Nouvelle bande de roulement
- B** Bande de roulement usée
- C** Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "△", etc., moulé sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

n Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- | Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- | Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- | Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

n Durée de vie des pneus

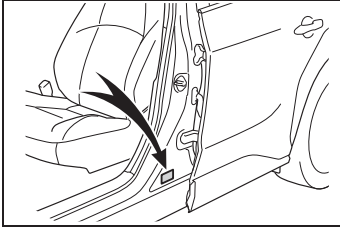
Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

n Charge maximale des pneus

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation.

Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P.592)



n Types de pneus

l Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement recommandés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

l Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes sai-

sons qu'avec des pneus été.

l Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous recommandons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.398)

n Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.



AVERTISSEMENT

n Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

l Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents. De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.



AVERTISSEMENT

- I Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- I Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- I Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- I N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.
- I N'utilisez pas votre véhicule en tant que véhicule de remorquage si un pneu qui a été réparé avec le kit de réparation anti-crevaisson de secours est installé. La charge sur le pneu peut provoquer des dommages inattendus au niveau de la roue.



NOTE

n Conduite sur routes en mauvais état

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.

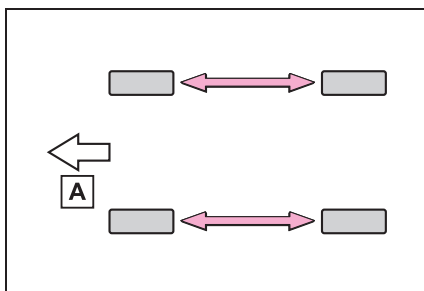
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

n Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.



A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

n En cas de permutation des roues

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur arrêt. Si les pneus sont permutés lorsque le contact d'alimentation est sur ON, les informations de position des pneus ne seront pas mises à jour.

Si cela se produit accidentellement, mettez le contact d'alimentation sur arrêt puis en mode ON, ou initialisez le système d'avertissement de pression des pneus après avoir vérifié que la pression des pneus est correctement réglée.

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

Le système d'avertissement de pression des pneus de ce véhicule adopte un système d'avertissement à 2 types. (→P.541)

► Écran multifonctionnel



► Affichage multimédia



- Lorsque “Ajuster la pression” est affiché (avertissement normal)

Un avertissement avec le voyant

d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau inconnu de basse pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une fuite d'air naturelle ainsi que l'abaissement de la pression en raison des changements de pression selon la température extérieure.

- Lorsque “Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr” est affiché (avertissement d'urgence)

Un avertissement avec le voyant d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau connu de faible pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une chute soudaine de pression.

Cependant, le système peut ne pas être en mesure de détecter les ruptures soudaines des pneus (éclatement, etc.).

- La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel et l'affichage multimédia.

n Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veuillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

n Pression de gonflage des pneus

- Après avoir placé le contact d'alimentation sur ON, plusieurs

minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.

- I La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

n Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

- I Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
 - Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
 - Les chaînes à neige, etc. sont équipées.
 - Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
 - Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
 - Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
 - Si des roues sans valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont utilisées.
 - Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

I Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil

Si les informations de position des pneus ne s'affichent pas correctement en raison de l'état des ondes radio, l'affichage peut être corrigé en mettant le véhicule en marche, ce qui a pour effet de modifier l'état des ondes radio.

- I Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- I Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles

valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.501)

n Lors du remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 10 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.



NOTE

n Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu

I Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.

I Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus et les valves de surveillance de la pression des pneus pourraient ne pas être liées.

I En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

n Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaisson, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaisson, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

Enregistrement de la position de chaque roue

n Situations dans lesquelles enregistrer la position de chaque roue

Il est nécessaire d'enregistrer la position de chaque roue après avoir effectué une rotation de pneu.

L'enregistrement de la position des roues peut être effectué par soi-même. L'enregistrement de la position des roues s'effectue en avançant avec des virages modérés à gauche et à droite. Toutefois, selon les conditions de conduite et l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

n Enregistrement de la position de chaque roue

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contact d'alimentation sur arrêt et attendez au moins 15 minutes.

2 Démarrage du système EV.

La procédure d'enregistrement de la position des roues ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

3 Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.

4 Sélectionnez "Personnal. véhic."

5 Sélectionnez "Pression des pneus".

6 Sélectionnez "Permutation des pneus".

7 Sélectionnez "Continuer".

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. "---" est affiché pour la pression de gonflage de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commence.

8 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des

virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement de la position des roues est terminé, un message indiquant que l'enregistrement est terminé et que la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même s'il n'est pas possible de conduire continuellement à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant une longue période. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après une heure ou plus de conduite, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et laissez-le avec le contact d'alimentation en position ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure de conduite.

n Lors de l'enregistrement de la position des roues

| Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.

| L'enregistrement de la position des roues est effectué lorsque le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

n Procédure d'enregistrement de la position des roues

| Si le contact d'alimentation est désactivé lors de l'enregistrement de la position des roues, la prochaine fois que le contact d'alimentation sera placé sur ON, l'enregistrement de la position des roues reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.

| Pendant que la position de chaque roue est déterminée et

que les pressions de gonflage ne sont pas affichées, si la pression de gonflage d'un pneu chute, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'allume.

n Si la position des roues ne peut pas être enregistrée facilement

l Dans les situations suivantes, l'enregistrement de la position des roues peut prendre plus de temps que d'habitude ou ne pas être possible.

- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement

l Si l'enregistrement de la position des roues ne se termine pas après avoir conduit pendant au moins 1 heure, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 15 minutes puis faites rouler le véhicule à nouveau.

l Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusqu'à ce moment seront effacées. Recommander la conduite.

Régler la pression des pneus

n Situations dans lesquelles vous devez régler la pression des pneus

Dans les situations suivantes, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus précisée a changé, par exemple en rai-

son de la charge transportée, etc.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.

Si la pression de gonflage du pneu a été réglée au niveau spécifié, exécuter la procédure de réglage du gonflage du pneu en sélectionnant la pression de gonflage spécifiée sur l'écran multimédia. (→P.499)

Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de celle spécifiée, par exemple lorsque des pneus autres que la taille spécifiée sont utilisés, etc., régler la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression actuelle. Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Le système d'avertissement de pression des pneus fonctionne selon cette pression de gonflage des pneus. (→P.500)

n Réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus précise

1 Démarrage du système EV.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

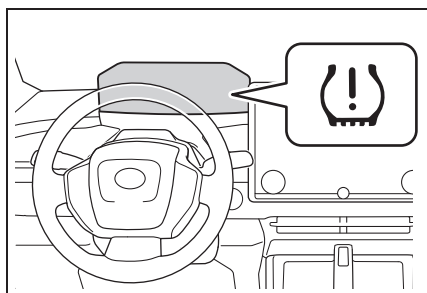
- 2** Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.

- 3** Sélectionnez “Personnal. véhic.”.
- 4** Sélectionnez “Pression des pneus”.
- 5** Sélectionnez “Régler la pression d’air indiquée”, puis sélectionnez la pression désirée pour les pneus avant et arrière.

- 6** Sélectionnez “OK”.

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignotera lentement 3 fois.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



n Réglage de la pression de gonflage des pneus

- 1** Régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié.

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus à froid.

- 2** Démarrage du système EV.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

- 3** Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.

- 4** Sélectionnez “Personnal. véhic.”.

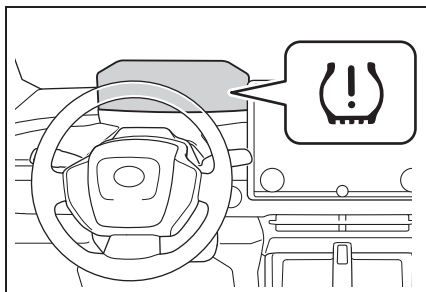
- 5** Sélectionnez “Pression des pneus”.

- 6** Sélectionnez “Régler la pression d’air actuelle”.

- 7** Sélectionnez “Continuer”.

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que la pression de gonflage est réglée s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



n Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus (réglage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle)

- 1** Au moment d'effectuer le réglage de la pression des pneus à l'aide de la pression de gonflage actuelle des pneus, le délai d'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus varie en fonction des conditions dans lesquelles le réglage de la pression des pneus a été effectué. Par conséquent, un avertissement peut être émis même si la pression de gonflage des pneus chute légèrement ou si

la pression de gonflage des pneus augmente au-dessus de cela lorsque la pression de gonflage des pneus est réglée.

- I Veillez à effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus après avoir ajusté la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous également que les pneus sont froids avant la réalisation de procédure de réglage de la pression des pneus ou l'ajustement de la pression de gonflage des pneus.

n Procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus (réglage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle)

- I Si le contact d'alimentation est désactivé pendant le réglage de la pression de gonflage des pneus, la prochaine fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, la procédure de réglage reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.
- I Si la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus est lancée inutilement, régler la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié avec les pneus à froid, puis effectuer le réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus spécifiée. ou effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gonflage actuelle des pneus.
- n **Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée facilement**
 - I Normalement, il faut environ 3 minutes pour effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage actuelle des pneus.
 - I Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure de réglage de la pression des pneus. Répétez l'opération encore une fois depuis

le début.

- I Si la procédure de réglage de la pression des pneus ne peut pas être réalisée après la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

n Situations dans lesquelles effectuer le réglage à l'aide de la pression de gonflage des pneus actuelle

Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

Enregistrement des codes d'identification

n Situations dans lesquelles enregistrer des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

n Méthode d'enregistrement d'un code d'identification

Avant de procéder à l'enregistrement des codes d'identification, assurez-vous qu'aucune roue équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contact d'alimentation sur arrêt et attendez au moins 15 minutes.

2 Démarrage du système EV.

La procédure d'enregistrement du code d'identification ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

3 Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.

4 Sélectionnez "Personnal. véhic.".

5 Sélectionnez "Pression des pneus".

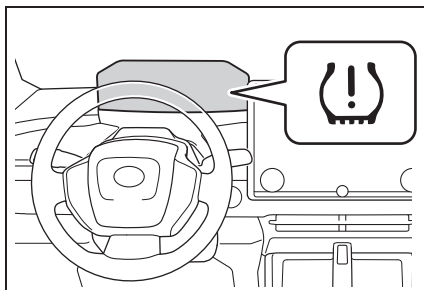
6 Vérifiez si l'ensemble de roues désirée ("Ensemble 1" ou "Grpe 2") s'affiche.

Les codes d'identification seront enregistrés pour l'ensemble de roues affiché.

Pour modifier l'ensemble de roues à enregistrer, sélectionnez l'ensemble affiché, puis sélectionnez l'ensemble de roues que vous souhaitez enregistrer.

Si des codes d'identification ont déjà été enregistrés pour cet ensemble de roues, le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois, et un message indi-

quant qu'un changement est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



7 Sélectionnez "Enregistrement d'un nouveau pneu".

8 Sélectionnez "Continuer".

Le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le changement d'ensemble de roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et "---" s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

9 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement est terminé, le témoin d'avertissement de la pression des pneus s'éteint et un message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

L'enregistrement peut durer plus longtemps que la normale si la vitesse du véhicule n'est pas maintenue à environ 25 mph (40 km/h)

ou plus. Toutefois, si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement à nouveau depuis le début.

10 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues diffère de celle du jeu de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. (→P.499)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

n Lors de l'enregistrement de codes d'identification

- | Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.
- | L'enregistrement des codes d'identification est effectué tout en conduisant à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h).
- | Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même, mais en fonction des conditions de conduite et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.
- | Lorsqu'on utilise un ensemble de roues dont tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, l'ensemble des roues peut être changé en peu de temps. (→P.504)

n Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés facilement

- | Dans les situations suivantes,

l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible.

- Lorsque le véhicule n'a pas été stationné pendant environ 15 minutes ou plus avant d'être conduit
- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Le véhicule est conduit à proximité d'autres véhicules et le système ne peut pas reconnaître les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules
- Une roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule
- | Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Recommencer la conduite.
- | Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau depuis le début.
- | Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure d'enregistrement des codes d'identification, il se peut que la procédure n'ait pas commencé. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.
- | Si les codes d'identification ne peuvent pas être enregistrés même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

Annulation de l'enregistrement des codes d'identification

Pour annuler l'enregistrement des codes d'identification après son démarrage, sélectionnez "Enregistrement d'un nouveau pneu" à nouveau sur l'affichage multimédia.

Si l'enregistrement des codes d'identification a été annulé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint.

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, il est possible que l'enregistrement des codes d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez "Enregistrement d'un nouveau pneu" à nouveau sur l'affichage multimédia.

Sélection du jeu de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression de pneu qui permet d'enregistrer deux ensembles de codes d'identification. Cela permet l'enregistrement d'un deuxième ensemble de roues, par exemple un ensemble de roues d'hiver.

- Le ensemble de roues ne peut être remplacé que si un deuxième ensemble de roues a été enregistré sur le système. Si un deuxième ensemble de roues n'est pas

enregistré, "Grpe 2 (non enrg.)" s'affiche et il ne sera pas possible de changer à l'ensemble de roues réglé.

Les codes d'identification peuvent être enregistrés par vous-même. (→P.501)

- Seul un changement entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, le mélange de ces deux jeux de roue n'est pas pris en charge.
- Lors de l'enregistrement des codes d'identification, il n'est peut-être pas possible de changer normalement d'ensembles de roues. Annuler l'enregistrement avant de passer d'un ensemble de roues à l'autre.

n Changement de codes d'identification entre différents jeux de roues

- 1 Installer le ensemble de roues désiré.
- 2 Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.
- 3 Sélectionnez "Personnal. véhic.".
- 4 Sélectionnez "Pression des pneus".
- 5 Sélectionnez l'ensemble de roues ("Ensemble 1" ou "Grpe 2") affiché pour le réglage de la sélection d'un ensemble.

- 6** Sélectionnez l'ensemble de roues que vous souhaitez enregistrer, puis sélectionnez "OK".

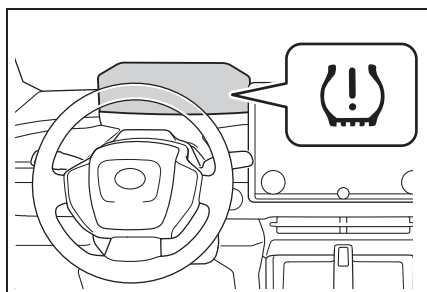
Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement trois fois. Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement 3 fois, un message indiquant que le changement se produit s'affichera et le changement d'ensemble de roues commencera.

Le changement d'ensemble de roues commencera et le témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera fixe.

Alors que le changement a lieu, "---" s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour la pression de gonflage de chaque pneu.

Après environ 2 minutes, le changement d'ensemble de roues se termine, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'éteint et un message d'achèvement s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Si le changement n'est pas terminé après environ 4 minutes, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affiche. Vérifiez quel train de roues est installé et effectuez à nouveau la procédure de changement depuis le début.



- 7** Si la pression de gonflage des pneus de l'ensemble de roues diffère de celle de l'ensemble de roues précé-

dent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. (→P.499)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

- 8** Enregistrer la position de chaque roue. (→P.497)

Remplacement du pneu

Si vous remplacez vous-même les pneus, préparez l'outillage nécessaire et un cric.

Si le remplacement nécessaire du pneu vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Déplacez la position de changement de vitesse sur P.
- Allumez les feux de détresse.
- Arrêt du système EV.
- Désactivez le système du hayon à commande électrique. (→P.191)

n Outillage

Comme votre véhicule est équipé d'un kit de réparation anti-crevaison de secours, les outils suivants permettant de changer un pneu ne sont pas livrés avec votre véhicule. Vous pouvez les acheter chez votre concessionnaire Toyota.

- l Cric
- l Manivelle de cric
- l Clé pour écrou de roue



AVERTISSEMENT

n Utilisation du cric

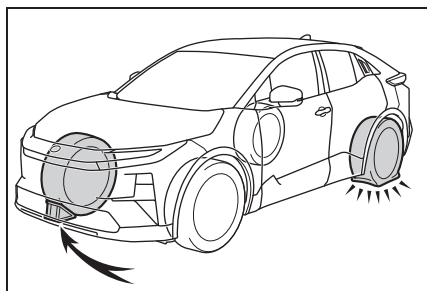
Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- l Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- l N'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- l Placez le cric correctement à son point de levage.
- l Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- l Ne démarrez pas le système EV ou ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- l Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- l Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- l Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- l Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- l Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

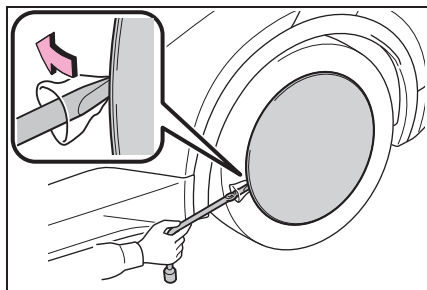
1 Calez les roues.



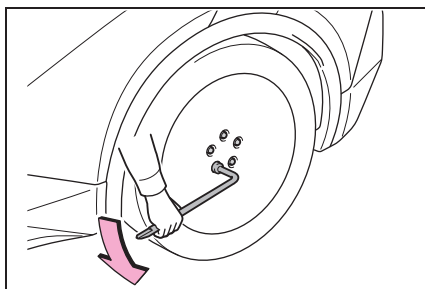
Pneu	Positions des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière la roue arrière droite
Côté avant droit	Derrière la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant la roue avant droite
Côté arrière droit	Devant la roue avant gauche

2 Véhicules avec pneus de 18 pouces: Retirez l'enjoliveur de roue à l'aide de la clé.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, placez un chiffon entre la clé à écrou et l'enjoliveur de roue.

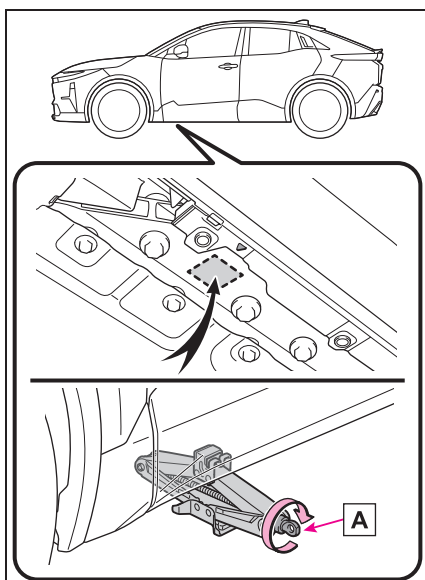


3 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

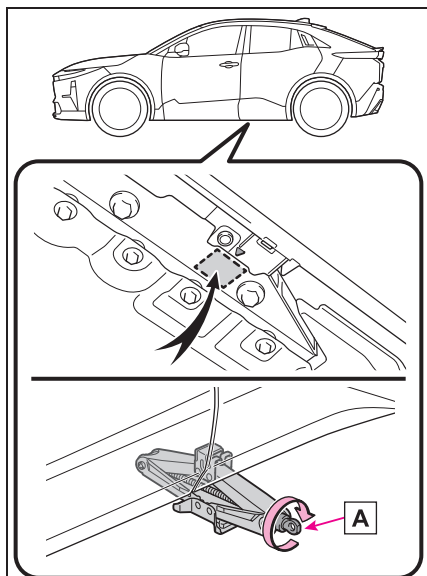


4 Tournez la partie **A** du cric à la main et placez le haut du cric dans la position indiquée sur l'illustration.

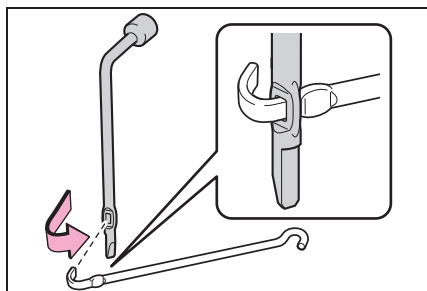
► Avant



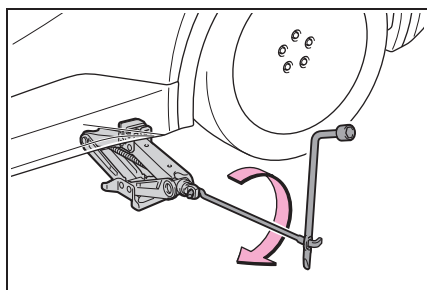
► Arrière



5 Installez la clé à écrou de roue sur la manivelle de cric.

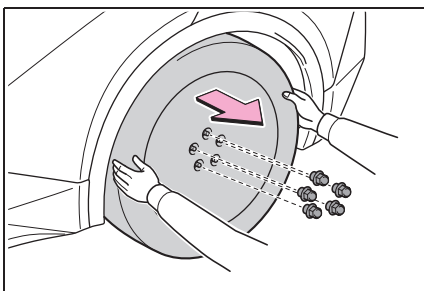


6 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



7 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



⚠ AVERTISSEMENT

n Remplacement d'un pneu crevé

- I** Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule. Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- I** Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. Nettoyez l'huile ou la graisse restante lors du montage des écrous de roue.

⚠ AVERTISSEMENT

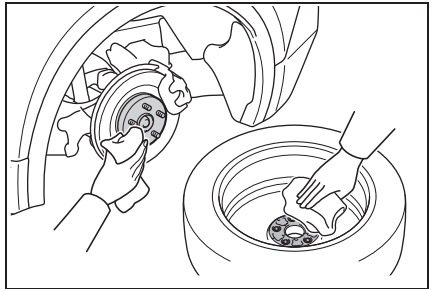
- Lorsque vous remplacez un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible. Si vous ne parvenez pas à vérifier le couple de serrage vous-même, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Installation du pneu

- 1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

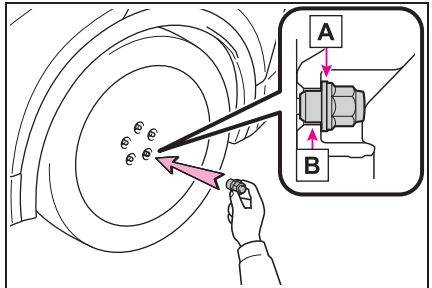
La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la

perte de la roue.



- 2 Installez le pneu et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

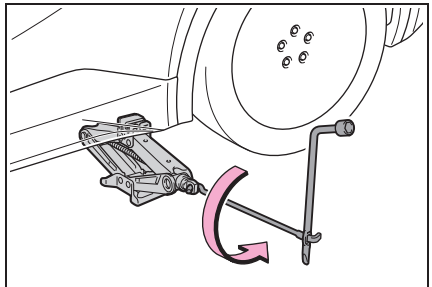
Serrez les écrous de roue jusqu'au contact des rondelles avec le voile de la jante.



A Rondelle

B Voile de la jante

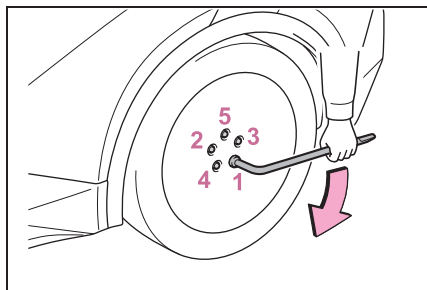
- 3 Reposez le véhicule au sol.



- 4 À l'aide d'une clé à écrous de roue, serrez fermement deux ou trois fois les écrous de

roue dans l'ordre indiqué sur la figure.

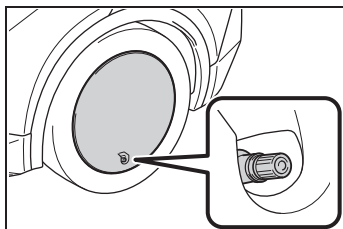
Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)



5 Rangez tous les outils.

n Lorsque vous réinstallez l'enjoliveur de roue (véhicules équipés de pneus de 18 pouces)

Alignez la découpe de l'enjoliveur de roue avec le corps de valve comme indiqué sur l'illustration.

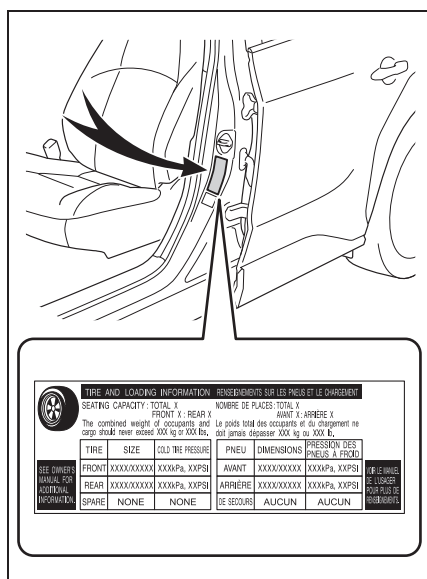


Pression de gonflage des pneus

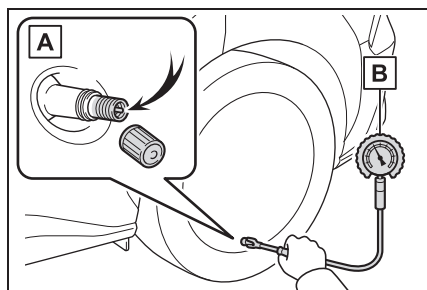
Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée au moins une fois par mois. Toutefois, Toyota recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus spécifiée

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.590)



Procédure de contrôle et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

- 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2 Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
- 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

- 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la. Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.
- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Remplacez le capuchon de la valve du pneu.

n Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

n Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- l Réduction de l'efficacité de la consommation électrique
- l Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- l Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- l Baisse de la sécurité
- l Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

n Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- I Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- I Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- I Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- I Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

I Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)



NOTE

n Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus. Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.



AVERTISSEMENT

n D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- I Usure excessive
- I Usure inégale
- I Mauvaise maniabilité
- I Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- I Fuite d'air entre le pneu et la roue
- I Déformation de la roue et/ou dommage au pneu

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est déport.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

n Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir

précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P.496)



AVERTISSEMENT

n Lorsque vous remplacez les roues

I Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.

I En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Lorsque vous installez les écrous de roue

Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque.

De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.



AVERTISSEMENT

n L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.

Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.



NOTE

n Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

I Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.

I Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

vos jantes en aluminium.

- Lorsque vous permutuez, réparez ou changez vos pneus, vérifiez que les boulons de roue sont toujours bien serrés après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des maselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

Précautions concernant les jantes en aluminium

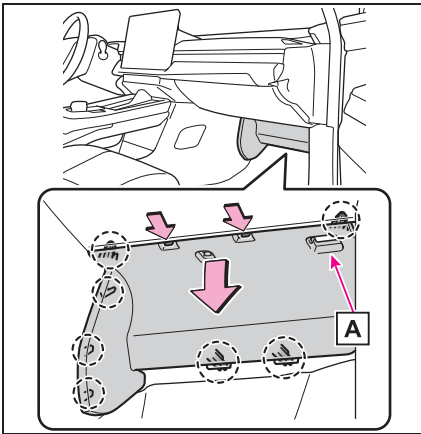
- N'utilisez que des écrous de roue et des clés pour écrous de roue Toyota dont l'usage a été spécialement conçu pour

Filtre de climatisation

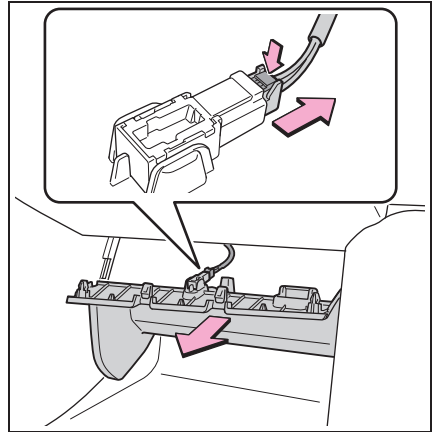
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Retrait du filtre de climatisation

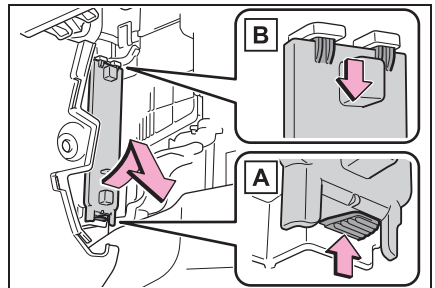
- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Ouvrez la porte passager avant.
- 3 En appuyant sur les ergots, saisissez la poignée **A** et enlevez le panneau.



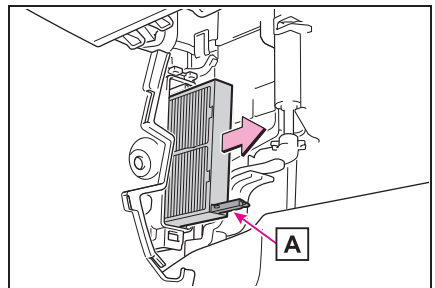
- 4 Véhicules avec éclairages du plancher: Débranchez le connecteur.



- 5 Déverrouillez le cache du filtre (**A**), tirez-le hors des ergots (**B**) et retirez-le.

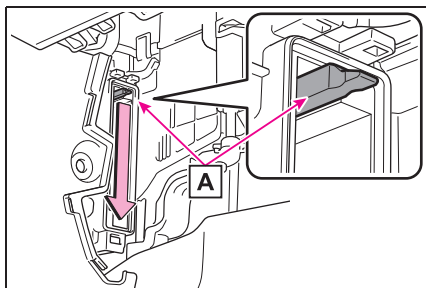


- 6 Saisissez le carter du filtre **A** et enlevez le carter du filtre inférieur.



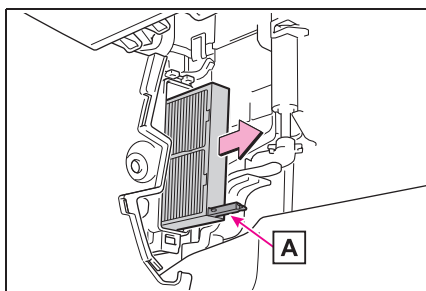
516 7-3. Entretien à faire soi-même

- 7 Saisissez le carter du filtre **A** et tirez vers le bas le carter du filtre supérieur.

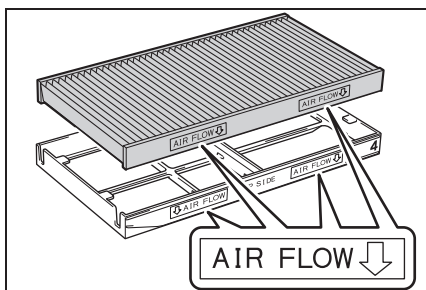


- 8 Saisissez le carter du filtre **A** et enlevez le carter du filtre supérieur.

De la poussière et des saletés (feuilles mortes, etc.) peuvent s'être accumulées au fond de l'unité de climatisation. Éliminez-les à l'aide d'un aspirateur.



- 9 Retirez le filtre de climatisation du carter supérieur et inférieur du filtre et remplacez-le par un neuf.

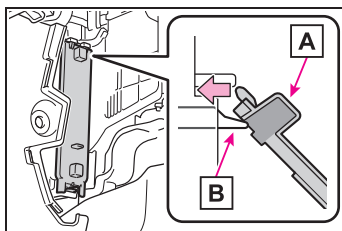


Installez-le de manière à ce que la flèche soit dirigée vers l'arrière du véhicule.

- 10 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

n Lorsque vous installez le cache du filtre

Faites glisser la partie encastrée **A** du cache du filtre de la partie supérieure hors de la partie supérieure du filtre **B**, comme sur l'illustration, et fixez-la de manière à la soulever vers l'insertion sur la fixation du cache.



n Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Entretien planifié".)

n En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

**AVERTISSEMENT****n Lors du remplacement du filtre de climatisation**

Vérifiez que le connecteur de recharge n'est pas connecté. Le non-respect de ces précautions peut provoquer le fonctionnement du système de climatisation pendant la procédure et entraîner des blessures.

**NOTE****n Lors de l'utilisation du système de climatisation**

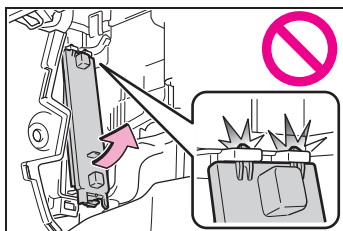
Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.

Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

Le filtre est remplaçable. N'utilisez pas d'eau ou un pistolet à air pour nettoyer le filtre.

n Pour éviter d'endommager le cache du filtre

Lorsque vous déplacez le cache du filtre dans le sens de la flèche pour libérer la fixation, veillez à ne pas forcer excessivement sur les ergots. Sinon, les ergots peuvent être endommagés.

**Pile de la clé électronique**

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Comme la clé peut être endommagée si la procédure suivante n'est pas réalisée correctement, il est recommandé de confier le remplacement de la pile de la clé à votre concessionnaire Toyota.

n Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- l Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- l La plage de fonctionnement est réduite.

Éléments à préparer

Préparez les éléments suivants avant de remplacer la batterie:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

n Utilisez une pile au lithium CR2450

- l Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- l Remplacez uniquement par le

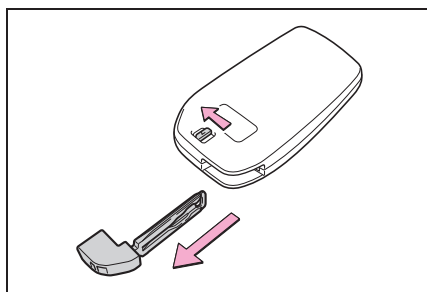
518 7-3. Entretien à faire soi-même

même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.

- ▮ Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

Remplacement de la pile

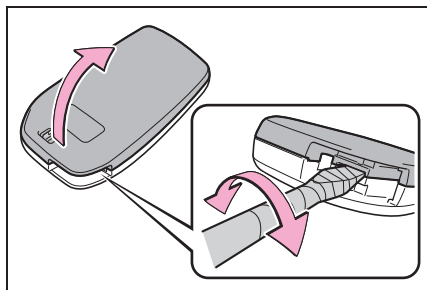
- 1 Déposez le verrouillage et retirez la clé mécanique.



- 2 Retirez le cache.

Utilisez un tournevis de taille appropriée. Une ouverture forcée peut endommager le couvercle.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec du ruban adhésif.



- 3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

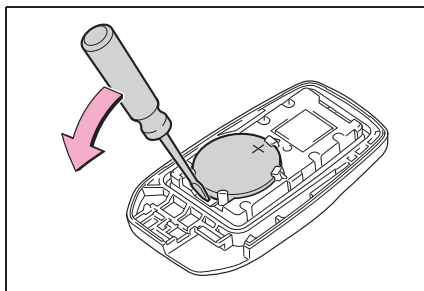
Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible.

Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la

pile.

Lorsque vous retirez la batterie, utilisez un tournevis de taille appropriée.

Insérez une pile neuve, borne "+" orientée vers le haut.



- 4 Lors de l'installation du cache de la clé et de la clé mécanique, installez-les en procédant à l'étape 2 et à l'étape 1 dans le sens inverse.

⚠ AVERTISSEMENT

▮ Précautions relatives à la batterie

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- ▮ N'avalez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.

- ▮ La clé électronique utilise une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.

- ▮ Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.

**AVERTISSEMENT**

- I Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé dans un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez votre concessionnaire Toyota.
- I Si vous avalez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.
- n **Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable**
 - I Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
 - I N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
 - I Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

**NOTE**

- n **Lors du remplacement de la batterie**

Utilisez un tournevis plat de taille appropriée. Le couvercle risque d'être déformé ou endommagé en cas d'application d'une force excessive.

n Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- I Travaillez toujours avec les mains sèches. L'humidité peut faire rouiller la pile.
- I Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- I Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

Vérification et remplacement des fusibles

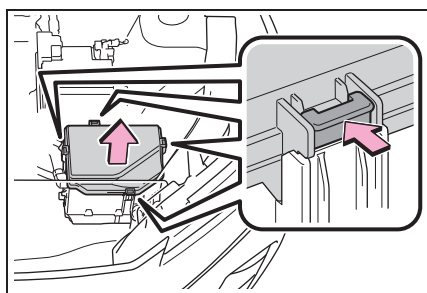
- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

Vérifier que le connecteur de recharge n'est pas connecté.

- 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

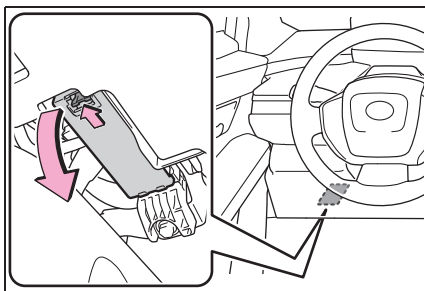
► Compartiment moteur

Appuyez sur la languette et soulevez le couvercle pour le retirer.



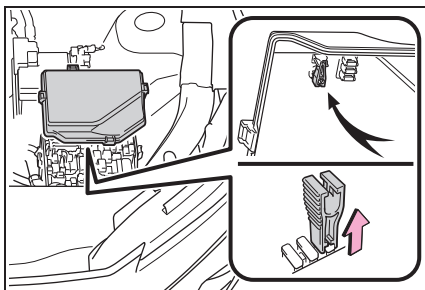
► Tableau de bord côté gauche

Retirez le couvercle.



- 3 Retirez le fusible.

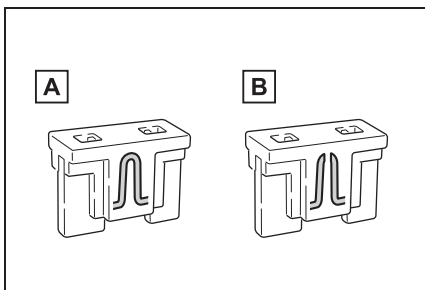
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.



- 4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

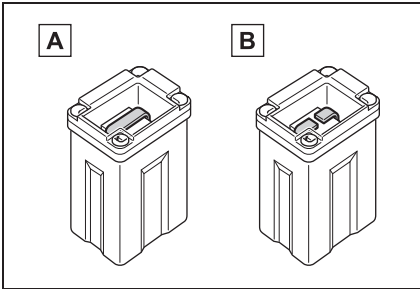
► Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

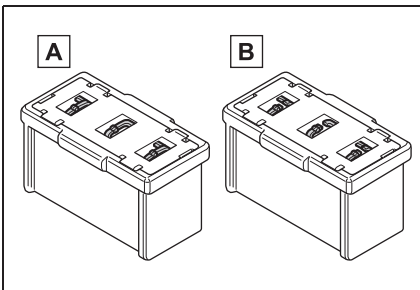
► Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

► Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

n **Après le remplacement d'un fusible**

- l Lors de l'installation du couvercle, assurez-vous que la languette est solidement installée.
- l Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée.
- l Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

n **Lors du remplacement d'un composant électronique, comme des éclairages, etc.**

Toyota recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota, conçus pour ce véhicule. Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.

**AVERTISSEMENT**n **Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

l N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.

l Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.

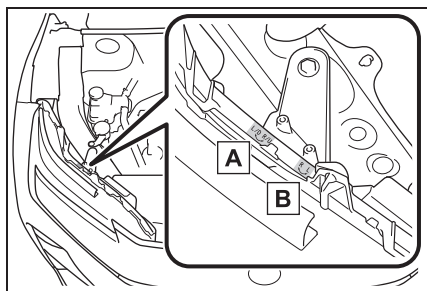
l Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

**NOTE**n **Avant le remplacement des fusibles**

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Réglage des phares

Boulons de réglage du mouvement vertical



A Boulon de réglage A

B Boulon de réglage B

Avant de vérifier le réglage des phares

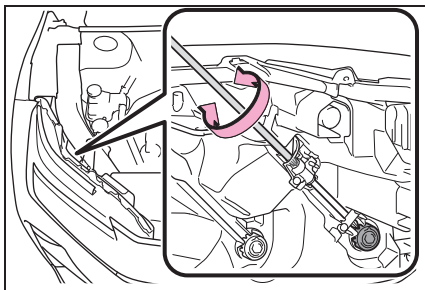
- Stationnez le véhicule sur une surface plane.
- Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est au niveau recommandé.
- Faites asseoir quelqu'un dans le siège conducteur.
- Balancez le véhicule plusieurs fois.

Réglage du faisceau des phares

- 1** À l'aide d'un tournevis cruciforme, tournez le boulon A dans n'importe quel sens.

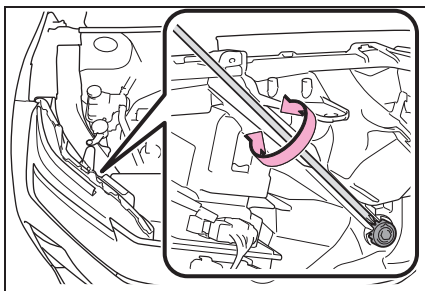
Mémorez le sens dans lequel vous avez tourné et le nombre de

tours.



- 2** Tournez le boulon B du même nombre de tours dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler le phare en procédant de la sorte, confiez le véhicule à votre concessionnaire Toyota pour qu'il règle le faisceau des phares.



Ampoules

Si l'un des feux extérieurs ne s'allume pas, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

n Éclairages à LED

Les éclairages sont constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

n Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un phare n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- | Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- | Accumulation d'eau à l'intérieur du phare.

n Lors du remplacement d'un composant électronique, comme des éclairages, etc.

→P.521

En cas de problème

8

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse **526**

Si vous devez arrêter votre
véhicule en urgence.. **527**

Si le véhicule est submergé
ou si l'eau sur la route
monte **528**

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être
remorqué..... **530**

Si vous suspectez un pro-
blème **535**

Si un témoin d'avertisse-
ment s'allume ou qu'un
avertisseur sonore se
déclenche..... **536**

Si un message d'avertisse-
ment s'affiche **549**

En cas de crevaision.... **556**

Si le système EV ne
démarre pas **568**

Si vous perdez vos clés
..... **570**

Si la clé électronique ne
fonctionne pas correcte-
ment **571**

Si la batterie 12 V est
déchargée **573**

Si votre véhicule surchauffe
..... **578**

Si le véhicule est bloqué
..... **580**

Feux de détresse

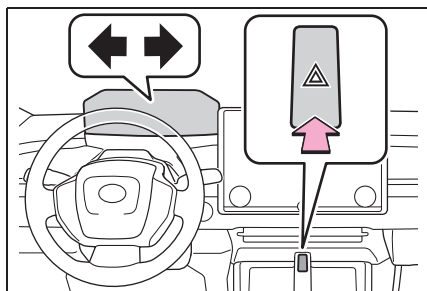
Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Instructions d'utilisation

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.
Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



n Feux de détresse

- I Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système EV est désactivé (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- I En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après avoir fonctionné pendant environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois. (Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

Arrêt du véhicule

- 1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

- 2 Déplacez la position de changement de vitesse sur N.

- Si la position de changement de vitesse est déplacée sur N

- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

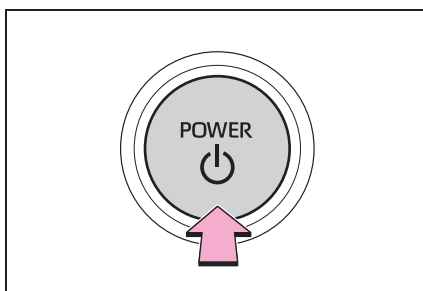
- 4 Arrêt du système EV.

- Si la position de changement de vitesse ne peut pas être déplacée sur N

- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

- 4 Pour arrêter le système EV, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant

au moins 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

n En cas d'arrêt d'urgence

Les fonctions de la climatisation, etc. peuvent être partiellement limitées afin de réduire la consommation électrique de la batterie 12 V.

⚠ AVERTISSEMENT

n Si vous devez arrêter le système EV pendant la marche du véhicule

La mise hors tension du système EV pendant la conduite ne causera pas de perte de contrôle de la direction ou du freinage. Mais la direction risque de n'être plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant avant d'immobiliser le véhicule en fonction de la charge restante dans la batterie 12 V ou des conditions d'utilisation. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système EV.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il risque d'être submergé ou de dériver. Restez calme et suivez les instructions suivantes.

- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique afin de vous assurer une sortie de secours.
- Si la vitre peut être ouverte, sortez du véhicule par la vitre.
- Si la porte et la vitre ne peuvent pas être ouvertes en raison de la montée des eaux, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte suffisamment pour que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression de l'eau à l'extérieur du véhicule, puis, après avoir attendu que l'eau

monte dans le véhicule, ouvrez la porte et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la porte, la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

n Le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher

Lorsque le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher, au bout d'un certain temps, l'équipement électrique est endommagé, les lève-vitres électriques ne fonctionnent pas, le moteur s'arrête et le véhicule risque de ne pas pouvoir se déplacer.

n Utilisation d'un marteau de secours^{*1}

Sur ce véhicule, le pare-brise et les vitres sont en verre feuilleté^{*2}.

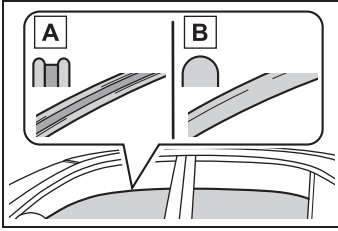
Le verre feuilleté ne peut pas être brisé avec un marteau de secours^{*1}.

^{*1}: Contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

^{*2}: Sur modèles équipés

n Comment distinguer un verre feuilleté

Lorsque vous regardez une vue en coupe du véhicule, le verre feuilleté est composé de deux feuilles de verre collées ensemble.



A Verre feuilleté

B Verre trempé



AVERTISSEMENT

n Précautions pendant la conduite

Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Dans le cas contraire, le véhicule risque d'être endommagé et de ne pas pouvoir bouger mais également d'être submergé et de dériver, ce qui peut entraîner la mort.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Situations dans lesquelles il est impossible de faire remorquer le véhicule par un autre véhicule

Dans les situations suivantes, il est impossible d'être remorqué par un autre véhicule au moyen de câbles ou de chaînes, car les roues avants peuvent être verrouillées en raison du verrouillage de frein de stationnement. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle.

- Le système de commande de passage présente un dysfonctionnement. (→P.240,

555)

- Le système d'antidémarrage présente un dysfonctionnement. (→P.73)
- Il existe un dysfonctionnement dans le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.571)
- La batterie 12 V est déchargée. (→P.573)

Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

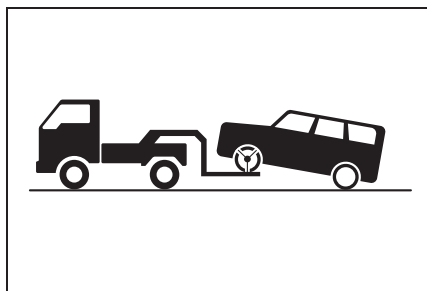
Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission.

Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le message d'avertissement du système EV s'affiche sur l'écran multifonctionnel et le véhicule ne bouge pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

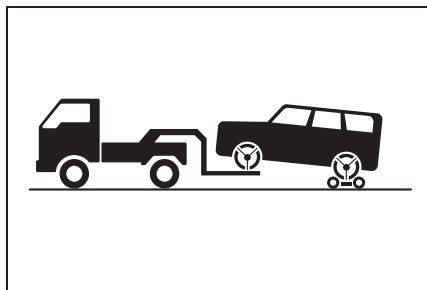
- Par l'avant (modèles 2WD)



Relâchez le frein de stationnement.

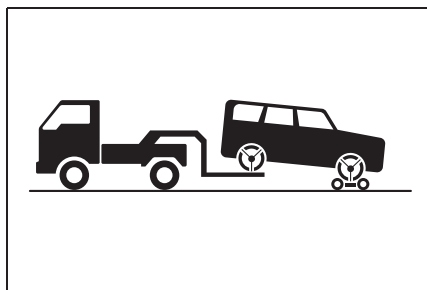
Désactivez le mode automatique. (→P.251)

- Par l'avant (modèles AWD)



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

- Par l'arrière



Utilisez un chariot de remor-

quage sous les roues avant.

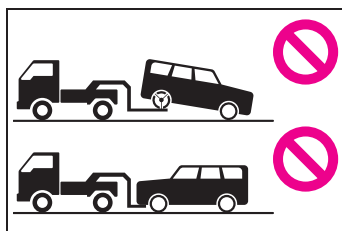
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Lors du remorquage du véhicule

- Modèles 2WD

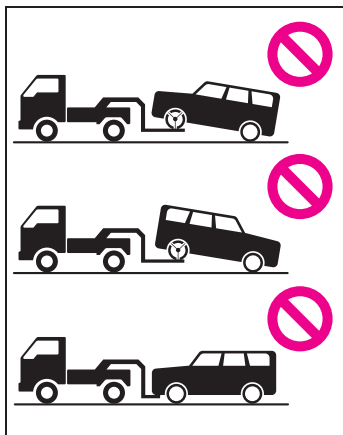
Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.



**AVERTISSEMENT**

► Modèles AWD

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission ou ses pièces peuvent être endommagées, le véhicule risque de tomber de la dépanneuse, ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.

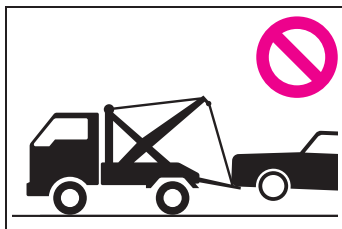
**NOTE**

n Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

n Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact d'alimentation sur arrêt.

Remorquage de secours

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide de câbles ou de chaînes attachés à l'anneau de remorquage de secours. Ceci ne doit être tenté que sur des surfaces dures, sur de courtes distances et à une

vitesse de moins de 18 mph (30 km/h).

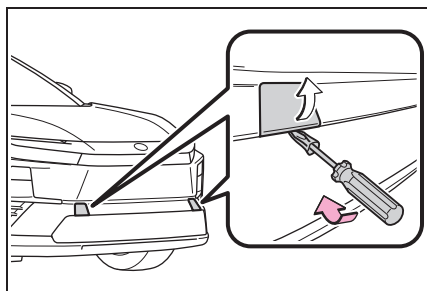
Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Procédure de remorquage de secours

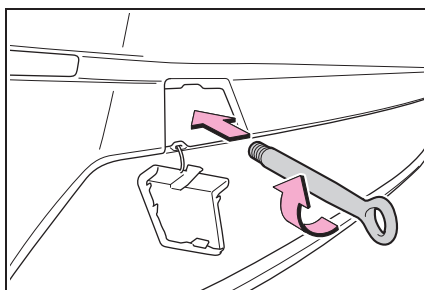
Pour faire remorquer votre véhicule par un autre véhicule, l'anneau de remorquage doit être installé sur votre véhicule. Installez l'anneau de remorquage au moyen de la procédure suivante.

- 1 Sortez l'œillet de remorquage situé sous le couvre-plancher. (→P.506, 558)
- 2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

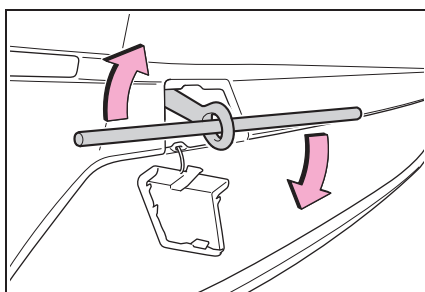
Pour ne pas abîmer la carrosserie, placez un chiffon entre le tournevis et la carrosserie, comme indiqué sur l'illustration.



- 3 Insérez l'anneau de remorquage dans l'orifice, puis serrez partiellement à la main.



- 4 Serrez fermement l'anneau de remorquage à l'aide d'une clé à écrou de roue ou d'une barre métallique dure.



- 5 Attachez solidement des câbles ou des chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

- 6 Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le système EV.

Si le système EV ne démarre pas, mettez le contact d'alimentation sur ON.

- 7 Placez la position de changement de vitesse sur N et relâchez le frein de stationnement.

534 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Désactivez le mode automatique.
(→P.251)

n Pendant le remorquage

Lorsque le système EV est désactivé, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend l'utilisation de la direction et des freins plus difficile.

n Clé pour écrou de roue

La clé pour écrou de roue peut être achetée chez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

n Pendant le remorquage

I Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive à l'anneau de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. L'anneau de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.

I N'effectuez pas les actions suivantes, car elles pourraient provoquer l'actionnement du mécanisme de verrouillage de stationnement, verrouillant les roues avant et entraînant potentiellement un accident pouvant entraîner la mort ou des blessures sérieuses:

- Détachez la ceinture de sécurité du siège conducteur et ouvrez la porte conducteur.
- Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.

n Installation des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à installer les anneaux de remorquage correctement. S'ils ne sont pas correctement installés, les anneaux de remorquage pourraient se desserrer pendant le remorquage.



NOTE

n Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière

Symptômes audibles

- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Autres bruits provenant du système EV

Symptômes fonctionnels

- Fonctionnement par à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions sur les témoins d'avertissement ou les avertisseurs sonores

n Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div> (États-Unis) ou  (Rouge) (Canada)</div>	<p>Indique que:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le niveau de liquide de frein est bas; ou● Le système de freinage est défaillant <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.</p>

n Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div> (Jaune)</div>	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● Système de freinage régénératif;● Le système de freinage à pilotage électronique; ou● Le système de freinage de stationnement <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

n **Témoin d'avertissement du système de charge***

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

n **Témoin de dysfonctionnement du système EV (signal sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système EV → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

n **Témoin d'avertissement SRS (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique un dysfonctionnement dans: <ul style="list-style-type: none"> ● Système de coussins gonflables SRS; ou ● Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

n Témoin d'avertissement ABS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div> (États-Unis) ou  (Canada)</div>	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● L'ABS; ou● Le système d'aide au freinage <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

n Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale*
(avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le système de priorité des freins est défectueux● Le contrôle conduite-démarrage est défectueux● Le contrôle conduite-démarrage est en service <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit:</p> <p>Le système de priorité des freins est en service</p> <p>→ Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.</p>

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

n Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Rouge) ou  (Jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique)</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

n Témoin d'avertissement de charge de la batterie de traction

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Jaune)	<p>Indique que la charge restante de la batterie de traction est faible et que la recharge est nécessaire</p> <p>Lorsque la température extérieure est basse, ce témoin peut s'allumer plus vite que d'habitude pour inciter le conducteur à charger la batterie de traction plus tôt.</p> <p>→ Recharge de la batterie de traction. (→P.97)</p>

n Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (signal sonore d'avertissement*)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p> <p>Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.</p>

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de

sécurité. Une fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, le signal sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

n **Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (signal sonore d'avertissement*)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Avertit les passagers arrière qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité.

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps, une fois que la ceinture est attachée et détachée et que le véhicule atteint une certaine vitesse.

n **Témoin d'avertissement de pression des pneus**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute environ (aucun signal sonore ne retentit): Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus → Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Lorsque le témoin s'allume (un signal sonore retentit): Faible pression de gonflage des pneus de causes naturelles → Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée. (→P.590)</p> <p>Faible pression de gonflage des pneus causée par un pneu crevé → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et effectuez les actions nécessaires (→P.545)</p>

n **Témoin LDA (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement du système LDA (alerte de sortie de voie). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

n **Témoin LTA (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement du système LTA (aide au suivi de voie). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

n **Témoin PDA (assistance proactive à la conduite) (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Jaune)	Indique un dysfonctionnement du système PDA (assistance à la conduite proactive). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.

n **Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique que l'un des systèmes suivants présente éventuellement un dysfonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none">● PCS (système de sécurité de pré-collision)● LDA (alerte de sortie de voie) <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Indique que l'un des systèmes suivants présente un dysfonctionnement, est désactivé ou est éteint.</p> <ul style="list-style-type: none">● PKSB (freinage de l'aide au stationnement)● RCD (détection de la caméra arrière)● BSM (surveillance de l'angle mort)● RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)● Assistance à la sortie du véhicule en sécurité <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

n Témoign de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Témoign d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <p>Indique un dysfonctionnement au niveau du système intuitif d'aide au stationnement</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit:</p> <p>Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.552)</p>

n Témoign de régulateur de vitesse (avertisseur sonore)

Témoign d'avertissement	Détails/Actions
 <p>(Jaune)</p>	<p>Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

n Témoign de régulateur de vitesse actif (avertisseur sonore)

Témoign d'avertissement	Détails/Actions
 <p>(Jaune)</p>	<p>Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse actif.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

n **Témoin d'avertissement PCS (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique un dysfonctionnement du système PCS (système de sécurité de pré-collision).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume.</p>

n **Témoin de perte d'adhérence**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le système VSC;● Système TRAC; ou● Le système d'aide au démarrage en côte <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

n **Témoin de frein de stationnement**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div><p>(Clignote) (États-Unis)</p><p>ou</p><p>(Clignote) (Canada)</p></div>	<p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré</p> <p>→ Actionnez une fois de plus le frein de stationnement.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint après que vous avez complètement desserré le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>

n **Témoin d'activation du système de maintien des freins**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

n **Avertisseur sonore**

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

n **Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant**

- l Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- l Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

n **Témoin d'avertissement SRS**

Ce voyant d'avertissement indique des problèmes liés aux éléments suivants :

- l Ensemble de capteurs de coussins gonflables
- l Capteurs d'impact avant
- l Capteurs d'impact latéral (porte avant)
- l Capteurs d'impact latéral (avant)
- l Capteurs de classification de l'occupant du siège passager

avant

- l Capteur de position du siège conducteur
- l Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- l Témoin d'avertissement SRS
- l Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- l Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- l Coussins gonflables SRS
- l Faisceaux de câblage et sources d'alimentation liés au système SRS

n **Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

n **Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume**

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.556

Si aucun des pneus n'est crevé: Placez le contact d'alimentation sur arrêt puis placez-le sur ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume
- 1 Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
 - 2 Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez la procédure de réglage de pression de gonflage des pneus. (→P.499)

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas même après plusieurs minutes de réglage de la pression de gonflage des pneus, faites inspecter le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

- n **Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

- n **Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement**

→P.495



AVERTISSEMENT

- n **Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés**

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- n **Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume**

Lorsque le témoin s'allume en jaune, la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, la direction assistée est annulée et les manœuvres du volant deviennent extrêmement difficiles.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

- n **Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- I Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.

**AVERTISSEMENT**

I Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez le pneu crevé à l'aide du kit de réparation anti-crevaisson de secours.

I Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque.
En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

n **Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

n **Entretien des pneus**

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Un manque de pression peut également augmenter la consommation d'essence (la consommation de la batterie de traction pour les véhicules électriques) et réduire la durée de vie de la bande de roulement ; elle a également une influence sur la maîtrise et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

**AVERTISSEMENT**

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

**NOTE****n Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel signale par des avertissements les anomalies de fonctionnement des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et affiche des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante au message.

Si un message d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

En outre, si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote pendant l'affichage d'un message d'avertissement, appliquez la mesure corrective correspondante au témoin d'avertissement. (→P.536)

n Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent être différents des messages réels selon les conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

n Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

n Si "La température de la batterie de traction est très élevée Arrêtez-vous dans un endroit sécuritaire immédiatement et Sortez du véhicule" est affiché

Ce message peut s'afficher si la température de la batterie de traction devient extrêmement élevée. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr, sortez du véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.

n Si "Système EV arrêté Puissance de direction faible" est affiché

Ce message est affiché si le système EV est arrêté pendant la conduite.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

n Si "Surchauffe du système EV Réduct. puissance" est affiché

Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.)

Méthode opérationnelle: →P.578

n Si "Anomalie du système de changement de vitesse Impossible de modifier la vitesse. Arrêtez-vous dans un lieu sûr" ou "Anomalie du syst. chang. de vitesse Impossible de conduire" est affiché

Le système de commande de passage présente un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

n Si “Rapport en position N Relâchez l'accélérateur avant de changer de rapport” est affiché

La pédale d'accélérateur a été enfoncée alors que la position de changement de vitesse était sur N.

Relâchez la pédale d'accélérateur, puis déplacez la position de changement de vitesse sur D ou R.

n Si “Appuyez sur le frein lorsque véhicule arrêté Le système EV pourrait surchauffer” est affiché

Le message peut être affiché lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée pour maintenir le véhicule alors qu'il est à l'arrêt dans une pente, etc. Le système EV risque de surchauffer. Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.

n Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” est affiché

L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. Au prochain démarrage du système EV, actionnez le système EV pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.

n Si “Freinage par récupération limité Enfoncez le frein pour décélérer” est affiché

Le freinage régénératif peut être restreint dans les situations suivantes. Appuyez fermement sur la pédale de frein pour décélérer le véhicule.

- l Lorsque l'énergie électrique ne peut plus être régénérée, car la batterie de traction est complètement chargée
- l Lorsque la température de la batterie de traction est extrêmement élevée ou extrêmement basse
- l Lorsque la température du moteur électrique ou du module de contrôle de puissance est extrêmement élevée

n Si “Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de climatisat. et chauffage” est affiché

Éteignez les équipements électroniques inutiles pour réduire la consommation d'énergie.

Veuillez patienter jusqu'à ce que la source d'alimentation revienne à la normale.

n Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché

Les systèmes suivants peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- l Le système de phares à LED
- l AHB (feux de route automatiques)

n Si “Entretien bientôt requis” est affiché

Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message.

Si nécessaire, effectuez l'entretien.

Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.474)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

n Si “Entretien de requis Visitez votre concessionnaire” est affiché

Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du pro-

gramme d'entretien*.

S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.)

Effectuez l'entretien nécessaire.

Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.474)

*: Reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

n Si "Assistance au stationnement non disponible Capteur bloqué" est affiché

Un capteur peut être couvert de gouttes d'eau, de givre, de neige, de saleté, etc. Retirez les gouttes d'eau, le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal.

De plus, en raison du givre se formant sur un capteur par temps froid, un message d'avertissement peut s'afficher ou le capteur peut ne pas être en mesure de détecter un objet. Une fois que le givre fond, le système revient à un fonctionnement normal.

Si un capteur est sale, la position du capteur sale s'affiche à l'écran.

Si une anomalie est affichée en l'absence de gouttes d'eau, de neige, de givre ou de saletés, il est possible que le capteur dysfonctionne. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n Si "Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire" est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

l  RCD (détection de la caméra arrière)

l  PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

Retirez toute saleté ou tout corps étranger de la caméras arrière.

n Si "Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire" est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

l  PCS (système de sécurité de pré-collision)

l  LDA (alerte de sortie de voie)

l  LTA (aide au suivi de voie)

l  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)

l  AHB (feux de route automatiques)

l  Régulateur de vitesse actif

l  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

l  PDA (assistance proactive à la conduite)

l  BSM (surveillance de l'angle mort)

l  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)

l  Assistance à la sortie du véhicule en sécurité

l  Système intuitif d'aide au stationnement

l  PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

l  RCD (détection de la caméra arrière)

Faites contrôler le véhicule par votre

concessionnaire Toyota immédiatement.

n Si “Système arrêté Voir manuel du propriétaire” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

Vérifiez l'icône affichée et suivez les méthodes de correction ci-dessous.

- I  PCS (système de sécurité de pré-collision)
- I  LDA (alerte de sortie de voie)
- I  LTA (aide au suivi de voie)
- I  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- I  AHB (feux de route automatiques)
- I  Régulateur de vitesse actif
- I  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- I  PDA (assistance proactive à la conduite)
- I  BSM (surveillance de l'angle mort)
- I  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)
- I  Assistance à la sortie du véhicule en sécurité
- I  Système intuitif d'aide au stationnement
- I  PKSB (freinage de l'aide au stationnement)
- I  RCD (détection de la caméra arrière)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez la tension de la batterie 12 V

- Vérifiez que les capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0 ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Éliminez-les le cas échéant. (→P.272)
- Vérifiez si le hayon est ouvert.
- Vérifiez les situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement et améliorez la situation si c'est possible. (→P.355, 360, 365, 372, 377)
- Vérifiez que les capteurs, y compris les capteurs de caméra, ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Éliminez-les le cas échéant. (→P.361)
- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au pare-chocs arrière près du capteur radar ou et éliminez-les le cas échéant. (→P.351)

Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

n Si “Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- I  PCS (système de sécurité de pré-collision)
- I  LDA (alerte de sortie de voie)
- I  LTA (aide au suivi de voie)
- I  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- I  AHB (feux de route automatiques)
- I  Régulateur de vitesse actif
- I  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- I  PDA (assistance proactive à

la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- À l'aide des essuie-glaces, retirez la saleté ou les corps étrangers du pare-brise.
- À l'aide du système de climatisation, désembuez le pare-brise.
- Fermez le capot, enlevez tout autocollant, etc. pour éliminer l'obstruction devant la caméra avant.

n Si “Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- |  PCS (système de sécurité de pré-collision)
- |  LDA (alerte de sortie de voie)
- |  LTA (aide au suivi de voie)
- |  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- |  AHB (feux de route automatiques)
- |  Régulateur de vitesse actif
- |  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- |  PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant
- Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était garé,

selon son type, la lumière du soleil réfléchi par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant

- Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant

n Si “Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- |  PCS (système de sécurité de pré-collision)
- |  LTA (aide au suivi de voie)
- |  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- |  Régulateur de vitesse actif
- |  PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez s'il y a des corps étrangers collés au capteur radar et au cache du capteur radar et retirez-les si nécessaire (→P.272)
- Ce message peut s'afficher lorsque vous conduisez dans une zone en plein air avec peu de véhicules ou de structures à proximité, comme un désert, des prairies, des banlieues, etc. Vous pouvez faire disparaître le message en conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, des véhicules, etc. à proximité.

n Si “Système arrêté Capteur radar avant hors plage temp Attendez retour à temp normale” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- l  PCS (système de sécurité de pré-collision)
- l  LTA (aide au suivi de voie)
- l  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- l  Régulateur de vitesse actif
- l  PDA (assistance proactive à la conduite)

La température du capteur radar se situe en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans la plage normale.

n Si “Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- l  PCS (système de sécurité de pré-collision)
- l  LTA (aide au suivi de voie)
- l  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- l  Régulateur de vitesse actif
- l  PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers sont fixés sur le capteur radar ou sur le cache du capteur radar et nettoyez-les si nécessaire. (→P.272)
- Le capteur radar est peut-être mal aligné et il se réajustera automatiquement pendant la conduite.

Continuez de rouler pendant un moment.

n Si “Indisponible Condition d'activation non satisfaite Voir manuel du propriétaire” s'affiche (sur modèles équipés)

 La fonction LCA ne peut pas être utilisée car les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.

Actionnez à nouveau le levier de cli-gnotants une fois que toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

n Si “Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- l Régulateur de vitesse actif
- l Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque vous appuyez plusieurs fois sur la commande d'aide à la conduite.

Appuyez rapidement et fermement sur la commande d'aide à la conduite.

n Si “Surveillance du conducteur hors plage temp. Attendez retour à temp normale” s'affiche (sur modèles équipés)

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- l Moniteur de conduite
- l Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)

La température de la caméra de surveillance du conducteur est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans la plage normale.

n Si “Surveillance du conducteur indisponible. Voir manuel du propriétaire” s'affiche (sur modèles équipés)

L'objectif de la caméra de surveillance du conducteur peut être sale.

Lorsque l'objectif de la caméra est sale, nettoyez-le avec un chiffon sec et doux pour ne pas l'endommager.

n Si un message indiquant la nécessité de vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la pièce indiqués sur l'écran multifonctionnel ne fonctionnent pas correctement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

n Si un message indiquant un besoin d'actionnement du sélecteur de vitesses rotatif apparaît

Pour éviter que le sélecteur de vitesses rotatif ne soit actionné incorrectement ou que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, un message de demande de modification de la position de changement de vitesse peut être affiché sur l'écran multifonctionnel. Dans ce cas, suivez l'instruction du message et changez la position de changement de vitesse.

n Si un message indiquant un besoin de consulter le Manuel du propriétaire apparaît

Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, suivez les instructions.

- “Vérifiez système de chargement Fermez le capot du port de charge” (→P.139)
- “Dysfonctionnement du système de charge solaire” (→P.139)
- “Chargement arrêté Utilisation d'énergie élevée” (→P.139)

Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran

multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- “Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire”
- “Dysfonc. du syst. batterie de traction”
- “Défaillance du système d'accélérateur”
- “Défaillance système de charge du système de branchement”
- “Défectuosité du système électrique du véhicule”
- “Anomalie du système de changement de vitesse Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie du syst. de changement de vitesse Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie du système de changement de vitesse Arrêtez-vous dans un lieu sûr. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie en position P Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Système de changement de vitesse non disponible Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Niveau de batterie bas Impossible de modifier la vitesse Consultez manuel de l'utilisateur”

- Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.
- “Puissance de freinage faible Rendez”



NOTE

n Si “Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de climatisation et chauffage” est affiché fréquemment

Il est possible qu'il y ait un dysfonctionnement lié au système de charge ou la batterie 12 V est peut-être en train de se détériorer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n Si “Niveau de batterie bas” est affiché fréquemment

La batterie 12 V peut être détériorée. Étant donné que, dans cet état, la batterie peut se décharger lorsqu'elle est laissée sans surveillance, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

n Si “Entretien de la batterie de traction requis par le concessionnaire” est affiché

La batterie de traction est programmée pour être contrôlée ou remplacée. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

I Si vous continuez à conduire le véhicule sans faire contrôler la batterie de traction, le système EV ne démarrera pas.

I Si le système EV ne démarre pas, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

En cas de crevaison

Votre véhicule n'est pas équipé d'une roue de secours, mais est équipé au lieu de cela d'un kit de réparation anti-crevaison de secours.

Une crevaison causée par un clou ou une vis plantés dans la bande de roulement du pneu peut être réparée provisoirement en utilisant le kit de réparation anti-crevaison de secours.

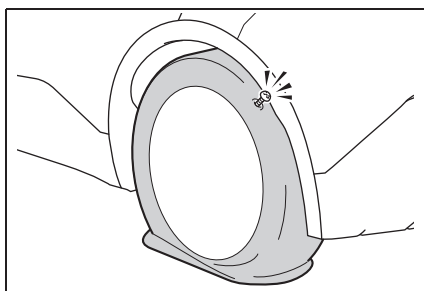
(Le kit contient une bouteille de gel anti-crevaison. L'enduit d'étanchéité peut être utilisé uniquement une fois pour réparer temporairement un pneu sans ôter le clou ou la vis du pneu.) Selon l'état de la crevaison, il se peut que le pneu ne puisse pas être réparé à l'aide du kit de réparation d'urgence.

Après avoir réparé temporairement le pneu avec le kit, faites réparer ou remplacer le pneu par votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT****n En cas de crevaison**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

**Avant de réparer le véhicule**

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Déplacez la position de changement de vitesse sur P.
- Arrêt du système EV.
- Allumez les feux de détresse.
- Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anti-crevaison de secours que si la crevaison est causée par un clou ou une vis plantés dans la bande de roulement.

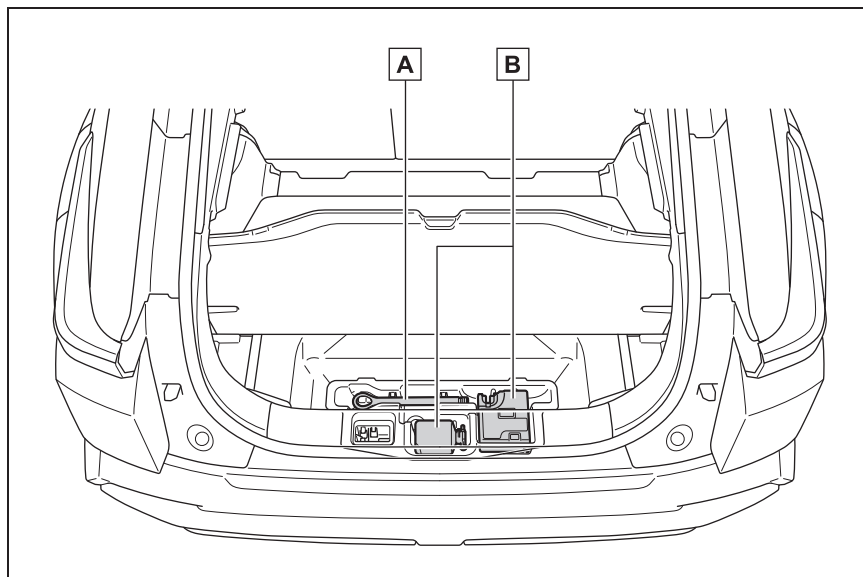
- Ne retirez pas le clou ou la vis du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre la réparation de secours avec le kit de réparation impossible.
- Pour éviter toute fuite de gel anti-crevaison, déplacez le véhicule jusqu'à ce que la zone de crevaison, si vous l'avez repérée, soit placée au sommet du pneu.

n Un pneu crevé qui ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anti-crevaison de secours

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anti-crevaison de secours. Contactez votre concessionnaire Toyota.

- | Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé avec une pression d'air insuffisante
- | Lorsque le pneu est entaillé ou endommagé ailleurs que sur la bande de roulement, sur le flanc par exemple
- | Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
- | Lorsque la bande de roulement est coupée ou endommagée sur une longueur de 0,16 in. (4 mm) ou plus
- | Lorsque la jante est abîmée
- | Lorsque deux pneus ou plus sont crevés
- | Lorsque plus d'un objet pointu, tel que des clous ou des vis sont plantés dans la bande de roulement d'un même pneu

Emplacement du kit de réparation anti-crevaison de secours et des outils

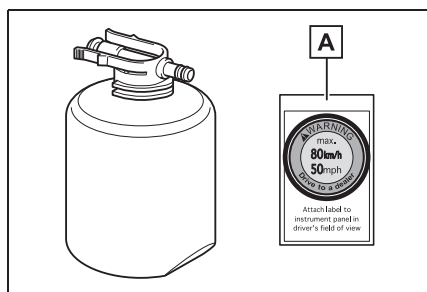


A Anneau de remorquage

B Kit de réparation anti-crevaison de secours

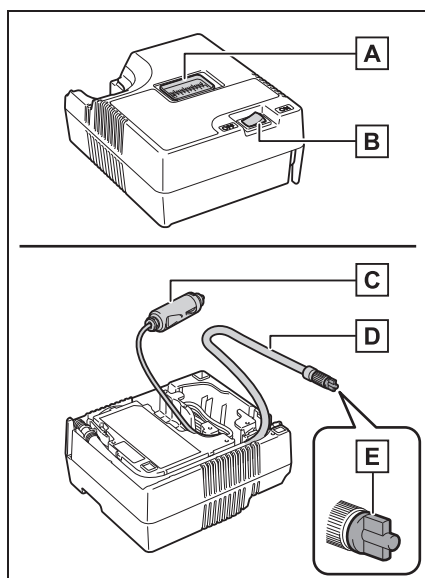
Composants du kit de réparation anti-crevaison de secours

n Bouteille



A Autocollant

n Compresseur



- A** Manomètre d'air
- B** Commande du compresseur
- C** Fiche d'alimentation
- D** Flexible
- E** Dégonfleur

n Kit de réparation anti-crevaison de secours

- I** Le gel anti-crevaison du kit de réparation anti-crevaison de secours ne peut être utilisé qu'une seule fois pour réparer temporairement un seul pneu. Si le gel anti-crevaison contenu dans la bouteille ou tout autre pièce du kit ont été utilisés et doivent être remplacés, contactez votre concessionnaire Toyota.
- I** Le compresseur peut être utilisé de manière répétée.
- I** Le gel anti-crevaison peut être utilisé lorsque la température extérieure est comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C).
- I** Le kit est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur votre véhicule. Ne l'utilisez pas pour des pneus d'une taille différente de celle des pneus d'origine ou pour d'autres fins.
- I** Si vous avez du gel anti-crevaison sur vos vêtements, ceux-ci risquent d'être tachés.
- I** Si le gel anti-crevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essuyez immédiatement tout écoulement de gel anti-crevaison à l'aide d'un chiffon humide.
- I** Pendant l'utilisation du kit de réparation, un puissant bruit de fonctionnement est produit. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

- I** Ne l'utilisez pas pour contrôler ou corriger la pression des pneus.

n Remarque sur la vérification du kit de réparation anti-crevaison de secours

- I** Vérifiez de temps en temps la date d'expiration du gel anti-crevaison. La date d'expiration est indiquée sur la bouteille.
- I** N'utilisez pas de gel anti-crevaison dont la date de péremption a déjà expiré. Sinon, les réparations effectuées à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours risquent de ne pas être correctement réalisées.
- I** La durée de vie du gel anti-crevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur la bouteille. Le gel anti-crevaison doit être remplacé avant la date de péremption. Contactez votre concessionnaire Toyota pour le remplacement.



AVERTISSEMENT

n En cas de crevaison

Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable.

Rouler avec un pneu à plat peut engendrer la formation d'une rainure sur toute la circonférence de son flanc. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utilisez le kit de réparation.

n Précautions pendant la conduite

- I** Rangez le kit de réparation dans le compartiment à bagages. Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.

AVERTISSEMENT

I Le kit de réparation est conçu exclusivement pour votre véhicule. N'utilisez pas le kit de réparation sur d'autres véhicules, car cela pourrait causer un accident pouvant entraîner la mort ou de graves blessures.

I N'utilisez pas le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou pour d'autres fins. Si la réparation des pneus n'est pas complète, cela peut provoquer un accident grave, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

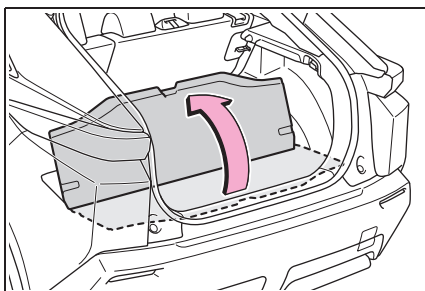
n Précautions relatives à l'utilisation du gel anti-crevaison

I L'ingestion de gel anti-crevaison est dangereuse pour la santé. En cas d'ingestion de gel anti-crevaison, buvez autant d'eau que possible, puis consultez immédiatement un médecin.

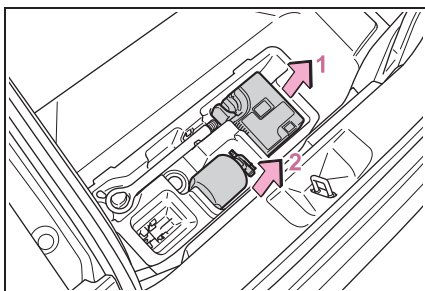
I En cas de contact du gel anti-crevaison avec les yeux ou la peau, éliminez le produit à l'eau immédiatement. Si une gêne persiste, consultez un médecin.

Retrait du kit de réparation anti-crevaison de secours

1 Ouvrez le couvre-plancher.



2 Sortez le kit de réparation anti-crevaison de secours.



1 Compresseur

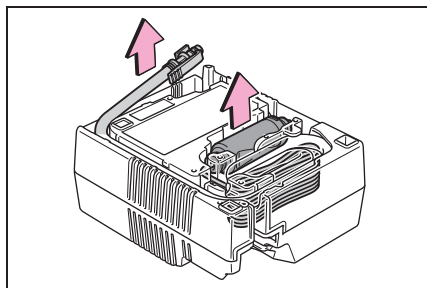
2 Bouteille

Procédure de réparation d'urgence

1 Sortez le kit de réparation du sac en plastique.

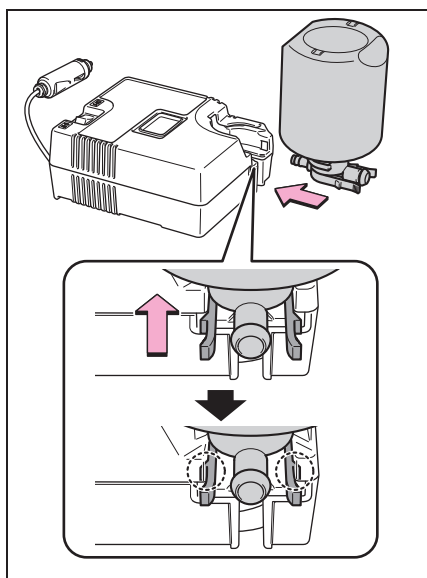
Collez l'autocollant joint avec l'aérosol sur les emplacements indiqués. (Reportez-vous à l'étape **10**.)

- 2** Retirez le flexible et la fiche d'alimentation du compresseur.



- 3** Connectez la bouteille au compresseur.

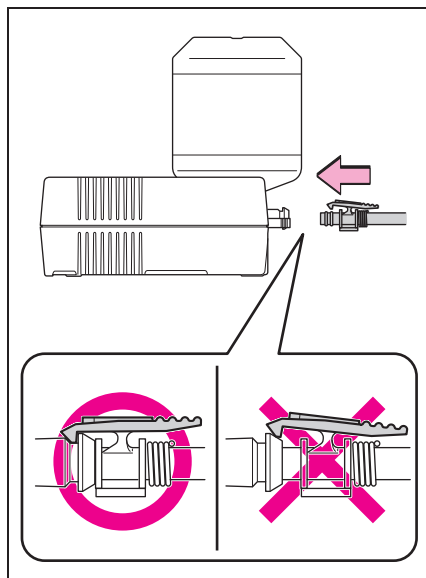
Insérez et raccordez la bouteille directement sur le compresseur, comme indiqué sur l'illustration, puis vérifiez que les ergots ne sont pas visibles dans les orifices.



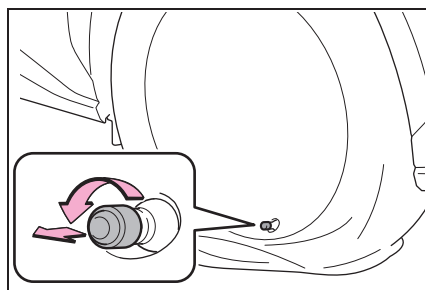
- 4** Raccordez le flexible à la bouteille.

Veillez à bien raccorder le flexible à

la bouteille, comme illustré.



- 5** Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.

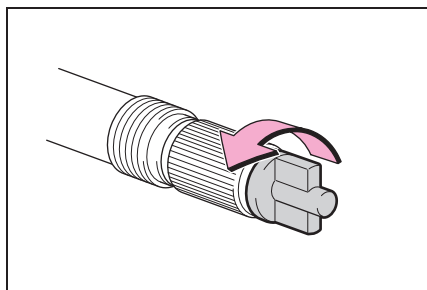


- 6** Déployez le flexible. Enlevez le dégonfleur du flexible.

Vous aurez encore besoin du dégonfleur. Par conséquent, gar-

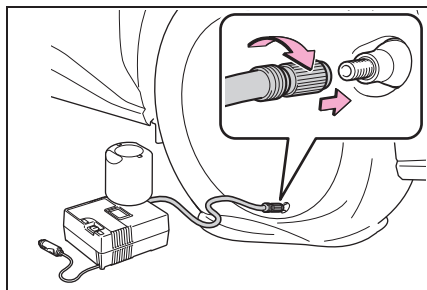
562 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

dez-le en lieu sûr.

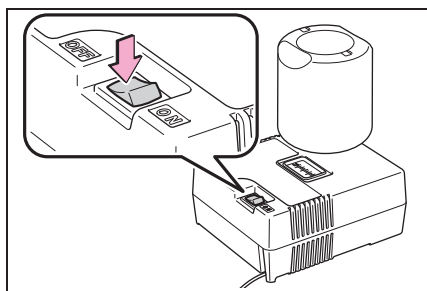


- 7** Raccordez le flexible à la valve.

Vissez l'embout du flexible au maximum dans le sens des aiguilles d'une montre.



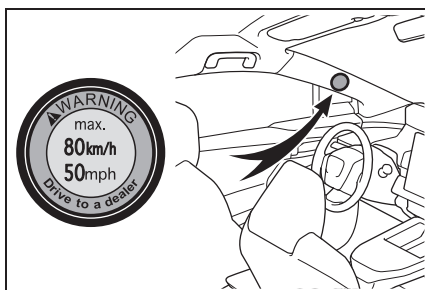
- 8** Assurez-vous que la commande du compresseur est sur arrêt.



- 9** Branchez la fiche d'alimentation sur la prise d'alimentation. (→P.432)

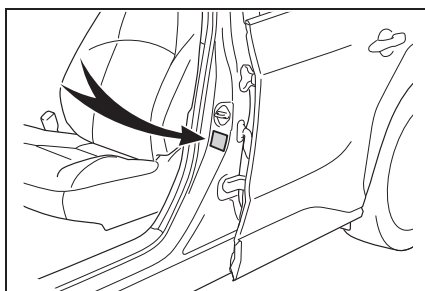
- 10** Collez l'autocollant fourni avec le kit de réparation

anti-crevaison à un endroit visible depuis le siège conducteur.



- 11** Vérifiez la pression de gonflage des pneus spécifiée.

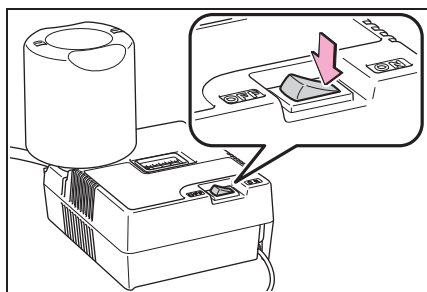
La pression de gonflage des pneus spécifiée est indiquée sur l'étiquette comme indiqué sur l'illustration. (→P.590)



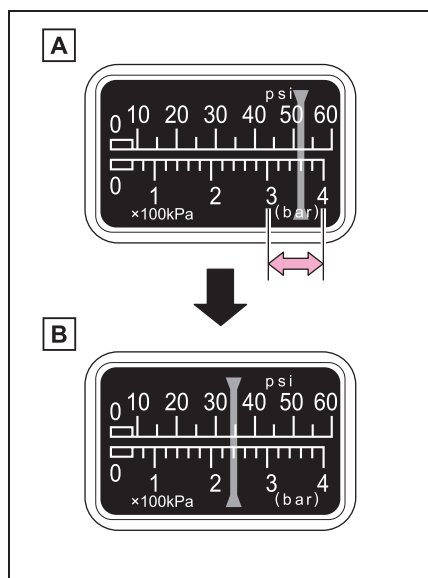
- 12** Démarrage du système EV. (→P.237)

- 13** Pour injecter le gel anti-crevaison et gonfler le pneu, mettez la commande du

compresseur en position de marche.



14 Gonflez le pneu jusqu'à obtention de la pression recommandée.



A Le gel anti-crevaisson est injecté et la pression s'établit entre 44 psi (300 kPa, 3,0 kgf/cm² ou bar) et 58 psi (400 kPa, 4,0 kgf/cm² ou bar), avant de diminuer progressivement.

B Le manomètre n'indique la pression de gonflage effec-

tive du pneu qu'environ 1 à 5 minutes après la mise de la commande en position de marche.

- Mettez la commande du compresseur en position d'arrêt puis contrôlez la pression de gonflage des pneus. En veillant à éviter tout surgonflage, contrôlez et recommencez à gonfler jusqu'à obtenir la pression de gonflage des pneus spécifiée.
- Le pneu peut être gonflé pendant 5 à 20 minutes (en fonction de la température extérieure). Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression spécifiée après 25 minutes de gonflage, cela signifie que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Mettez la commande du compresseur en position d'arrêt et contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si la pression de gonflage du pneu excède la pression spécifiée, dégonflez le pneu jusqu'à obtention de la pression spécifiée. (→P.565)

15 Une fois le compresseur hors tension, débranchez la fiche de la prise électrique, puis déconnectez le flexible de la valve du pneu.

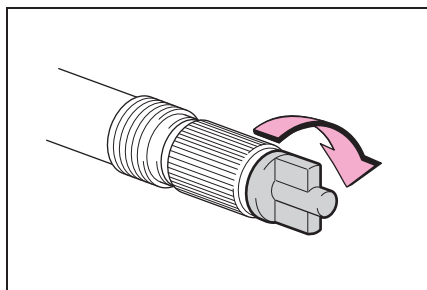
Le gel anti-crevaisson peut fuir légèrement au débranchement du flexible.

16 Remontez le capuchon de la valve sur le pneu réparé en urgence.

17 Fixez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

564 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anti-crevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.



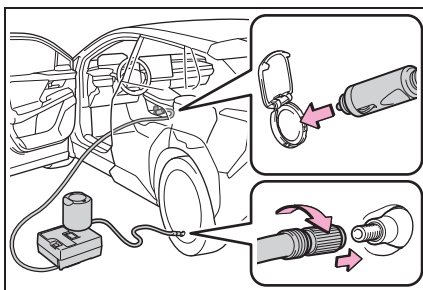
18 Rangez provisoirement la bouteille dans le compartiment à bagages alors qu'elle est encore vissée au compresseur.

19 Pour permettre au gel anti-crevaison de se répartir uniformément à l'intérieur du pneu, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 3 miles (5 km) environ, à moins de 50 mph (80 km/h).

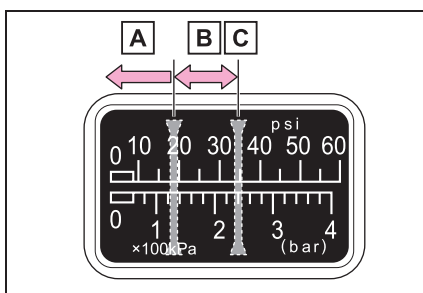
20 Après avoir roulé, garez le véhicule en lieu sûr, sur une surface dure et plane, et rebranchez le kit de réparation.

Retirez le dégonfleur du flexible

avant de rebrancher le flexible.



21 Mettez la commande du compresseur en position de marche et attendez quelques secondes, puis mettez-la en position d'arrêt. Vérifiez la pression de gonflage des pneus.



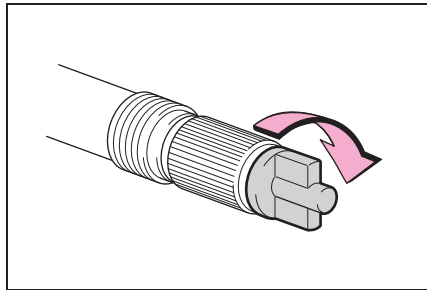
- A** Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar): La crevaison ne peut pas être réparée. Contactez votre concessionnaire Toyota.
- B** Si la pression de gonflage des pneus est supérieure ou égale à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar), mais inférieure à la pression d'air spécifiée : Passez à l'étape **22**.

- C** Si la pression de gonflage des pneus est conforme à la pression d'air spécifiée (→P.590): Passez à l'étape **23**.

22 Mettez la commande du compresseur en position de marche pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée. Roulez sur environ 3 miles (5 km) puis passez à l'étape **20**.

23 Fixez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anti-crevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.



24 Rangez la bouteille dans le compartiment à bagages alors qu'elle est encore vissée au compresseur.

25 En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter tout freinage et accélération brusques et tout virage serré, roulez prudemment à moins de 50 mph (80 km/h) jusqu'au concessionnaire Toyota le plus proche se trouvant à moins de 62 miles

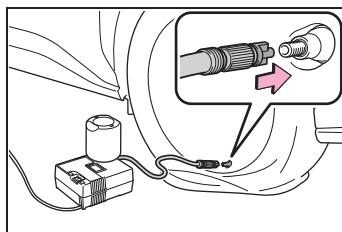
(100 km) afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

Pour la réparation et le remplacement d'un pneu ou pour la mise au rebut du kit de réparation de crevaisson, contactez votre concessionnaire Toyota.

Lors de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à préciser au concessionnaire Toyota que le gel anti-crevaison a été injecté.

n Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression d'air spécifiée

- 1** Débranchez le flexible de la valve.
- 2** Positionnez le dégonfleur au bout du flexible puis poussez la protubérance sur le dégonfleur à l'intérieur de la valve pour laisser s'échapper un peu d'air.



- 3** Débranchez le flexible de la valve, retirez le dégonfleur du flexible puis rebranchez le flexible.
- 4** Mettez la commande du compresseur en position de marche et attendez quelques secondes, puis mettez-la en position d'arrêt. Contrôlez que le manomètre d'air indique que la pression d'air spécifiée est atteinte. (→P.590) Si la pression d'air est inférieure à la pression spécifiée, remettez la commande du compresseur sur marche et poursuivez le gonflage jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée.

n Après réparation d'un pneu à l'aide du kit de réparation anti-crevaisson de secours

- I La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doit être remplacée.
- I Même si la pression de gonflage du pneu est à la valeur recommandée, le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer/clignoter.



AVERTISSEMENT

n Lorsque vous réparez le pneu crevé

- I Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plat.
- I Ne touchez pas les roues ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule. Après la conduite du véhicule, les roues et les zones autour des freins peuvent être extrêmement chaudes. Si vous touchez ces zones avec les mains, les pieds ou tout autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.

- I Raccordez le flexible à la valve solidement, avec le pneu installé sur le véhicule.

Si le flexible n'est pas correctement raccordé à la valve, une fuite d'air peut se produire par suite d'une projection de gel anti-crevaisson.

- I Si le flexible se débranche de la valve lors du gonflage du pneu, il risque de se déplacer brusquement en raison de la pression de l'air.

- I Une fois le gonflage du pneu terminé, il se peut que du gel anti-crevaisson soit projeté au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe du pneu.

- I Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas la procédure, du gel anti-crevaisson risque de se répandre.

- I Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des fissures ou des déformations sur le pneu, mettez la commande du compresseur en position d'arrêt et stoppez la réparation immédiatement.

- I Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne pendant une période prolongée. Ne faites pas fonctionner le compresseur en continu plus de 40 minutes.

- I Certaines parties du kit de réparation deviennent chaudes pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation, pendant et après l'intervention. Ne touchez pas la partie métallique connectant la bouteille au compresseur. Elle est extrêmement chaude.

- I N'apposez pas l'autocollant de limitation de vitesse du véhicule dans une zone autre que celle indiquée. Si l'autocollant est apposé dans une zone où se situe un coussin gonflable SRS, comme la garniture du volant, il peut empêcher le coussin gonflable SRS de fonctionner correctement.

**AVERTISSEMENT****n Conduire pour répartir uniformément le gel anti-crevaison**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- I Conduisez lentement et avec prudence. Soyez particulièrement vigilant dans les changements de direction et les virages.
- I Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez que la direction tire d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants:
 - État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.
 - Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar), il est probable que le pneu soit très endommagé.

**NOTE****n Lors d'une réparation de secours**

- I Effectuez la réparation de secours sans retirer le clou ou la vis de la bande de roulement du pneu crevé. Si l'objet responsable de la crevaison est retiré, la réparation au moyen du kit de réparation anti-crevaison de secours risque de ne pas être possible.

- I Le kit de réparation n'est pas étanche. Assurez-vous que le kit de réparation n'est pas exposé à l'eau, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.

- I Ne posez pas le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un dysfonctionnement risque de se produire.

- I Assurez-vous que la bouteille de gel anti-crevaison du kit de réparation est en position verticale. Le kit de réparation ne fonctionne pas correctement lorsqu'il est posé.

n Précautions relatives au kit de réparation anti-crevaison de secours

- I La source d'alimentation du kit de réparation doit être de 12 V CC pour une utilisation sur le véhicule. Ne branchez le kit de réparation à aucune autre source.
- I Placez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux saletés et à l'eau.
- I Rangez le kit de réparation dans le compartiment à bagages, hors de portée des enfants.
- I Ne démontez pas et ne modifiez pas le kit de réparation. Ne soumettez pas les pièces, telles que le manomètre d'air, à des chocs. Ceci peut causer un dysfonctionnement.



NOTE

n Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible. Après avoir utilisé du gel anti-crevaison, veillez à remplacer la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus en cas de réparation ou de remplacement du pneu. (→P.496)

Si le système EV ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système EV ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure recommandée:

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Le système EV ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P.237)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Le câble de recharge est peut-être connecté au véhicule. (→P.101)
- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement.* (→P.571)
- La batterie de traction est peut-être complètement déchargée. Recharge de la batterie de traction. (→P.97)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage.* (→P.73)
- Le système de commande de

passage peut présenter un dysfonctionnement.*
(→P.240, 555)

- Le système EV ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, et si le type de dysfonctionnement le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système EV. (→P.569)
- Il est possible que la température de la batterie de traction soit extrêmement basse (inférieure à environ -22°F [-30°C]). (→P.83, 238)

*: Il peut être impossible de déplacer la position de changement de vitesse depuis P.

Les éclairages intérieurs et les phares éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.573)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P.488)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées. (→P.488)
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.573)

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système EV refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contact d'alimentation fonctionne normalement. N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Placez le contact d'alimentation sur ACC.*1, 2
- 3 Maintenez le contact d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes, tout en

appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système EV avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*1: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.608)

*2: Lorsque l'ACC est désactivé, mettez le contact d'alimentation sur ON, puis sur OFF, puis procédez comme suit, dans les 5 secondes qui suivent.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser de nouvelles clés d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé et le numéro de la clé gravé sur la plaque qui l'accompagne. Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.



NOTE

n En cas de perte d'une clé électronique

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.194) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système EV.

n Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

- I Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la.
(Fonctions personnalisables: →P.606)
- I Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la.
(→P.193)
- I Le fonctionnement de la clé électronique s'est peut-être arrêté.
(→P.170)



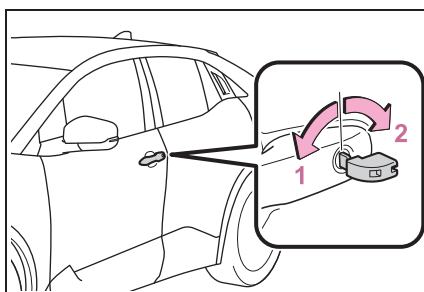
NOTE

n En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres, ou de tout autre problème lié aux clés

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé mécanique (→P.172) afin d'effectuer les opérations suivantes:

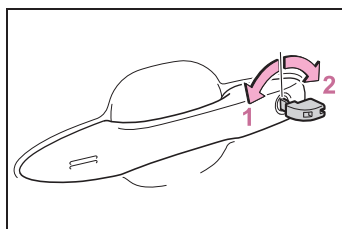


1 Verrouille toutes les portes

2 Déverrouille la porte

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte du conducteur. Tournez la clé à nouveau dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

n Fonctions liées à la clé



572 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

- 1 Fermez les vitres (tournez et maintenez)*
- 2 Ouvrez les vitres (tournez et maintenez)*

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

n Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques

Actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre.

De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.

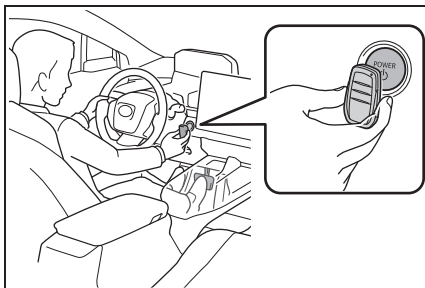
Démarrage du système EV

- 1 Appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Mettez en contact la clé électronique avec le contact d'alimentation.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact d'alimentation passe sur ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé et la personnalisation ACC est activée, le contact d'alimentation passe

sur ACC.



- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que  s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Au cas où le système EV refuserait quand même de démarrer, consultez votre concessionnaire Toyota.

n Arrêt du système EV

Serrez le frein de stationnement, déplacez la position de changement de vitesse sur P et appuyez sur le contact d'alimentation comme vous le faites habituellement pour arrêter le système EV.

n Pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.517)

n Alarme

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme. Lorsqu'une porte est déverrouillée au moyen de la clé mécanique alors que le système d'alarme est armé, l'alarme risque de se déclencher. (→P.74)

n Changement de mode du contact d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact d'alimentation à l'étape **3** ci-dessus.

Le système EV ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P.240)

Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système EV si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.

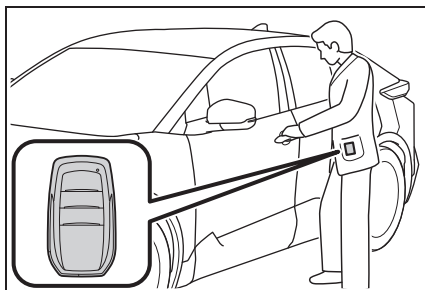
Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du système EV

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survoltteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1** Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou un survoltteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P.75)



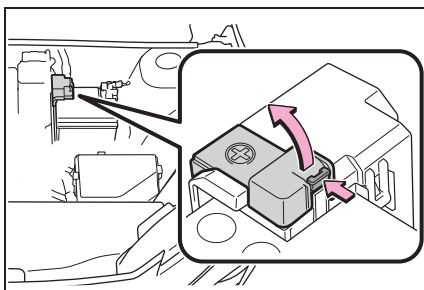
- 2** Ouvrez le capot (→P.481).

574 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

- 3** Ouvrez le couvercle de borne positif (+) de la batterie.

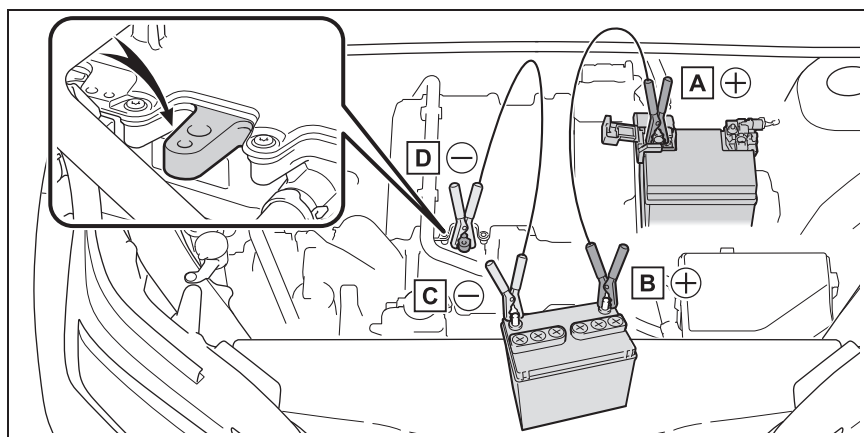
En appuyant sur la griffe, ouvrez le cache comme indiqué sur l'illustra-

tion.



- 4** Branchez une pince du câble de démarrage positif à **A** sur votre véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à **B** sur le second véhicule. Branchez ensuite une pince du câble négatif à **C** sur le second véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à **D**.

Utilisez des câbles de démarrage pouvant atteindre les bornes et le point de branchement spécifiés.



- A** Borne positive (+) de la batterie (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)
- C** Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)
- D** Point métallique indiqué sur l'illustration

- 5** Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes

environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

- 6** Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec

le contact d'alimentation sur arrêt.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système EV de votre véhicule en mettant le contact d'alimentation sur ON.

8 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin indicateur ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

9 Une fois le système EV démarré, retirez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

10 Fermez le couvercle de borne positif (+) de la batterie.

Une fois le système EV démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

n Démarrage du système EV lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système EV ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

n Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

l Éteignez les phares, le système de climatisation, le système audio, etc., lorsque le système EV est arrêté.

l Mettez hors fonction tous les équi-

pements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

l Lorsque la personnalisation ACC est désactivée, l'alimentation est toujours fournie au système de multimédia même si le contact d'alimentation est sur arrêt. Pour désactiver le système de multimédia, utilisez le contact d'alimentation du système de multimédia. Pour en savoir plus, reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

n Charge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et le système EV peut ne plus démarrer. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système EV est en marche.)

n Lorsque la batterie 12 V est retirée ou déchargée

l Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées.

Lorsque la batterie 12 V est déchargée, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

l Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

l Le système EV peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie 12 V, mais démarre normalement à la

deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

- I Le mode du contact d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V.

- I Si la batterie 12 V se décharge, il peut ne pas être possible de déplacer la position de changement de vitesse sur d'autres positions. Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être remorqué sans que les deux roues avant ne soient décollées du sol, car les roues avant sont bloquées.

- I Le hayon à commande électrique doit être initialisé. (→P.187)

n Lors du remplacement de la batterie 12 V

- I Utilisez une batterie 12 V conforme à la réglementation européenne.
- I Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN1), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (45Ah) ou plus et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (286A) ou plus.
- Si la taille est différente, la batterie 12 V ne peut pas être correctement fixée.
- Si une batterie 12 V inadaptée est utilisée, les performances de la batterie peuvent diminuer et le système EV peut ne pas être en mesure de redémarrer.
- Si la capacité nominale est inférieure à 20 heures, même si le

véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie 12 V risque de se décharger et le système EV risque de ne pas démarrer.

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

n Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une surface métallique se trouvant à proximité lors du retrait de la borne positive (+), une étincelle peut se produire, et occasionner un incendie en plus de chocs électriques et de blessures graves voire mortelles.

n Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- I Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- I Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- I Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.

**AVERTISSEMENT**

I N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

n **Précautions concernant la batterie 12 V**

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

I Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.

I Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.

I Si du liquide de batterie (acide) vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.

I Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support et les autres pièces de la batterie 12 V.

I Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.

n **Lors du remplacement de la batterie 12 V**

I Lorsque le bouchon d'aération est proche du collier de maintien, le liquide de batterie (acide) peut fuir.

I Pour obtenir des informations concernant le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

**NOTE**

n **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement.

n **Lors du branchement des câbles de démarrage**

Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage sur les bornes et le point de branchement spécifiés. Le non-respect de cette consigne peut affecter ou endommager les dispositifs électro-niques.

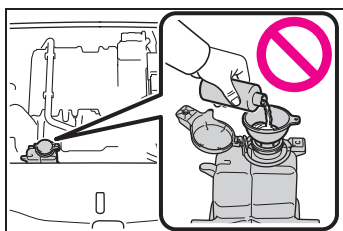
Si votre véhicule surchauffe

Quand “Surchauffe du système EV Réduct. puissance” s’affiche à l’écran multifonctionnel, votre véhicule peut être en surchauffe.

NOTE

n Liquide de refroidissement du système de refroidissement

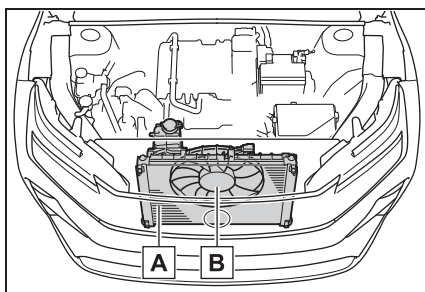
Le liquide de refroidissement du radiateur est exclusivement destiné au radiateur. Des dommages peuvent se produire si de l’eau ou tout autre type de liquide de refroidissement est utilisé, n’utilisez donc jamais d’autres liquides. Si “Toyota Genuine Traction Battery Coolant” «Liquide de refroidissement de batterie de traction d’origine Toyota» n’est pas disponible, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.



Procédures de rectification

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation.
- 2 Laissez le système EV en marche et ouvrez prudemment le capot.

- 3 Regardez si le ventilateur de refroidissement fonctionne. Si le ventilateur fonctionne: Attendez que le message “Surchauffe du système EV Réduct. puissance” disparaisse, puis arrêtez le système EV. Si le message ne disparaît pas, appelez votre concessionnaire Toyota. Si le ventilateur ne fonctionne pas: Arrêtez immédiatement le système EV et appelez votre concessionnaire Toyota.
- 4 Une fois la température du système EV abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l’absence de fuites.

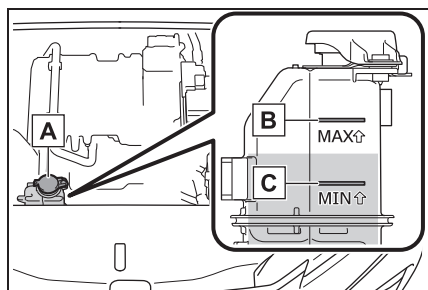


- A** Radiateur
- B** Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- 5 Le niveau du liquide de refroidissement est correct

lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



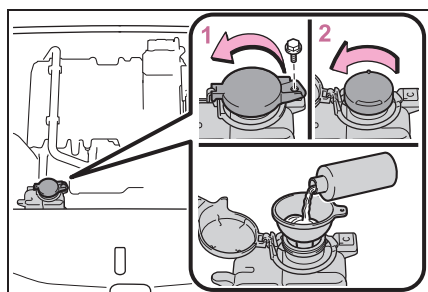
A Réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

- 6** Si le liquide de refroidissement est insuffisant, faites le plein avec "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement de batterie de traction d'origine Toyota».

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.



- 1** Retirez le boulon et le couvercle.
- 2** Ouvrez le bouchon du réservoir.

Faites contrôler le véhicule par

votre concessionnaire Toyota le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

n Pour éviter un accident ou des blessures pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

I Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.

I N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur. À défaut, vos mains ou vos vêtements peuvent se retrouver coincés, ce qui peut occasionner des blessures graves.

I Ne desserrez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système EV sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

⚠ NOTE

n Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement

Ajoutez lentement du liquide de refroidissement une fois que le système EV a suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement froid dans le système EV chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système EV.



NOTE

n Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- I** Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière, etc.).
- I** N'utilisez pas d'eau ou n'importe quel autre liquide de refroidissement pour faire l'appoint de liquide de refroidissement. Aussi, n'utilisez pas d'agents additifs de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

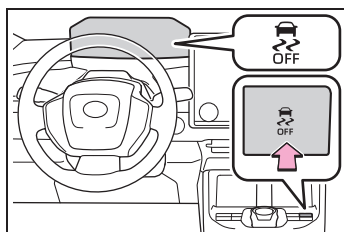
Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

- 1** Arrêt du système EV. Serrez le frein de stationnement, et choisissez la position de changement de vitesse P.
- 2** Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
- 3** Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- 4** Redémarrez le système EV.
- 5** Déplacez la position de changement de vitesse sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

n Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur la commande  pour désactiver le TRAC. (→P.393)



I Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.



AVERTISSEMENT

n Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

n Lorsque vous déplacez la position de changement de vitesse

Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

n Pour éviter tout dommage à la transmission et à d'autres composants

I Évitez de faire patiner les pneus et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.

Spécifications du véhicule

9

9-1. Spécifications

Données d'entretien **584**

Informations relatives aux
pneus **592**

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables
..... **603**

9-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. **617**

9-4. Logiciel libre/à code source ouvert

Informations sur le logiciel
libre/à code source ouvert
..... **618**

Données d'entretien

Dimensions et poids

Longueur totale		178,0 in. (4520 mm)
Largeur totale		73,6 in. (1870 mm)
Hauteur totale*		63,8 in. (1620 mm)
Empattement		108,3 in. (2750 mm)
Bande de roulement	Avant	63,0 in. (1600 mm)
	Arrière	63,4 in. (1610 mm)
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		1045 lb. (475 kg)

*: Véhicule à vide

Nombre de places assises

Nombre de places assises	5 (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
--------------------------	--------------------------------

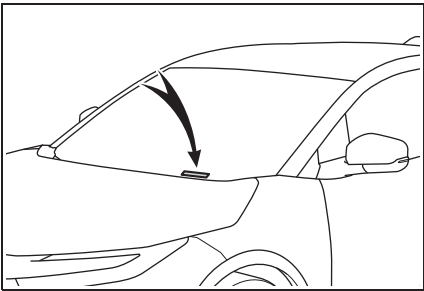
Identification du véhicule

n Numéro d'identification du véhicule

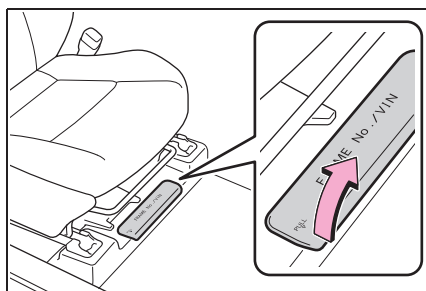
Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule.

C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

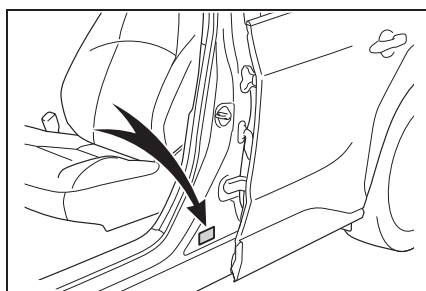
Ce numéro est dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro est également gravé sous le siège avant droit.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette de réglementation d'homologation.

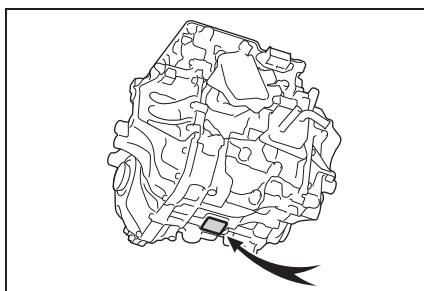


n Type de modèle du moteur et numéro du moteur

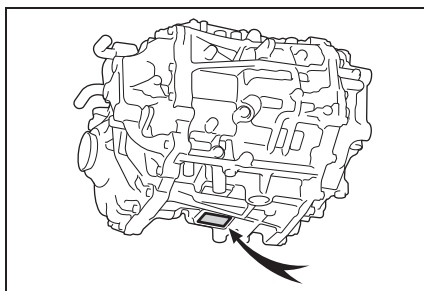
Le type de modèle du moteur et le numéro du moteur sont gra-

vés sur le bloc-moteur comme indiqué.

► Moteur électrique avant (moteur de traction)



► Moteur électrique arrière (moteur de traction) (modèles AWD)



Moteur électrique avant (moteur de traction)

Modèle	2XM
Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	167,0 kW
Couple maximal	198,1 ft•lbf (268,6 N•m, 27,4 kgf•m)

Moteur électrique arrière (moteur de traction) (modèles AWD)

Modèle	3XM
Type	Moteur synchrone à aimant permanent

Puissance maximale	88,3 kW
Couple maximal	125,2 ft•lbf (169,8 N•m, 17,3 kgf•m)

Batterie de traction

► Type A^{*1, 2}

Type	Batterie lithium-ion
Tension d'élément	3,70 V/élément
Capacité nominale d'élément	200 Ah ^{*3}
Quantité	104 éléments
Tension	384,8 V

^{*1}: Sauf pour les modèles XEKM15L-TWDMMLA, XEKM15L-TWDHLA, XEKM10L-TWDMMLJ et XEKM15L-TWDHLJ

^{*2}: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation réglementaire. (→P.584)

^{*3}: Une nouvelle méthode est dorénavant utilisée pour le calcul de capacité de la batterie. Elle est calculée conformément à la norme IEC62660-1, une nouvelle norme relative aux essais et à la certification de la capacité des batteries.

► Type B^{*1, 2}

Type	Batterie lithium-ion
Tension d'élément	3,76 V/élément
Capacité nominale d'élément	191 Ah ^{*3}
Quantité	104 éléments
Tension	391,0 V

^{*1}: Pour les modèles XEKM15L-TWDMNA et XEKM15L-TWDHNA

^{*2}: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation réglementaire. (→P.584)

^{*3}: Une nouvelle méthode est dorénavant utilisée pour le calcul de capacité de la batterie. Elle est calculée conformément à la norme IEC62660-1, une nouvelle norme relative aux essais et à la certification de la capacité des batteries.

Système de refroidissement

Capacité ^{*1}	<p>► Modèles 2WD 7,5 qt. (7,1 L, 6,2 Imp.qt.)</p> <p>► Modèles AWD Type A^{*2, 4}: 9,1 qt. (8,6 L, 7,6 Imp.qt.) Type B^{*3, 4}: 8,8 qt. (8,3 L, 7,3 Imp.qt.)</p>
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement de batterie de traction d'origine Toyota» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, faible conductivité électrique, ne contenant ni amines, ni borates, et contenant des additifs azolés. <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

^{*1}: La capacité du liquide de refroidissement est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Sauf pour les modèles XEKM15L-TWDMNA et XEKM15L-TWDHNA

^{*3}: Pour les modèles XEKM15L-TWDMNA et XEKM15L-TWDHNA

^{*4}: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation réglementaire. (→P.584)

NOTE

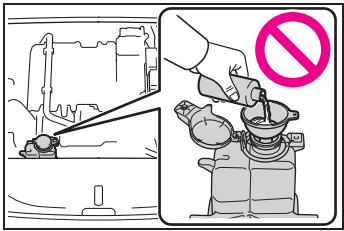
n **Liquide de refroidissement du système de refroidissement**

Pour garantir un rendement maximum du système de refroidissement de la batterie de traction et limiter les risques de court-circuit de la batterie ou d'autres dommages sur votre véhicule, Toyota recommande d'utiliser "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement de batterie de traction d'origine Toyota» ou un autre liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, faible conductivité électrique, ne contenant ni amines, ni borates, et contenant des additifs azolés.

Toyota ne peut pas garantir que l'utilisation d'un produit autre que le "Toyota Genuine Traction Battery Coolant" «Liquide de refroidissement de batterie de traction d'origine Toyota» permette d'éviter les risques de court-circuit de la batterie ou d'autres dommages.

N'utilisez jamais de l'eau, car cela provoquerait des dommages.

Ne réutilisez pas le liquide de refroidissement qui a été vidangé du radiateur.



Système de chauffage

Capacité	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

Système électrique (batterie 12 V)

Tension à vide à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus Si la tension est inférieure à la norme, rechargez la batterie. (Placez le contact d'alimentation sur arrêt et allumez les phares pendant 30 secondes.)
Régimes de charge:	5 A max.

eAxe avant

Capacité en liquide *	3,2 qt. (3,0 L, 2,6 Imp.qt.)
Type de liquide	"e-Transaxle Fluid TE" «Liquide boîte-pont électrique type TE»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

n Type de liquide pour eAxe avant

L'utilisation d'un liquide de boîte-pont d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager l'eAxe avant de votre véhicule.

eAxe arrière (modèles AWD)

Capacité en liquide *	2,9 qt. (2,7 L, 2,4 Imp.qt.)
Type de liquide	"e-Transaxle Fluid TE" «Liquide boîte-pont électrique type TE»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

n Type de liquide pour eAxe arrière

L'utilisation d'un liquide de boîte-pont d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager l'eAxe arrière de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale ^{*1}	2,28 in. (58 mm) min.
Jeu libre de la pédale	0,04 - 0,24 in. (1,0 - 6,0 mm)
Témoin de frein de stationnement ^{*2}	Lorsque vous appuyez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 4 secondes: s'éteint Lorsque vous tirez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 4 secondes: s'allume
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3 SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

^{*1}: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67,5 lbf (300 N, 30,6 kgf) lorsque le système EV fonctionne.

^{*2}: Vérifiez que le témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) ne s'allume pas. (Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume, reportez-vous à P.536)

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----------	--------------------------

Pneus et roues

► Pneus de 18 pouces

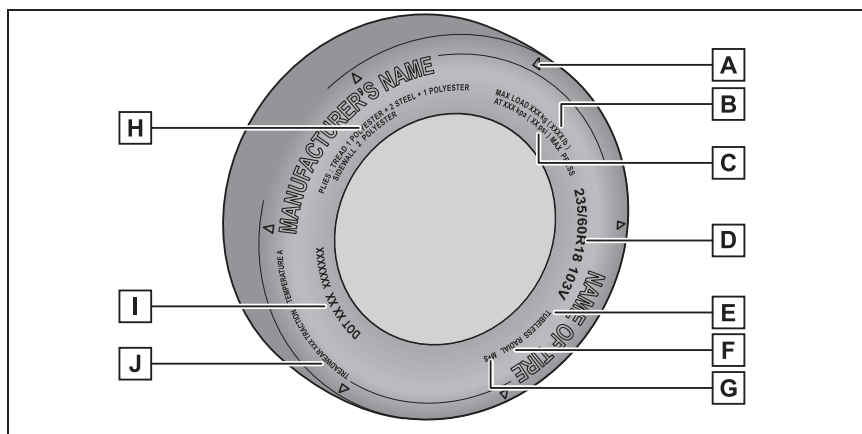
Taille des pneus	235/60R18 103V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Avant: 39 psi (270 kPa, 2,7 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 39 psi (270 kPa, 2,7 kgf/cm ² ou bar)
Taille des roues	18 × 7 1/2 J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Pneus de 20 pouces

Taille des pneus	235/50R20 100V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Avant: 38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm ² ou bar)
Taille des roues	20 × 7 1/2 J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus



A Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.492)

B Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.596)

C Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.590)
Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

D Taille des pneus (→P.593)

E TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

F Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

G Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P.493)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu été.

H Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un

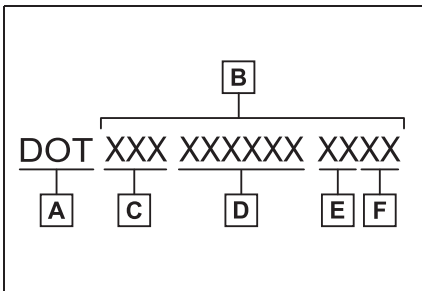
pneu.

I DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.593)

J Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneus".

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)



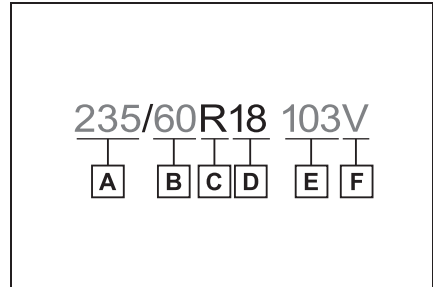
- A** Symbole DOT*
- B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- C** Marque d'identification du fabricant du pneu
- D** Code du fabricant
- E** Semaine de fabrication
- F** Année de fabrication

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

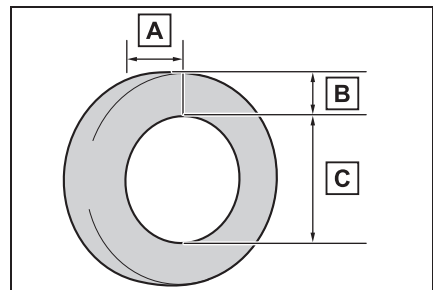
n Informations relatives à la taille courante des pneus

L'illustration indique la taille courante des pneus.



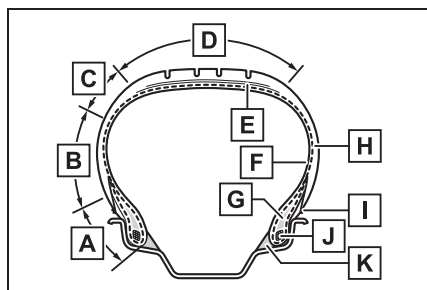
- A** Largeur de section (millimètres)
- B** Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)
- C** Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)
- D** Diamètre de la roue (pouces)
- E** Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- F** Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)

n Dimensions du pneu



- A** Largeur de section
- B** Hauteur du pneu
- C** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



- A** Talon
- B** Flanc
- C** Épaulement
- D** Bande de roulement
- E** Courroie
- F** Garniture interne
- G** Caoutchouc de renfort
- H** Carcasse
- I** Bordures de jante
- J** Tringles
- K** Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des

États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

n Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

n Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier

considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

n Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

n Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau

de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression des pneus lorsque que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales de la batterie de traction et de liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, de la climatisation et le poids supplémentaire du moteur de traction en option
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Termes liés aux pneus	Signification
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé

Termes liés aux pneus	Signification
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composants en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement

Termes liés aux pneus	Signification
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 112, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM F2493, dans les conditions d'essai d'adhérence sur un revêtement neigeux moyennement compacté, telles que décrites par la norme ASTM F1805-20, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1—Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée

602 **9-1. Spécifications**

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 22	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés à l'aide du système de multimédia ou chez votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

n Pour modifier le réglage avec

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Personnal. véhic." ou "Aide conduite".
- 3 En fonction de l'affichage, sélectionnez le réglage souhaité.

Divers réglages peuvent être modifiés.

Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

n Pour modifier le réglage avec

- 1 Sélectionnez  sur l'affichage multimédia.
- 2 Sélectionnez "Aide conduite".
- 3 Sélectionnez cet élément pour changer les réglages dans la liste.

Chaque fois que la commande est sélectionnée, le réglage est activé/désactivé.

Lorsque l'activation est sélectionnée, l'affichage de l'élément est mis en évidence.

n Pendant la personnalisation

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et utilisez la position de changement de vitesse P. De plus, afin d'éviter la décharge de la batterie 12 V, laissez le système EV en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

n Utilisation de l'icône

Certains réglages de personnalisation du véhicule peuvent également être modifiés via l'icône .

NOTE

n Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système EV soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

- A Réglages pouvant être modifiés via le système de Multimédia
- B Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

n **Système de charge (→P.105, 110)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Courant de recharge	<ul style="list-style-type: none"> 8A 16A 24A 32A Maxi 	O	—
Limite de recharge	<ul style="list-style-type: none"> 50% 60% 70% 80% 90% Pleine 	O	—
Puissance de recharge CC	<ul style="list-style-type: none"> 50 kW 75 kW 100 kW 125 kW Maxi 	O	—
Refroidisseur de batterie	<ul style="list-style-type: none"> Marche Arrêt 	O	—

n **Jauges, instruments et écran multifonctionnel (→P.157, 161)**

La langue, les unités de mesure, etc. de certains éléments affichés sur les instruments ou l'écran multifonctionnel seront changés en fonction des paramètres sur l'affichage multimédia. Reportez-vous à “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Fonction de suggestion	<ul style="list-style-type: none"> Marche Marche (lorsque le véhicule est à l'arrêt) Arrêt 	O	O
Témoin de feux de stop	<ul style="list-style-type: none"> Marche Arrêt 	O	—

n **Rappel de siège arrière (→P.177)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Indication pour éviter tout mauvais placement sur le siège arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—

n **Verrouillage des portes (→P.175, 571)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Déverrouillage avec la clé mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillage de toutes les portes en une étape • Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes 	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse • Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la vitesse • Arrêt 	O	O
Fonction de déverrouillage automatique des portes	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse • Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur • Arrêt 	O	O

n **Hayon à commande électrique (→P.181)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Position d'ouverture du hayon à commande électrique	<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 5 • Paramètre utilisateur en option 	O	—
Fonctionnement du hayon à commande électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Volume du signal sonore	<ul style="list-style-type: none">• Niveau 1• Niveau 2• Niveau 3	O	—
Signal sonore de fonctionne- ment	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O
Fonction de fermeture et de verrouillage (walk away)	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O

n **Système d'accès et de démarrage mains libres et télécom-
mande du verrouillage centralisé (→P.175, 192)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	O	O
Volume du signal sonore de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none">• 1 à 7• Arrêt	O	O
Temps écoulé avant l'activa- tion de la fonction de verrouil- lage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	<ul style="list-style-type: none">• 30 secondes• 60 secondes• 120 secondes• Arrêt	O	O
Avertisseur sonore de porte ouverte	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O

n **Système d'accès et de démarrage mains libres (→P.175, 192)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Système d'accès et de démarrage mains libres	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	<ul style="list-style-type: none">• Porte conducteur• Toutes les portes	O	O
Temps écoulé avant le déver- rouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur est saisie et main- tenue*	<ul style="list-style-type: none">• Arrêt• 1,5 secondes• 2 secondes• 2,5 secondes	—	O
Nombre de verrouillages de porte consécutifs	<ul style="list-style-type: none">• 2 fois• Autant que souhaité	—	O

*: Ce paramètre peut être modifié lorsque le paramètre du déverrouillage intelligent des portes est réglé sur la porte du conducteur

n Télécommande du verrouillage centralisé (→P.170, 175, 181)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Télécommande du verrouillage centralisé	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O
Déverrouillage	<ul style="list-style-type: none"> • Déverrouillage de toutes les portes en une étape • Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes 	O	O
Mode panique de prévention du vol	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O
Opération de verrouillage lorsque la porte est ouverte	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	O
La fonction activant la commande  de la télécommande du verrouillage centralisé lors du verrouillage de la porte (→P.183)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche (déverrouillage de toutes les portes) • Marche (déverrouillage du hayon uniquement) • Arrêt 	—	O

n Mémorisation de la position de conduite* (→P.215)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Sélection de l'asservissement de la mémorisation de la position de conduite au déverrouillage des portes	<ul style="list-style-type: none"> • Porte conducteur • Toutes les portes 	—	O

*: Sur modèles équipés

n Permettre une entrée et une sortie plus facile au conducteur (système d'accès assisté)* (→P.215)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Mouvement coulissant du siège conducteur à la sortie du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • Partiel • Pleine 	O	O

*: Sur modèles équipés

n Rétroviseurs extérieurs (→P.207)

Fonction	Réglage par défaut	A	B
Fonction de rabatement et de déploiement automatiques des rétroviseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • Liée au verrouillage/déverrouillage des portes • Liée au fonctionnement du contact d'alimentation 	—	O

n Lève-vitres électriques (→P.211)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Fonctionnement lié à la clé (ouverture)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O
Fonctionnement lié à la clé (fermeture)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O
Fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé (ouvert)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	O

n Avertisseur sonore de marche arrière (→P.242)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Signal (signal sonore) lorsque la position de changement de vitesse est sur R	<ul style="list-style-type: none"> • En continu • Sourdine 	—	O

n Contact d'alimentation (→P.240)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Personnalisation de l'ACC Activation/désactivation du mode ACC	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	O

n Éclairages (→P.240)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Éclairages de jour*	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐

* : Sauf pour le Canada

n Système de commande automatique des éclairages (→P.257)

Fonction	Réglage par défaut	A	B
Sensibilité du capteur de luminosité	<ul style="list-style-type: none"> • Plus sombre • Sombre • Normal • Clair • Plus clair 	☐	☐
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • 30 secondes • 60 secondes • 90 secondes 	☐	☐
Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	—	☐

n Système de sécurité de pré-collision (→P.282)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Système de sécurité de pré-collision	<ul style="list-style-type: none"> • ON • OFF 	☐	—
Réglage temporel de l'avertissement*	<ul style="list-style-type: none"> • Plus tard • Par défaut • Plus tôt 	☐	—

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

n Système Alerte de sortie de voie (LDA) (→P.305)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Système Alerte de sortie de voie (LDA)*	<ul style="list-style-type: none"> • ON • OFF 	☐	—
Synchronisation de l'alerte*	<ul style="list-style-type: none"> • Par défaut • Plus tôt 	☐	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Options d'alerte*	<ul style="list-style-type: none">• Vibration• Signal sonore	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

n Assistance proactive à la conduite (→P.312)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Assistance proactive à la conduite (PDA)*	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—
Sensibilité de l'assistance*	<ul style="list-style-type: none">• Faible• Moyen• Élevée	O	—
Aide à la décélération (DA)*	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA)*	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

n Régulateur de vitesse actif (DRCC) (→P.324)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Délai de reprise prolongé*1, 2	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—
Réglage d'accélération*2	<ul style="list-style-type: none">• Faible• Moyen• Élevée	O	—
Message de guidage*2	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—
Réduction de la vitesse en courbe*2	<ul style="list-style-type: none">• OFF• Faible• Moyen• Élevée	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

n Reconnaissance des panneaux de signalisation*¹ (→P.321)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Reconnaissance des panneaux de signalisation* ²	<ul style="list-style-type: none"> • ON • OFF 	☐	☐
Méthode de notification d'excès de vitesse* ²	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun • Visuelle • Visuelle et sonore 	☐	☐
Autre méthode de notification* ²	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun • Visuelle • Visuelle et sonore 	☐	☐
Niveau de notification d'excès de vitesse* ²	<ul style="list-style-type: none"> • 5 mph (10 km/h) • 3 mph (5 km/h) • 1 mph (2 km/h) 	☐	☐

*¹: Sur modèles équipés

*²: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

n Suggestion de pause au conducteur* (→P.321)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Suggestion de pause au conducteur	<ul style="list-style-type: none"> • ON • OFF 	☐	☐

*: Sur modèles équipés

n Assistance dans les embouteillages*¹ (→P.343)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Assistance dans les embouteillages* ²	<ul style="list-style-type: none"> • ON • OFF 	☐	☐
Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur* ²	<ul style="list-style-type: none"> • ON • OFF 	☐	☐

*¹: Sur modèles équipés

*²: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

n **Surveillance du conducteur**^{*1} (→P.279)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Fonction d'avertissement ^{*2}	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

n **Aide au changement de voie**^{*1} (→P.301)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Aide au changement de voie ^{*2}	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

n **Alerte de circulation transversale avant**^{*1} (→P.318)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Alerte de circulation transversale avant	<ul style="list-style-type: none">• ON• OFF	O	—
Synchronisation de l'alerte ^{*2}	<ul style="list-style-type: none">• Plus tard• Par défaut• Plus tôt	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

n **BSM (surveillance de l'angle mort)** (→P.350)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
BSM (surveillance de l'angle mort)	<ul style="list-style-type: none">• Marche• Arrêt	O	—
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur*	<ul style="list-style-type: none">• Faible• Clair	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Synchronisation de l'alerte de véhicule en approche (sensibilité)*	<ul style="list-style-type: none"> • Plus tard • Par défaut • Plus tôt 	O	—
Signal sonore d'avertissement*	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

n Assistance à la sortie du véhicule en sécurité (→P.356)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Assistance à la sortie du véhicule en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—
Affichage des rétroviseurs extérieurs*	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—
Sensibilité de détection *	<ul style="list-style-type: none"> • Faible • Moyen • Élevée 	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

n Système intuitif d'aide au stationnement (→P.361)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Système intuitif d'aide au stationnement	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—
Volume du signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement en fonctionnement*1, 2	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1~3 	O	—
Distance du début de détection du capteur central avant*3	<ul style="list-style-type: none"> • Proche • Standard 	O	—
Distance du début de détection du capteur central arrière*3	<ul style="list-style-type: none"> • Proche • Standard 	O	—

*1: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

*2: Le volume du son est lié à l'aide au stationnement intuitive, au RCTA et

au RCD.

*3: Sur les véhicules avec moniteur de vue panoramique, il est possible de modifier le paramètre sur l'écran des paramètres du moniteur de vue panoramique. Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

n **Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.369)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—
Volume du signal sonore du RCTA en fonctionnement*1, 2	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit • Normal • Élevé 	O	—

*1: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

*2: Le volume du son est lié à l'aide au stationnement intuitive, au RCTA et au RCD.

n **RCD (détection de la caméra arrière) (→P.375)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Fonction RCD (détection de la caméra arrière)	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—

n **PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (→P.379)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Fonction PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

n **Système de climatisation automatique (→P.408)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Fonctionnement de la commande auto d'A/C	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	O	O

n Éclairage (→P.420)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • 7,5 secondes • 15 secondes • 30 secondes 	☐	☐
Fonctionnement après désactivation du contact d'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐
Éclairage du plancher*, éclairage du levier de vitesses, éclairage des poignées de porte intérieures, éclairage des garnitures de porte, éclairage de la console centrale, éclairage du tableau de bord	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐
Temps écoulé avant que les éclairages extérieurs de plancher* ne s'éteignent	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt • 15 secondes 	☐	☐
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher* lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher* lorsque vous déverrouillez les portes	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐
Éclairage de porte lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité (SEA) est activée.	<ul style="list-style-type: none"> • Marche • Arrêt 	☐	☐

*: Sur modèles équipés

n Personnalisation du véhicule

- | Lorsque la fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse et la fonction de verrouillage des portes asservi à la position du levier de vitesses sont toutes deux activées, le verrouillage des portes fonctionne comme suit.
 - Lorsque vous passez à une position autre que P, toutes les portes se verrouillent.
 - Si le véhicule démarre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse ne fonctionne pas.
 - Si le véhicule est démarré alors qu'une porte est déverrouillée, la fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse s'active.
- | Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé, la fonction de déverrouillage mains libres ne peut pas être personnalisée.
- | Lorsque les portes restent fermées après déverrouillage des portes et que la minuterie d'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le réglage du signal de fonctionnement (feux de détresse).

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, le système suivant doit être initialisé pour pouvoir fonctionner normalement:

Liste des éléments à initialiser

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Hayon à commande électrique	<ul style="list-style-type: none"> Après le rebranchement ou le changement de la batterie 12 V Après le changement d'un fusible 	P.187
Lève-vitre électrique	<ul style="list-style-type: none"> En cas de fonctionnement anormal 	P.211
Système intuitif d'aide au stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Si la batterie 12 V s'est déchargée, ou a été déposée et reposée 	P.361
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles autour du véhicule)	<ul style="list-style-type: none"> Si la batterie 12 V s'est déchargée, ou a été déposée et reposée 	P.385
Système d'avertissement de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque la pression de gonflage des pneus précisée a changé, par exemple en raison de la charge transportée, etc. Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée. 	P.499

Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Pompe à eau

Ce produit (pompe à eau à inverseur pour véhicules à traction intégrale) comprend un logiciel à code source ouvert.

Vous pouvez consulter les informations de licence relatives à ce logiciel libre et à code source ouvert à l'URL suivante.

<https://www.aisin.com/info/ewp/license001.html>

Clé numérique

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source de ce FOSS sont disponibles à l'URL suivante:

<https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/>

Pour les propriétaires

10

10-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les pro-
priétaires au Canada. **620**

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si... (Résolution
des problèmes) **622**

Index alphabétique..... **625**

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés ou clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P.570)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.570)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.517)
- Le contact d'alimentation est-il sur ON? Lorsque vous verrouillez les

portes, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. (→P.240)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P.194)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché? La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P.179)

Si vous suspectez un problème



Le système EV ne démarre pas

- Le câble de recharge est-il branché au véhicule? (→P.101)
- Avez-vous appuyé sur le contact d'alimentation tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P.237)
- La position de changement de vitesse est-elle sur P? (→P.237)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P.192)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? Dans ce cas, il est possible de démarrer le système EV par un moyen temporaire. (→P.572)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.573)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?

À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P.214)



Le contact d'alimentation est placé sur arrêt automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (le système EV ne fonctionne pas) pendant un certain temps. (→P.241)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.539, 540)

- Le témoin de frein de stationnement s'allume

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.253)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P.536, 549)



Une alarme est activée et l'avertisseur sonore retentit

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P.74)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système EV. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)



Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Un message s'affiche-t-il sur l'écran multifonctionnel?

Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P.549)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P.536, 549.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et réparez temporairement le pneu crevé à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours. (→P.556)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P.580)

Index alphabétique

A

- A/C**408
 - Filtre de climatisation515
 - Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 415
 - Système de climatisation automatique408
- ABS (Système de freinage anti-blocage)**
 - Fonction391
 - Témoin d'avertissement538
- ACA (assistance active en virage)**392
- Accès mains libres**
 - Système d'accès et de démarrage mains libres192
 - Télécommande du verrouillage centralisé172
- Accoudoir**444
- Affichage**
 - Détection de la caméra arrière (RCD)376
 - Message d'avertissement....549
 - Piétons derrière le véhicule..389
 - Recharge.....100, 119, 128, 129, 139
 - Régulateur de vitesse actif...327
 - Système Plug & Charge148
- Affichage de l'état de la batterie**164
- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite**.....164
- Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel**
 - Affichage des éléments159
- Affichage lié au système audio**164
- Affichage lié au système de navigation**164
- AHB (feux de route automatiques)**260
- Aide au changement de voie (LCA)**
 - Fonctionnement.....301
- Aide au démarrage en côte**....392
- Aide au freinage**.....391
- Aide au suivi de voie (LTA)**
 - Fonctionnement.....295
 - Témoins d'avertissement.....541
- Alarme**
 - Alarme74
 - Avertisseur sonore.....536
- Alerte de sortie de voie (LDA)**
 - Fonctionnement.....305
 - Témoins d'avertissement.....541
- Ampoules**
 - Remplacement523
- Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres)**.....192
- Appui-têtes**.....202
- Assistance à la sortie du véhicule en sécurité (SEA)**
 - Activation/désactivation du système358
- Assistance active en virage (ACA)**392
- Assistance dans les embouteillages**343
- Assistance de freinage**
 - Maintien des freins254
- Assistance proactive à la conduite (PDA)**.....312
- Autonomie**.....157
- Avertissement d'approche**....331
- Avertissement de trafic transversal arrière (RCTA)**369
 - Activation/désactivation du système370
- Avertissement de trafic transversal avant (FCTA)**318
- Avertisseur sonore**.....205
- Avertisseurs sonores**
 - Avertissement d'approche331

Avertissement de retrait des mains du volant (LDA).....	308
Avertissement de retrait des mains du volant (LTA).....	297
Avertissement de retrait des mains du volant (PDA)	317
avertissement de sécurité de pré-collision	283
Ceinture de sécurité	539, 540
Contrôle conduite-démarrage	538
Coussins gonflables SRS.....	537
Direction assistée électrique	539
Dysfonctionnement du système EV	537
Fonction de suggestion de pause	308
LCA (aide au changement de voie)	301
LDA (alerte de sortie de voie)	305, 541
LTA (aide au suivi de voie) .	295, 541
PCS (système de sécurité de pré-collision).....	544
PDA.....	542
Porte ouverte.....	177
Pression des pneus.....	541
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	370
Régulateur de vitesse	543
Régulateur de vitesse actif...	543
Suppression de l'accélération à basse vitesse	285
Système de freinage	536
Système de priorité des freins	538
Système intuitif d'aide au stationnement	367, 543
Vitre ouverte.....	212

B

Batterie (batterie 12 V)

Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	398
Remplacement	576
Si la batterie 12 V est déchargée	573
Témoin d'avertissement	537
Vérification de la batterie	488

Batterie (batterie de traction)

Chauffage de la batterie de traction.....	97
Emplacement	78
Messages d'avertissement ...	139
Recharge	105, 110
Refroidisseur de la batterie de traction.....	98
Spécifications	586

Batterie de traction

Chauffage de la batterie de traction.....	97
Emplacement	78
Messages d'avertissement ...	139
Recharge	105, 110
Refroidisseur de la batterie de traction.....	98
Spécifications	586

Bloqué

Si le véhicule est bloqué.....	580
--------------------------------	-----

BSM (surveillance de l'angle mort)

Activation/désactivation du système	352
---	-----

C

Câble de recharge CA

Si le connecteur de recharge ne peut pas être déverrouillé	95
--	----

Cache-bagages.....429

Caméra

Caméra avant.....	272
-------------------	-----

- Moniteur de conduite.... 272, 279
- Capacité de charge totale..... 584**
- Capacité de chargement..... 234**
- Capot 481**
- Capteur**
- BSM (surveillance de l'angle mort)..... 351
 - Capteur radar 272
 - Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie..... 265
 - LCA (aide au changement de voie) 301
 - LDA (alerte de sortie de voie) 305
 - LTA (aide au suivi de voie) ... 295
 - Objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule 361
 - PCS (système de sécurité de pré-collision)..... 272
 - RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) 351, 369
 - Régulateur de vitesse actif... 272
 - Rétroviseur intérieur 206
 - SEA (assistance à la sortie du véhicule en sécurité) 351
 - Système de phares automatiques..... 258
 - Système intuitif d'aide au stationnement 361
 - Véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule 351
- Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 361**
- Caractéristiques du système du véhicule électrique 78**
- Ceintures de sécurité**
- Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 32
 - Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique... 34
 - Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR) 33
 - Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 31
 - Installation du siège de sécurité enfant 54
 - Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 469
 - Port de votre ceinture de sécurité 30, 32
 - Prétensionneurs de ceinture de sécurité 34
 - Rallonge de ceinture de sécurité 33
 - Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité 34
 - Témoin d'avertissement SRS537
 - Témoin de rappel et signal sonore 539, 540
- Chaînes..... 400**
- Changement de l'affichage des instruments 159**
- Charge 105, 110**
- Charge de la batterie de traction**
- Témoin d'avertissement 539
- Chargement et bagages..... 231**
- Chargeur sans fil 435**
- Chauffage**
- Rétroviseurs extérieurs 411
 - Sièges chauffants 418
 - Volant chauffant..... 418
- Chauffage des sièges**
- Commande ALL AUTO (ECO) 406
- Chauffages**
- Chauffage de la batterie de traction..... 97
 - Système de climatisation automatique..... 408

Clé

Si vous perdez vos clés570

Clé électronique

Fonction d'économie de la pile
.....193

Remplacement de la pile.....517

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....571

Clé numérique173

Clés

Accès mains libres172, 192

Avertisseur sonore192

Clé électronique170

Clé mécanique170, 172

Clé numérique173

Contact d'alimentation.....237

Fonction d'économie de la pile
.....193

Plaque du numéro de clé170

Remplacement de la pile.....517

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....571

Télécommande du verrouillage centralisé172

Clignotants

Levier de clignotants249

Remplacement des ampoules
.....523

Clignotants arrière

Levier de clignotants249

Remplacement des ampoules
.....523

Clignotants avant

Levier de clignotants249

Remplacement des ampoules
.....523

Clignotants latéraux

Levier de clignotants249

Remplacement des ampoules
.....523

Climatisation

Mode My Room128

Commande

Volant chauffant.....418

Commande ALL AUTO (ECO) 406

Commande de hayon à commande électrique.....183

Commande de luminosité

Commande d'éclairage du tableau de bord160

Commande de verrouillage des vitres214

Commande d'ouverture et de fermeture du hayon à commande électrique.....184

Commandes

Activation du système de feux de route automatiques.....260

Bouton "SOS"68

Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.....411

Commande de désembuage de pare-brise411

Commande de distance entre véhicules327

Commande de frein de stationnement250

Commande de hayon à commande électrique183

Commande de lève-vitre électrique211

Commande de maintien des freins.....254

Commande de mode neige ..391

Commande de pare-soleil électronique430

Commande de régulateur de vitesse actif.....327

Commande de verrouillage des portes178

Commande de verrouillage des vitres214

- Commande d'essuie-glaces et de lave-vitre de pare-brise ..263
- Commande d'ouverture et de fermeture du hayon à commande électrique..... 184
- Commande LTA (aide au suivi de voie)298
- Commande VSC OFF393
- Commandes de feux de détresse526
- Commandes de mémorisation de la position de conduite ..215
- Commandes de réglage des instruments162
- Commandes de rétroviseurs extérieurs207
- Commandes de sièges chauffants418
- Commandes d'éclairage.....257
- Commandes d'ouverture de porte de garage455
- Contact d'alimentation.....237
- Contacteur de démarrage (contact d'alimentation)237
- Mode éco247
- Palette de changement de vitesses248
- Régulateur de vitesse336
- Comment utiliser le système Plug & Charge146**
- Compteur de vitesse157**
- Conduite**
 - Conseils de conduite d'un véhicule électrique à batterie88
 - Conseils de conduite hivernale398
 - Conseils de rodage224
 - Position de conduite correcte .29
 - Procédures.....223
- Conduite avec une caravane/remorque235**
- Conseils de conduite d'un véhicule électrique à batterie88**
- Conseils de conduite hivernale398**
- Conseils de rodage224**
- Conseils sur le mode de recharge99**
- Consommation électrique ...163, 167**
 - Consommation électrique actuelle163
 - Consommation électrique moyenne.....163
- Consommation électrique actuelle163**
- Consommation électrique moyenne.....163**
- Contact d'alimentation237**
 - Changement de mode du contact d'alimentation.....240
 - Démarrage du système EV ..237
 - Fonction de coupure automatique de l'alimentation.....241
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence527
- Contacteur de démarrage (contact d'alimentation)237**
 - Changement de mode du contact d'alimentation.....240
 - Démarrage du système EV ..237
 - Fonction de coupure automatique de l'alimentation.....241
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence527
- Contrôle conduite-démarrage230**
- Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC).....392**
- Correcteur automatique d'assiette des phares258**
- Coussin gonflable central des sièges avant.....36**

Coussins gonflables

Conditions de fonctionnement des coussins gonflables	37
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux	38
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et rideaux	38
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables rideaux	38
Conditions de fonctionnement du coussin gonflable central des sièges avant	38
Coussins gonflables SRS.....	36
Emplacements des coussins gonflables	36
Modification et mise au rebut des coussins gonflables.....	44
Position de conduite correcte	29
Précautions générales relatives aux coussins gonflables	40
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux.....	40
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux	40
Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant	40
Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux.....	40
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	45
Témoin d'avertissement SRS.....	537
Coussins gonflables latéraux	36
Coussins gonflables rideaux	36
Couvre-plancher	427

Crevaision

Système d'avertissement de pression des pneus	495
---	-----

Cric

Positionnement du cric	482
------------------------------	-----

Crochets

Crochets à vêtements	444
Crochets d'arrimage	426
Crochets de maintien (tapis de sol).....	28
Crochets pour sacs à provisions	427

Crochets à vêtements

Crochets d'arrimage.....

Crochets pour sacs à provisions

D

Désembuage

Lunette arrière	411
Pare-brise	411
Rétroviseurs extérieurs	411

Désembuage de la lunette arrière

Désembuage de pare-brise.....

Détection de la caméra arrière

(RCD)

Activation/désactivation du système	376
---	-----

Dimension

Direction assistée (système de direction assistée électrique)

.....

Témoin d'avertissement	539
------------------------------	-----

Direction assistée électrique (EPS)

Fonction.....	392
Témoin d'avertissement	539

E

- eAxe arrière**
 - Liquide.....589
- eAxe avant**
 - Liquide.....589
- ECB (système de freinage à pilotage électronique)391**
- Éclairage**
 - Éclairages individuels.....422
 - Éclairages intérieurs.....421
- Éclairage de la console centrale420**
- Éclairages**
 - AHB (feux de route automatiques)260
 - Commande de feux de détresse526
 - Commande de phares.....257
 - Éclairage de compartiment à bagages185
 - Éclairages de courtoisie432
 - Levier de clignotants249
 - Liste des éclairages intérieurs420
- Éclairages de casier auxiliaire420**
- Éclairages de courtoisie**
 - Éclairages de courtoisie432
- Éclairages de jour**
 - Commande d'éclairage257
 - Remplacement des ampoules523
- Éclairages de plancher420**
- Éclairages de plaque d'immatriculation**
 - Commande d'éclairage257
 - Remplacement des ampoules523
- Éclairages d'ornement de garniture de porte420**
- Éclairages extérieurs de plancher420**
- Éclairages individuels....420, 422**
 - Commande422
- Éclairages intérieurs420**
- Éclairages intérieurs arrière ..421**
- Éclairages intérieurs avant....421**
- Éclairages intérieurs de poignée de porte420**
- Éclairages pour plateau de chargeur sans fil420**
- Écran**
 - Écran multifonctionnel161
 - RCD (détection de la caméra arrière).....376
 - Régulateur de vitesse.....336
- Écran d'informations relatives à la conduite.....163**
- Écran multifonctionnel**
 - Affichage d'informations du système d'aide à la conduite....164
 - Affichage lié au système audio164
 - Affichage lié au système de navigation.....164
 - commandes de réglage des instruments162
 - Consommation électrique.....163
 - Écran d'informations relatives à la conduite163
 - Fonction de suggestion166
 - Icones de menu161
 - LCA (aide au changement de voie).....303
 - LDA (alerte de sortie de voie)309
 - LTA (aide au suivi de voie)....299
 - Message d'avertissement....549
 - Pression des pneus495
 - Recharge.....100, 119, 128, 129, 139
 - Régulateur de vitesse.....336

Régulateur de vitesse actif...	327
Système Plug & Charge.....	148
EDR (enregistreur de bord).....	11
Enregistrement des données du véhicule.....	7
Enregistreur de bord (EDR).....	11
Entretien	
Données d'entretien	584
Entretien à faire soi-même ...	478
Entretien général	474
Prescriptions d'entretien.....	473
Roues et enjoliveurs de roue	465
Entretien à faire soi-même ..	474,
478	
EPS (direction assistée électrique)	
Fonction	392
Témoin d'avertissement	539
Équipement de recharge	92
Équipements du compartiment à bagages.....	426
Essuie-glaces de pare-brise..	263
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie.....	263
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise	263
État de fonctionnement de l'AWD	165

F

FCTA (avertissement de trafic transversal avant)	318
Feu de gabarit avant	
Commande d'éclairage	257
Feu de gabarit avant latéral	
Remplacement des ampoules	523
Feux	
Remplacement des ampoules	523
Feux arrière	
Commande d'éclairage	257

Remplacement des ampoules	523
Feux de détresse	526
Feux de gabarit	
Commande d'éclairage.....	257
Feux de gabarit arrière	
Commande d'éclairage.....	257
Feux de gabarit arrière latéraux	
Remplacement des ampoules	523
Feux de gabarit latéraux	
Remplacement des ampoules	523
Feux de recul	
Remplacement des ampoules	523
Feux de stationnement	
Commande d'éclairage.....	257
Remplacement des ampoules	523
Feux de stop	
Remplacement des ampoules	523
Filtre de climatisation.....	515
Fonction de programme de recharge	116
Fonction de protection anti-pincement	
Hayon à commande électrique	186
Lève-vitres électriques	211
Fonction de suggestion	166
Fonction du programme de recharge	
Réglage	119
Fonctions liées à la charge	
Chauffage de la batterie de traction.....	97
Commande du réchauffement de la batterie de traction.....	98
Mode My Room	97

Refroidisseur de la batterie de traction	98
Fonctions personnalisables..	603
Frein	
Frein de stationnement	250
Freinage régénératif.....	79
Liquide.....	590
Maintien des freins	254
Témoin d'avertissement	536
Frein de stationnement	
Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré	253
Fonctionnement	250
Message d'avertissement.....	253
Témoin d'avertissement	544
Freinage anti-collision secondaire (réduction des collisions secondaires en cas de collision frontale)	392
Freinage de l'aide au stationnement (PKSB)	379
Activation/désactivation du système	381
Freinage régénératif.....	79
Fusibles.....	520

H

Hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité	
Réglage.....	34
Hayon	
Commande de hayon à commande électrique.....	183
Commande d'ouverture et de fermeture du hayon à commande électrique.....	184
Éclairage du compartiment à bagages	185
Hayon à commande électrique	183

Télécommande du verrouillage centralisé	172, 183
Hayon à commande électrique	181, 183
Commande de hayon à commande électrique	183
Système d'accès et de démarrage mains libres	182

I

Icones de menu	161
Identification	
Moteur électrique (moteur de traction)	585
Véhicule.....	584
Indicateur de puissance.....	157
Informations relatives à l'aide à la conduite	
Témoin d'avertissement	542
Informations relatives aux pneus	592
Glossaire	596
Niveau de qualité uniforme des pneus.....	594
Numéro d'identification du pneu	593
Taille	593
Initialisation	
Entretien	474
Hayon à commande électrique	187
Lève-vitre électrique	211
Pare-soleil électronique	430
Systèmes à initialiser	617
Instrument	
Commande d'éclairage du tableau de bord	160
Commandes de réglage des instruments	162
Écran multifonctionnel	161
Instruments.....	157
Message d'avertissement.....	549

Montre 157
Témoins 154
Témoins d'avertissement 536

J

Jauge SOC (état de charge) ..157
Jauges157

K

**Kit de réparation anti-crevaisson
de secours 556**
Emplacement de stockage ... 558

L

Lavage et lustrage..... 464, 469
Lave-phares 263
Lave-vitre
Commande..... 263
Lave-phares 263
Message d'avertissement de
liquide de lave-vitre insuffisant
..... 491
Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux 398
**LCA (aide au changement de
voie)**
Fonctionnement 301
LDA (alerte de sortie de voie)
Fonctionnement 305
Témoins d'avertissement 541
Lève-vitres électriques
Asservissement des lève-vitres
au verrouillage des portes .. 212
Commande de verrouillage des
vitres..... 214
Fonction de protection anti-pin-
cement 211
Fonctionnement 211
Levier
Levier de clignotants 249

Levier de déverrouillage du
capot.....481
Levier de lave-vitre263
Levier du loquet auxiliaire.....481

Liquide

eAxe arrière589
eAxe avant.....589
Frein590
Lave-vitre.....491

Liquide de refroidissement

Capacité587
Contrôle484, 486
Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux398

Liquide de refroidissement du module de commande de puis- sance

Contrôle486
Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux398

Liquide de refroidissement radia- teur

Contrôle484

LTA (aide au suivi de voie)

Fonctionnement.....295
Témoins d'avertissement.....541

M

Maintien des freins

Témoins d'avertissement.....545

Mécanisme d'ouverture

Capot.....481

Mécanisme d'ouverture de porte de garage.....455

Mémorisation de la position de conduite.....215

Fonction de rappel de la mémori-
sation.....217
Système d'accès assisté215

Mémorisation de la position du siège215

Mémorisation de la position du siège conducteur

Fonction de rappel de la mémorisation.....217

Mémorisation de la position de conduite.....215

Système d'accès assisté215

Message de rappel d'entretien474**Messages d'avertissement....549****Méthodes de recharge97**

Recharge CA.....105

Recharge CC110

Miroirs

Miroirs de courtoisie432

Miroirs de courtoisie

Éclairages de courtoisie432

Mise à jour du logiciel.....268**Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) ..415****Mode éco.....247****Mode My room128**

Démarrage du mode My Room128

Messages d'avertissement...129

Mode neige391**Mode panique172****Moniteur de conduite279****Montre157****Moteur**

Compartiment.....484

Moteur électrique (moteur de traction)

Emplacement78

numéro d'identification585

Moteur électrique arrière (moteur de traction)

Spécifications585

Moteur électrique avant (moteur de traction)

Spécifications585

N**Nettoyage**

Capteur radar272

Ceintures de sécurité469

Extérieur464

Intérieur469

Jantes en aluminium465

Roues et enjoliveurs de roue465

Nombre de places assises.....234**Numéro d'identification du véhicule584****O****Outilsage558****P****Palette de changement de vitesses248****Pare-soleil430, 432****Pare-soleil électronique430**

Fonctionnement.....430

Pattes d'ancrage.....54, 65**PCS (système de sécurité de pré-collision)**

Activation/désactivation du système294

Fonction.....282

Témoin d'avertissement544

PDA

Témoins d'avertissement.....542

PDA (assistance proactive à la conduite)312**Phares**

AHB (feux de route automatiques).....260

Commande d'éclairage.....257

Remplacement des ampoules523

PKSB (freinage de l'aide au stationnement).....379

Activation/désactivation du système 381

Objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule 385

Piétons derrière le véhicule ..389

Véhicule en mouvement à l'arrière du véhicule 387

Plateau ouvert425

Pneu crevé556

Pneus

Chaînes 400

Contrôle..... 492

En cas de crevaison 556

Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus495

Informations 592

Kit de réparation anti-crevaison de secours..... 556

Permutation des roues 494

Pneus neige 398

Pression de gonflage 510

Remplacement 506

Système d'avertissement de pression des pneus 495

Taille 590

Témoin d'avertissement 541

Pneus neige398

Poids

Capacité de chargement 234

Limites de charge 234

Poids 584

Poignées de maintien445

Points d'ancrage LATCH..... 62

Porte

Avertisseur sonore de porte ouverte 177

Porte-bagages de toit.....231

Porte-bouteilles425

Porte-cartes425

Porte-gobelets424

Portes

Hayon181

Portes latérales175

Rétroviseurs extérieurs207

Sécurité enfants de porte arrière179

Système de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes.....180

Verrouillage des portes.....175

Portes latérales.....175

Ports de charge

Verrouiller et déverrouiller le connecteur de recharge CA..94

Ports de charge USB.....433

Ports de recharge

Couvercle du port de recharge92

Ouverture et fermeture92

Position de changement de vitesse242

Palette de changement de vitesses248

Précautions pour le rangement423

Précautions relatives au système du véhicule électrique.....82

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Conduite tout-terrain.....402

Précautions relatives aux véhicules utilitaires401

Pression de gonflage des pneus

Données d'entretien590

Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus495

Témoin d'avertissement541

Prise d'alimentation (12 VCC)432

Prise d'alimentation (1500 W)445

Prise de service82

Projecteurs.....257

R

- Radiateur**485
- Rangement de console**424
- Rangement inférieur de plancher**428
- Rangements**423
- RCD (détection de la caméra arrière)**375
 - Activation/désactivation du système376
- RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)**369
 - Activation/désactivation du système370
- Recharge**
 - Affichage 100, 119, 128, 129, 139
 - Choses à savoir avant de charger101
 - Comment utiliser le système Plug & Charge146
 - Composants de la recharge ...92
 - Conseils sur le mode de recharge99
 - Fonction de programme de recharge116
 - Fonctions de sécurité101
 - Informations relatives l'affichage de la recharge ...100, 119, 128, 129, 139
 - Le temps de recharge peut augmenter104
 - Lorsque la fonction de programme de recharge ne peut pas être exécutée137
 - Lorsque la recharge CA ne peut pas être effectuée132
 - Lorsque la recharge CC ne peut pas être effectuée134
 - Lorsque la recharge CC ne peut pas être effectuée normalement148
 - Lorsque Plug & Charge ne peut pas être configuré normalement148
 - Messages d'avertissement ...139
 - Méthodes de recharge97
 - Mode My Room128
 - Ouverture et fermeture des couvercles du port de recharge..92
 - Procédure de recharge. 105, 110
 - Recharge CA105
 - Recharge CC110
 - Système Plug & Charge146
 - Verrouiller et déverrouiller le connecteur de recharge CA..94
- Recharge CA**105
- Recharge CC**110
- Reconnaissance des panneaux de signalisation (RSA)**321
- Réglage des phares**522
- Régulateur de vitesse**
 - Régulateur de vitesse actif ...324
 - Témoins d'avertissement.....543
- Régulateur de vitesse à radar (régulateur de vitesse actif).**324
- Régulateur de vitesse actif**....324
 - Avertissement d'approche331
 - Fonction de réduction de la vitesse en courbe332
 - Témoins d'avertissement.....543
- Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire**474
- Remorquage**
 - Anneau de remorquage533
 - Conduite avec une caravane/remorque235
 - Remorquage avec les 4 roues au sol236
 - Remorquage d'urgence 530, 532
- Remorquage avec les 4 roues au sol**236

Remplacement

- Ampoules 523
- Fusibles 520
- Pile de la clé électronique 517
- Pneus 506

Remplacement du pneu.....506

Rétroviseur

- Rétroviseur intérieur 206
- Rétroviseurs extérieurs 207

Rétroviseur intérieur206

Rétroviseurs

- Désembuage des rétroviseurs
extérieurs 411
- Rétroviseur intérieur 206
- Rétroviseurs extérieurs 207

Rétroviseurs extérieurs207

- BSM (surveillance de l'angle
mort) 350
- Désembuage des rétroviseurs
extérieurs 411
- Fonction d'asservissement des
rétroviseurs à l'enclenchement
de la marche arrière 209
- Mémoire de position du rétrovi-
seur 215
- Rabattement et déploiement 208
- RCTA (avertissement de trafic
transversal arrière) 369
- Réglage 207
- SEA (assistance à la sortie du
véhicule en sécurité) 356

Rétroviseurs latéraux207

- BSM (surveillance de l'angle
mort) 350
- Chauffages 411
- Désembuage des rétroviseurs
extérieurs 411
- Fonction d'asservissement des
rétroviseurs à l'enclenchement
de la marche arrière 209
- Mémoire de position du rétrovi-
seur 215

Rabattement et déploiement 208

- RCTA (avertissement de trafic
transversal arrière) 369
- Réglage 207
- SEA (assistance à la sortie du
véhicule en sécurité) 356

Roues

- Remplacement des roues 513
- Taille 590

**RSA (reconnaissance des pan-
neaux de signalisation).....321**

S

Safety Connect68

Sangle de retenue supérieure .65

**SEA (assistance à la sortie du
véhicule en sécurité)356**

- Activation/désactivation du sys-
tème 358

Sécurité des enfants

- Pare-soleil électronique 431

Sécurité enfant

- Commande de verrouillage des
lève-vitres électriques 214
- Comment votre enfant doit porter
la ceinture de sécurité 32
- Conduite en compagnie
d'enfants 51
- Précautions concernant la batte-
rie 12 V 577
- Précautions relatives à la cein-
ture de sécurité 31
- Précautions relatives à la ral-
longe de ceinture de sécurité 33
- Précautions relatives au hayon
..... 181
- Précautions relatives au hayon à
commande électrique 181
- Précautions relatives aux cous-
sins gonflables 40
- Précautions relatives aux
lève-vitres électriques 213

- Sécurité enfants de porte arrière 179
- Siège de sécurité enfant 54
- Sécurité enfants 179**
- Si votre véhicule surchauffe .578**
- Siège de sécurité enfant**
 - Au moyen d'une patte d'ancrage 65
 - Conduite en compagnie d'enfants 51
 - Fixé avec un système LATCH 62
 - Fixé avec une ceinture de sécurité 57
 - Points à retenir 52
 - Système de classification de l'occupant du siège passager avant 45
 - Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant 54
- Sièges**
 - Appuie-têtes 202
 - Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 52
 - Mémorisation de la position de conduite 215
 - Mémorisation de la position du siège 215
 - Nettoyage 469
 - Position d'assise correcte sur le siège 29
 - Précautions concernant le réglage 199
 - Rabattement des dossiers de sièges arrière 200
 - Réglage 198, 199
 - Sièges chauffants 418
 - Système d'accès assisté 215
- Sièges arrière 199**
 - Appuie-têtes 202
 - Rabattement des dossiers de sièges arrière 200
 - Réglage 199
- Sièges avant**
 - Appuie-têtes 202
 - Fonction de rappel de la mémorisation 217
 - Mémorisation de la position de conduite 215
 - Mémorisation de la position du siège 215
 - Nettoyage 469
 - Position de conduite correcte 29
 - Réglage 198
 - Sièges chauffants 418
 - Système d'accès assisté 215
- Sièges chauffants 418**
- Soin**
 - Ceintures de sécurité 469
 - Extérieur 464
 - Intérieur 469
 - Jantes en aluminium 465
- Spécifications 584**
- Surveillance de l'angle mort (BSM) 350**
 - Activation/désactivation du système 352
- Système antivol**
 - Alarme 74
 - Système d'antidémarrage 73
- Système d'accès assisté 215**
- Système d'accès et de démarrage mains libres**
 - Démarrage du système EV 237
 - Emplacement des antennes 192
 - Fonctions d'accès 175, 182
- Système d'antidémarrage 73**
- Système d'antipatinage (TRAC) 392**
- Système d'arrêt de conduite d'urgence 340**

Système d'avertissement acoustique du véhicule81

Système d'avertissement de pression des pneus

- Enregistrement de codes d'identification501
- Enregistrement de la position de chaque roue497
- Fonction495
- Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus496
- Réglage de la pression des pneus499
- Sélection du jeu de roues.....504
- Témoin d'avertissement541

Système de chauffage

- Capacité588

Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....45

Système de climatisation

- Filtre de climatisation515
- Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 415
- Système de climatisation automatique408

Système de climatisation automatique408

- Filtre à air515
- Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 415

Système de commande automatique des éclairages258

Système de freinage à pilotage électronique (ECB)391

Système de freinage antiblocage (ABS)

- Fonction391
- Témoin d'avertissement538

Système de priorité des freins224

Système de refroidissement

- Surchauffe du système EV ...578

Système de sécurité de pré-collision (PCS)

- Activation/désactivation du système294
- Fonction.....282
- Témoin d'avertissement544

Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes.420

Système d'éclairage de jour ..257

Système EV

- Autonomie90
- Caractéristiques78
- Comment utiliser la recharge CA105
- Comment utiliser la recharge CC110
- Conseils de conduite d'un véhicule électrique à batterie88
- Contact d'alimentation237
- Contrôle conduite-démarrage230
- Démarrage du système EV ..237
- Freinage régénératif79
- Indicateur de puissance157
- Précautions relatives au système du véhicule électrique.....82
- Si le système EV ne démarre pas.....568
- Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence527
- Surchauffe578
- Système d'arrêt d'urgence.....86
- Système d'avertissement acoustique du véhicule81
- Système de priorité des freins224

Système intuitif d'aide au stationnement

- Activation/désactivation du système362

Fonction	361
Témoins d'avertissement	543
Système Plug & Charge.....	146
Informations relatives à l'affi- chage de la recharge	148
Messages d'avertissement...	148
Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes	180

T

Tapis de sol.....	28
Télécommande du verrouillage centralisé	
Fonction d'économie de la batte- rie	193
Remplacement de la pile.....	517
Verrouillage/Déverrouillage ..	172
Témoin	
Témoin de recharge	93
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	539, 540
Témoins	154
Témoins d'avertissement	536
ABS	538
Charge de la batterie de traction	539
Contrôle conduite-démarrage	538
Coussin gonflable SRS	537
Direction assistée électrique	539
Pression des pneus.....	541
Système de charge	537
Système de freinage	536
Système de priorité des freins	538
Système de sécurité de pré-coli- sion.....	544
Témoin d'activation du système de maintien des freins	545
Témoin de désactivation du sys- tème intuitif d'aide au stationne- ment	543
Témoin de frein de stationne- ment	544
Témoin de perte d'adhérence	544
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur	539, 540
Témoin de régulateur de vitesse	543
Témoin de régulateur de vitesse actif	543
Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite	542
Témoin indicateur de dysfonc- tionnement du système EV	537
Témoin LDA.....	541
Témoin LTA.....	541
Témoin PDA	542
Témoins lumineux de passage des vitesses	420
Température extérieure.....	157
Totalisateur kilométrique	159
Totalisateurs partiels.....	159
Toyota Safety Sense	
AHB (feux de route automa- tiques).....	260
Toyota Safety Sense 3.0	
Assistance dans les embouteil- lages	343
FCTA (avertissement de trafic transversal avant)	318
LCA (aide au changement de voie).....	301
LDA (alerte de sortie de voie)	305
LTA (aide au suivi de voie)....	295
Mise à jour du logiciel.....	268
Moniteur de conduite	279
PCS (système de sécurité de pré-collision)	282

PDA (assistance proactive à la conduite)	312
Régulateur de vitesse actif...	324
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	321
Système d'arrêt de conduite d'urgence	340
TRAC (système antipatinage)	392

U

Urgence, en cas d'

En cas de crevaison	556
Si la batterie 12 V est déchargée	573
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....	571
Si le système EV ne démarre pas	568
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte.....	528
Si un avertisseur sonore se déclenche	536
Si un message d'avertissement s'affiche	549
Si un témoin d'avertissement s'allume	536
Si votre véhicule doit être remorqué	530
Si votre véhicule est bloqué .	580
Si votre véhicule surchauffe .	578
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....	527
Si vous perdez vos clés	570
Si vous suspectez un problème	535

V

Verrouillage des portes

Hayon à commande électrique	181
Portes	175

Système d'accès et de démarrage mains libres	192
Télécommande du verrouillage centralisé	172

Verrouiller et déverrouiller le connecteur de recharge CA...94

Vitrages

Lève-vitres électriques	211
-------------------------------	-----

Vitres

Désembuage de la lunette arrière	411
Lave-vitre.....	263
Lève-vitres électriques	211

Volant

Commandes de réglage des instruments	162
Réglage	205
Volant chauffant.....	418

Volant chauffant

Commande ALL AUTO (ECO)	406
-------------------------------	-----

VSC (contrôle de la stabilité du véhicule).....392

Pour des informations concernant l'équipement listé ci-dessous, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- Système audio/visuel
- Système de navigation
- Système de rétrovision
- Moniteur de vue panoramique

Certifications

► Safety Connect

FCC ID: JOYCW1011

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

IC: 574B-CW1011

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement: Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements ISDE établies pour un environnement non contrôlé et satisfait à la norme CNR-102 de la réglementation ISDE sur l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

- Système d'accès et de démarrage mains libres et système d'anti-démarrage

FCC ID: NI4TMLF19D-6

US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

96

NOTE

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

811

NOTE

CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

811

FCC ID:HYQ23ABN

FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>

The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>

The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>

Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

► Clé numérique

FCC ID:HYQ17EAD

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

► Toyota Safety Sense 3.0

FCC ID: HYQDNMWR011

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

► **BSM (surveillance de l'angle mort)**

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

CS-102-E-1

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

CS-102-F-1

► Chargeur sans fil

FCC ID: ACJ932AT2501

NOTE:

This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and

(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment. This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following

measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

The available scientific evidence does not show that any health problems are associated with using low power wireless devices. There is no proof, however, that these low power wireless devices are absolutely safe. Low power wireless devices emit low levels of radio frequency energy (RF) in the microwave range while being used. Whereas high levels of RF can produce health effects (by heating tissue), exposure of low-level RF that does not produce heating effects causes no known adverse health effects. Many studies of low-level RF exposures have not found any biological effects. Some studies have suggested that some biological effects might occur, but such findings have not been confirmed by additional research.

AT2501 has been tested and found to comply with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines.

The contact information for maintenance is described in the car manual by the manufacturer of the car in which this wireless charger is installed.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE.

Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

► Mécanisme d'ouverture de porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISCED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISCED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

► **Système d'avertissement de pression des pneus**

FCC ID: PAXPMVH000

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVH100

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

“Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.”

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/ receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

► Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist

Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.

Responsible Party : DENSO International America, Inc.

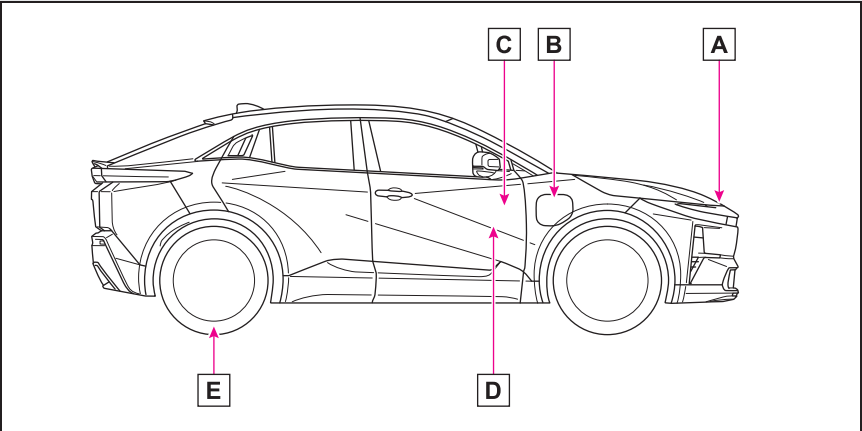
24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.

<https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/>

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

INFORMATIONS SUR LES STATIONS DE RECHARGE



- A** Levier du loquet auxiliaire (→P.481)
- B** Couvercle du port de recharge (→P.92)
- C** Commande de hayon à commande électrique (→P.183)
- D** Levier de déverrouillage du capot (→P.481)
- E** Pression de gonflage des pneus (→P.590)

Source d'alimentation externe	P.97
Temps nécessaire à la recharge	P.100
Type de batterie de traction	P.586
Pression de gonflage des pneus à froid	P.590

